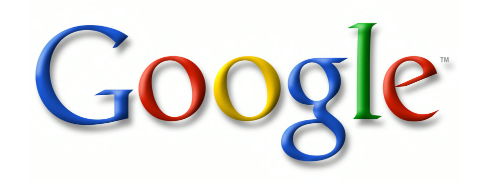
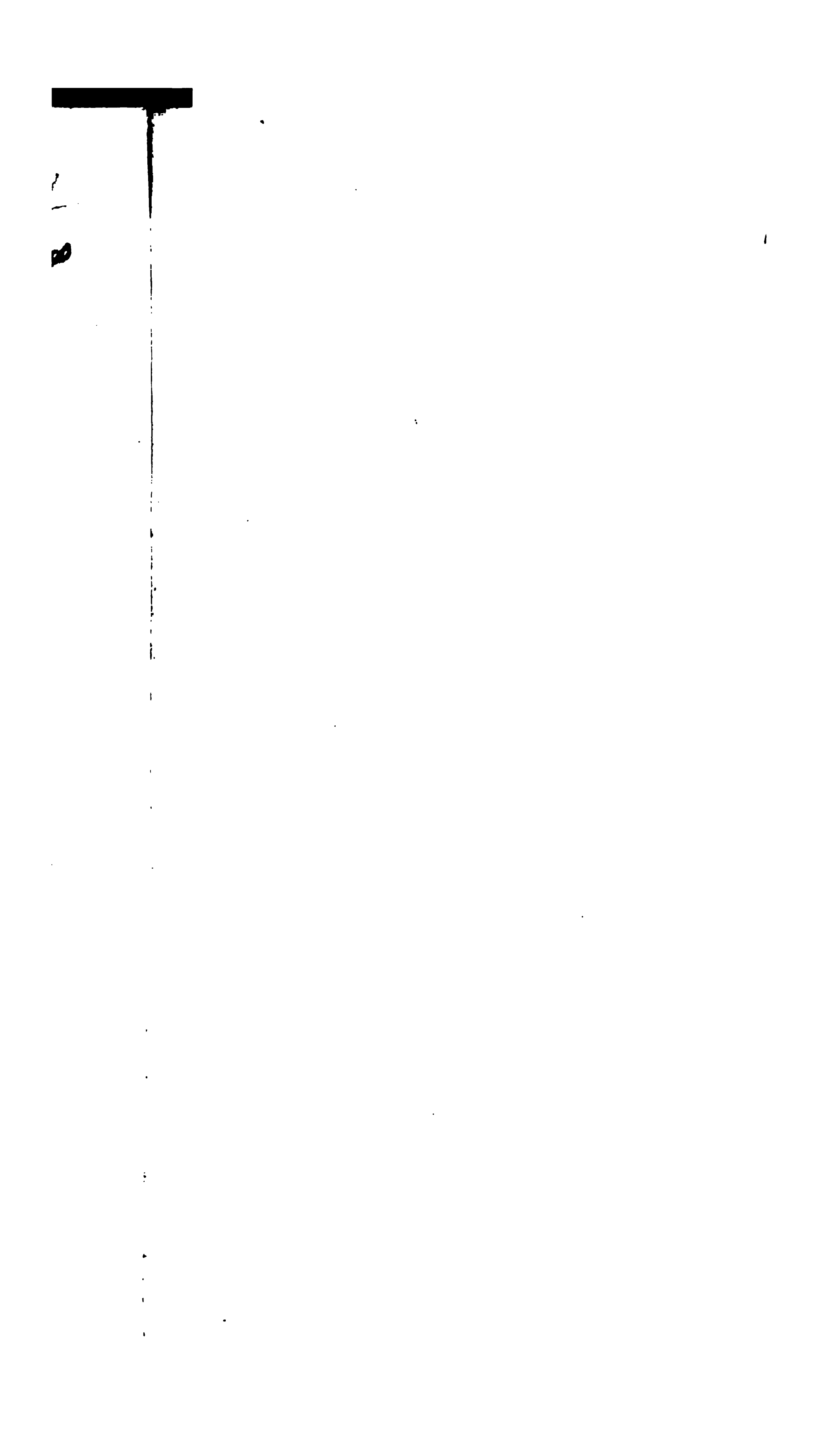



B 990,638



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE







[redacted]

LES

LÉGENDES ÉPIQUES

DU MÊME AUTEUR

à la même librairie

De Nicolao Museto (gallice Colin Muset), francogallico carminum scriptore. 1893, in-8.................... **3 fr.**

Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge, 2e édition revue et corrigée, 1895, gr. in-8.................................. **12 fr. 50**

Hommage a Gaston Paris, leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge prononcée au Collège de France, le 3 février 1904. 1904, in-16. **1 fr. 50**

Bibliographie des travaux de Gaston Paris, publiée par J. Bédier et M. Roques, 1904, in-8, papier de Hollande (van Gelder), avec un portrait de G. Paris (tirage à petit nombre).. **8 fr.**

Les légendes épiques (recherches sur la formation des chansons de geste). Tome I. Le cycle de Guillaume d'Orange, 1908, in-8.................................... **8 fr.**

Sous presse :

Les chansons de croisade. Textes publiés avec commentaires, par Joseph Bédier. Mélodies publiées avec commentaires, par Pierre Aubry.

[redacted]

LES

LÉGENDES ÉPIQUES

RECHERCHES SUR LA FORMATION

DES

CHANSONS DE GESTE

PAR

JOSEPH BÉDIER

Professeur au Collège de France

II

LA LÉGENDE DE GIRARD DE ROUSSILLON. — LA LÉGENDE DE LA CONQUÊTE DE LA BRETAGNE PAR LE ROI CHARLEMAGNE. — LES CHANSONS DE GESTE ET LES ROUTES D'ITALIE. — OGIER DE DANEMARK ET SAINT-FARON DE MEAUX. — LA LÉGENDE DE RAOUL DE CAMBRAI.



PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS

—

1908

Pour paraître en 1909 :

LES LÉGENDES ÉPIQUES. *Troisième volume.*

La *Chanson de Roland* et les légendes de la route de Saint-Jacques de Compostelle. — Les chansons de geste et l'abbaye de Saint-Denis. — La légende de Salomon de Bretagne. — La chanson de *Gormond et Isembard* et l'abbaye de Saint-Riquier. — La légende de Richard de Normandie et l'abbaye de Fécamp.



A LA CHÈRE MÉMOIRE

DE

LOUIS BIZARELLI

HOMMAGE FILIAL

[redacted]

LA LÉGENDE

DE

GIRARD DE ROUSSILLON

[redacted]

LA LÉGENDE DE GIRARD DE ROUSSILLON

I. Analyse du poème.
II. L'élément historique dans *Girard de Roussillon.*
III. La *Vie* latine de Girard de Roussillon.
IV. Girard de Roussillon et les abbayes de Pothières et de Vézelay.
V. Conclusion. Que la légende de Girard de Roussillon tire son origine et son explication du pèlerinage de sainte Marie-Madeleine a Vézelay.

Le seul poème ancien que nous possédions sur Girard de Roussillon date de 1150 au plus tôt, de 1180 au plus tard. C'est une chanson de dix mille vers de dix syllabes, écrite en un dialecte intermédiaire entre le français et le provençal [1]. Elle n'est qu'un remaniement d'une plus ancienne chanson perdue, et elle a été à son tour renouvelée en vers et en prose au XIVe siècle et au XVe siècle [2]; mais nous pouvons sans dommage négliger

1. On a de ce poème plusieurs éditions : Francisque Michel, *Gérard de Roussillon, chanson de geste publiée en provençal et en français d'après les manuscrits de Paris et de Londres*, Paris, 1856 ; Conrad Hofmann, *Girartz de Rossilho nach der Pariser Handschrift*, Berlin, 1855-1857 ; W. Foerster, *Girart de Rossillon nach Oxford Canonici 63*, au tome V (1880) des *Romanische Studien*, et, dans le même tome, J. Stürzinger, *Der Londoner Girart mit Bemerkungen.* On en a une traduction en prose moderne : Paul Meyer, *Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois*, Paris, 1884. Nos citations reproduiront à l'ordinaire cette précieuse traduction.

2. On trouvera sur ces renouvellements les indications biblio-

ici ces répliques tardives et nous en tenir à une analyse du vieux poème du XII[e] siècle.

I

Analyse du poème.

Il raconte les longs démêlés qui opposèrent un roi de France, appelé Charles, à l'un de ses vassaux, Girard de Roussillon. Les possessions de Girard sont immenses : le roi tient le Nord de la France, son adversaire la Bourgogne et toutes les terres au sud de la Loire; quand leurs armées se rencontrent, ce sont les deux moitiés de la France qui se heurtent.

Leur haine naquit d'une rivalité d'amour. Les Sarrasins menacent Rome : l'empereur de Constantinople, de qui Rome dépend, ne peut venir à son secours, occupé qu'il est par des guerres en Orient. Il se tourne vers les deux puissants seigneurs qui se partagent le territoire de la France, le roi et Girard de Roussillon; s'ils délivrent la ville de saint Pierre, il leur donnera une belle récompense : ses deux filles, Berthe et Elissent. Le roi et Girard acceptent, combattent les Sarrasins et les chassent. Alors, Girard, accompagné du pape et d'une troupe nombreuse, va à Constantinople chercher les deux princesses. L'empereur les donne à ses champions ; il est convenu, par un accord solennel, que l'aînée, Berthe, épousera le roi ; la cadette, Elissent, épousera Girard.

Tandis que le pape et Girard, escortant les fiancées, reviennent de Constantinople à petites journées, des

graphiques utiles dans la *Bibliographie des chansons de geste*, par Léon Gautier, Paris, 1897.

[redacted]

messagers ont pris les devants pour annoncer au roi Charles, resté en France, le succès de l'ambassade : « Ils t'ont donné l'aînée ; à Girard la cadette ; et, si l'aînée est belle, la cadette l'est plus encore. L'homme le plus farouche, le plus triste, ne peut la regarder que son cœur ne s'apaise. — Je choisirai la meilleure », dit Charles ; et, sans plus tarder, il monta à cheval ; dès ce moment il désira la fiancée de Girard.

Venu à Bénévent, le roi y trouva le cortège. Les deux jeunes filles étaient assises l'une auprès de l'autre dans le cloître, quand il entra. A sa vue, Berthe prit peur ; Elissent, la fiancée de Girard, se leva, rougit, et s'inclina profondément. Charles la prit, l'embrassa une fois et l'assit près de lui. Il eut le cœur touché de sa beauté, et rit. « Sire, dit l'abbé de Saint-Denis, cette autre est ta femme, tu es engagé avec elle ; nous l'avons juré dans son pays. — Par mon chef, dit Charles, c'est moi qui décide. Si là-bas Girard a fait les parts, ici je choisis. » Et l'abbé répondit : « Sire, vous avez dit une malheureuse parole (§ 14)[1]. »

Malheureuse, en effet, car c'est elle qui allumera entre Girard et lui des guerres sans fin. Girard a appris l'offense que le roi lui fait. Il veut le défier sur l'heure ; le pape et les barons tentent de le calmer, et, durant ce débat, Berthe, délaissée par le roi, s'assied sous un olivier et pleure : « Chétive ! dit-elle, maudite soit de Dieu la mer, et la nef qui m'a fait aborder en ce pays ! Mieux aimerais-je être morte là-bas que vivre ici ! »

1. Ces indications de paragraphes renvoient à la traduction de M. Paul Meyer.

Le roi s'obstine dans son caprice, Girard dans son droit. Le pape propose pourtant un accord : que Girard cède à son rival la princesse qu'il convoite; mais qu'en retour le roi le tienne désormais quitte de son fief, en sorte que Girard cessera d'être son vassal. Girard proteste d'abord qu'une telle convention serait une honte pour lui ; peu à peu, sur les prières du pape et des barons, qui prévoient les horreurs de la guerre, il en accepte l'idée. Il veut seulement éprouver d'abord Elissent, cette princesse qui était, qui est encore sa fiancée. Il la prend à part devant deux témoins et lui dit : « Qui préférez-vous, damoiselle, moi ou ce roi? — Si Dieu m'aide, cher seigneur, j'aime mieux toi. » Il répond : « Si vous m'aviez dit un mot orgueilleux ou déplacé, jamais ce roi ne vous tiendrait à ses côtés. Or prends-le, damoiselle, je te l'abandonne; et je prendrai ta sœur pour l'amour de toi. »

L'accord est donc conclu. Il fut juré que jamais il ne serait reproché à Girard comme une honte. Girard est relevé de son hommage. Cependant le roi demande une concession légère : il ne prétend plus rien sur les fiefs de son rival; il voudrait pourtant conserver le droit de chasser dans le bois et dans la plaine qui avoisinent le château de Roussillon, près de Châtillon-sur-Seine. Girard y consent. Alors le pape mena vers Girard la princesse Berthe, devant toute la baronie assemblée. « Elle se jeta aux pieds de Girard et lui baisa le soulier. Le comte la releva, la prit entre ses bras, et la colère qu'il avait au cœur s'éteignit. Il l'épousa et, par la suite, il eut d'elle bon service et douce consolation et devint si humble de cœur qu'il demeura fermé à orgueil et à

[redacted]

malice. Plus il la connut et plus il l'aima. » Cependant le roi épousait Elissent ; les deux rivaux réconciliés rentrèrent en France avec leurs femmes.

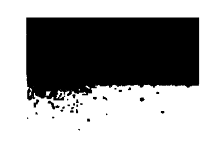
Au jour où ils se séparèrent pour rentrer chacun dans son château, Girard prit à part la reine Elissent, sous un arbre. Avec lui, il mena deux comtes et Berthe, sa femme : « Femme de roi, dit-il, que pensez-vous de l'échange que j'ai fait de vous ? Je sais bien que vous me tenez pour méprisable. — Non, seigneur, mais pour homme de valeur et de prix. Vous m'avez faite reine, et ma sœur, vous l'avez épousée pour l'amour de moi. Écoutez-moi, vous, comtes Bertolai et Gervais ; et vous, ma chère sœur, recevez-en la confidence, et vous, surtout, Jésus, mon rédempteur : je vous prends pour garants et témoins que par cet anneau je donne à jamais mon amour au duc Girard. Je lui donne de mon *oscle* la fleur, parce que je l'aime plus que mon père et plus que mon mari ; et, le voyant partir ; je ne puis me défendre de pleurer. » « Dès ce moment, ajoute le poète, dura toujours l'amour de Girard et d'Elissent, pur de tout reproche, sans qu'il y eût entre eux autre chose que bon vouloir et entente cachée. Et pourtant, Charles en conçut une telle jalousie que, pour un autre grief dont il chargea le duc, il se montra farouche et irrité. Ils en firent bataille par les plaines herbues... (§ 38). »

Le roi Charles est plein de rancune. Girard l'a tenu trop serré, quand il a exigé d'être relevé de l'hommage. Du moins Charles, on se le rappelle, a eu cette précaution de se réserver un droit de chasse aux abords du château de Roussillon. Un jour donc, sous prétexte d'exercer ce droit, venant de Cologne, il traverse les

Ardennes et l'Argonne, accompagné d'une troupe redoutable, et vient camper près de Châtillon-sur-Seine, devant le château de Girard. A voir Roussillon si fort et si beau, il le convoite : il somme son ancien vassal de le lui rendre, offrant pourtant de lui en laisser la jouissance. Girard refuse, et c'est le commencement de leurs luttes. Charles tient le siège tout un été, sans succès ; mais un traître lui ouvre de nuit les portes du château. Girard, réveillé par les agresseurs, n'a que le temps de s'armer et de s'enfuir par une poterne basse dans les ténèbres. Poursuivi, blessé, il échappe et s'enferme dans Avignon (§ 70).

Il possède trois cents autres châteaux et trente cités seigneuriales ; il peut donc soutenir la guerre. Mais il ne daigne pas encore convoquer tous ses vassaux; il se borne à rassembler vingt-cinq mille hommes et marche avec eux vers Roussillon. Il vainc le roi à Belfau (§ 79) et à Fierenause (§ 87), lieux qu'on ne sait pas identifier, mais que le poète se représente comme proches de Châtillon ; il reconquiert son cher château, tandis que le roi, irrité, se retire à Orléans, où il rassemble cent mille boucliers. Girard cède aux conseils de modération de ses barons ; il envoie le plus sage d'entre eux, son jeune neveu Foulques, offrir un accord à Charles. Mais Charles répugne à traiter avec son ancien homme lige, aujourd'hui son vainqueur. C'est alors, au cours du long débat qui s'engage devant le roi, que le poète introduit [1] ce personnage, important pour la suite de l'action : le duc Thierry d'Ascagne (§ 111).

1. Ou plutôt il le met ici en relief ; car il a déjà présenté Thierry aux § 41 et 101.



Thierry d'Ascagne, beau-frère du roi, est un vieillard centenaire qui a des griefs anciens et graves contre la parenté de Girard : jadis le père de Girard, Drogon, et son oncle Odilon, l'ayant vaincu, l'ont dépouillé de sa terre, l'ont chassé en exil, où il a sept ans vécu misérable. Maintenant, revenu à la cour du roi, il hait toujours Drogon, Girard et son lignage ; pourtant, parce qu'il a le cœur haut et juste, il conseille au roi de cesser la guerre.

Le roi dit en sa colère :

« Voyez-vous par ces prés cette forêt de lances, ces hauberts ? Avec tout cela je ferai à Girard deuil et tourment. Ne croyez pas que je lui laisse sa terre ! Je ne laisserai subsister ville sur sol ni arbre fruitier que je ne déracine... »

Et Thierry répondit :

« Roi, Dieu t'a rendu fou !... Ce n'est pas que je veuille du bien à Girard : son père Drogon et son oncle, le comte Odilon, m'enlevèrent jadis ma terre ; sept ans j'ai été proscrit, vivant dans les bois épais, travaillant de mes mains pour vivre, quand le roi Charles m'en tira par sa merci... Mais, pour nul ennemi que j'aie, je ne dois commettre de félonie ou hésiter devant le droit, car quiconque fausse le droit est un traître, et la cour où il est tombe en interdit. C'est pour toi, Charles, que je le dis, toi qui repousses le droit, toi qui écoutes et regardes et ne vois rien, non plus que les Juifs ne voyaient le Messie qu'ils crucifièrent ! »

Malgré ces conseils du vieil ennemi de Girard, le roi garde sa colère. Alors le messager Foulques convient au nom de Girard que les deux adversaires videront leur querelle par bataille en tel lieu désigné, à tel jour. Le

lieu choisi est la plaine de Valbeton, là où coule la rivière d'Arsen (§ 126). Celui des deux rivaux qui sera vaincu prendra le bourdon du pèlerin et s'exilera outre-mer.

Au jour dit, Charles et Girard, à la tête de deux armées puissantes, se rencontrent à Valbeton, et cette bataille, que le poète a décrite avec fougue, était illustre au moyen âge à l'égal de celles des Aliscamps, d'Origny et d'Aspremont. Le vieux Thierry d'Ascagne, celui même qui tout à l'heure conseillait la paix au roi, y tue de sa main son ennemi Drogon, père de Girard, et blesse mortellement Odilon, oncle de Girard. La bataille dura tout un long jour de mai, et resta indécise : car, le soir, par un miracle de Dieu, un orage éclata, fort, fier et horrible; des flammes descendirent du ciel pour s'abattre sur le gonfanon du roi et sur le gonfanon de Girard : les deux enseignes tombèrent en charbon. A la vue de ces signes que Dieu leur manifeste, les combattants se troublent, arrêtent la lutte; toute la nuit, ils gardèrent les hauberts endossés (§ 169).

Le roi envoie deux messages à Girard pour lui offrir une entente. Girard hésite. Il n'a pas été vaincu, il se rappelle les outrages qu'il a subis, et comment c'est le roi qui a repoussé naguère son message de paix et qui a voulu cette bataille ; surtout, son père Drogon vient d'être tué par le duc Thierry d'Ascagne; son oncle Odilon se meurt, frappé par le même Thierry. Que faire ? Sur l'avis de l'un de ses barons, il va trouver son oncle Odilon, qui est couché dans une tente, et qui, sentant la mort venir, attend qu'on lui apporte, pour la revêtir comme son dernier vêtement, la robe des moines de

[redacted]

saint Benoît. Girard demande conseil au moribond : « Beau neveu, répond-il, fais accord avec le roi, de bonne grâce, sans débat. — Moi ! comment pourrais-je aimer un roi aussi félon, quand il a pris pour conseiller Thierry d'Ascagne, qui a tué mon père, et qui t'a tué aussi ? Jamais je ne ferai hommage à Charles de rien qui soit mien, à moins qu'il me fasse de bonnes conditions et qu'il chasse Thierry de son royaume. — Je ne te ferai pas un long sermon, dit le mourant... Tu as peu de sens et le jugement fou. Depuis que Dieu mis en croix reçut le martyre, on n'a point vu si grand malheur arriver par un homme, ni journée plus meurtrière. Tu en as sur la conscience un péché plus grand qu'on ne pourrait le conter, qu'un clerc ne saurait l'écrire. Fais accord avec le roi... Maintenant, vous ne m'entendrez plus parler sur ce sujet. Je désire l'habit de l'ordre de saint Benoît (§ 177). »

Girard n'ose plus refuser la paix ; mais il y met une condition : c'est que le meurtrier de son père et de son oncle, Thierry d'Ascagne, en sera exclu et qu'il partira pour l'exil. Charles s'y refuse d'abord, ne voulant pas sacrifier son vieux compagnon. Et Thierry s'écrie : « Ne plaise à Dieu que personne fasse guerre à cause de moi ! Il y a cent ans que je suis né et plus, je crois ; j'ai le poil blanc comme neige. Chassé de France à grand tort, j'ai traversé la mer et sept ans je suis resté en exil. J'y retournerai, avec la permission du roi, lui laissant mes trois fils, Aymon, Aimeri, Audefroi. Quand Girard sera réconcilié avec Charles, vous, mes amis et seigneurs, priez-le pour moi, car je veux me mettre entièrement à sa merci. » Alors la paix fut conclue. L'exil de Thierry

fut fixé à cinq ans, moyennant quoi Girard se mit aux pieds du roi, jura son hommage, renonça à toute rancune et donna à Charles le baiser de paix (§ 187).

Girard retourna à Roussillon « et fit faire je ne sais combien de moutiers, qu'il remplit de moines et de reliques ». Pendant ces cinq années, il redevient l'ami du roi, l'aide dans ses guerres contre les Sarrasins, contre Raimbaut le Frison et d'autres ennemis. Ainsi dura bien leur entente soixante mois. Le terme arrive enfin de l'exil de Thierry. Il rentre à la cour de Charles, avec la permission de Girard, qui lui pardonne ses torts anciens. Il rentre, et les vieilles discordes se réveillent.

Girard, en effet, a pardonné ; mais non les autres membres de son lignage. Ses cousins, Boson d'Escarpion et Seguin, fils d'Odilon, attirent dans une embuscade deux des fils de Thierry d'Ascagne, à Saint-Germain-des-Prés, et les tuent. Ils tuent aussi le vieux Thierry. Par là recommencèrent des guerres atroces (§ 212).

Girard n'était pour rien dans cette trahison ; mais le roi l'en rend responsable. Comme Girard s'est remis à la voie vers Roussillon pour s'y mettre en sûreté, Charles permet à ses ennemis de lui dresser sur sa route une embûche, qu'il évite, mais dont il garde rancune. Par représailles, un cousin de Girard, Fouchier, qui joue dans le poème un rôle d'enchanteur et de larron analogue à celui de Maugis d'Aigremont, s'en va de nuit piller le château royal. Excités par ces torts réciproques, Girard et Charles ne peuvent plus que reprendre leur guerre. Charles ordonne à son vassal de venir à sa cour se justifier par combat judiciaire du meurtre de Thierry ; Girard, qui se sait innocent, se refuse à cette exigence

[redacted]

et le roi envahit sa terre. « La haine dura vingt ans, jusqu'à ce que les jeunes hommes fussent devenus chenus. »

Les batailles succèdent aux batailles : Girard est défait à Verduneis (peut-être Verdonnet, canton de Laignes, arrondissement de Châtillon-sur-Seine, § 323) ; il est défait encore à Civaux-sur-la-Vienne (canton de Lussac, arrondissement de Montmorillon, village auprès duquel il y a de nombreux sarcophages de pierre, § 403) ; à Vaucouleurs enfin. Girard, toujours vaincu, est peu à peu abandonné de ses vassaux, les Bourguignons exceptés ; il n'a plus assez d'hommes pour les risquer en bataille rangée. Mais il harcèle le roi en des escarmouches, et, comme la *desmesure* s'est emparée de lui, il s'attire la colère de Dieu. C'est ainsi qu'ayant surpris cent royaux qui s'étaient réfugiés à l'abri d'une croix et qui demandaient grâce, Girard les massacra ; c'est ainsi que, mille chevaliers ayant fui dans un moutier, Girard les y brûla, avec l'abbé, les prieurs et les moines, sous les yeux de Charles (§ 414). Ces sacrilèges, Dieu les châtia.

Le roi Charles finit par acculer son adversaire dans son château de Roussillon. Longtemps il en fit le siège, sans réussir à l'enlever. Pour la seconde fois, une trahison le lui livra ; il y mit le feu, et Girard, tandis que son château flambait, s'enfuit dans la nuit, les pieds nus, en vêtements de laine, sans chausses, revêtu seulement de son haubert. Il fuit jusqu'à Dijon. Il y rejoint sa femme Berthe qui, elle aussi, est parvenue, protégée par Boson, à s'échapper du château (§ 433).

Pourtant il réussit à rassembler quelques troupes

encore, à battre le roi sous les murs de Roussillon et à l'y enfermer. Profitant de ce succès, il envoie un moine à son ennemi pour lui proposer un accord : il consent maintenant à se justifier en cour de justice du meurtre de Thierry d'Ascagne. Mais le roi chasse honteusement le moine (§ 469). Alors, Girard se risque, contre le conseil de son neveu Foulques, à livrer dans la plaine sous Roussillon une bataille rangée, la dernière. Cette fois, il est vaincu sans espoir de revanche. Son plus fidèle parent, Foulques, est fait prisonnier; Boson, le meurtrier de Thierry, est tué (§ 495). Lui, il réussit à fuir jusqu'à Besançon, où Berthe le rejoint. Ses derniers compagnons l'abandonnent, ou sont tués, les uns après les autres, par des partis de royaux. Traqué comme une bête sauvage, n'ayant plus avec lui que sa femme Berthe, il se réfugie dans la forêt d'Ardenne (§ 509).

Berthe et Girard errent d'ermitage en ermitage par la forêt, jusqu'au jour où ils arrivent chez un vieil ermite, qui les remettra dans la voie du salut.

Dans une clairière de la forêt d'Ardenne, vers midi, ils trouvèrent le saint homme qui souffre pour Dieu. Il ne portait point de vêtements tissés, mais une peau de chèvre, avec des haillons de laine sur l'échine; il était prosterné à terre, les genoux et les coudes nus, et suppliait Marie-Madeleine de lui inspirer des prières salutaires. Le saint vieillard, quand il eut achevé sa prière, se tourna vers Girard de Roussillon et s'avança, appuyé sur un bâton. « D'où êtes-vous, ami ? De quel pays ? » Girard lui raconte sa destinée et lui demande conseil. L'ermite le reçoit pour la nuit, l'endoctrine, lui donne une pénitence, et, le lendemain, au lever du jour, lui dit : « Ami, avez-vous droite croyance ? — Seigneur, je mets mon espérance en Dieu. — Renoncez-vous envers tous à la ven-

[redacted]

geance ? — Oui, seigneur ; envers tous, hormis le roi... Jamais je ne prendrai pénitence jusqu'à ce que je lui aie fait voir la mort de près. Si jamais je puis porter lance et écu, je trouverai moyen de me venger de lui. »

L'ermite dit : « Grand péché s'est emparé de toi. Comment penses-tu arriver jamais à te venger ? Quand tu étais un homme puissant, Charles t'a vaincu, c'est toi-même qui le dis. — Seigneur, dit Girard, je ne veux rien vous cacher... Lorsque Charles ira chasser dans les grands parcs, je sais bien les endroits où il tire à l'arc. Là, je pense me mettre en embuscade et le tuer... »

Quand l'ermite l'entendit, il s'irrita : « Je sais ce qui t'a fait tomber si bas ; c'est le même orgueil qui a précipité du ciel des anges de haute puissance. Tu étais un comte de grande valeur, et maintenant péché et orgueil t'ont si abattu que tu ne possèdes que les vêtements que tu portes. Tu viens de m'avouer que, si tu peux jamais avoir cheval, lance et écu, tu occiras ton seigneur en un bois épais. C'est le démon qui te déçoit. J'ai peur qu'il te tue en telle disposition ; alors il te possédera tout entier. »

Quand Berthe entendit le vieillard, elle se jeta à ses pieds et les lui baisa. Elle pleura longtemps, immobile : « Seigneur, par Dieu, grâce pour ce malheureux ! » L'ermite la relève et lui dit : « Je ne sais rien vous dire de plus, Dieu vous soit en aide, car vous avez perdu ce monde et l'autre ! » « Ami, reprend-il, comment n'es-tu pas épouvanté ? En ta jeunesse tu as employé ta fleur à mal faire, et maintenant tu veux encore tuer ton droit seigneur..... Sais-tu quelle justice on doit faire d'un traître ? On doit l'écarteler avec des chevaux, le brûler sur le bûcher, et là où sa cendre tombe, il ne croît plus d'herbe et le labour reste inutile ; les arbres, la verdure y dépérissent. » A ces mots, la dame ne peut s'empêcher de pleurer : « Girard, repentez-vous, dit-elle. Renoncez à toute rancune envers tout homme et particulièrement envers Charles, votre roi empereur. — Dame, dit Girard, je lui pardonne pour l'amour

de Dieu. » Et l'ermite répond : « J'en rends grâce à Dieu (§ 517-20). »

Girard a consenti à tout ce que l'ermite a voulu. Le prud'homme en rit de joie. Il interdit à Girard l'usage du cheval et des armes jusqu'à un terme fixé, alors qu'il aura fait pénitence pour ses péchés ; et il lui donne part, tant qu'il vivra, en ses bonnes œuvres. En partant, Girard pleura ; l'ermite fit sur les misérables le signe de la croix, les bénit et leur enseigna la route par la forêt antique. Avant qu'ils en fussent sortis, des marchands qu'ils rencontrèrent leur apprirent comment le roi avait envoyé jusque dans les pays lointains des messagers pour tuer Girard de Roussillon. Berthe s'épouvante : « Girard de Roussillon est mort, s'écrie-t-elle, je l'ai vu mettre dans la terre. — Dieu en soit loué ! » répondent les marchands, car il faisait toujours la guerre et par lui nous avons souffert bien des maux. » Girard les entend et s'irrite ; s'il avait eu son épée, il en aurait frappé l'un d'eux. Béni soit le saint ermite qui lui a interdit de porter des armes !

Les deux fugitifs se traînent ainsi de gîte en gîte ; ils traversent des pays désolés par la guerre, où ils entendent des veuves et des orphelins maudire Girard de Roussillon. Mais Berthe réconforte le vaincu : « Seigneur, laisse les regrets. De tout temps tu as été orgueilleux, guerroyeur et acharné pour tes intérêts. Tu as tué plus d'hommes que tu ne saurais le dire et tu as appauvri leurs enfants. Voilà que Dieu te prend en justice, le vrai justicier. Souviens-toi du prud'homme du bois de chênes, qui t'a donné pour pénitence de supporter le malheur... » Girard tombe malade chez un homme riche, au cœur

[redacted]

dur, qui, la nuit de Noël, le chasse, lui permettant à peine de s'abriter sous la voûte d'un cellier. Il erre jusqu'en Allemagne. Enfin, dans une forêt, il s'engage à deux charbonniers pour leur servir de portefaix. Désormais, venu à la ville voisine, Aurillac sous Troïlon (?), il gagne son pain à vendre du charbon. Berthe devient couturière, et tous deux vivent ainsi pendant vingt-deux ans, apaisés (§ 535).

Mais un jour le souvenir de son passé chevaleresque, brusquement réveillé au cœur de Girard, le rejette dans le « siècle ». Aux environs, des seigneurs donnaient une fête ; confondus parmi les vilains, le charbonnier et la couturière regardaient la « quintaine » et les jeux des chevaliers. « Berthe vit les vassaux jouter, et il lui souvint de jadis, de la vie de Girard, qui, lui aussi, avait coutume de prendre part à ces jeux. Elle en eut telle douleur que pour un peu son cœur se serait fondu. » Et (comme elle tenait son mari, à l'écart, entre ses bras), ses larmes tombèrent sur la barbe de Girard. Le comte crut qu'elle pleurait du regret de partager sa vie misérable, et il lui dit :

« Dame, je sais maintenant que tu es malheureuse d'être avec moi. Va-t'en en France, dame, dès maintenant. Je te jurerai sur les saints que jamais plus tu ne me verras, ni toi, ni tes parents. — J'entends là, dit Berthe, des paroles d'enfant. Seigneur, pourquoi parlez-vous si méchamment ? Ne plaise à Dieu le tout-puissant que je vous abandonne de ma vie ! » Et le comte la baisa. « Seigneur, reprit-elle, si vous écoutiez mon conseil, nous retournerions en France, où vous fûtes élevé. Voilà vingt-deux ans que vous en êtes sorti, et vous êtes rompu par la peine. Si vous pouvez trouver la reine à qui vous fûtes jadis fiancé, Charles son mari ne sera pas

assez félon pour qu'elle ne trouve le moyen de ménager un accord qni vous sauvera. » Girard répondit : « C'est bien parlé; j'irai en France; je suis prêt. »

Le poète ne nous avait plus parlé de la reine Elissent[1] depuis l'heure où, prenant congé de Girard, elle lui avait laissé son anneau en gage de l'amour qu'elle lui gardait. Le temps est venu où elle lui montrera qu'elle lui a conservé fidèlement son « tendre vouloir ».

Girard, déguisé en pèlerin, arrive avec Berthe à Orléans, où séjournent le roi et la reine ; chacun en France le croit mort depuis des années.

La nuit du vendredi saint, comme la reine Elissent est venue à l'église Sainte-Croix, et qu'elle prie sous une voûte, devant un autel faiblement éclairé, le pèlerin se glisse près d'elle : « Dame, pour l'amour de Dieu qui fait des miracles, et pour l'amour des saints que tu as requis, et pour l'amour de ce Girard qui te fut fiancé, dame, je te crie merci afin que tu me viennes en aide ! » La reine lui dit : « Brave homme, que savez-vous de Girard ? Qu'est-il devenu ? — Dame, si vous voyiez ici le comte Girard, dites-moi, reine, que feriez-vous ? » Elle répond : « Brave homme, vous faites grand péché en me conjurant par ce nom. Je voudrais avoir donné trente cités pour que le comte fût vivant et qu'il eût paix, et toute la terre dont il a été dépouillé. » Alors Girard, se rapprochant d'elle, lui donna l'anneau et dit : « Voyez, je suis ce Girard dont vous parlez ! » Et quand elle eut pris l'anneau, elle le reconnut bien ; il n'y eut

1. Sauf une fois, au § 43, où elle avait averti Girard d'avoir à se garder contre Charles.

vendredi saint qui tînt ; sur l'heure Girard fut sept fois baisé.

Elle veille à la sûreté du pèlerin en attendant qu'elle obtienne sa grâce du roi, et trois jours après, au jour de Pâques, elle requiert de Charles qu'il pardonne enfin à Girard de Roussillon. Charles y consent : Girard n'est-il pas mort depuis des années ? Il pardonne donc, à contre-cœur, devant tous ses barons. Elissent lui baisa la bouche et le visage, puis envoya chercher le pèlerin et sa femme. Mais quand le roi eut reconnu Girard et Berthe, il devint noir de colère. Il maudit, au nom de Dieu, le pardon qu'il avait accordé.

Sa haine s'est réveillée ; pourtant il est lié par les paroles de rémission qu'il a prononcées. La reine Elissent conjure les dangers qui menacent sa sœur et son ami. Tandis que les ennemis de Girard, soutenus par Charles, dressent contre lui de nouveaux pièges, Girard, grâce à l'appui et aux richesses que lui donne Elissent, rentre dans son château de Roussillon, où il est reçu à grande joie. Son cousin, Foulques, que ses ennemis tenaient en captivité depuis vingt-deux ans, est aussi délivré grâce à la reine et mène ses troupes au secours du comte. Les hostilités reprennent; mais bientôt, par l'entremise d'Elissent, une trêve est jurée pour sept ans entre les deux adversaires (§ 607).

Pendant ces sept ans, Girard et Berthe eurent deux fils ; mais ils ne jouirent pas de l'aîné, qui mourut petit. C'est aussi durant cette trêve qu'ils fondèrent, à Vézelay, une abbaye, pour y recevoir les reliques de sainte Marie-Madeleine : « La comtesse a pour la Madeleine tant d'amour et de dévotion que, de son vivant, Dieu fit de

grands miracles » (§ 613), et, par exemple, il permit à Girard de découvrir, sous les arènes d'Autun, un grand trésor, jadis amassé par les Sarrasins. Girard en abandonne une grande part au roi et à la reine, ce qui achève d'apaiser son ennemi. Ils sont près de conclure une paix durable, et le pape, venu en France, y travaille; mais les parents et les barons de Thierry d'Ascagne s'y opposent, et entraînent Charles, contre son cœur, dans une guerre nouvelle. Le roi fait dresser son camp dans cette même plaine entre Châtillon et Roussillon, où si souvent déjà, il a combattu. Girard, de son côté, a rassemblé une armée puissante. Il ne désire que la paix : pourtant, lorsqu'il voit réunis ces beaux chevaliers qui vont combattre les royaux, soudain, par un dernier et sublime revirement, le vieil homme se réveille en lui. L'ancien charbonnier redevient le duc Girard de Roussillon, plein d'orgueil et de démesure. Mais Dieu va encore une fois le châtier.

Lorsqu'il eut harangué ses barons, qu'il les eut baisés et remerciés, Girard monta au château, plein d'allégresse. Il s'est appuyé sur la fenêtre de la grande salle. Il regarde au-dessous de lui par les prés. Il voit tant de tentes dressées, tant de francs chevaliers bien hébergés! Les armes étincelaient, les gonfanons déployés ondulaient au vent. « Ah! s'écria-t-il, vallée de Roussillon, si longue et si large, où j'ai vu tant de chevaliers qui sont morts, auxquels leurs fils ont succédé, belle vallée, comme je vous vois aujourd'hui brillante! Vous êtes le plus beau des trésors! Il faudrait avoir le cœur bien bas pour se résigner à vivre loin d'un tel baronage! Ce n'est pas de mon plein gré que je m'en séparerai, maintenant que je l'ai recouvré. Peu s'en est fallu que les menteurs tonsurés ne m'aient assoti par leurs sermons! » A

[redacted]

ce moment, il vit venir à lui son fils (le dernier survivant), qu'il aimait avec tendresse. Il était blond, et portait un bliaut neuf, de soie. Il n'avait encore que cinq ans. Jamais on ne vit plus bel enfant. Le comte le prit et le baisa. Il le portait entre ses bras, et jura Dieu et ses vertus que jamais, à nul jour, l'enfant ne serait déshérité. « Et celui qui augure qu'il sera moine, dit-il, est un homme mauvais. J'aime les chevaliers, je les ai toujours aimés, et, si longtemps que je vive, c'est par leurs conseils que j'agirai... Trop longtemps je me suis humilié ; désormais on ne me verra plus faire d'avances à mes ennemis ; au contraire, je les écraserai. » Il se réjouissait à la vue de son fils ; il ne savait pas quel malheur l'attendait.

Il y avait là un baron, Gui de Risnel, que Girard tenait pour le plus fidèle de ses hommes. Il eut peur de voir la guerre recommencer... Il promit à l'enfant un oiseau d'or, le prit entre ses bras sous son manteau, le porta dans un verger sous un arbre, lui étendit le cou comme à un agneau et lui trancha la gorge. Il le jeta, une fois mort, dans le puits de pierre, monta à cheval et partit au galop. Une fois sorti, il s'arrêta sous un orme, et s'écria : « Ah ! traître et félon que je suis, pire que Caïn, qui tua Abel ! Pour l'enfant, je livrerai mon corps à la mort. » Il descendit de cheval sous le donjon de Roussillon, devant la grande salle, et trouva le duc Girard dans la chambre, près de la cheminée. Il lui tendit son épée par la poignée, et lui rapporta de quelle façon il avait tué de ses mains le damoisel.

Le jour s'en allait, c'était le soir, et le lendemain Girard devait se mettre en marche avec son armée. Gui lui tend l'épée par la poignée : « Comte, fais de moi justice à ton plaisir. J'aime mieux mourir pendu ou brûlé que de voir recommencer cette guerre. » Le comte dit : « Fuis, traître, je ne puis endurer de te voir... » Or la comtesse Berthe entra pour se coucher. Elle vit le duc triste et sombre : « Seigneur, tu n'es pas ainsi d'ordinaire. — Dame, promets-moi une chose. — Tout ce que tu veux, seigneur, mais dis-moi la vérité. — Ne laisse pas paraître ta douleur pour ton fils : il est couché

mort dans le puits de pierre. Fais-le retirer et porter au moutier. » Berthe ne put supporter cette nouvelle ; elle s'évanouit. Le comte la releva, la fit asseoir : « Puisque Dieu n'a pas voulu laisser vivre notre fils, faisons de Dieu, s'il lui plaît, notre héritier. Mieux vaut lui donner que garder à notre profit. — Dieu t'en donne le pouvoir et le loisir ! » répondit la comtesse.

Le lendemain, Girard combat le roi et le vainc : Charles est même un instant fait prisonnier, puis relâché par la magnanimité de ses ennemis. Il rentre à son camp, irrité. Le pape lui prêche la paix, promettant que Girard et son allié Foulques donneront vingt chariots chargés de leur avoir pour réparer les moutiers qui ont été brûlés et qu'avec les terres allodiales qu'ils ont en toute franchise, ils feront vingt abbayes pour le salut de ceux qui sont morts par le glaive.

Alors Girard et toutes ses troupes, barons, comtes et riches chassés, s'avancèrent vers le roi, à pied et déchaux. Girard et Foulques, devant les autres, allèrent vers lui. Girard lui rend son épée par le pommeau doré, puis Foulques. Ils lui font hommage et féauté, et le roi leur rend leurs fiefs à titre de biens héréditaires. Puis, ils s'humilièrent devant les fils de Thierry d'Ascagne et leur firent tous les hommages que ceux-ci voulurent. Le pape déclara séparé de Dieu quiconque recommencerait la querelle. Alors l'*ost* se dispersa. Le roi retint Girard auprès de lui et l'emmena à sa cour, à Reims.

Quand Girard fut allé en France, la comtesse, pour l'âme de son fils, se mit à donner largement de son avoir. Puis, pleine d'espérance, elle se rendit à Vézelay. Elle fit construire et enrichit de son mieux le moutier de

[redacted]

sainte Madeleine. La pauvre gent du royaume s'y rendit, à cause des grandes charités qu'elle accomplissait. Dieu, connaissant la pureté de son cœur, lui montra par des signes apparents qu'elle ne devait pas se décourager de le servir et de l'aimer, car il lui en savait gré. Un jour, elle vit un pèlerin qui ne cessait de travailler à construire le moutier, portant de la pierre, du mortier, de l'eau dans des baquets (plus tard on reconnaîtra en ce pèlerin inconnu un ancien compagnon de guerre de Girard). Elle obtient de lui de l'aider dans sa tâche, à l'insu de tous : chaque nuit, menant avec elle son chapelain, elle va le retrouver. Ensemble ils montent du sable du bas de la colline. Ils faisaient ce métier depuis plus d'un mois quand un homme de Girard, qui avait vu Berthe s'en aller ainsi, à minuit, vers la maison du pèlerin, s'en fut à la cour du roi et dit à Girard qu'en son absence la comtesse s'était éprise de cet inconnu. Le comte se mit en embuscade, une nuit, près de la maison du pèlerin. Il le vit sortir avec Berthe, tous deux suivis du chapelain. Berthe et le pèlerin portaient un sac suspendu à une perche. Une lueur plus vive que celle d'une torche descendait du ciel sur la comtesse. Girard vit l'étranger remplir de sable le sac qu'elle lui tendait agenouillée. Puis tous deux se mirent en route, gravissant la colline. Le sac était grand et le sable lourd. Le pèlerin marchait derrière, la comtesse allait devant à petits pas. Elle buta et tomba en avant contre le sol. Mais la perche qui supportait le sac resta droite en l'air. Girard courut vers Berthe pour la relever, disant : « Misérable que je suis ! Comtesse, amie, comme ton cœur est pur ! Tu t'es abîmé le visage et le front. — Non, seigneur,

Dieu merci ! » Le comte prit la perche par derrière, elle par devant, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés au moutier. Une lumière resplendissante les enveloppait.

Le lendemain, en reconnaissance de ce miracle et de l'ancien miracle de la bataille de Valbeton, où Dieu avait brûlé son gonfanon, Girard, sur le conseil de Berthe et de ses hommes, légua à son cousin Foulques la plus grande part de ses terres ; le reste, tous ses alleux francs, il les abandonna à Dieu : « Pour mon seigneur Charles prieront de nombreux moines. Je fonderai treize moutiers ; en chacun il y aura un abbé ou un prieur. Dans la vallée de Roussillon, où coule la Seine, là sera enseveli notre fils, et nous auprès... Comme le dit la loi du Rédempteur, Notre Seigneur laisse monter le pécheur aussi haut que le mont Liban, puis il descend aussi vite qu'un oiseau descend du ciel (§ 673). »

Les guerres sont finies ; les œuvres sont commencées (§ 674). Ainsi se termine la chanson de *Girart de Roussillon*.

II

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE DANS *Girard de Roussillon*.

Girard de Roussillon, ce héros de roman, fut d'abord un homme de chair et d'os. Il n'est autre que le comte *Gerardus*, qui fut régent du royaume de Provence au temps de Charles le Chauve. Cette identité est si évidente qu'elle fut reconnue d'emblée, dès le XVI[e] siècle, par les plus anciens historiens de l'époque carolin-

gienne. Depuis, elle n'a été contestée qu'un instant, par un érudit qui a bien vite reconnu que ses doutes n'étaient pas fondés. Elle ne sera jamais plus contestée par personne.

Comme ce comte Girard a rempli de hautes fonctions, nous possédons sur lui des témoignages en nombre, qui nous permettent, par une fortune rare, de voir à plein « le même personnage sous ses deux aspects, l'aspect historique et l'aspect légendaire. » De plus, sa biographie a été décrite par M. Auguste Longnon dans un mémoire qui est un chef-d'œuvre d'information et de critique, complétée par M. Paul Meyer, enrichie encore et replacée dans l'histoire générale du temps par les travaux de M. René Poupardin[1]. L'occasion est donc ici excellente de comparer l'histoire à la légende. Je retracerai rapidement, d'après ces historiens, la vie réelle du comte Girard; puis je rechercherai en quelle mesure elle concorde avec sa vie légendaire, et quelle explication l'on peut proposer de ces concordances. Comment les jongleurs presque illettrés du XIIe siècle ont-ils pu connaître des faits historiques du IXe? et le nom même de cet homme mort depuis trois cents ans? D'où leur a pu venir le pouvoir et le goût de s'intéresser à ce passé lointain? Il faut, nous dit-on, qu'une tradition poétique ininterrompue leur ait transmis le souvenir de Girard et

1. Voyez A. Longnon, *Girard de Roussillon dans l'histoire* (*Revue historique*, 1878, p. 242-79); P. Meyer, *La Vie latine de Girart de Roussillon*, dans la *Romania*, t. VII (1878), p. 161-235, et *Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois*, Introduction (Paris, 1884); René Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens* (Paris, *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, 1901).

de ses exploits; il faut que ce personnage ait été célébré par des aèdes de son vivant même, ou dès le lendemain de sa mort, en des chants épiques, et que notre poème du XII[e] siècle ne soit qu'un renouvellement tardif de ces « cantilènes » ou de ces « chants lyrico-épiques » du IX[e] et du X[e] siècle. C'est la thèse que soutenait déjà Fauriel et que, depuis, tous les critiques, sauf M. Paul Meyer, ont adoptée[1].

Voici donc les traits essentiels de la biographie du comte Girard.

Il était d'origine alsacienne; son père, le comte Leuthard, avait été l'un des fidèles de Louis le Pieux, alors roi d'Aquitaine, et pourvu par lui en 801 du comté de Fezensac. A cette date de 801, Girard était né déjà, car il paraît dès 819 dans des chartes comme marié à une femme nommée Berthe. Dès 819 aussi, il possédait des biens dans le pays d'Avallon, et il y acquit, avant 840, le domaine de Vézelay. En 836, il semble avoir exercé quelque temps des fonctions de *missus* en Italie. De 837 à 840, il fut pourvu de l'office de comte de Paris[2], qu'il perdit en 841, peu après l'avènement de Charles le Chauve : car, ayant passé alors au parti de l'empereur Lothaire, il coupa les ponts sur la Seine pour faire obstacle à Charles le Chauve, qui revenait alors d'une expédition en Aquitaine. Cette équipée lui fit perdre le comté de Paris ; on ne sait s'il prit part à la bataille de

1. Voyez Fauriel, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXII, 1852, p. 167-190) ; Albert Stimming, *Ueber den provenzalischen Girart von Roussillon*, Halle, 1888 ; Leo Jordan, *Girartstudien* dans les *Romanische Forschungen*, t. XIV (1902).

2. Hypothèse de M. Longnon (p. 249), dont M. Poupardin (p. 12, note 2) a montré qu'elle est presque certainement fondée.

Fontenay en 841 ; toujours est-il qu'il s'attacha désormais à la fortune de l'empereur Lothaire et que sa vie politique se déroule hors du royaume de Charles le Chauve : en 842, Lothaire le nomma, semble-t-il, comte du palais, et « dès 846, il l'investit d'une certaine autorité dans la partie méridionale de ses États ».

C'est là, en Bourgogne et en Provence, qu'il devait, à partir de 852 et jusqu'à sa mort, jouer un grand rôle public.

En effet, dès 852, il devint, avec le titre de *marchio*, gouverneur du duché de Lyon, qui comprenait en Bourgogne les territoires de Lyon et de Vienne ; en 855, à la mort de Lothaire, il reçut la tutelle du plus jeune des fils de celui-ci, Charles, roi de Provence. Charles de Provence était un enfant épileptique : sous son nom, le roi restant en perpétuel état de maladie et d'enfance, Girard administra le pays, ou plutôt, il y régna.

En 859-860, des pirates danois s'établirent dans la Camargue, d'où ils remontèrent le Rhône, s'avançant jusqu'à l'Isère, puisqu'ils ont pillé Saint-Barnard de Romans. Girard les vainquit, les chassa de Provence, et nous avons une lettre où Loup de Ferrières le félicite de ses victoires.

C'est vers cette date de 860 qu'il fonda, de concert avec sa femme Berthe, le monastère de Vézelay et celui de Pòthières.

En 861, Charles le Chauve eut la velléité de déposséder Charles de Provence. Accompagné de la reine Ermentrude, il dirigea son armée vers la Bourgogne. Le 14 septembre, il était à Auxerre, le 11 octobre à Verzé,

près de Mâcon; le 4 décembre, il était à Beaune, déjà sur la voie du retour, renonçant à son projet d'agression. Que s'était-il passé durant ces trois mois ? Nous n'avons que cette phrase unique des *Annales Bertiniani :* « Le roi Charles, accompagné de sa femme, s'avance en Bourgogne jusqu'à Mâcon ; là, ses affaires ayant mal tourné, après avoir ravagé le pays, il regagna le palais de Ponthion. » Ces expressions, comme on l'a récemment supposé, sont-elles des euphémismes qui dissimulent une terrible défaite subie par Charles le Chauve ? Nous pouvons le croire. Ou Charles revint-il pour avoir rencontré des difficultés d'un autre ordre, sans même avoir livré la moindre bataille? Nous pouvons le croire aussi bien. S'il y a eu bataille, est-ce Girard qui lui fit échec? Il se peut; nous n'en savons rien.

Tout ce que nous savons, c'est que, quelques mois plus tôt ou plus tard[1], Girard apprit par ouï-dire que Charles méditait de s'emparer des monastères fondés par lui, Girard, de Pothières et de Vézelay. Il s'en plaignit par lettre à l'archevêque Hincmar, conseiller de Charles, et l'avertit que, par représailles, il serait obligé, à contrecœur, de confisquer les biens que les sujets du roi possédaient en Provence; il semble que les choses en soient restées là[2].

1. Plus tard, selon M. Longnon; plus tôt, selon M. Poupardin.

2. C'est l'interprétation de M. Longnon. Selon M. Poupardin, qui reconnaît ici à peu près la même autorité aux *Annales Bertiniani* et à la chanson de *Girard de Roussillon* et qui en combine les données, la réclamation de Girard serait antérieure à la marche de Charles contre la Bourgogne ; Charles aurait tenté en 861 de s'emparer de Vézelay et de Pothières et aurait sans doute ravagé les terres que Girard possédait en Bourgogne. Il subit une

[redacted]

Charles de Provence étant mort en 863, Girard continua, sous le roi de Lorraine Lothaire II, à gouverner jusqu'en 870 le Viennois.

En 868, le roi confirme les donations faites par Girard et Berthe à l'abbaye de Vézelay et qualifie en cet acte le comte Girard de *carissimus valdeque amantissimus nobis*.

Après la mort de Lothaire (8 août 869), ses deux oncles, Louis le Germanique et Charles le Chauve, se partagèrent son héritage. Charles se dirigea vers la Provence pour l'occuper : mais il rencontra de l'opposition de la part du comte Girard. Néanmoins « la résistance ne fut pas de longue durée, et, quelle qu'elle ait été, Girard n'en eut pas le mérite ». Les *Annales Bertiniani* nous disent, en effet : « Charles, venant de Lyon, s'avança pour l'assiéger contre Vienne, où se trouvait Berthe, femme de Girard; Girard était alors dans un autre château. Au cours du siège, le roi dévasta les pays d'alentour. Il se concilia habilement une grande partie des défenseurs de Vienne; s'en étant aperçue, Berthe fit savoir à Girard ce qui se passait; Girard vint donc rendre à Charles la ville, où le roi entra la veille de Noël et où il célébra la Nativité (25 décembre 870). » Girard donna des otages et, dans les premiers jours de l'année 871, « sur trois vaisseaux fournis par le roi, il descendit le Rhône avec sa femme Berthe. »

défaite et « rien ne s'oppose à ce que cet échec ait été l'un des points de départ de ces *heroicae cantilenae* dont parlent [quatre siècles plus tard] Gui de Bazoches et Aubri de Trois-Fontaines... Ce serait donc à l'expédition manquée de 861 que la tradition rattachait la bataille dite de Valbeton. » — Tout ce raisonnement est fondé sur ce postulat que les romans du XIIe siècle peuvent à l'occasion suppléer au silence des chroniques carolingiennes.

Il mourut, peut-être à Avignon, entre le 5 mars 877 et le 5 mars 879.

On le voit, il est assuré que ce personnage est le même que le Girard épique. Le Girard épique est caractérisé par ces trois traits, entre beaucoup d'autres : il combat un roi de France que le poète appelle à l'ordinaire Charles tout court, dix fois Charles Martel, mais une fois (§ 636) Charles le Chauve ; — sa femme s'appelait Berthe ; — il est le fondateur de l'abbaye de Vézelay. Or, le Girard historique fut, en quelques occasions, un adversaire de Charles le Chauve ; — sa femme s'appelait Berthe ; — il fut le fondateur de l'abbaye de Vézelay. Ces trois traits, déjà reconnus par les érudits du XVIe et du XVIIe siècle, forment tout le tableau des concordances certaines entre la biographie historique de Girard et sa biographie légendaire.

Voici maintenant le tableau des différences certaines. La légende raconte vingt ans et plus de guerres acharnées entre Charles et Girard ; l'histoire ne nous montre pas un seul champ de bataille où Charles et Girard se soient rencontrés l'épée à la main. Sans doute, pendant quinze ans, de 855 à 870, Charles le Chauve a guetté le royaume de Provence et Girard a dû se tenir en garde contre lui[1] ; mais il s'agit de « luttes occultes » et diplomatiques, hormis en deux circonstances : en 860, peut-être, quand le roi s'avance à la tête d'une armée jusqu'à Mâcon ; mais il ne semble pas que Girard ait alors pris part à des opérations de guerre contre lui et sa corres-

1. Soit comme tuteur de Charles de Provence, soit comme vassal de son successeur.

pondance avec Hincmar indique plutôt le contraire ; quant à son différend personnel avec le roi au sujet de Pothières et de Vézelay, il se peut qu'il se soit réglé par un simple échange d'explications par lettres. Dix ans plus tard, en 870, quand le roi va mettre le siège devant Vienne, c'est bien Girard qu'il a pour adversaire [1]; par malheur, le poème de *Girard de Roussillon* ne conduit jamais à Vienne ni le roi ni Girard ; et d'ailleurs, Girard, en 870, retiré dans un autre château, n'a point défendu sa ville de Vienne. En sorte, comme le dit excellemment M. P. Meyer [2], qu' « on ne trouve rien dans nos annales qui rappelle la bataille de Valbeton, l'exil de Girard, la fuite de Charles jusque sous Paris. Ce que l'histoire authentique nous enseigne est bien différent. Elle nous montre qu'en 868 le comte Girard est aux yeux de Charles le Chauve *carissimus valdeque amantissimus*, qu'en 870, lors du siège de Vienne, il n'intervient dans la lutte que pour rendre la ville assiégée au roi ».

Inversement, si les romanciers prêtent à Girard des aventures imaginaires, ils ne savent rien de ses aventures réelles, qui pourtant leur eussent fourni des thèmes épiques tout indiqués. Dans l'histoire, par exemple,

1. M. Longnon (p. 268-69) relève une troisième circonstance où Charles et Girard se seraient trouvés « en présence l'un de l'autre »; c'est en 863, « quand Charles dispute à Lothaire II l'héritage de Charles de Provence et que des bandes formées de partisans du nouveau maître de Girard font des incursions dans son royaume »; mais rien n'indique (voyez le texte des *Annales Bertiniani*) que Girard, qui n'était plus régent de Provence, se soit trouvé dans ces bandes ni qu'il ait pris une part quelconque à leur organisation.

2. *Girart de Roussillon*, Introduction, p. LIII ; cf. *Romania*, t. VII, p. 177.

Girard avait été le tuteur et le défenseur sexagénaire d'un roi enfant et malade : belle donnée épique ; mais nos poètes l'ont ignorée, puisqu'ils n'introduisent pas le personnage de Charles de Provence, et que leur héros Girard est pour eux le suzerain, jeune et indépendant, d'un duché immense et chimérique. — Dans l'histoire, Girard avait chassé les païens des rives du Rhône et les avait refoulés jusqu'à la mer : sujet familier aux jongleurs de geste ; nos poètes ont ignoré ces faits de guerre. — Dans l'histoire, Berthe a défendu la ville de Vienne contre Charles le Chauve, en l'absence de son mari : beau trait, fréquent dans les chansons de geste, et si convenable au caractère prêté à Berthe par les romanciers qu'ils l'auraient exploité sans doute, s'ils l'avaient connu ; mais ils l'ont ignoré, et jamais dans nos romans Berthe ne défend ni Vienne, ni une ville quelconque, ni en l'absence de son mari, ni à ses côtés. Bref, plus les historiens fouillent les chroniques carolingiennes pour enrichir de traits nouveaux la figure du vrai Girard, plus il apparaît qu'elle est profondément dissemblable de celle de Girard de Roussillon, et tout se passe dans la légende comme si les poètes n'avaient rien su de leur héros, rien que le nom de sa femme, le fait qu'il avait fondé avec elle les abbayes de Pothières et de Vézelay et le nom du roi de France qui régnait alors.

Mais du moins ils ont connu ces quelques faits historiques et c'est là ce qu'il faut expliquer. Nous tenons, disent certains critiques comme M. Longnon, nous tenons notre explication toute prête : avertis par l'étude d'autres légendes que les chansons de geste du XIIe siècle

remontent à des « cantilènes » ou à des « récits épiques » du VIIIe, du IXe et du Xe siècle, nous disons que les souvenirs historiques conservés dans le roman de *Girard de Roussillon* sont des vestiges de ces poèmes ou de ces récits poétiques; c'est l'évidence, reconnue par tous, de ces deux ou trois concordances certaines entre l'histoire et la légende qui nous autorise à enrichir le tableau d'autres rapprochements, moins évidents certes, probables pourtant. Par exemple, s'il est exact que le roman de *Girard de Roussillon* n'a pas gardé trace du siège historique de Vienne en 870, ne vous rappelez-vous pas, demande M. A. Longnon, qu'un autre héros de chansons de geste, Girard de Fraite[1], a fréquemment sa résidence à Vienne? et qu'il est, lui aussi, l'adversaire d'un roi nommé Charles? qu'un troisième héros, Girard de Vienne, soutient dans cette ville un siège contre un roi de France du même nom? que le roi Charles qui l'y assiège était, selon le poète, accompagné de la reine, tout comme Charles le Chauve en 861, lors de son agression contre Charles de Provence, était accompagné de la reine?

Il ne servirait de rien de répondre aux auteurs de ces rapprochements qu'en 861 Charles le Chauve, accompagné de la reine, n'a pas dépassé Mâcon, n'a donc pas assiégé Vienne; qu'en 870, quand il attaqua Vienne, la reine ne l'accompagnait pas; que ce n'est pas Charles le Chauve qui, selon les chansons de geste, a assiégé Girard dans Vienne, mais Charlemagne; que, dans l'histoire, Charles le Chauve y a assiégé non pas Girard,

1. Je me propose d'étudier ailleurs la légende de Girard de Fraite en ses rapports avec le prieuré de Saint-Remy en Provence.

mais Berthe, tandis que, dans la légende, Charlemagne y assiège un Girard dont la femme ne s'appelait pas Berthe. Il ne servirait de rien de leur remontrer ces différences, car ils les connaissent à merveille. Qu'importe? disent-ils, ce sont les altérations fatales de l'histoire par la légende, et ne faut-il pas « tenir compte des modifications que les chants populaires d'où sont sortis les poèmes du XIIe siècle ont dû tout naturellement apporter au récit des faits historiques [1] ? » Par suite ils retiennent, non pas les différences, mais les seules ressemblances, et, les combinant entre elles, celles-ci et d'autres encore, il leur paraît que « Girard, régent de Provence, fut le sujet de cantilènes dans les régions du Rhône où, selon les diverses latitudes, ces cantilènes donnèrent naissance à trois personnages épiques : Girard de Roussillon en Bourgogne, Girard de Vienne en Dauphiné, Girard de Fraite en Provence [2] ». Et l'on reconnaît ici la même théorie que les érudits ont construite pour rendre compte de la légende de Guillaume d'Orange ; c'est la même théorie, mais renversée. Pour composer la figure du Guillaume des chansons de geste, ils supposent que trois ou quatre, ou seize personnages historiques du nom de Guillaume, tous héros de récits légendaires ou de poèmes, se seraient confondus ; ici, par une aventure inverse, c'est un seul personnage historique, Girard de Provence, qui se serait dédoublé ou, si l'on peut dire, détriplé, pour devenir, par l'effet de trois avatars, Girard de Roussillon, Girard de Vienne, Girard de Fraite. D'ail-

1. Longnon, p. 268.
2. Longnon, p. 279. Pour la discussion de cette théorie, voyez P. Meyer, *Girart de Roussillon*, Introduction, p. XIII-XVI.

[redacted]

leurs, s'il faut en croire d'autres critiques [1], ce héros triple et un serait issu, lui aussi, comme Guillaume d'Orange, de la confusion de deux personnages historiques, le Girard contemporain de Charles le Chauve et un autre Girard, qui a dû vivre en Bourgogne un siècle avant, au temps de Charles Martel.

C'est à de tels résultats que parviennent les esprits les plus éminents, les plus rassis, les mieux rompus à la discipline de la critique historique. Sont-ils les jouets d'un mirage, ou bien est-ce nous qui avons des yeux et qui ne voyons pas ? Il serait vain d'opposer nos doutes à leurs allégations ; chacun d'eux nous dirait :

> Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
> Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.

Il y a mieux à faire : reconnaître que leurs procédés sont logiques et légitimes, si une fois nous acceptons leur point de départ. Oui, s'il est avéré que le duc Girard a été chanté par des aèdes dès le IXe et le Xe siècle, il est naturel que les derniers remaniements de ces cantilènes primitives ne recèlent plus, après trois siècles d'altérations, que des détritus de souvenirs historiques ; et, puisqu'on y retrouve au moins trois concordances certaines avec l'histoire, il est légitime que les critiques tâchent d'enrichir cette liste de concordances par des rapprochements moins assurés, acceptables pourtant, et dont il sera éternellement impossible, à nous de

1. P. Rajna, *Le Origini dell'epopea francese*, p. 234 ; cf. A. Stimming, *ouvr. cité*, p. 47 ; G. Paris, *La légende de Pépin* (1895), p. 4.

montrer qu'ils sont arbitraires, à eux de montrer qu'ils sont fondés.

Mais faut-il accepter leur point de départ ? Est-il nécessaire que la légende de Girard de Roussillon ait commencé de se former dès le IXe siècle, et que ces traits historiques du poème, — les noms de Charles, de Girard, de Berthe, de Vézelay, — proviennent de chants épiques très anciens?

Pour ma part, je réussis parfois, par effort d'imagination romantique, à me représenter qu'à ces hautes époques, sous le coup d'une émotion et d'un enthousiasme récents, des aèdes ou des scaldes aient chanté les exploits guerriers de Girard, et, à la rigueur, ceux de Berthe ; mais plus difficilement que ces mêmes scaldes aient mêlé à ces chants de guerre le récit, fort peu épique, de la fondation de l'abbaye de Vézelay, qui ne devait être alors qu'une assez chétive maison.

Au contraire, je prie le lecteur de supposer, ne seraitce qu'un instant, et quitte à se reprendre, que ces aèdes et ces scaldes n'ont jamais existé ; que Girard et Berthe n'aient donné matière en leur temps à aucun chant, à aucun récit légendaire contemporain. Qu'il veuille bien supposer simplement que, deux siècles après leur mort, un promeneur, un passant quelconque soit entré dans l'église de l'abbaye de Pothières, au diocèse de Langres[1]. Il y aura trouvé le grand autel entouré de colonnes de

1. Voyez sur cette abbaye la *Gallia christiana*, t. IV, col 724. Les détails qui suivent sur l'église sont pris au *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (dom Martène et dom Durand), 1716, t. I, p. 105. La description qu'ils en donnent concorde (à leur insu) avec celle qu'en fait au XIIe siècle cette *Vita Girardi* dont nous parlerons plus loin.

marbre blanc ; à gauche et à droite, deux tombeaux : du côté de l'évangile, le tombeau de Girard ; du côté de l'épître, celui de Berthe. Devant l'autel, sur le pavé, l'épitaphe de leur enfant, Thierry, mort à l'âge d'un an :

Francia quem genuit Lugdunus flumine sacro
Diluit et Christo participare dedit.
Theodricum innocuum retinet hic urna sepultum,
Quem dura ex ipsis mors tulit uberibus...

Cette « vénérable épitaphe », dont on conserve encore un fragment à la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine, est ancienne[1] ; celles qui se lisaient au XVIIe siècle sur les tombes de Girard et de Berthe ne l'étaient pas ; mais peut-être avaient-elles remplacé des inscriptions du moyen âge[2]. Quoi qu'il en fût, le premier moine rencontré dans l'église par notre passant aurait su lui dire que ces tombes étaient celles de Girard et de Berthe, les fondateurs du monastère, car l'*obit* de Berthe était marqué, au 8 novembre, dans le nécrologe de l'abbaye de Pothières, en ces termes : *VI. idus novembris. Depositio dominae Bertae comitissae, istius loci fundatricis*[3]. De plus, on y conservait la charte de fondation du monastère, qui commence ainsi :

Ego, Gerardus, *divinae pietatis munere apud gloriosam regalem mansuetudinem comitis honore sublimatus, ex communi voto et desiderio dilectissimae conjugis meae*

1. On en trouvera un fac-similé dans *Gérard de Roussillon* [par A. de Terrebasse], Lyon, 1856, p. XXXVI.
2. Voyez Mignard, *Le roman en vers de Girard de Roussillon*, 1858, p. XV.
3. Mabillon, *Annales ordinis s. Benedicti*, t. III, p. 143.

atque amantissimae Bertae,... *quoniam largitionibus piis dominorum et seniorum nostrorum, qui nos liberalissime honoribus et dignitatibus ampliaverunt, id est imperator senior noster clementissimus Ludovicus et gloriosa domina et regina Judith, filiusque ipsorum aeque senior atque dominus noster* rex Karolus, *plurima nostra possidenda accreverunt, justissime nobis visum est ut, eorum amore incitati, locum etiam ipsum fundaremus* [1]...

Et ces quelques lignes de latin conservent les trois traits historiques qui se retrouvent dans la chanson de geste : le nom de Girard et celui de sa femme Berthe, le nom du roi Charles, le souvenir des fondations pieuses des deux époux : Vézelay et Pothières sont, il va sans dire, nommés plus loin dans l'acte.

Bien d'autres églises, Notre-Dame et Saint-Lazare d'Avallon, Saint-Maurice de Vienne, Saint-Jean de Lyon, Saint-Pierre d'Auxerre, conservaient en leurs nécrologes la mémoire de leurs fondateurs ou bienfaiteurs, Girard et Berthe[2]. On montrait encore au XVI[e] siècle dans l'église métropolitaine de Lyon une nappe d'autel, ornée de seize vers latins tissés de fils d'or, et c'était un présent de la comtesse Berthe :

Sumat perpetuam pro facto Berta coronam [3].

Mais c'est à Pothières surtout, auprès de leurs tombeaux, que vivait le souvenir de Girard et de Berthe, et,

1. Cette charte a été souvent publiée, en dernier lieu par Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1850, t. I, p. 78.
2. Longnon, p. 263 ; cf. Poupardin, p. 366.
3. Voyez De Terrebasse, *ouvr. cit.*, p. XII ; ces vers ont été réimprimés en dernier lieu par Traube, *Poetae latini medii aevi*, t. III, p. 687.

pour l'y recueillir, supposé qu'il n'ait existé au IXe siècle ni scaldes ni « cantilènes », ni aèdes ni « chants lyrico-épiques », il suffisait au premier venu au XIe et au XIIe siècle de passer le seuil de cette église.

Ce seuil, les jongleurs l'ont-ils jamais franchi ? Nous n'avons jusqu'ici aucune raison de le supposer. S'ils l'ont fait, quel intérêt pouvaient leur offrir, à deux ou trois siècles de distance, les noms de ces pieux personnages ? Entrons nous-mêmes dans cette abbaye.

III

LA *Vie* LATINE DE GIRARD DE ROUSSILLON.

Les moines de Pothières avaient composé, pour la gloire et le profit de leur abbaye, un écrit intitulé : *Vita nobilissimi comitis Girardi de Rossellon*. M. P. Meyer, qui l'a publié au tome VII de la *Romania*[1], a montré (il suffit de rappeler en quelques mots ses conclusions) que l'auteur de ce récit hagiographique disposait de quelques traditions locales recueillies dans le monastère ou aux environs, qu'il a utilisé en outre la charte de fondation des abbayes de Pothières et de Vézelay ; mais, surtout, il est certain « qu'il a tiré d'une chanson de geste tout le corps de son récit ».

1. Sur le manuscrit de la *Vita*, voyez les articles de M. P. Meyer dans la *Romania*, t. VII, p. 161, et t. XVI, p. 103. Nous avons conservé de la *Vita* une traduction « en prose française ou plutôt bourguignonne », du XIIIe siècle, que M. P. Meyer a imprimée, d'après le manuscrit unique, en regard du texte latin.

Cette chanson de geste qu'il exploitait n'est pas celle que nous connaissons, mais un roman plus ancien. La *Vita Girardi* a été composée un peu plus tard que le croit M. P. Meyer; elle n'a pu être écrite avant le XIIe siècle[1]; mais elle est probablement antérieure au poème de *Girard de Roussillon* qui nous est parvenu. En voici un bref résumé.

1. M. P. Meyer a cru pouvoir déterminer la date de la *Vita* par la remarque que voici. Au dernier chapitre de son œuvre, le moine rapporte un miracle qui s'est produit à Pothières, l'histoire d'une paralytique guérie par l'intercession de la comtesse Berthe; avant de le raconter, il dit : *Quod ipsi nostris oculis vidimus, tacere nullo modo volumus*, et il ajoute que ce miracle eut lieu sous le pontificat d'Alexandre II (1061-1073). « La date du miracle, écrit M. P. Meyer, est donc 1073 au plus tard, et par suite on peut affirmer que l'écrit où ce miracle est raconté par un témoin oculaire, ou se prétendant tel, ne peut être plus récent que les dernières années du XIe siècle ou les premières années du XIIe. » Ailleurs, précisant davantage (*Girart de Roussillon*, p. XXVI), il dit que la *Vita* a été écrite, « selon toute apparence, à la fin du XIe siècle. » — Par malheur, le récit du miracle est précédé de ces mots, qui servent de titre au chapitre : *Istud Berthe miraculum inveni hoc modo scriptum*. Donc, ce n'est plus l'auteur de la *Vita* qui raconte le miracle : il se borne (qu'il dise vrai ou non, peu importe) à transcrire, tel qu'il l'a trouvé, l'écrit d'un autre. C'est cet autre qui est ou se prétend le témoin oculaire, et c'est l'écrit de cet autre qui se place entre les dates marquées par M. P. Meyer. — Il faut recourir pour la *Vita* à un autre mode de datation, indiqué déjà par cet Aimé Chérest (*Congrès scientifique de France*, 25e session, t. II, 1850, p. 334) qui est l'un des érudits qui ont le plus fait pour éclairer l'histoire et la légende de Girard. Au § 78, l'auteur de la *Vita*, énumérant les fondations pieuses de son héros, dit : *In suburbio Autissiodorensis urbis construxerat unum* [*coenobium*]... *quod modo quidem canonicorum est, et dicitur ad sanctum Petrum*. Or, remarque Chérest, « Saint-Pierre d'Auxerre cessa d'être dans les faubourgs au milieu du XIIe siècle, où le comte Guillaume de Nevers agrandit l'enceinte d'Auxerre ;

[redacted]

Dans un court prologue (§ 1-3), l'auteur de la *Vita* déclare qu'il veut résumer les actes du noble comte Girard de Roussillon, « bien qu'ils soient déjà publiés à travers le monde et reçus par les peuples avec faveur et jubilation, » — et ces termes sont vagues assurément ; mais, si on les compare à des textes semblables, au préambule de la *Vita sancti Wilhelmi* par exemple, qui désignent par des périphrases analogues les poèmes des jongleurs, si on les rapproche de cet autre passage où notre moine (§ 5) dit tenir le récit des guerres de Girard non seulement du témoignage des anciens, mais de chants en langue vulgaire (*vulgo concinnente publicatur quod...*), on voit qu'il allègue pour sa source une chanson de geste.

Selon lui, Girard était fils de Drogon, qui était fils lui-même du roi de Bourgogne Gondebaud. Quant à ses possessions, il tenait par droit héréditaire la plus grande partie de la Gaule, et ce sont les mêmes données fabuleuses que dans le poème. Il épousa Berthe, fille du

de plus, l'auteur dit que l'abbaye était récemment occupée par des chanoines, ce qui eut lieu au XIe siècle. » — Vérification faite (*Gallia christiana*. t. XII, col. 435 et col. 288), c'est en l'année 1100 que l'évêque Humbaut accomplit la réforme qui introduisit à Saint-Pierre d'Auxerre des chanoines réguliers. La *Vita comitis Girardi* est dont postérieure à l'an 1100. — M. Ph.-A. Becker vient en outre de proposer une autre raison de rajeunir ce texte. Il y est question, aux §§ 83 et suivants, de monastères confiés d'abord à des chanoines réguliers, mais sécularisés dans la suite. Or les chanoines réguliers sont une institution du XIIe siècle ; les plus anciennes associations formées sous la règle dite de saint Augustin se trouvent dans le Midi à la fin du XIe siècle (Voy. le *Grundriss der altfranzösischen Literatur, I. Theil, älteste Denkmäler, Nationale Heldendichtung*, von Ph.-Aug. Becker, Heidelberg, 1907, p. 89).

comte Hugues de Sens, et le roi Charles le Chauve épousa la cadette de Berthe, Eloysa (nom qui rappelle *Elissent* de la chanson). A la mort de Hugues de Sens, les deux beaux-frères se disputèrent son héritage : Girard le revendiquait en vertu du droit d'aînesse de Berthe, Charles le Chauve en faisant valoir des prétentions que l'auteur définit peu clairement, mais qu'il blâme assurément. On le voit, il n'y a pas trace dans la *Vita* de la rivalité d'amour qui dans le poème oppose Girard et le roi, ni des scènes où Girard est relevé de ses devoirs de vassal ; les deux textes s'accordent du moins en ceci que c'est un double mariage qui est la cause des guerres entre Girard et Charles, et en ceci encore que Girard a le bon droit pour lui.

La guerre qui s'engage est racontée en ces trois lignes par l'hagiographe : « A la mort du père de leurs femmes, s'élève entre le roi et Girard cette très cruelle querelle, pleine de deuil, d'où sont issues tant d'aventures : pour laquelle tant de milliers d'hommes furent tués, tant de murs renversés, tant de maisons brûlées que nulle langue d'homme ne pourrait le raconter. » Vaincu, Girard est exilé ; mais (je cite la *Vita* d'après la vieille traduction bourguignonne) « il mit s'esperance en Dieu et il fu couverz de l'ombre d'icelui et ala en exil sanz paour, ensemble sa femme ; et, comme il est escrit de saint Pol, le premier hermite, il converti la nécessité de fuïr en bonne volanté de penitance. Et certes li diz Girarz ne fu onques conneüz de set anz, mais mena vie povre et aspre, alanz hublemment et trés devotement par les diz set ans, par lequel nombre perfections est signifiee. A la fin... il commença faire devotement ce vil mestier

de charbon par quoy les huevres de fevre sont faites, et detrahoit en apert et portoit granz charges a ses propres espaules et acqueroit son vivre en tel maniere et en vivoit povrement. Et certes sa femme aprit diligemment à taillier et a coudre, et acqueroit aussi sa viande d'un chascun jour (§ 14) ».

Après ces sept ans de pénitence, les nobles ermites, comme dans le poème, rentrent dans le siècle : la veille de la Pentecôte, Girard et Berthe viennent à Paris, déguisés en pèlerins. Girard, sous prétexte de mendier, s'approche de la reine et se fait reconnaître d'elle ; comme dans le poème, elle lui donne aussitôt des baisers et se charge d'apaiser le roi. Elle y réussit plus complètement que dans la chanson de geste, car ici Dieu touche le cœur de Charles : et c'est de son plein gré qu'il rend à Girard son amitié (§ 29).

Comme dans le poème, Girard rentre sur sa terre, et, fidèle aux pratiques de piété et d'austérité qu'il a commencé d'aimer lors de sa vie misérable, il se consacre à des œuvres de dévotion, aidé par Berthe, qui se voue au service des veuves, des orphelins et des pauvres, à l'exemple de sainte Marthe ; et sa patronne est aussi sainte Marie-Madeleine (§ 32).

Mais le démon, irrité, ranima bientôt la discorde. Il excita contre Girard des traîtres qui le desservirent auprès de Charles, et la guerre se ralluma à propos des anciennes querelles, *praecipue ob patrimonia conjugum*; et c'est après tout la même façon de motiver cette seconde guerre que dans le poème, où ce sont les causes initiales des démêlés qui se réveillent.

Pour se défendre, Girard appelle autour de lui ses

fidèles et ses alliés *et praecipue reges Hispaniae consanguinitate sibi propinquos* : de même, dans la chanson de geste (§ 319, par exemple), viennent au secours de Girard, Gilbert de Tarragone, Raimon Berengier de Barcelone, etc.

Charles ravage la terre de son ennemi ; Girard, qui ne voudrait pas combattre, y est animé par ses barons, et surtout par son neveu Foulques (*a Fulcone, nepote suo, viro utique sapiente et forti*), et nous reconnaissons ici le Foulques de la chanson de geste, qui, à vrai dire, joue plutôt dans le poème le rôle d'un modérateur. Pourtant, un sage vieillard conseille à Girard d'offrir un accord à Charles, comme à son droit seigneur. Par deux fois, Girard envoie au roi un messager, porteur d'offres pacifiques, et s'humilie ; par deux fois, le roi chasse le messager. Girard se résigne alors à la bataille. Il est vainqueur et Charles s'enfuit ; mais Girard défend aux siens de poursuivre le fuyard (§ 66).

Le roi se dispose à l'attaquer de nouveau. Pour la troisième fois, Girard lui propose la paix ; le roi la refuse. En douze batailles les adversaires se rencontrent : le roi attaque toujours, Girard se défend fortement, et, par l'aide de Dieu, il triomphe toujours ; tant qu'enfin « il chassa lou roi jusques en la cité de Paris par grant proesce (§ 61). »

Charles, obstiné en sa colère, voulait rassembler une nouvelle armée, quand un ange de Dieu lui apparut et lui ordonna de cesser la lutte. Il obéit, manda Girard, lui donna de grand cœur le baiser de paix, et désormais, dit l'hagiographe, il n'y eut plus jamais entre eux discorde ni querelle (*veteribus querelis sedatis, firmo perpe-*

tue et sincere dilectionis glutino invicem se confederant), et ce fut la fin de leurs longs démêlés (*et sic finis tam diuturne controversie fuit*, § 72).

Jusqu'ici le moine a intitulé tous ses récits : *Vita Girardi*. Désormais il divisera ce qui lui reste à dire en petits chapitres portant chaçun un titre.

Dans le premier, *De monasteriis Girardi*, il raconte comment Girard, engagé plus avant dans les bonnes œuvres par la mort de ses deux enfants, Thierry âgé d'un an (c'est ce Thierry dont nous avons l'épitaphe) et sa fille Ève, fonda, en l'honneur des douze apôtres et en souvenir des douze victoires que Dieu lui avait accordées, douze abbayes dont les plus illustres sont Vézelay et Pothières.

Suivent deux chapitres : *De miraculo Vercelliacensi*, *De miraculo Pulteriensi*. C'est d'abord l'histoire de Berthe qui se lève la nuit pour porter au sommet de la montagne de Vézelay des charges de sable, destinées à la construction du moutier; jaloux, Girard, l'épie « et vit clarté mervoillouse qui l'anvironnoit de toutes parz, et vit darriers li un homme trés cler qui li soustenoit d'une part et d'autre ses manches qui estoient pleines d'araine, et aloit quant cele aloit ». C'est ensuite le miracle de Pothières : tandis que l'on construisait l'abbaye, un jour, Girard et Berthe portaient tous deux sur une perche un vase rempli d'eau pour faire le mortier ; la comtesse, qui allait devant, tomba ; mais la perche resta suspendue en l'air, l'eau ne versa pas, et Girard « vit l'ange Dieu qui retint la dite perche et la mit sus l'espaule la comtesse quant ele fu relevee, et s'esvanoï erramment des eulz a cels qui s'en mervoilloient. » Ce sont

donc les mêmes prodiges que dans la chanson de geste, avec cette différence que le miracle unique de la chanson de geste, qui se produisait à Vézelay, a été coupé en deux pour que Pothières en eût sa part, — à moins que ce ne soit l'inverse, et que l'auteur de la chanson, à des fins littéraires ou pour tout autre motif, n'ait fondu en un seul les deux miracles, primitivement distincts, de Pothières et de Vézelay.

Le chapitre qui vient ensuite : *De monte Latisco vel castro ejusdem* donne sur le château de Roussillon diverses indications topographiques et rapporte quelques fables, sur quoi nous reviendrons.

Aux deux chapitres qui suivent : *De pugna secus Rosselon peracta*, *De pugna secus Verzelliacum facta*, on reconnaît deux épisodes du poème : le premier est un récit du siège de Roussillon par le roi ; ne réussissant pas à le prendre par la force, il gagne un valet qui lui en livre les clefs. Fuite de Girard dans les ténèbres ; son retour à la tête d'une armée ; grande bataille qu'il livre, si horrible que la vallée est encore appelée *Vallis sanguinolenta*. Le second est, comme dans la chanson, une bataille qui se livre à une date convenue entre les adversaires, *in valle Betun* (le *Valbeton* du poème) et qui est arrêtée par le même miracle que dans le roman : la foudre embrase le gonfanon du roi et celui de Girard[1].

1. Ce sont ici visiblement, selon notre moine, des épisodes des guerres antérieures de Girard et non, comme le croit M. P. Meyer (*Girart de Roussillon*, p. XXIV-VI), le récit d'une guerre nouvelle, « qui n'aurait eu ni cause, ni conclusion ». L'auteur n'a-t-il dit pas plus haut que Charles, après avoir reçu la visite de

Le moine raconte ensuite (*De lapsu et compunctione comitis*) l'histoire d'un péché charnel commis par le comte ; puis, pour terminer son œuvre, la mort des deux époux : Berthe, morte la première, est enterrée à Pothières ; sept ans plus tard, Girard meurt à Avignon ; mais on le transporte à Pothières parce que des miracles ont révélé aux gens d'Avignon que cette translation était voulue de Girard et de Dieu. Réunis à Pothières, les corps saints des deux époux font des miracles : paralytiques guéris, énergumènes délivrés du démon, etc.

Il apparaît dès le premier regard que la chanson de geste et la *Vita Girardi* sont unies par un rapport très étroit ; mais quelle est au juste la nature de cette parenté ? C'est ce que M. P. Meyer a très bien déterminé. Renvoyant à son livre pour le détail des preuves, je me borne à ces quelques lignes qui résumeront sa discussion : la *Vita* et la chanson de geste remontent, indépendamment l'une de l'autre, à un même poème perdu ; d'où il suit que nous devons attribuer à ce poème primi-

l'ange, avait conclu avec son ennemi une paix définitive (*perpetue*) et qui jamais plus ne fut troublée (*et sic finis tam diuturne controversie fuit*) ? Il ne se serait pas contredit à deux pages de distance ; s'il avait voulu raconter ici une guerre nouvelle, il aurait pris la peine de dire pourquoi elle a commencé, comment elle s'est dénouée. Il y a ici de sa part simplement un artifice (ou un défaut) de composition : dans la première partie de son œuvre, sous ce titre unique *Vita Girardi comitis*, il a décrit à grands traits la carrière de son héros ; maintenant, en une série de petits chapitres, distingués chacun par un titre particulier, il donne des détails qui peuvent être rétrospectifs : tantôt des récits de miracles, tantôt des renseignements topographiques ou des récits de batailles, sans plus s'astreindre à un ordre chronologique. Cf., à cet égard, les justes remarques de M. A. Stimming, *ouvr. cité*, p. 39.

tif tous les traits que la *Vita* et la chanson de geste ont en commun; les traits au contraire qui ne se trouvent que dans l'un des deux textes, c'est une analyse particulière qui doit nous apprendre en chaque cas s'ils appartenaient déjà au poème primitif ou s'ils ont été ajoutés soit par l'hagiographe, soit par le poète de la chanson renouvelée.

Cette analyse, dont l'objet est de nous représenter ce que pouvait être le poème primitif, M. P. Meyer l'a conduite avec sa rigueur ordinaire et avec prudence. Avec trop de prudence peut-être.

Voici, en effet, toute la conclusion qu'il se hasarde à tirer de sa belle étude [1] :

« On est conduit à se représenter de la façon suivante l'origine du Girard épique. La mémoire du comte Girard et de Berthe, son épouse, fut conservée par les fondations pieuses auxquelles ces deux personnages avaient attaché leurs noms. Il se forma dans les monastères fondés par eux une tradition que la Vie latine, composée à la fin du XIe siècle, a eu pour but de consacrer et de répandre. C'est dans cette tradition essentiellement monastique qu'un poète a recueilli les noms de Girard et de Berthe. Ce poète, à en juger par le choix du sujet, était probablement Bourguignon. Il composait assurément avant la fin du XIe siècle, puisque son œuvre est antérieure à la Vie latine. De l'histoire du comte Girard, il ne savait rien, sinon le peu que lui en avait appris la tradition monastique. Et ce peu se réduisait à trois faits : que Girard était le contemporain et le vassal d'un roi appelé Charles ; que sa femme s'appelait Berthe ; que,

1. *Girart de Roussillon*, p. LIII.

d'accord avec celle-ci, il avait fondé divers monastères. Le reste, c'est-à-dire l'ensemble des récits dont il a composé son poème, il l'a *trouvé*, selon l'expression du moyen âge, ou, comme nous dirions, inventé. Par là, je n'entends pas dire que tout, dans ses récits, soit imaginaire. Il y a dans le poème renouvelé beaucoup de noms de lieux qui peuvent être identifiés, beaucoup de noms de personnes qui se retrouvent dans l'histoire du IXe au XIe siècle, et il y en avait probablement plus encore dans le poème primitif. Tel ou tel récit de bataille a pu être emprunté à une tradition locale. Il y a toujours dans une œuvre d'imagination des éléments tirés de la réalité. Mais je veux dire que les éléments variés qu'a pu recueillir l'auteur n'avaient, selon toute vraisemblance, aucun lien avec l'histoire du comte Girard. On ne gagnerait rien à supposer que le poète aurait mis en œuvre une tradition déjà formée où se seraient trouvés réunis les principaux traits de la légende... Ces traits, en effet, par exemple le long exil de Girard, suivi de sa réapparition à la cour du roi, ne peuvent en aucune façon être rattachés à l'histoire. Il faut de toute nécessité qu'ils aient été inventés par quelqu'un. Et pourquoi ce quelqu'un ne serait-il pas l'auteur de l'ancienne chanson ? »

Si l'on interprète ces lignes à la lumière des pages que les précèdent et dont elles sont la conclusion dernière, voici ce qu'on trouve. M. P. Meyer soutient, comme j'ai fait jusqu'ici, — ou plutôt je n'ai guère fait jusqu'ici que suivre sa démonstration, — qu'il n'est pas besoin, pour expliquer la formation de notre légende, de recourir à l'hypothèse de chants épiques fort anciens ; qu'il suffit, pour rendre compte des rares traits historiques

qui s'y trouvent, de supposer qu'un poète, vers la fin du XIe siècle, a passé par l'abbaye de Pothières ou par celle de Vézelay et y a recueilli quelques renseignements. Seulement, préoccupé peut-être d'une intention polémique, qui est de remontrer à M. A. Longnon combien l'hypothèse des cantilènes carolingiennes est inutile et invraisemblable, M. P. Meyer, après cette démonstration purement négative, s'arrête, satisfait une fois qu'il a substitué à cette hypothèse l'opinion, seule juste en effet, que la légende de Girard de Roussillon procède d'une tradition monastique.

Mais qu'entend-il par ces mots « tradition monastique »? Rien que de très pauvre. Les moines conservaient les noms de Girard et de Berthe et le souvenir de leurs fondations pieuses ; un poète qui passait recueillit ces deux noms et inventa à leur propos une belle histoire. Mais pourquoi ce poète avait-il passé par là? Par quelle singularité ces deux noms qu'il entend lui inspirent-ils une belle histoire? Pourquoi l'histoire qu'il nous raconte plutôt qu'une autre? Ces questions ne sont pas posées. Qui était ce poète? Un Bourguignon « probablement », mais ce n'est pas nécessaire. C'était un touriste quelconque, Bourguignon, si l'on veut, qui, heureux de tenir ces deux noms, met un roman autour. Il le tire de son imagination, sauf quelques éléments, tels noms de personnages qu'il a pu trouver dans sa mémoire, tels récits de batailles qu'il peut avoir pris, en diverses régions, à des traditions locales. Ce roman était à l'origine tout héroïque; plus tard, « un moine de Pothières eut l'idée de transformer en un saint ce héros épique, plein de belles qualités assurément, mais ayant aussi, même au point

de vue indulgent du moyen âge, d'assez graves défauts... Le pieux hagiographe ne se sera pas fait faute de supprimer tout ce qui, dans la vieille chanson de geste, s'éloignait trop de son idéal[1]. » Et c'est ainsi que « Girard de Roussillon nous fournit un curieux exemple de l'influence de la littérature vulgaire sur la composition des Vies de saints[2] ».

Faut-il de toute nécessité s'en tenir à cette théorie de l'accident? C'est ce que je rechercherai maintenant.

IV.

Girard de Roussillon et les abbayes de Pothières et de Vézelay.

Les deux seuls textes anciens dont nous disposions, la chanson de *Girard de Roussillon*, qui est un poème héroïque, la Vie latine du comte Girard, qui est un écrit de couvent, sont deux dérivés, indépendants l'un de l'autre, d'un plus ancien poème perdu. Il va de soi que le pieux auteur de la Vie latine a dû ajouter au poème primitif des épisodes pieux, et le romancier des scènes romanesques : par exemple, au début du poème, l'ambassade de Girard à Constantinople pour y chercher les deux princesses. Mais ce double catalogue de leurs inventions récentes n'est pas ce qui nous intéresse. « Il est incontestable, a fort bien dit M. P. Meyer, que tous les

1. P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. XXVI.
2. P. Meyer, *Romania*, t. VII, p. 235.

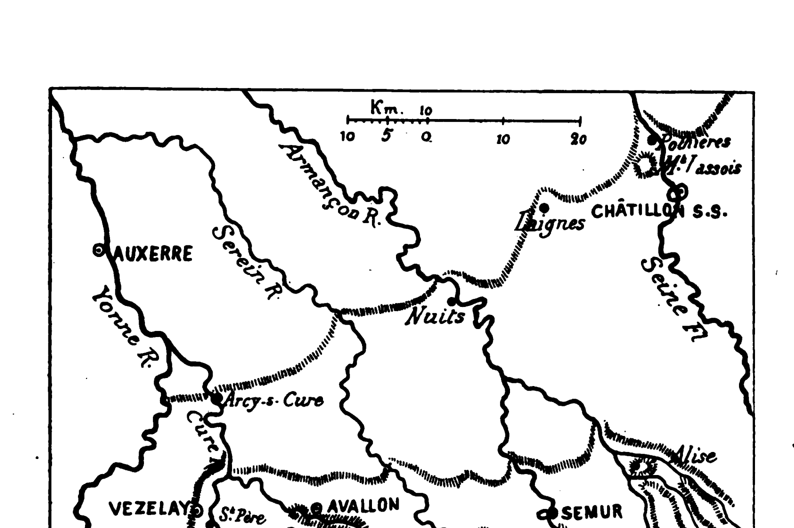
traits que les récits de la chanson renouvelée auront en commun avec la Vie latine devront être considérés comme appartenant originairement au poème primitif, d'où ils seront passés à la fois dans la Vie latine et dans le poème renouvelé. » Attachons-nous donc, avec plus d'application que nos devanciers, à l'examen de ces traits communs : cet effort nous conduira peut-être à une représentation nouvelle de ce que pouvait être le poème primitif.

a) *La topographie de la légende.*

Considérons les renseignements topographiques que nous donnent le moine et le poète. Les remarques qui vont suivre sembleront d'abord futiles en leur minutie ; on reconnaîtra bientôt, j'espère, qu'elles ne le sont pas.

D'après la chanson renouvelée (§§ 126, 132, etc.), l'une des grandes batailles de Girard contre Charles, celle où se produit le miracle des gonfanons embrasés, eut lieu « dans les plaines de Valbeton » ; d'après la *Vita*, au même endroit (*in valle videlicet Betun*) ; mais le moine précise : il ajoute que ce lieu se trouve « entre la montagne de Vézelay et le village de Pierre-Perthuis, » lequel se voit sur toutes les cartes à une lieue au sud de Vézelay. D'autre part, comme on ne voit sur aucune carte aux environs de Vézelay aucun nom qui ressemble à Valbeton, on pouvait croire (et un savant allemand a même échafaudé sur cette opinion tout un système) que cette localisation de Valbeton auprès de Vézelay était le fait du moine[1] ; elle ne serait pas pri-

1. Pourtant, la chanson (§ 141) marque déjà que Valbeton est dans le voisinage d'Avallon, donc de Vézelay.



Environs de Châtillon-s.-Seine et de Vézelay.

(Mon ami, M. Lucien Gallois, a bien voulu dresser pour moi cette carte, ainsi que les autres cartes que l'on trouvera dans cet ouvrage. Je lui en exprime ici ma reconnaissance.)

mitive, mais récente et tendancieuse. Par malheur, on a fini par retrouver ce très authentique Valbeton. M. Léon Mirot[1] a découvert, dans un terrier de l'hospice de Vézelay, datant de la première moitié du XIXe siècle, « la mention de certains biens sis au climat (c'est-à-dire au lieu dit) de *Vaubouton*, du finage de Saint-Père-sous-Vézelay. L'atlas cadastral de cette dernière commune permet de préciser davantage : le climat de Vaubouton y est indiqué sur la rive gauche de la Cure, dans la section de Foissy ». En outre, « non loin de Vaubouton, le cadastre mentionne un autre lieu dit, le *Charnier*, déjà indiqué sous ce nom en 1579, et où l'on met fréquemment à jour des sarcophages dont il subsiste encore des débris à Foissy. » Il suit de là que le poète primitif, en plaçant la bataille et le miracle des gonfanons embrasés non pas dans un lieu imaginaire, mais à Saint-Père-sous-Vézelay, entendait bien placer ces événements au pied même de la montagne où son héros devait un jour élever un monastère. Il suit de là, en outre, que ce premier poète utilisait un dépôt de sarcophages, qu'il avait dû voir de ses yeux[2].

Ces faits acquis, voici un petit problème singulier. La chanson de geste dit (§ 126, etc.) que dans la plaine

1. *Romania*, t. XXI (1892), p. 257.

2. Il utilise, pour y placer les batailles légendaires, deux autres de ces mystérieuses agglomérations de tombeaux, celle de Quarré-les-Tombes, celle de Civaux : les archéologues modernes font exactement les mêmes rapprochements. J.-A. Dulaure, par exemple (*Des cultes qui ont précédé l'idolâtrie*, Paris, 1805, p. 333-4), qui assurément n'avait jamais lu *Girard de Roussillon*, décrit les sarcophages de Civaux et à la page suivante ceux de Quarré-les-Tombes.

de Valbeton coule la rivière d'*Arsen* et la *Vita* (§ 147) appelle cette même rivière l'*Arsis*. Il semble impossible de séparer *Arsis* d'*Arsen*, et ce nom devait se lire dans le poème primitif, de quelque forme d'ailleurs qu'il y fût revêtu. Mais une seule rivière traverse la plaine de Pierre-Perthuis et de Valbeton, et c'est la Cure. L'auteur de la chanson ne nomme jamais la Cure ; au contraire, le moine auteur de la *Vita* explique que la Cure s'appelait aux temps anciens *Arsis* : mais, dit-il, au jour de la bataille entre Girard et Charles, elle fut grossie par le sang des blessés (*morientium* cruore) et, à cause de la douleur de cœur (*a dolore* cordis) ressentie par les amis de ceux qui périrent, elle cessa de s'appeler l'*Arsis* pour prendre désormais le nom de *Core*.

Deux explications sont possibles, et deux seulement, je crois. La première consiste à admettre que la Cure se sera, en effet, appelée d'abord d'un nom comme *Arsis* ou *Arsen*. Ce n'est pas impossible : il y a sur cette rivière une commune nommée Arcy (canton de Vermanton), qui figure dans des documents du XIIe et du XIIIe siècle sous les formes *Arsi*, *Arseium*, *Arsiacum*, et le cours d'eau a pu, à une certaine époque ou sur certains points de son parcours, recevoir son nom de ce « finage » : en ce cas, nous devrions admirer quelle parfaite connaissance le poète primitif avait de la région, et cet indice nous serait précieux [1].

Mais cette explication est improbable, car les mêmes documents anciens qui nomment le territoire d'Arcy,

1. Voyez Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. II, pages 102, 118, 310, 465, etc., et *Recueil de pièces pour faire suite au cartulaire de l'Yonne*, p. 118.

quand ils veulent désigner la rivière qui le baigne, appellent cette rivière la Cure [1], et, d'autre part, le nom de la Cure est attesté dès l'an 350 [2]. Il est donc presque certain que le nom d'*Arsis* ou d'*Arsen* est imaginaire [3]. S'il est imaginaire, c'est un vrai *jocus monachorum*, provoqué par le désir d'introduire la belle étymologie : Core, *a dolore cordis*. L'auteur de la *Vita* est coutumier de ces amusettes ; il donne une étymologie non moins belle du nom de Pothières : Pulteriæ, *quod dicitur quasi pulverem terens*, et il tire tour à tour *Roussillon* de *ros* (rosée), de *rossignol*, et de *Ro*, qui veut dire *magister*, plus *Silla*, *qui fuit magister et consul Romanorum*. Quant au jeu qui consiste à supposer d'anciens noms géographiques qui auraient été changés dans le cours des temps, il est aussi fort habituel aux auteurs de ces compositions monastiques : l'un d'eux nous apprend que la vallée de La Grasse (Aude) s'est appelée *Vallis Macra* jusqu'au jour où, engraissée par les bienfaits de Charlemagne, elle mérita de perdre ce triste nom ; ou bien, s'il faut en croire la *Vita sanctorum Amici et*

1. Quantin, *Cartulaire*, t. II, p. 443 : *finagium de Arsi citra Coram fluvium et ultra*. Cf. *ibidem*, p. 335.

2. Dès 350, Ammien Marcellin nomme le *vicus* de *Cora* qui lui a donné son nom. La *Notice de l'empire romain* de l'an 400 parle de ce même *Chora*, et le nom, appliqué à la rivière, se trouve dès le milieu du VIIe siècle chez Johannes de Bobbio, fréquemment depuis. (Voyez L.-M. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre, 1850, pages 22, 43, 164, 337, 339.)

3. Le moine aura inventé ce nom soit sous l'influence d'Arcy-sur-Cure, soit parce qu'il connaissait l'un des cours d'eau de France qui s'appellent *Arce* (un ruisseau de ce nom se jette dans l'Ource à sept ou huit lieues de Pothières) ; ou bien il l'a fabriqué à plaisir.

Amelii, la ville de Mortara en Lombardie s'appelait au temps jadis *Pulcra Silvula*; mais Didier y fut vaincu par Charlemagne, et, à cause du massacre qui y eut lieu, *locus ille usque hodie Mortalis vocatur*. A mon sens, nous sommes ici en présence d'une fantaisie de cet ordre. Si cette explication est la vraie, si *Arsis* n'a jamais désigné la Cure que pour les besoins du calembour *a dolore cordis*, qui est un jeu de clerc, on voit la conséquence : ou bien l'auteur de la chanson renouvelée a été chercher son *Arsen* dans la Vie latine, ou bien l'auteur de la chanson primitive l'a recueilli dans une autre rédaction monastique de la bataille légendaire de Valbeton; dans l'une et l'autre hypothèse, nous prenons sur le fait un poète épique en train de se renseigner auprès des moines [1].

On le voit : aussi loin que nous puissions remonter dans l'histoire de la légende, pour les moines comme pour les jongleurs, de tout temps, l'un des épisodes les plus mémorables de la vie de Girard se déroule à deux pas de Vézelay. Mais c'est dans son château de Roussillon que le héros réside à l'ordinaire : qu'est-ce que Roussillon? Ce nom est une énigme; en revanche, nos textes désignent avec précision la montagne sur laquelle s'élevait ce château.

La charte de fondation de Pothières et de Vézelay dit

1. On conçoit que le poète nomme *Arsen* la rivière quand il raconte la bataille de Valbeton, puisque la fiction est qu'elle n'a changé de nom qu'après cette bataille ; on conçoit aussi qu'il ait omis d'expliquer que l'*Arsen* était devenu ensuite la Cure, s'il a estimé que son public n'avait pas de préoccupations étymologiques; et mieux encore, qu'il l'ait expliqué, mais qu'un remanieur ou un copiste ait laissé tomber ce passage.

qu'une abbaye sera construite à Pothières *in pago Laticensi*. La *Vita* (§ 102) dit que cette abbaye est placée près de la Seine *secus montem* Latiscum, *quem vulgus corrupte* Lascum *nuncupat*; elle ajoute que le très noble château de Roussillon se dressait au sommet de cette montagne, qu'il fut détruit par les Vandales, puis réédifié par Girard.

Cette montagne, la carte de l'État-major et celle du Dépôt des fortifications la désignent encore sous le nom de Mont Lassois [1]. Le mont Lassois a environ 500 mètres de longueur du nord au sud, et 200 mètres de largeur; il surplombe la rive gauche de la Seine d'une hauteur de 307 mètres. Il s'élève entre Châtillon et Pothières, à 6 kilomètres en aval de Châtillon, à 2 kilomètres environ en amont de Pothières. C'est sur cette montagne qu'était jadis le *castrum* de *Latisco*, chef-lieu du *pagus Latiscensis*, qui comprenait Châtillon. *Latisco* fut un centre important à l'époque gallo-romaine, et bien plus tard encore; il y eut là longtemps un atelier monétaire; M. Prou a reproduit dans son beau livre sur *Les monnaies carolingiennes* un denier de Charles le Chauve qui y fut frappé, et qui a pu passer par les mains du marquis Girard [2]. Une voie romaine, allant de Langres à Auxerre, longeait le mont Lassois.

Aujourd'hui on ne trouve plus guère sur cette montagne que des briques et des tuiles gallo-romaines;

1. Il semble qu'aujourd'hui on l'appelle plutôt dans le pays la montagne de Vix, du nom du village le plus voisin.

2. *Les monnaies carolingiennes* (1896), p. 80 (n° 564). Voyez aussi d'Arbois de Jubainville, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1857, p. 203.

mais, à l'époque où vivaient nos jongleurs, il subsistait de Latisco des ruines encore imposantes : « elles attestent, dit la *Vita Girardi* (§ 107), qu'une grande et puissante agglomération d'hommes y a séjourné. » On y voyait aussi des vestiges de constructions carolingiennes, s'il faut en croire les érudits locaux : « l'église de Saint-Marcel servant de paroisse aux villages de Vix et d'Estrochey, qui passent pour des restes de Roussillon, peut aider à déterminer l'emplacement du château, dont elle était, dit-on, la chapelle. On trouve encore à l'entour des pierres sculptées provenant des ruines de la forteresse. Un puits d'un beau travail, qu'on remarque encore sur la montagne, l'alimentait d'eaux abondantes[1]. » L'auteur du roman de *Girard de Roussillon* en vers alexandrins, qui a décrit, au commencement du xiv[e] siècle, le mont Lassois en homme qui le connaissait bien, n'a pas oublié de mentionner les ruines de ce puits :

> En l'aut de la monteigne avoit un noble puis :
> Nus autres plus beaus veus ne fut avant ne puis.
> Et saichiés de cel puis issent sept granz fontaines,
> Qui sont au piet du mont, beles, cleres et saines[2].

Il connaît aussi sur le mont Lassois une église dédiée à saint Marcel :

1. G. Lapérouse, *L'Histoire de Châtillon*, 1832, p. 95. Cf. Mignard, *Histoire et légende concernant le pays de la Montagne ou le Châtillonnais*, 1853, p. 34.

2. Éd. Mignard, p. 17. Montrait-on au xii[e] siècle ce puits comme étant celui où Gui de Risnel avait jeté le fils égorgé de Girard ?

On y puet bien veoir l'espee saint Marcel
Et des belles reliques en haut en habitacle
Ou lay en arriers ont esté fait bel miracle [1].

Une bulle d'Eugène III, du 18 novembre 1145, parle de l'*ecclesia montis Lasconis* [2].

Le mont Lassois était donc au XII[e] siècle, et bien plus tard encore [3], couvert de constructions fréquentées et de ruines plus ou moins anciennes, mais assez imposantes pour que l'imagination y ait pu voir les ruines du château de Girard.

Ainsi « l'auteur de la *Vita* place le château de Roussillon dans le voisinage immédiat de l'abbaye en l'honneur de laquelle il écrivait [4] ». L'ancienne chanson faisait-elle de même ? C'est « assez probable », écrit M. P. Meyer. Montrons que c'est certain.

Au § 59 de la chanson renouvelée, comme le roi a dressé son camp sous Roussillon, dans les prés, un personnage épisodique, Fouchier, qui est magicien, va de Roussillon à sa tente pendant la nuit et y fait un tel enchantement qu'il la détruit. « Puis, il vint sous le *Mont Lascon* dans la plaine. Là paissent cent mulets et cent chevaux. Il les emmène tous, les fait charger de butin, passe sous Roussillon au chant du coq » et s'en va. Roussillon est donc sur le mont Lascon, pour le

1. Éd. Mignard, p. 26.

2. D'Arbois de Jubainville, *Note sur le pays de Laçois*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1858, p. 348 ss.

3. Duchesne écrit en 1619 : « Les ruines du chasteau de Roussillon se voyent encore entre Mussi-l'Evesque et Chastillon-sur-Seine. » (*Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgogne*, t. I, p. 232.)

4. P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. XXX.

poète comme pour le moine. Que veut-on de plus assuré, et pourquoi M. P. Meyer, après avoir interprété *Mont Lascon* par *Mont Laçois* dans sa traduction, met-il cette note dans ses *Additions et Corrections* (p. 349) : « Mont Laçois est bien douteux ; il faudrait peut-être corriger *Montargon*[1] ? » Il n'y a pourtant aucune difficulté de forme. *Mont Lascon* correspond fort bien à ce *montis perfugium Latisconi* dont il est question dans la *Vie de saint Loup*[2], à cette *ecclesia Montis Lasconis*[3] dont parle la bulle d'Eugène III, à l'expression de la *Vita* : *montem* Latiscum, *quem vulgus corrupte montem* Lascum *nuncupat.* Et toutes les indications que la chanson de geste nous donne sur le château de Roussillon confirment fort nettement cette mention du *mont Lascon*. Selon le poète, Roussillon est sur une montagne qui domine la Seine (§ 90, 258, etc.) ; le voisinage de Châtillon-sur-Seine est sans cesse rappelé (§ 479, 559, etc.), et par exemple, au § 617, quand Girard sort de Roussillon pour haranguer ses barons, le paysage est ainsi décrit : « Dans la plaine près la rivière, en aval de Châtillon, par l'esplanade et par les prés de Roussillon sont tendus les pavillons et les tentes. »

1. Il renvoie au § 202 où le poète, faisant allusion au même épisode, dit que Fouchier enleva les chevaux de Charles « sous Montargon ». Mais c'est ici que doit être la faute, et non à l'endroit où le *Mont Lascon* est nommé : il résulte des §§ 75, 78, 429 que Montargon est à une certaine distance de Roussillon, et du § 119 qu'il est sur la rive droite de la Seine, tandis que l'épisode du larcin de Fouchier se déroule sur la rive gauche.

2. *Acta sanctorum Bolland.*, t. VII de juillet, p. 70.

3. Cf. dans le *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 423-4, une charte de 1147, où il est question d'une « *domum Marjot in atrio montis Lassonis sitam* ».

b) Que la légende n'a pu se former qu'à Vézelay et à Pothières.

Que l'on se rappelle maintenant quelle place tient, dans la chanson de geste aussi bien que dans la *Vita*, ce château de Roussillon toujours convoité par le roi, pris par lui, repris par Girard, reconquis par le roi, puis par Girard encore ; et combien de batailles sont livrées sous ses murs, dans les « plaines herbues », ou sur le sable des rives de la Seine, entre le mont Lascon et Châtillon ; qu'on se rappelle que ce château est l'orgueil et l'amour de Girard et de Berthe ; qu'il est la dernière de leurs places fortes qui résiste à Charles, la première où ils rentrent après leur exil ; que c'est là qu'ils voient naître leurs enfants, là qu'ils les perdent, là qu'ils choisissent Dieu pour leur héritier, — et qu'on se demande pourquoi, la France étant grande et la Bourgogne vaste, l'auteur de la chanson de geste a choisi précisément ce coin de terre, à deux kilomètres de l'abbaye de Pothières.

Mais, a-t-on dit[1], « on ne trouve aucune mention de Pothières dans la chanson de geste. » Cela est vrai matériellement, en ce sens que le poète ne désigne jamais cette abbaye par son nom ; mais il parle d'elle pourtant, par deux fois. Au § 672, Girard, déclarant qu'il veut fonder des monastères et rappelant le meurtre récent de son fils, dit : « Dans la vallée de Roussillon, là sera enterré notre fils, et nous auprès. » Le poète savait donc que dans l'église de l'abbaye de Pothières trois tombes entouraient le maître-autel : celle de Girard, celle de

1. P. Meyer, *Romania*, t. VII, p. 288.

[redacted]

Berthe, celle de Thierry, leur fils. Ailleurs, au § 531, le poète écrit, en retraçant la détresse de Girard et de Berthe au temps de leur exil : « Si l'on vous contait tous leurs embarras, la faim, la soif, les peines, ainsi que le dit *l'écrit qui est au moutier* ! » Qu'est cela, sinon la déclaration nette qu'il a lu un récit hagiographique du genre de la *Vita* ? et dans quel moutier peut-il l'avoir lu, sinon dans celui qu'il n'a pas même besoin de nommer à son public, parce que son public, comme ses héros, comme lui-même, se savent sans cesse dans le voisinage immédiat de l'abbaye de Pothières et comme sous son regard ?

Donc, les deux pôles de l'action sont toujours Valbeton, c'est-à-dire Vézelay, — Roussillon, c'est-à-dire Pothières. Il en est ainsi dans les seuls textes anciens que nous ayons : la *Vita* et la chanson de geste renouvelée ; il en était donc nécessairement ainsi dans la chanson primitive, du moins si l'on admet avec M. P. Meyer, et comme j'ai fait aussi, que nos deux textes remontent, indépendamment l'un de l'autre, à une même source épique.

Mais si quelqu'un, pour un motif quelconque, veut contester que ce rapport soit le vrai, s'il refuse de spéculer sur ce poème primitif, puisqu'il est perdu, soit. J'admets, pour un instant, que ces localisations à Pothières et à Vézelay sont des inventions tardives et utilitaires de moines, et dans la chanson, des interpolations récentes. Il restera ce fait considérable que, dès la seconde moitié du XIIe siècle, les jongleurs ont emboîté le pas à ces moines, ont accepté et propagé leurs fables intéressées. Il restera encore que, Valbeton et Roussillon

écartés, l'on ne saura plus en quelle région pouvait se dérouler, avant l'intervention des moines de Pothières, la lutte de Charles et de Girard. De quelque manière que l'on conçoive le rapport de la chanson de geste et de la *Vita*, de deux choses l'une : ou bien nous nous en tiendrons à ces deux textes, tels qu'ils sont, nous refusant, textes nous offrent en commun, ce n'est pas seulement par défiance des hypothèses, à regarder au delà, et alors nous ne pourrons que constater le fait concret qui est sous nos yeux, à savoir, que, selon ces deux textes, la destinée de Girard se noue à Vézelay et se dénoue à Pothières ; ou bien nous supposerons que quelque chose a précédé ces deux textes, quelque chose dont se sont inspirés, soit indépendamment l'un de l'autre, soit l'un copiant l'autre, nos deux auteurs, et alors nous sommes tenus, pour que cette supposition ait un sens, de nous représenter ce que pouvait être ce quelque chose de plus ancien.

Imaginerons-nous à l'origine une chanson tout héroïque, sans autre attache avec nos abbayes que les noms de Girard et de Berthe, puis, sur le tard, un moine de Pothières qui aura le premier eu l'idée de « transformer en saint ce héros épique, plein de belles qualités assurément, mais ayant, même au point de vue assez indulgent du moyen âge, d'assez graves défauts » ? Mais si, par une opération de l'esprit d'ailleurs arbitraire, on supprime de cette primitive chanson, pour en faire un poème purement héroïque, tous les éléments pieux ou cléricaux, que restera-t-il de la légende de Girard de Roussillon ? Supprimez par la pensée le miracle des gonfanons que brûle le feu du ciel, la péni-

tence de Girard charbonnier et de Berthe couturière, la reprise des guerres atroces terminées enfin par le renoncement du héros aux vanités du siècle, que restera-t-il? Des récits de batailles que se livrent, on ne sait où, un vassal et un seigneur qui se haïssent, on ne sait pourquoi.

Il ne restera rien que l'histoire banale d'un héritage que se disputent deux beaux-frères. Or ce que nos deux textes nous offrent en commun, ce n'est pas seulement cette banale histoire; ce sont, en outre, comme on a vu, les mêmes données topographiques, si pleines de sens; et c'est bien plus encore : une même action, déterminée par une même idée; ici et là, un héros qui s'agite et que Dieu mène. L'orgueil et l'amour de la guerre le dominent ; Dieu l'avertit par des signes (le miracle des gonfanons), que d'abord Girard ne comprend pas ; mais Dieu lui impose des châtiments plus graves (l'exil, la longue pénitence); pourtant, il retourne à la vie chevaleresque et la *desmesure* le reprend; Dieu, qui l'aime, le courbe sous sa main par d'autres épreuves encore (la mort de ses enfants) et par des marques nouvelles de ses desseins sur lui (les victoires qu'il lui accorde), jusqu'au jour où, définitivement abaissé devant Dieu et grandi pour s'être humilié, il s'abandonne au Seigneur, le choisit pour son héritier, et, de concert avec Berthe, la compagne de ses épreuves, fonde les monastères où sa vie orageuse s'apaisera. L'idée inspiratrice de la légende est une idée religieuse, et elle domine pareillement les deux textes.

Supprimez-la par la pensée, Girard de Roussillon n'est plus rien. Si c'est l'auteur de la *Vita* qui l'a imaginé le premier, c'est donc lui l'unique créateur de la

légende. S'il a au contraire trouvé ces éléments dans un texte épique antérieur, il n'avait plus rien à faire pour « transformer en saint un héros épique ». Sans doute il a pu multiplier les histoires de miracles et les épisodes où Girard s'humilie devant le roi, inventer çà et là une apparition d'ange, une anecdote cléricale. Mais il n'avait plus rien à faire pour transformer son héros en saint : il lui était donné déjà comme tel ; non pas comme un saint de vitrail, confit en oraison, mais pareil à tant d'autres grands saints que l'Église honore parce qu'ils furent d'abord de grands pécheurs, et notre moine lui-même a comparé saint Girard de Roussillon à ce David qui fut l'adultère et l'homicide d'Urie et qui a pourtant mérité d'être le père du Christ. Les fautes de Girard, il ne les dissimule pas ; il lui prête même (en son chapitre *De lapsu et compunctione comitis*) une assez laide histoire de concupiscence, qui est probablement de son invention personnelle ; mais, non plus qu'aucun autre hagiographe, il n'a été gêné par les « défauts » de Girard ; plus les passions du pécheur furent violentes, plus il est grand de les avoir domptées. Que la *Vita* ait insisté sur les épisodes édifiants et la chanson de geste sur les épisodes de guerre, c'est évident ; mais il n'y a entre les deux écrits nulle autre différence.

Bref, si rien n'a précédé ces deux écrits, ce sont deux compositions en l'honneur des monastères de Pothières et de Vézelay. Si quelque chose les a précédés, c'était, — on peut choisir, — ou bien une chanson de geste, mais telle que, pour transformer ce héros épique en saint, les moines de Pothières n'eurent qu'à la conserver ; ou bien une composition hagiographique, mais telle que,

pour transformer ce saint en héros épique, les jongleurs n'eurent qu'à la conserver. Qu'y avait-il à l'origine? Une légende hagiographique? ou une légende épique? Ce qui est remarquable, c'est précisément qu'on ne puisse distinguer l'une de l'autre, que tous les résumés de la chanson de geste et de la *Vita* donnent deux récits foncièrement identiques et que l'œuvre des moines et l'œuvre des jongleurs soient choses indiscernables.

A moins donc de vider la légende de Girard de son contenu et de l'exténuer, il nous faut admettre qu'elle a germé à Pothières, issue des tombeaux de Girard, de Berthe et de leur enfant. Mais pourquoi? A quelle occasion ces tombes ont-elles attiré l'attention des moines et des poètes ?

Le véritable auteur de la légende de Girard de Roussillon, c'est, j'espère le montrer, sainte Marie-Madeleine, et nous n'aurions ni la chanson de geste, ni la Vie latine, si jadis, à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, Marie n'avait répandu le nard sur les pieds dc Jésus et ne les avait essuyés de ses cheveux.

c) *Sainte-Marie-Madeleine et Girard de Roussillon.*

A l'époque qui nous occupe, sainte Marie-Madeleine n'était encore vénérée ni à l'église de Saint-Maximin d'Aix, ni dans la belle et sauvage caverne de la Baume, chère à Mireille. Son unique sanctuaire était à Vézelay. Or, elle tient une place dans les préoccupations du moine de Pothières, auteur de la *Vita Girardi*, une place aussi, ce qui est plus curieux, dans celles du poète, auteur de la chanson de geste.

La *Vita* (§ 229) compare le pécheur que fut Girard à la pécheresse Madeleine, qui, pour avoir « vescu en la seignorie des sept deables », n'en fut pas moins l'amie du Christ ; ailleurs (§ 31), la *Vita* montre Berthe appliquée comme Marthe aux œuvres actives, et comme Marie-Madeleine aux œuvres contemplatives de la piété : « et aucunes fois seoit Berthe avec Marie as piez Jhesu-Crit et ooit la parole d'icelui et arousoit ses piez par abondance de ses larmes et lour donnoit baisiers de pitié et les terjoit par les chevous de veraie devocion. »

De même la Madeleine joue un rôle dans la chanson de geste. Quand Girard et Berthe, fugitifs, errent dans la forêt d'Ardenne, Girard épouvante par sa violence l'ermite qui leur donne asile; alors le vieillard « se prosterne contre terre, les genoux et les coudes nus, et demande à Marie-Madeleine de lui inspirer les prières salutaires (§ 514) ». C'est en l'honneur de Marie-Madeleine que Berthe aide un pèlerin à porter au haut de la colline de Vézelay les sacs remplis de sable ; nul ne sait le nom de ce pèlerin : mais plus tard (§ 666-7), on découvre qu'il est un baron allemand, Guintrant, vassal et parent de Girard, et qui avait disparu ; qu'était-il devenu depuis tant d'années? et pourquoi, de retour, peinait-il ainsi à construire le moutier de la sainte ? Il le raconte ainsi : « J'allai au saint sépulcre. A notre retour, un mécréant me prit. Plus de quinze ans j'y fus, je n'en pus revenir, quand Dieu me fit délivrer par sa Madeleine. Celui qui jeta Jonas du ventre de la baleine envoya son amie me délivrer; c'est pour cela que je suis son serf et que je travaille pour elle. » Le poète qui a imaginé l'épisode de Guintrant savait donc que la Madeleine

était surtout invoquée à Vézelay comme la patronne des prisonniers ; que les premiers visiteurs de son sanctuaire avaient été, selon la légende, ces malheureux, venus l'un d'une ville d'Auvergne, un autre de Bourges, un autre de Château-Landon, qu'elle avait visités dans leurs cachots et qui avaient apporté à Vézelay leurs fers brisés par ses belles mains. Et sans doute le poète avait vu de ses yeux dans l'église de Vézelay, devant l'autel, cette grille faite au temps de l'abbé Geoffroi du métal des chaînes et des carcans, déposés en ex-voto par tant de captifs que la Madeleine avait délivrés. En outre, notre poète rapporte une certaine version de la translation de la sainte, et cette version, on le verra bientôt, représente un des moments les plus archaïques du développement de sa légende et de son culte.

On sait, en effet, que les origines du culte de la Madeleine bourguignonne sont fort récentes[1]. Mgr Duchesne écrit dans son admirable étude sur *la légende de Madeleine* : « Lazare, Madeleine et leur groupe ne furent longtemps connus dans tout l'Occident que par l'Évangile et les martyrologes ; ils n'ont ni légende, ni sanctuaire spécial ; cette situation se maintint pendant le

1. J'exploite, pour ce que je dis du culte de Marie-Madeleine, l'utile compilation de textes de l'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, 1848 ; l'étude de Mgr Duchesne dans les *Annales du Midi*, t. V, 1893 ; celle de Georges Doncieux (*Annales du Midi*, t. VI, 1894), que suit une note très précieuse de M. Antoine Thomas ; un mémoire de M. G. de Manteyer, *les Légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XVII, 1897, p. 467) et quelques pages de M. Isak Collijn dans les *Uppsatzer i romansk filologi tellagnade Prof. P. A. Geijer*, 1901, p. 243-250.

xe siècle tout entier ; nul lieu dans tout le monde latin où Madeleine, Lazare et ses sœurs fussent honorés avant le milieu du xie siècle. » A Vézelay, non plus qu'ailleurs : l'abbé Faillon avant Mgr Duchesne, et bien avant eux l'abbé Sollier[1], les auteurs de la *Gallia christiana*[2], tous les historiens ecclésiastiques ont reconnu ce fait certain : il suffit en effet de parcourir[3] la longue série des documents relatifs à l'abbaye de Vézelay depuis sa fondation par Girard et Berthe jusqu'à une lettre de Sylvestre II, datée de l'an 1001, pour constater que l'abbaye est toujours placée sous l'invocation du Sauveur, de Marie sa mère, et des saints Pierre et Paul ; de sainte Marie-Madeleine, nulles nouvelles. Elle n'apparaît qu'au temps de l'abbé Geoffroi, lequel gouverna le monastère à partir de l'an 1037, et qui entreprit de la relever de la décadence où elle était tombée. Alors pour la première fois le nom de Marie-Madeleine est introduit dans la titulature de l'abbaye, et c'est dans cette lettre adressée par le pape Léon IX à l'abbé Geoffroi :

Leo, episcopus, S.S.S. Dei, Gaufrido, abbati Vizeliacensis coenobii, quod est in honore Domini nostri Jesu Christi et veneratione ejusdem genetricis et B.B. apostolorum Petri et Pauli et B. Mariae Magdalenae *ejusdemque successoribus in perpetuum*[4].

C'est comme l'acte de naissance de la Madeleine bourguignonne : il est daté du 27 avril 1050.

1. *Acta sanctorum*, t. V de juillet, p. 209.
2. T. IV, col. 467.
3. Au tome II du *Spicilège* de d'Achery, livre I de la *Chronique de Vézelay*.
4. D'Achery, *Spicilège*, t. II, p. 505 ; Jaffé, 4213.

Les débuts de son culte n'allèrent pas sans difficultés, par suite d'un conflit qui opposa pendant près d'un siècle les évêques d'Autun et les abbés de Vézelay[1]. Dans les dernières années du xie siècle, l'évêque d'Autun Norgaud frappa d'interdit le pèlerinage de la Madeleine, et il fallut, pour lever cette défense, une bulle du pape Pascal II, qui, vers l'an 1104, recommanda à l'archevêque de Sens, aux évêques de Nevers, d'Autun, de Langres et d'Auxerre de protéger Vézelay contre toutes vexations[2]. Désormais, autorisé par le Saint-Siège, le culte de la Madeleine de Vézelay est consacré, et son sanctuaire devient un des plus illustres de la France. Dès 1110, le légat du pape Richard y assigne rendez-vous. Faut-il rappeler que c'est là, auprès des reliques de la Madeleine, que saint Bernard, à Pâques de l'an 1147, prêcha la croisade devant Louis VII; là que Thomas Becket, en 1166, lança l'excommunication contre le roi d'Angleterre ; là que des milliers de croisés vinrent prendre leur bourdon de pèlerins ; là que Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste se rencontrèrent au moment d'entreprendre le voyage d'outre-mer? Mais nous n'avons pas à descendre si bas dans le cours des temps : seuls les commencements du pèlerinage nous intéressent ici. Pour l'accréditer, les moines de Vézelay

1. Les abbés soutenaient que l'abbaye était un alleu de saint Pierre et se réclamaient de la « liberté romaine » : *ingenua libertas, ingenita ecclesiae nostrae libertas*, ces mots reviennent sans cesse sous la plume de l'auteur de la *Chronique de Vézelay*, Huon de Poitiers (lequel ne raconte d'ailleurs que les phases récentes de la lutte).

2. Nous ne connaissons cet interdit que par la bulle de Pascal II, qui le lève (*Spicilège*, t. III, p. 469).

répandirent divers récits de la translation de sainte Marie-Madeleine. Tous appartiennent à la seconde moitié du XIe siècle ou aux premières années du XIIe ; c'est dans le même temps qu'apparaissent la chanson primitive de *Girard de Roussillon* et la *Vita Girardis comitis*. Nous sommes enfermés entre ces deux dates : 1050 environ, où naissent les premières légendes sur la Madeleine bourguignonne, 1100 environ, où ce travail légendaire est achevé et où la tradition se fixe. Dans cette courte période de cinquante à soixante années, quatre récits ont été propagés tour à tour par les moines de Vézelay, dans l'ordre que voici :

1° Tout au début, sous l'abbé Geoffroi, donc aux alentours de l'an 1050, ils répandirent un premier écrit[1] où ils se bornent à raconter les plus anciens miracles accomplis auprès de la châsse de Madeleine. Mais cette châsse, comment l'avaient-ils ? Voici leur réponse ; elle montre que jusque-là ce problème ne les avait guère préoccupés : « Beaucoup de gens demandent comment il a pu se faire, puisque sainte Marie-Madeleine vivait en Judée, que son corps ait été apporté d'une région si lointaine jusque dans les Gaules. Il faut leur répondre en peu de mots que rien n'est impossible à Dieu et qu'il accomplit sans peine ce qui lui plaît pour le salut des hommes. Il faut en outre leur donner cette preuve certaine [de l'authenticité de nos reliques] que la plupart de ceux qui en ont douté ou qui nous ont opposé quelque contradiction ont été châtiés par Dieu, sur quoi ils sont venus ici confesser leur incrédulité et ils ont obtenu leur pardon par l'inter-

1. Faillon, t. II, p. 731-32.

cession de la servante du Christ... » D'ailleurs, ajoute l'hagiographe, elle m'est apparue à moi-même : « Un samedi, comme je m'étais recouché sur mon lit après avoir entendu les matines, je vis devant moi l'image d'une très noble dame debout devant la châsse où sont conservés les ossements de la susdite servante du Christ. Comme je la regardais, elle me dit : *Je suis celle que beaucoup d'hommes croient être ici.* » Le narrateur termine par ces deux arguments que « nulle autre église que Vézelay n'a jamais possédé le corps de la sainte » et que ses reliques opèrent chaque jour des miracles évidents, qu'il raconte.

Telle est la première relation ; on voit que les moines se contentèrent au début de montrer le corps, sans se croire tenus d'expliquer comment ils le possédaient.

2° Bientôt ils sentirent l'utilité de proposer aux incrédules une version plus précise. Il est remarquable que ce soit la chanson de *Girard de Roussillon* qui nous la conserve, et que cette version, nécessairement la seconde dans l'ordre chronologique, ne se trouve que dans un poème du XIIe siècle, c'est un indice de plus que ce poème n'est qu'un renouvellement d'une chanson de la seconde moitié du XIe : « Notre Seigneur, dit le poète (§ 612), fit à Berthe ce grand honneur de lui donner la meilleure de ses saintes, celle à qui, pendant sa vie terrestre, il accorda le plus d'amour. Un jour, au temps de Pâques, il envoya trois moines et un prieur, qu'il guida par une vision ; ceux-ci passèrent la mer à grand effroi, et des terres païennes transportèrent le corps saint à Vézelay au sommet de la montagne, et là ses serviteurs [Girard et Berthe] lui font un monastère. »

Ce récit très simple représente assurément la plus ancienne explication précise que les moines aient donnée : ceux qui ont procuré à l'abbaye son meilleur trésor, ce sont ses fondateurs, Girard et Berthe, comme il est naturel; où l'ont-ils été quérir? Outre-mer, en Judée, comme il est naturel.

3° Cette version, qui suffisait à tout, serait sans doute devenue définitive, sans l'étrange accident que Mgr Duchesne et M. G. Doncieux ont si bien raconté. Un moine de Vézelay qui voyageait en Provence y vit, dans l'église du bourg de Saint-Maximin [1], un sarcophage gallo-romain. Ce tombeau, qui existe encore, porte, entre autres motifs de décoration, une représentation du lavement des mains de Pilate. Mais le visiteur prit Pilate pour le Christ, le personnage qui présente l'aiguière pour la Madeleine tenant le vase de parfums, et crut que le bas-relief représentait l'onction de Béthanie. Ce sarcophage avait été taillé pour quelque riche chrétien du ve siècle ; mais notre moine, trompé par les figures sculptées, se persuada qu'il avait sous les yeux le tombeau de sainte Marie-Madeleine. Pourtant il voyait que ce sarcophage était vide et d'autre part il savait que les ossements de la sainte reposaient dans son couvent de Vézelay. C'est donc, pensa-t-il, qu'ils avaient été jadis ravis à la Provence et emportés à Vézelay. Sur quoi, par une série d'hypothèses semi-naïves, dont M. G. Doncieux a ingénieusement tenté de retrouver la succession logique, il édifia ce nouveau récit :

Marthe et Marie, leur frère Lazare, Maximin et plu-

1. Arrondissement et canton d'Uzès (Gard).

sieurs autres disciples du Seigneur avaient émigré de Judée, débarqué à Marseille et s'étaient partagé l'apostolat des Gaules. Après une longue vie de pénitence, Marie avait été ensevelie aux côtés de saint Maximin. Des siècles ayant passé, un jour, au temps de Carloman, l'évêque d'Autun, accompagné d'un de ses chevaliers, Aleaume, qui était frère d'Odon[1], abbé de Vézelay, vint faire une visite à ce monastère. Comme l'évêque parlait des mérites de sainte Marie-Madeleine, le chevalier Aleaume déclara qu'il avait vu et qu'il connaissait dès l'enfance le lieu de sa sépulture. Aussitôt l'abbé de Vézelay se jeta aux pieds de l'évêque, baisa les mains de son frère le chevalier et leur demanda avec larmes le corps de la sainte. Aleaume se mit donc en route, accompagné de moines et de chevaliers, et retrouva non loin d'Arles, mais dans un pays infesté de Sarrasins, le tombeau de la Madeleine et celui de saint Maximin. Malgré les Sarrasins, il réussit à enlever les corps saints et les apporta tous deux à Vézelay.

« Si bien combiné que fût ce récit, dit Mgr Duchesne, les moines de Vézelay n'en avaient pas moins commis une grave imprudence en indiquant avec tant de précision le lieu de provenance de leurs reliques. Il y avait là une attache toute préparée pour les revendications futures. Les Provençaux ne pouvaient laisser dire indéfiniment qu'on leur avait volé leur sainte. » Le jour vint, en effet, comme on sait, au temps de saint Louis,

1. Le nom de cet abbé Odon a été fourni, semble-t-il, par le privilège que lui adresse le pape Jean VIII (*Spicilège* de d'Achery, t. II, p. 503).

où les religieux du prieuré de Saint-Maximin soutinrent qu'on ne leur avait rien volé : à telles enseignes que, en 1279, ayant ouvert solennellement le sarcophage de leur église, ils y retrouvèrent le corps de la Madeleine au complet, sauf une jambe : de ce jour le culte de la Madeleine bourguignonne déclina. Mais je ne le considère ici qu'aux premiers jours de sa splendeur, et je reviens donc aux récits des moines bourguignons du xie siècle.

4° Dans la relation que je viens d'analyser, ce n'était plus Girard, mais un évêque d'Autun qui avait eu la gloire de donner à Vézelay les saintes reliques; si cet évêque remplaça Girard, ce fut, je suppose, grâce à quelque accalmie de la lutte entre le monastère et l'évêché, en un moment fugitif où les moines crurent expédient de placer le pèlerinage sous la protection de l'évêque d'Autun ; mais bientôt, ils en revinrent à Girard dans ce quatrième et dernier récit[1].

« Sous le règne de Louis le Pieux et de son fils Charles » et (pour plus de précision) « vers l'an 749 [2] », les Sarrasins désolaient la France. Le comte Girard, qui venait de reconstruire le monastère de Vézelay, ayant appris que sainte Marie-Madeleine avait été ensevelie dans les environs d'Aix aux côtés de saint Maximin, se concerta avec l'abbé Odon, et tous deux envoyèrent en Provence un des moines de l'abbaye, nommé Badilon. Les recherches de Badilon furent heureuses et il rapporta à Vézelay le corps précieux.

1. Faillon, ouvr. cité, t. II, p. 746.

2. *Anno... plus minus septingentesimo quadragesimo nono, regnante Ludovico regum piissimo necnon et filio ejus Carolo...*

Ainsi, à cette question : qui vous a procuré vos reliques ? les moines de Vézelay ont répondu tour à tour : 1° Qu'importe ? Dieu est puissant ; 2° Ce sont Girard et Berthe, nos fondateurs, qui ont envoyé des moines les chercher outre mer ; 3° C'est l'évêque d'Autun qui les a fait rapporter de Saint-Maximin par le chevalier Aleaume ; 4° C'est le comte Girard qui les a fait rapporter de Saint-Maximin par le moine Badilon [1].

Qu'est-ce que ce Badilon ? On rencontre dans la chanson de *Girard de Roussillon* un personnage épisodique nommé *Bèdelon* : au § 596, il est présenté comme un chevalier ou un écuyer qui prend part à une opération de guerre ; plus tard (§§ 617, 652-5, 671, 674), il assiste Girard de ses conseils, et toujours il est donné comme un homme sage et pieux. Si Badilon et Bèdelon sont un même nom et désignent un même personnage, ou bien ce personnage a joué, dans ce vieux récit monastique de la translation des reliques que reproduit la chanson de geste, le rôle d'un envoyé de Girard chargé d'accompagner le prieur et les trois moines dans leur voyage d'outre-mer ; — ou bien il n'a été introduit dans le roman que sur le tard, par l'auteur de la chanson renouvelée, lequel aura pris son nom dans le texte monastique *Badilon-Saint-Maximin*, et aura feint que ce moine valeureux avait été d'abord dans le siècle un bon chevalier ; — ou bien c'est l'inverse : il était dans

1. L'abbé Faillon, Mgr Duchesne, G. Doncieux sont d'accord pour classer en cet ordre les versions 1, 3, 4. C'est le mérite de M. Antoine Thomas d'avoir introduit dans la série, à sa place vraie, la chanson de geste, le n° 2. M. Collijn accepte cet ordre, le seul acceptable en effet.

la chanson de geste primitive un bon chevalier, que l'auteur du texte monastique *Badilon-Saint-Maximin* aura transformé en un moine valeureux. — Quelque explication que l'on préfère, on voit ici, une fois de plus, le travail des moines et le travail des jongleurs se greffer l'un sur l'autre, se pénétrer réciproquement et se confondre. — Mais, peut-être, comme le veut M. Antoine Thomas, n'y a-t-il qu'une ressemblance accidentelle et extérieure de noms entre le *Bèdelon* des jongleurs et le *Badilon* des moines [1], auquel cas ils cessent tous deux de nous intéresser. Entre ces quatre hypothèses, ne voyant nul moyen de choisir, nous ne choisirons pas.

Ce personnage écarté, un fait considérable résulte de cette discussion : en cette courte période de cinquante années où le pèlerinage de Vézelay, à peine organisé, se créait peu à peu sa légende, avant même qu'eût germé l'idée de l'apostolat de Marie et de Marthe en Provence, déjà un jongleur chantait de Girard et de Berthe considérés comme les deux bienfaiteurs à qui l'on devait le corps de la sainte, déjà une chanson de geste servait à propager la plus ancienne des fictions du monastère.

Pour approcher davantage des origines de notre légende et pour en saisir l'embryon même, posons-nous cette question encore : d'où a pu venir aux moines de

1. C'est, à mon sens, la moins probable des quatre explications. A Leuze (entre Ath et Tournai), on vénérait saint *Baidilon*, forme qui rappelle plutôt le *Bèdelon* de la chanson : « *In vico qui dicitur Lutosa... vir venerabilis Baidilo requiescit, qui corpus S. Mariae Maddalenae de Hierusalem in Burgundiam in loco Vercelliaco attulisse fertur.* » (*Gesta episcoporum Cameracensium*, dans les *Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, t. VIII, p. 464; cf. p. 532).

Vézelay l'idée première d'introduire le comte Girard en cette aventure ?

Certes, c'est qu'ils lisaient son nom sur leurs plus anciens parchemins, dans l'acte de fondation de l'abbaye, dans la lettre que lui avait adressée le pape Nicolas Ier, etc. Mais il y a mieux : s'ils lui ont attribué l'invention des reliques de la Madeleine, c'est qu'ils le tenaient dès longtemps pour avoir été un très habile chercheur de corps saints. On voit par des textes récents, du XIIIe et du XIVe siècle, qu'il passait alors pour avoir enrichi de reliques la cathédrale d'Autun, l'église de Saint-Maurice et Saint-Lazare d'Avallon, bien d'autres églises; à Pothières il avait donné saint Eusèbe, à Vézelay saint Pontien, et encore des reliques de saint Pérégrin, de saint Vincent, etc. [1]. Ce peuvent être, dira-t-on, des fables tardives, provoquées précisément par la réputation qui fut faite à Girard, au XIe siècle, d'avoir retrouvé le corps de sainte Marie-Madeleine. Il n'en est rien : ce ne sont pas des fables, au moins pour une part; c'est une tradition véridique; et, qui plus est, c'est le marquis Girard lui-même qui a pris de son vivant les précautions nécessaires pour qu'elle se formât et lui survécût.

1. Voyez les *Acta sanctorum*, t. V du mois d'août, p. 113; Faillon, t. I, p. 822; P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. XXXVI. Cf. ces vers du *Roman de Girard de Roussillon*, du XIVe siècle (éd. Mignard, p. 181) :

Et dona a Girart li papes trés benignes
Deux glorieux martirs de merites trés dignes :
C'estoient saint Eusebe ou tout saint Poncien...
Le corps de saint Eusebe mist Girars a Poutieres :
Enclos est dans l'autel ou reliques trés chieres ;
Le corps saint Poncien mist il a Verzelay.

Voici en effet un document curieux, qui a jusqu'ici échappé à l'attention des critiques littéraires [1].

C'est un récit des actives démarches faites par Girard et par Berthe pour procurer des reliques aux monastères qu'ils venaient de fonder. Ce récit est parfaitement authentique, et a été rédigé du vivant de Girard, entre 871 et 874 [2], peu après cette année 870 où Charles le Chauve avait assiégé Berthe dans Vienne et y avait reçu la soumission du marquis Girard. Il est précédé de ce court préambule où le narrateur s'adresse à Girard et à Berthe, parlant à leurs personnes :

> Vous m'avez demandé, seigneur très illustre, et aussi votre femme, aussi éminente par sa piété que par sa naissance, d'écrire sur les miracles accomplis par nos saints martyrs un petit ouvrage que l'on pût lire dans les temps à venir ; j'ai obéi, non selon mon vouloir, mais selon mon pouvoir.

Sur quoi, il rapporte cette histoire véridique : après avoir fondé ses deux monastères, Girard envoya à Rome

1. Il a été publié dès 1883 au tome II des *Analecta Bollandiana*, p. 368-377; j'en dois la connaissance à M. Ferdinand Lot. Les Bollandistes l'ont imprimé d'après un manuscrit de Bruxelles qui date du xe siècle; mais le texte est bien plus ancien. Il remonte assurément à l'époque où vivaient Girard et Berthe : tout le prouve, le style, l'exactitude des allusions à trois évêques donnés comme vivant alors : Rotlannus, évêque d'Arles, et qui le fut en effet de 871 à 913, Walefridus, évêque d'Uzès, et qui le fut en effet de 857 à 879, Bernuinus, évêque d'Arles, et qui le fut en effet de 851 à 874.

2. Puisque c'est entre ces dates seulement que l'on a pu nommer comme vivant et comme régissant dans le même temps leurs diocèses les trois évêques dont il est parlé à la note précédente.

un abbé et un laïque demander des reliques au pape pour sanctifier ces maisons ; le pape fit bon accueil à ses messagers et leur donna les corps de saint Pontien et de saint Eusèbe. Ils revinrent alors par les Alpes Cottiennes, rapportant les saints, qui firent des miracles en route et, par exemple, les empêchèrent de se noyer au passage d'une rivière. Venus à Lyon, ils y entreposèrent les deux châsses.

Tandis qu'ils voyageaient ainsi (*sub idem fere tempore*), le màrquis Girard n'était pas resté inactif. Une bonne nouvelle s'était répandue jusqu'à lui : dans le Vivarais, on venait de retrouver le corps, perdu depuis six siècles, de saint Andéol, qui s'était révélé par des miracles. « Les illustres époux, G [irardus] et B [erta], brûlent d'obtenir pour leurs monastères une part de ses reliques. » Ils se mettent tous deux en route vers Bourg-Saint-Andéol en Vivarais, où les évêques de la région les accueillent et leur font présent d'une partie du corps du saint, et, par surcroît, de parcelles du corps de saint Ostien. Girard et Berthe repartent, convoyant ces trésors jusqu'à Vienne, puis jusqu'à Lyon. Là ils retrouvent les corps, qui les attendaient, de saint Pontien et de saint Eusèbe. Voilà donc réunis à Lyon saint Pontien, saint Eusèbe, saint Andéol et saint Ostien. Autour de leurs châsses, des aveugles recouvrent la vue, des paralytiques se redressent, etc. Le cortège des quatre saints, toujours conduit par Girard et Berthe, s'achemine en grand apparat vers la Bourgogne, en passant par Mellecy, Sampigny (Saône-et-Loire), Saulieu (Côte-d'Or), Avallon (Yonne) ; à chacune de ces étapes, à d'autres encore, se produisent des miracles insignes. Enfin, arrivés à

Vézelay, Girard et Berthe y déposent les reliques, quitte à en donner plus tard une partie à Pothières[1].

Il n'y a pas à douter de l'authenticité de cette relation, et Girard et Berthe l'ont assurément provoquée et connue. En quoi nous intéresse-t-elle ? En ce qu'elle nous montre Girard et Berthe occupés, si je puis dire, à se créer à eux-mêmes leur légende. C'est parce qu'ils furent réellement non pas seulement de grands bâtisseurs de couvents, mais d'illustres procureurs de reliques, c'est parce qu'ils ont fait écrire le récit de leur beau voyage miraculeux et l'ont dicté, c'est pour cela que, deux siècles plus tard, au jour où les moines de Vézelay se demandèrent : « De qui pouvons-nous avoir reçu le corps de sainte Marie-Madeleine ? » ils se firent aussitôt à eux-mêmes cette réponse spontanée et presque nécessaire : « Nous les tenons des mêmes bienfaiteurs qui nous ont donné saint Pontien et saint Andéol, — de Girard et de Berthe. »

On le voit : si Girard et Berthe sont devenus personnages légendaires, c'est leur faute ; ils l'ont bien cherché. Mais ils ne sont entrés dans l'hagiographie que par la petite porte, pour ainsi dire, simplement en cette qualité de pourvoyeurs et de convoyeurs de corps saints. Les moines de Vézelay, dans leurs récits de la translation de Madeleine, les confinent dans ce rôle modeste. Ils se bornent à dire que Girard était très noble, très riche, très aimé des rois de France et qu'il possédait par droit héréditaire la plus grande partie de la Bourgogne ; que Berthe l'égalait par la naissance et par les vertus[2] ; qu'ils

1. La fin de la relation est malheureusement perdue.

2. Faillon, t. II, p. 745 : « *Maximam partem totius Burgun-*

[redacted]

n'avaient pas d'enfants (ces moines ne s'étaient donc même pas donné la peine de relire l'acte de fondation de leur monastère, où une fille de Girard et de Berthe, Ève, est nommée) ; que les deux époux abandonnèrent leurs biens à Dieu, qu'ils fondèrent des lieux saints et envoyèrent Badilon à la recherche de la Madeleine. Girard et Berthe ne sont pour eux que des comparses, des « utilités ».

V

Conclusion. Que la légende de Girard de Roussillon tire son origine et son explication du pèlerinage de sainte Marie-Madeleine à Vézelay.

Les choses en seraient restées là, selon toute apparence, si le pèlerinage de la Madeleine avait eu un moindre succès. Mais quand les moines de l'autre abbaye, Pothières, virent les pèlerins affluer à Vézelay, quand ils surent que le corps de la sainte avait été procuré aux moines de là-bas par Girard et Berthe, ils se souvinrent qu'ils avaient dans leur église, à gauche et à droite du maître-autel, le tombeau de ce Girard, le tombeau de cette Berthe.

Ils y prirent plus d'intérêt qu'ils n'avaient fait jusque-là, et ce ne fut pas concurrence, mais émulation. Les

diae... jure hereditario possidebat... Uxor non dispar natalibus, admodumque moribus egregia... » Toutes indications que l'auteur de la *Vita Girardi comitis* empruntera au récit de la translation de la Madeleine, comme l'a remarqué M. P. Meyer (*Romania*, t. VII, p. 233).

intérêts des deux monastères se confondaient ici : Vézelay ne pouvait que profiter d'un enrichissement de la renommée de Girard, et Pothières ne pouvait que gagner à la vogue croissante du pèlerinage de Vézelay[1].

Pour dire la louange de leurs fondateurs, les moines de Pothières auraient pu représenter Girard comme un saint homme de baron qui aurait passé toute sa vie dans la prière et les bonnes œuvres ; livrés à eux-mêmes, s'ils n'avaient voulu qu'édifier les bonnes gens du voisinage, c'est ainsi sans doute qu'ils eussent procédé, et nous n'aurions entre les mains qu'une vie de saint semblable à tant d'autres, faite de pieuses anecdotes. Nous ne pouvons que constater ce fait que le seul texte hagiogra-

1. M. P. Meyer dit au contraire que le moine de Pothières, auteur de la *Vita*, se garde de citer (bien qu'il lui fasse des emprunts textuels) la translation de sainte Marie-Madeleine, parce que « ce document émanait d'une abbaye à laquelle Pothières cherchait à faire concurrence ». Et ailleurs (*Romania*, t. VII, p. 234), il écrit : « On s'explique sans peine que l'auteur de la *Vita*, tout en mentionnant l'abbaye de Vézelay (§ 77), n'ait rien dit de la translation du corps de la Madeleine : il n'était pas de son rôle de rien dire qui pût contribuer à augmenter la réputation d'un monastère voisin et peut-être rival. » — Rien n'indique que ces deux monastères aient été jamais rivaux ; mais il est constant qu'ils étaient voisins et, comme on va voir, que Pothières avait intérêt à augmenter la réputation de Vézelay. Si la *Vita* ne raconte pas la translation de la Madeleine, c'est sans doute parce que l'auteur considère cette relation comme connue, accessible à tous ; et, de fait, le traducteur bourguignon de la *Vita* l'ajoute en appendice à cette composition : ainsi faisait peut-être l'auteur même de la *Vita*. Il n'a cherché à expulser de la vie de Girard ni Vézelay (§ 77), ni la Madeleine (§§ 31 et 229), ce qui eût été enlever absurdement à Girard la principale cause de sa popularité. Vézelay, d'autre part, a bien accueilli la *Vita Girardi* émanée de Pothières : au commencement du XIVe siècle, on la

phique qui soit consacré à la vie de Girard, et qui est leur œuvre, nous présente un tout autre personnage, aventureux et héroïque ; que les moines y cherchent à atteindre un public plus large que celui d'un réfectoire de couvent ; qu'ils y exploitent une chanson de geste, et que, dans la constitution de la légende de Girard, leur apport est inséparable de l'apport des jongleurs.

Le travail poétique qui s'accomplit alors, il serait vain de prétendre en retrouver dans le détail les modes et les accidents divers : bien des choses nous échappent. Du moins, les points d'attache de départ en restent visibles, car ce sont des monuments matériels, de pierre et de marbre : les tombeaux de l'abbaye, les ruines du mont Lassois, le dépôt de sarcophages de Valbeton. Les tombeaux des deux époux, d'abord : c'est d'une méditation sur ces tombes que la légende est sortie. Tout ce qu'on savait de ceux qui y reposaient, c'est qu'ils avaient été, au temps jadis, des grands de ce monde et qu'ils avaient choisi Dieu pour leur héritier. Pourquoi lui avaient-ils ainsi sacrifié les joies du ciel, leurs terres, leurs richesses? Comment avaient-il mérité cette faveur insigne que Dieu leur donnât le corps de la meilleure de ses saintes ? Les ruines qui couvraient le mont Lassois semblèrent être les restes du château de Girard : les vestiges misérables du vieux *castrum* qui végétaient en face

lisait dans le réfectoire des moines à Vézelay aussi bien qu'à Pothières (*Girard*, éd. Mignard, p. 6) :

> Quar en pluseurs mostiers la lisent la gent d'ordre.
> Cil qui ne m'en croira a Poutieres s'en voise,
> A Vezelay aussi, si savra si l'on boise,
> Car on lit au maingier, c'est chose toute certe,
> Aussi comme des sainz les faiz Girart et Berte.

de l'abbaye prospère et populeuse apparurent comme le symbole matériel de la puissance mondaine de Girard et de son renoncement. Là-bas, près de Vézelay, à Foissy, à Quarré-les-Tombes [1], des amoncellements de sarcophages témoignaient qu'en des temps anciens de grandes batailles s'étaient livrées en ces lieux. Ces ruines et ces tombes mystérieuses éveillèrent l'idée d'une destinée tragique. Si Girard avait combattu là, si son château du mont Lassois n'était plus que décombres, n'était-ce pas que, comme tant d'autres héros épiques, comme Ogier le Danois, comme Renaud de Montauban, comme tant de saints aussi, il avait été un vassal révolté contre son seigneur, un hors la loi, un *forbanni* ? Lui aussi, l'orgueil et la *desmesure* l'avaient possédé ; lui aussi, comme la Madeleine avait été une grande pécheresse, il avait été un grand pécheur et, comme elle, un repenti. Qui donc Dieu avait-il pu choisir pour être l'ouvrière de sa conversion, sinon cette Berthe qui reposait avec lui près de l'autel dans l'église de Pothières ? Et quels châtiments Dieu lui avait-il imposés, comme les signes de son courroux et de sa clémence, sinon des défaites, attestées par les dépôts de sarcophages, ou la mort de son petit enfant, attestée par une autre tombe, celle de Thierry ? Toute la légende de Girard de Roussillon tient en ces quelques données et combinaisons rudimentaires. Elle pourra par la suite vagabonder à travers la France, et, s'écartant de la Bourgogne natale, revêtir l'affublement limousin sous lequel nous la connaissons ; elle pourra se transformer au XVe siècle, sous la plume de Jean Vauque-

1. Seulement dans le poème en alexandrins, du XIVe siècle ; mais cette localisation peut être plus ancienne.

[redacted]

lin, en un pur roman de chevalerie : les remanieurs les plus tardifs n'imagineront jamais, comme seuls ont fait plusieurs critiques modernes, de la déraciner ; toujours, même dans les versions dégradées, Girard restera le saint de Pothières et de Vézelay, le combattant de Roussillon et de Valbeton. Or, ces attaches de la légende à la terre, quel en est le sens profond ? Il réside dans cette idée très belle que le héros, dressant l'abbaye de Pothières dans cette plaine de Roussillon où tant d'hommes étaient morts par lui, dressant l'abbaye de Vézelay au-dessus du champ de carnage de Valbeton, a voulu sanctifier les lieux que ses passions avaient désolés.

Cette idée si grande, nécessairement primitive, qui est le germe de la légende, ou plutôt qui est toute la légende et sans quoi la légende n'est qu'un pur rien, il est remarquable que la *Vita Girardi comitis* l'exprime à peine et que la chanson de geste ne l'exprime pas. C'est que, obscurcie pour nous qui avons eu besoin de cette longue étude pour la dégager, elle était claire et s'imposait d'elle-même aux hommes pour qui furent composées la *Vita Girardi* et la vieille chanson de geste ; et c'étaient des hommes qui voyaient de leurs yeux les ruines du château de Roussillon à deux pas de Pothières, et de leurs yeux le champ de bataille de Valbeton à deux pas de Vézelay : c'étaient des pèlerins qui venaient vénérer les reliques de la Madeleine.

Ils venaient par milliers trois fois l'an, dans les beaux mois du printemps et de l'été, à Pâques, à la Pentecôte et pour le 22 juillet. Comment les fictions combinées par les moines et les jongleurs ont-elles si pleinement

réussi ? Pourquoi Vézelay est-il devenu au moyen âge l'une des métropoles religieuses de la France ? Par les mêmes raisons qui avaient fait de sa voisine Alesia, au temps de Vercingétorix, un centre important, non seulement politique, mais religieux, de la Gaule.

Ce qui caractérise notre pays, géographiquement, écrit M. Vidal de La Blache[1], c'est qu'il est « un pont entre la Méditerranée et l'Océan » ; « dans le signalement de la France, voilà un trait essentiel : c'est la contrée sise au rapprochement des deux mers. » Pour passer de l'une à l'autre, le chemin nécessaire est la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, puis la vallée de la Saône ; pour atteindre ensuite la vallée de la Seine, il n'y a qu'un obstacle : il faut passer entre l'extrémité des Vosges et l'extrémité du Massif Central. Le Massif Central se termine au Nord par une protubérance qui est le Morvan ; mais le Morvan ne présente de relief véritable que dans le Sud. Il y a toujours eu aux environs de Chalon-sur-Saône ou de Chagny des voies pour aller directement au Nord du Morvan. « C'est la célèbre région de passage qui fait communiquer la Méditerranée avec la Manche et la mer du Nord et qui a cimenté les deux parties de la France. » Avant la construction des chemins de fer, la grande voie de communication entre les vallées de la Seine et de la Saône était par Paris, Auxerre, Avallon, Chagny. Lors de l'établissement de la voie ferrée de Paris à la Méditerranée, c'est l'importance commerciale de Dijon qui a provoqué une déviation de cette route. Comme Autun, dont l'importance ne

1. En son excellent *Tableau de la géographie de France*, Paris, 1905, p. 9-10.

s'explique que par là, Vézelay était au carrefour des grandes routes de France : de là, pour une part, le succès du pèlerinage de la Madeleine.

Les pèlerins y venaient de toutes les directions. Un seul de ces flots s'écoulait par Châtillon-sur-Seine, donc par Pothières : celui des pèlerins qui venaient de l'Est, de Metz, de Toul, de Nancy, par la route qui passe par Nancy, Neufchâteau, Chaumont, Châtillon : de l'étape de Châtillon ils s'acheminaient par Laignes et Nuits-sous-Ravières et gagnaient Vézelay soit par Avallon, soit par cet Arcy-sur-Cure, qui peut-être a donné son nom à l'*Arsen* de la chanson de geste.

En outre, l'abbaye de Pothières se trouvait sur la voie qui menait d'autres pèlerins vers les sanctuaires, illustres entre tous, de Rome et de Jérusalem. Le nom de Roussillon est inexpliqué [1] : d'une part le Girard

1. *Girarz de Russilun li vielz* figure dans la *Chanson de Roland* (v. 798, v. 2409), où il est l'un des douze pairs ; il est tué au v. 1896. Est-ce le même personnage que le héros de Valbeton ? Si l'on répond oui, et que l'on écarte l'hypothèse d'une simple rencontre de noms, deux explications seulement semblent possibles. Ou bien c'est le poète du *Roland* qui a retiré de sa pieuse retraite, pour le mener à Roncevaux, notre Girard de Roussillon vieilli : auquel cas son surnom « de Roussillon » reste un mystère. Ou bien, c'est l'inverse : le Girard de Roussillon du *Roland* y était, comme Engelier le Gascon, comme Gerin et Gerier, comme tant d'autres, un comparse, un personnage sans histoire ; il n'y était rien qu'un nom ; les jongleurs qui voulurent par la suite chanter le Girard sans surnom de Pothières lui ont attribué le surnom de ce personnage du *Roland* ; les moines ont suivi, et ce serait un nouvel exemple du mélange constant des inventions jongleresques et des inventions monastiques. — On peut noter qu'un *Girardus de Russelun* a pris la croix en 1095 (Mathieu de Paris, *Historia Anglorum*, éd. de sir Fr. Madden, t. I, page 57,

historique ne l'a pas porté [1], et d'autre part le mont Lassois ne semble jamais s'être appelé dans la réalité autrement que le mont Lassois. On cherche vainement Roussillon sur les cartes anciennes ou récentes, dans les documents historiques, dans les chartes. Il y a un document pourtant où on le rencontre, et c'est précisément un itinéraire de pèlerins. Six manuscrits des œuvres de Mathieu de Paris nous ont conservé un itinéraire du XIIIe siècle, en forme de carte, de Londres à Rome et à Jérusalem ; les étapes y sont le plus souvent des sanctuaires [2]. Là, sur cette carte destinée à des pèlerins, non loin de la Seine, entre un encadrement où sont écrits ces mots : *Puteres abbatia* et un croquis de la tour de *Chastellun sur Seine*, un petit dessin représente une élévation : *Russellun monticulus.*

Je résumerai cette étude en ces quelques propositions.

71, 120). Ce seigneur de Roussillon doit-il son prénom de Girard à un simple hasard, ou à la célébrité épique de Girard de Roussillon ? Si ce personnage avait vécu un siècle ou deux plus tôt, les faiseurs d'identifications historiques n'eussent pas laissé échapper l'aubaine : ils auraient fouillé sa biographie et démontré qu'il avait dû être nécessairement l'objet de chants épiques anciens, plus tard confondus avec ceux qui célébraient le duc Girard, régent du royaume de Provence.

1. Les documents où il apparaît sont sous l'influence de la chanson de geste, comme ce fragment du nécrologue de Sainte-Marie et Saint-Lazare d'Avallon : « *IV. nonas martii obiit Gerardus de Rossilione.* » (Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, t. III, p. 143.)

2. Jomard (*Les Monuments de la géographie*) en a donné un fac-similé ; voir de préférence l'édition de K. Miller, *Mappae Mundi, Die ältesten Weltkarten*, t. III (1895). La mention de Roussillon sur cet itinéraire a déjà été remarquée par P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI, p. 107.

Pour expliquer que sainte Marie-Madeleine soit devenue en France au xie et au xiie siècle l'objet de récits poétiques, il n'est pas nécessaire de supposer, et personne ne suppose, que des aèdes l'aient chantée en des « cantilènes » du ixe siècle. On n'a aucune raison de le supposer davantage de Girard et de Berthe.

Mais Girard et Berthe, fondateurs des abbayes de Pothières et de Vézelay, les avaient enrichies de reliques précieuses, notamment des corps de saint Eusèbe et de saint Pontien ; ils avaient eux-mêmes fait composer un récit de ces translations, et par là leur souvenir survécut chez les moines, comme celui d'habiles pourvoyeurs de reliques. C'est pourquoi, lorsque, vers l'an 1050, les moines de Vézelay eurent besoin d'expliquer la provenance de leurs reliques de sainte Marie-Madeleine, ils songèrent aussitôt à eux, et ce jour-là Girard et Berthe entrèrent pour la première fois dans la légende.

Ils y auraient gardé un rôle modeste et sacrifié, si les moines de l'abbaye de Pothières, qui possédaient leurs tombeaux, n'avaient voulu en tirer gloire et avantage. L'idée même d'une telle tentative ne s'explique que s'ils espèrent attirer un certain public qu'ils savent. C'est le public, déjà préparé à accueillir leurs fictions, des pèlerins qui vont des pays de l'Est vers Vézelay ou de ceux qui descendent des pays du Nord vers Rome.

S'adressant à ces pèlerins, que des jongleurs de profession guettent à l'étape, ces fictions prennent d'emblée la forme d'un récit d'aventures et de guerres, à la fois religieux et héroïque, c'est une chanson de geste qui a les allures d'une vie de saint, ou une vie de

saint qui a les allures d'une chanson de geste ; et, dans les deux seuls textes, l'un monastique, l'autre *jongleresque*, que nous possédions, les inventions des moines se combinent avec celles des jongleurs. Monastiques et *jongleresques* à la fois, elles représentent un travail d'imagination dont les points d'attache avec la réalité sont fournis par quelques vieux parchemins du monastère, par les tombeaux de Berthe, de Girard et de Thierry, par les ruines du mont Lassois, par les sarcophages de Saint-Père-sous-Vézelay.

M. P. Meyer termine l'une de ses études sur notre légende en disant que « Girard de Roussillon nous fournit un curieux exemple de l'influence de la littérature vulgaire sur la composition des vies de saints ». On peut dire inversement, et aussi bien, que Girard de Roussillon nous fournit un curieux exemple de l'influence des vies de saints sur la littérature vulgaire. Légende épique, légende hagiographique sont ici et furent de tout temps une seule et même légende.

Loué soit donc l'abbé de Vézelay Geoffroi pour avoir eu l'idée, vers l'an 1040, de se procurer les reliques de sainte Marie-Madeleine ! A ce caprice ingénieux la poésie doit ces trois choses admirables : le chant XI de *Mireille*, la chanson populaire des *Atours de Madeleine* et la légende de Girard de Roussillon.

LA LÉGENDE

DE LA

CONQUÊTE DE LA BRETAGNE

PAR

LE ROI CHARLEMAGNE

LA LÉGENDE DE LA CONQUÊTE DE LA BRETAGNE PAR LE ROI CHARLEMAGNE

I

La chanson d'Aiquin, seule forme de la légende

Gaston Paris a exprimé dans l'*Histoire poétique de Charlemagne*[1] et répété depuis[2] cette opinion que, dès l'époque où fut composée la *Chanson de Roland*, des traditions poétiques ou des romans célébraient la conquête de la Bretagne par le roi Charles : « Cette conquête, dit-il, est rappelée dans la *Chanson de Roland* (v. 2322), dans le *Pseudo-Turpin* (chap. I) et dans le *Couronnement de Louis* (v. 18). »

De ces trois témoignages, il faut, semble-t-il, écarter d'entrée de jeu celui du *Couronnement de Louis*, que voici :

1. P. 296.
2. Dans ses *Extraits de la Chanson de Roland*, note 98.

Quant Deus eslist nonante et nuef reiames,
Tot le meillor torna en dolce France.
Li mieldre reis ot a nom Charlemagne;
Cil aleva volentiers dolce France;
Deus ne fist terre qui envers lui n'apende;
Il i apent Baviere et Alemaigne,
Et Normendie, et Anjou, et *Bretaigne*,
Et Lombardie, et Navare, et Toscane.....

Le poète, on le voit, ne dit même pas que l'empereur Charles ait conquis la Bretagne : il dit seulement que, par la grâce de Dieu, la Bretagne relève de Charles.

Quant aux passages allégués du *Roland* et du *Pseudo-Turpin*[1], ce sont deux énumérations abondantes et oratoires des terres où Charlemagne est censé avoir guerroyé. Roland, par exemple, passe en revue les pays conquis à l'aide de Durandal :

2322 Jo luin cunquis et Anjou et *Bretaigne*,
Si luin cunquis e Peitou e le Maine,
Si luin cunquis Normendie la franche,
Si luin cunquis Provence ed Equitaigne,
E Lumbardie e trestute Romaigne,
Poille e Calabre e la terre d'Espaigne;
Jo luin cunquis e Baiviere e Behaigne
E Onguerie e trestute Polaigne,
Constentinoble, etc., etc.....

Est-on obligé de se représenter autant d'épopées

1. Voici le passage en question du *Pseudo-Turpin* (éd. Castets, p. 2) : « Karolus... multis laboribus per multa clymata orbis diversa regna, Angliam scilicet, Galliam, Theutonicam, Baioariam, Lotharingiam, Burgundiam, Ytaliam, *Britanniam*, ceterasque regiones innumerasque urbes a mari usque ad mare ... invincibili brachio potentiae suae acquisivit.. »

perdues que ces dénombrements contiennent de noms propres, et de reconnaître ici, avec Gaston Paris, « l'indication de nombreux récits épiques relatifs à des guerres antérieures de Roland, dont la plupart ont disparu, sans laisser de traces, n'ayant pas été renouvelés par les poètes des XIIe et XIIIe siècles? » Est-on tenu de supposer que le poète du *Roland* ait ici fait dresser par son héros mourant une bibliographie des chansons de geste? Si oui, si l'on croit par exemple qu'il a dû nécessairement exister une chanson de geste intitulée *La Conquête de la Pologne*, on croira aussi à l'existence d'une ancienne *Conquête de la Bretagne.*

Au cas contraire, pour décider si des récits poétiques ont célébré à de hautes époques des guerres de Charlemagne en Bretagne, on s'en tiendra à examiner ce texte récent, la *Chanson d'Aiquin*, seul témoignage dont nous disposions.

Le *Roman d'Aiquin* ou la *Conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne* est un court poème qui ne compte que 3087 décasyllabes (en laisses rimées) dans le manuscrit unique, du XVe siècle, mutilé au début, incomplet à la fin, qui nous l'a conservé. Nous en devons à M. F. Joüon des Longrais une édition fort précieuse[1]. Le scribe a estropié outrageusement le sens des phrases, la mesure des vers, la forme des mots; mais il trans-

1. Nantes (*Société des Bibliophiles bretons*), 1880. — L'édition de M. Joüon des Longrais a été l'objet d'un compte rendu fort important de G. Paris (*Romania*, t. IX, 1880, p. 445-63). On trouvera des études sur *Aiquin* dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 402-411 (Paulin Paris), dans les *Épopées françaises* de L. Gautier, t. III, p. 353-65, dans l'*Histoire de Bretagne* d'Arthur de La Borderie, t. III, 1899, p. 229-42.

crivait un texte de la bonne époque et qui n'avait subi depuis sa composition aucune interpolation, aucun remaniement. A part les fautes de transcription du scribe du XVe siècle et peut-être d'autres scribes intermédiaires, à part des rajeunissements purement grammaticaux, nous sommes en présence d'une chanson de geste composée dans le dernier quart du XIIe siècle. Elle est anonyme[1] et écrite dans cette sorte de langue littéraire ou de κοινή, à peine teintée de traits dialectaux, qui est la langue ordinaire des chansons de geste. L'auteur

1. Plusieurs critiques l'attribuent à un jongleur nommé Garin Trossebœuf (Voy. De La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 241). Voici ce qu'il en est. Dans une enquête faite en l'an 1181, à la demande de Roland III, alors *electus* de Dol, on lit ce qui suit (Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, t. I, col. 684) : « Evenus presb. et sex legales antiqui homines, jurati dixerunt de Carcou... idem quod alii. Et addunt quod Lesblac que Guido juvenis tenet, et verderie quas Johannes, Dolensis electus, dedit Willelmo... et campus Trossebof quem dedit Rollandus archiepiscopus Garino Trossebof joculatori quamdiu viveret, et piscaria que est in Charruiers quam tenuit Hugo Aimerici ab archiepiscopo Baldrico reddendo ei *alosam*, *esturjon*, *turbot*, quam modo tenet Willelmus Alani... hec omnia sunt de dominico archiepiscopi ». Il est assez tentant d'identifier ce jongleur, gratifié d'un champ par un archevêque de Dol, avec l'auteur de notre chanson de geste, composée à la gloire des archevêques de Dol. Par malheur, comme on vient de le voir, le bienfaiteur de Garin Trossebœuf s'appelait l'archevêque Rolland : ce ne peut être Rolland III, car il n'était en 1181 qu' *electus* de Dol, et d'ailleurs on voit que les enquêteurs d'Henri II recueillent ici des témoignages de vieillards sur le *campus Trossebof*. C'est donc Rolland II ou Rolland Ier. Mais Rolland II fut archevêque de Dol de 1093 à 1107. Il est impossible que la *Chanson d'Aiquin* remonte jusqu'à cette époque : elle serait aussi vieille que la *Chanson de Roland* ! Il faut donc rayer le nom de Garin Trossebœuf.

vivait pourtant, comme on verra, dans la région de Dol, et son œuvre est probablement le plus ancien monument de la littérature française qui ait été composé au delà du Coüesnon, en terre bretonne.

II

Résumé de la chanson d'Aiquin.

Le hasard qui a mutilé le manuscrit nous a valu ce début *ex abrupto* :

« Et, si Dieu plaist, le veroy creatour,
Nous i vaincron païen sarrazinour,
Par quoi avron Paradis et honour.
— Sire », dist Nesmes, « allez i sans sonjour »...
Charles appelle Fagon le pongneour ;
Mareschal est de l'ost et guieour...
Soissante mile furent li pongneour.
Lors font souner lour cors et lour tabours ;
Droit vers Bretaigne chevauchent par cinc jours.

Voici dès ces premiers vers l'armée de Charlemagne en route, et voici déjà nommés les deux seuls barons français qui joueront un rôle dans le poème : Fagon, inconnu par ailleurs, et Nayme, qui n'est jamais appelé Nayme de Bavière, mais qui n'en tiendra pas moins bien son rôle classique de sage conseiller; quelques autres, à peine mentionnés, un Garin, un Geffroi l'Angevin, ne sont que des comparses. Cette puissante armée de Charles, qui revient de Saxe, où elle a guerroyé



pendant sept ans, quelle nécessité l'appelle en Bretagne? Le poète nous l'apprend, aussitôt que l'empereur, après avoir fait ses dévotions à Saint-Gervais d'Avranches et à Saint-Michel-du-Péril, a gagné Dol. Là, l'archevêque de Dol, Ysoré, se jetant à ses pieds, lui retrace les malheurs du pays.

Il y a trente ans déjà que la Bretagne a été envahie par la gent qui adore Mahomet, Tervagant, Jupin et Apollin. Le chef des païens, Aiquin, qui est appelé « l'empereur des Sarrasins », et aussi Aiquin de Nort-Païs, possède presque toute la contrée. Depuis vingt-deux ans, il réside de préférence dans la cité de Quidalet (c'est-à-dire dans l'ancienne ville d'Aleth, là où est aujourd'hui Saint-Servan). Dol tient encore, mais Aiquin la menace, et bientôt c'est la France elle-même qu'il attaquera : il a promis à sa femme, l' « empereïs », plus blanche que fleur de lys, de lui donner Orléans, Chartres, Paris et Soissons et d'enfermer Charlemagne à Quidalet dans sa prison d'Oreigle.

Ce sont ces injures que Charlemagne est venu venger. Il n'y réussira pas sans peine, puisque le poète va le retenir sept ans au siège d'Aleth et que presque toute l'action du poème doit se dérouler dans la minuscule presqu'île du Pou-Alet (*Pagus Aletensis*). Les Sarrasins y occupent trois forts châteaux, qu'il s'agit de réduire : Aleth, le plus redoutable, qui est la ville d'Aiquin; Gardoine, ville légendaire, à quelques lieues de là, où domine le neveu d'Aiquin, Doret; et, de l'autre côté de la Rance, Dinard, que tiennent le prince sarrasin Grimoard, et d'autres princes encore aux noms comiques et truculents :

117 Clarion
Et ses cousins Grihart et Florion
Et Avisart, Corsalium, Noiron,
Et tant des autres que nommer ne sceit l'on.

Le poète ne leur oppose pas seulement Charlemagne et ses Français, mais les Bretons, conduits par leur archevêque Ysoré, qui frappera d'aussi beaux coups que Turpin. Ambassade insolente, défis, bataille de trois jours sous les murs d'Aleth, assauts, carnages horribles, duel de Charlemagne et d'Aiquin, c'est la série des formules et des clichés trop connus ; parfois pourtant, le poète renouvelle ces scènes banales, non sans esprit, parce qu'il sait les approprier aux conditions d'un terrain maritime, et, par exemple, se servir de la marée comme d'un ressort dramatique : soit que les cavaliers bretons capturent dans la Rance une flotte sarrasine, soit que Nayme gise sur la grève, couvert de blessures, mais respirant encore ; le flot monte et gagne ses membres ; Nayme est abandonné de tous, et le flot monte toujours... Des trois châteaux sarrasins, Dinard tombe le premier, emporté par les Bretons de l'archevêque Ysoré. Quant à la cité d'Aleth, Charlemagne, pour l'investir, envoie des troupes dans l'île de Cézembre; mais elles y sont massacrées et seuls Nayme et Fagon parviennent à regagner la terre ferme. Enfin, après sept ans de siège, Charlemagne découvre et empoisonne les conduites d'eau souterraines qui alimentaient la ville. Aiquin s'enfuit par mer, Charlemagne pénètre dans Aleth, délivre les prisonniers, baptise les païens qui veulent bien renier Mahomet, occit les autres, et donne la ville au preux archevêque, son fidèle compagnon d'armes.

Seule la ville de Gardoine résiste encore : Nayme livre sous ses murs une bataille atroce où Charlemagne est blessé. Enfin, un orage éclate, et, par un miracle, la ville s'écroule, à minuit. Les eaux de la mer envahissent la contrée sur six lieues de large et deux de long et engloutissent Gardoine. Quatre jours l'orage dure et l'obscurité ; l'inondation menace les chrétiens eux-mêmes ; il faut de nouvelles prières, un nouveau miracle pour apaiser la tempête.

La petite presqu'île du Pou-Alet est reconquise, mais non encore la Bretagne. La nef qui a emporté le roi Aiquin, sa femme et les principaux seigneurs sarrasins, est entrée dans le havre de Brest. De là Aiquin a gagné Carhaix, où il a rassemblé une forte armée.

Charlemagne, menant avec lui des renforts que le pape vient de lui envoyer, va l'y relancer. Blessé, il ne peut plus monter à cheval, et c'est une belle invention, en ce roman où les belles inventions sont rares, que celle du char où il se fait traîner et qui chemine lentement de Corseul à Carhaix, escorté par des barons, sur les dalles de la route romaine.

A Carhaix, Aiquin est vaincu en bataille, et la belle « empereïs », capturée par Nayme, accepte d'être baptisée, « volentiers et de gré, dit-elle.

« Quar Mahommet ne vaut un ail pelé. »

Aiquin s'enfuit au Ménè-Hom, où Charlemagne vient encore le traquer. Il fuit plus loin du côté de la mer jusqu'à une chapelle où l'ermite Corentin disait sa messe. Dieu soustrait le saint ermite aux mauvais traitements

des païens en l'enveloppant d'un nuage ; les Français arrivaient d'ailleurs à son secours : Corentin les guide à la poursuite des Sarrasins. Aiquin est rejoint ; un combat s'engage... Ici prend fin le manuscrit[1].

III

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE.

Telle est, réduite à ses lignes les plus générales, l'action de ce roman. Roman imaginaire tout entier, je crois ; mais je suis le premier qui ose le croire. Selon tous les critiques récents, de Léon Gautier à M. Joüon des Longrais et de Gaston Paris à Arthur de la Borderie, la chanson d'*Aiquin* recèle un « élément historique », repose sur des traditions anciennes, peut-être sur de vieux poèmes perdus. Voici les rapprochements que ces érudits ont institués entre l'histoire et notre roman.

1° Ils y retrouvent d'abord le souvenir des expéditions des Francs en Bretagne au temps de Charlemagne : en 786, en 799, en 811. En 811, par exemple, une armée franque vint camper sous les murs d'Aleth et brûla une église de l'île de Saint-Malo. « Les ravages et les violences des Francs sur le territoire du Pou-Alet en 811 y laissèrent une impression profonde qui se traduisit plus tard par le roman d'*Aiquin*. » Ainsi s'ex

1. Le poème se terminait nécessairement par l'expulsion définitive des Sarrasins. Mais on ne peut apprécier le nombre ni deviner le contenu des épisodes perdus (cf. pourtant, à ce propos, des conjectures ingénieuses de G. Paris, *art. cité*. p. 457).

primait récemment M. l'abbé L. Campion[1]. Il ne fait que reproduire une opinion exprimée par L. Gautier[2], par M. Joüon des Longrais[3] et par A. de la Borderie[4]. Seul, G. Paris l'a rejetée[5].

2° En revanche, tous nos critiques reconnaissent dans *Aiquin* « des souvenirs de l'occupation de la Bretagne par les hordes normandes de 919 à 937 ». « Dans les Sarrasins d'*Aiquin*, écrit G. Paris, il faut reconnaître des Normands. Le nom de *Norois*, de gens de *Nort païs*, qui leur est parfois donné, en fournit la preuve indiscutable. D'après notre poème, Aiquin, chef de ces envahisseurs, est établi à Nantes, et de là il a conquis tout le pays jusqu'à Aleth. En effet, les Normands eurent longtemps à Nantes un établissement qui était leur quartier général ; il est vrai aussi qu'ils prirent plusieurs fois Aleth. Tout cela avait laissé dans le pays une tradition, peut-être plus, un poème ancien que notre jongleur a refondu... »

3° M. Joüon des Longrais croit retrouver Aiquin lui-même dans le chef normand *Incon*, qui, établi, à Nantes,

1. *Annales de Bretagne*, t. XIX (1903), p. 343. — Notons en passant que ce sont les Bretons et non les Francs que désigne le mot *hostes* du diplôme de Louis le Pieux, seul texte par lequel nous connaissons l'incendie de l'abbaye de Gaël et de l'*insula Machuti* en 811.

2. *Épopées françaises*, t. III, p. 355.

3. Avec des réserves, p. xix.

4. T. III, p. 240. A. de la Borderie ne mentionne ici, comme ayant laissé des traces dans le poème, que l'expédition de 799 ; mais ailleurs, t. II, p. 5-6, il recourt aussi au siège d'Aleth en 811.

5. « Je ne pense pas, écrit G. Paris (*art. cité*, p. 455), que les rapports réels de Charlemagne avec les Bretons aient laissé aucune trace dans *Aiquin*. »

s'empara de toute la Bretagne et notamment du pays de Dol. Nous le connaissons par ces trois lignes de Flodoard (a. 931) : *Inco Normannus, qui morabatur in Ligeri cum suis Britanniam pervadit; victisque et pervasis et caesis vel ejectis Britonnibus, regione potitur.* Ce qui provoque cette remarque de M. Joüon des Longrais : « L'expédition d'Alain Barbe-Torte qui, en 937, mit fin à cette grande invasion, commença par Dol, s'enfonça en Bretagne, puis revint sur Dol ; itinéraire qui ressemble à celui de notre poème[1]. » « Ce rapprochement, dit G. Paris, est à coup sûr très ingénieux et peut avoir quelque fondement. »

4° L'archevêque Ysoré du roman d'*Aiquin*, selon M. Joüon des Longrais[2] et selon A. de la Borderie[3], doit être identifié à l'archevêque Wicohen : « C'est, écrit A. de la Borderie, ce Wicohen qui joua un si grand rôle féodal dans les événements du xe siècle, c'est-à-dire du siècle même de l'occupation normande : le poète l'appelle Ysoré, un nom banal qu'on trouve dans toutes les chansons de geste ; mais il ne faut pas s'en étonner, car, sauf celui de Charlemagne, il n'y a pas, dans toute la chanson d'*Aiquin*, un seul nom emprunté à l'histoire[4]. Cet Ysoré n'en est pas moins, plus ou moins transformé, mais très reconnaissable, le Wicohen de nos chroniques. »

5° Au v. 989 du roman, meurt un baron nommé

1. P. LXV.
2. P. LXIX.
3. *Histoire de Bretagne*, t. III, p, 231.
4. A. de la Borderie a oublié Ripé (Erispoe) et Salomon, à qui je consacrerai ailleurs des études spéciales.

Tiori de Vannes : il est donné comme le mari de Bagueheut, sœur de Charlemagne, et comme le père de Roland. Sur quoi L. Gautier fait cette remarque : « Selon Eginhard, Roland fut préfet de la marche de Bretagne, et le roman d'*Aiquin* se rapproche davantage de cette tradition historique que la plupart de nos autres chansons[1]. » Et G. Paris : « La précieuse tradition recueillie par l'auteur d'*Aiquin* se rattache à la fois aux données des chansons de geste et à des données d'origine locale, et s'ajoute à bien d'autres indices pour nous faire voir dans Roland le héros national de la marche de Bretagne, de ce qu'on appelle aujourd'hui la Haute-Bretagne[2]. »

*
* *

Toutes ces concordances entre l'histoire et la légende forment un ensemble imposant. Chacune d'elles, malheureusement, n'est obtenue que par un jeu d'à peu près.

Une seule, à mon sens, contient une parcelle de vérité. Le poète d'*Aiquin* sait que, au temps jadis, la Bretagne a été ravagée par des païens venus du Nord, et c'est pourquoi il appelle de temps en temps ses « Arabis » des

1. L. Gautier, *l. laud.* Voy. aussi Joüon des Longrais, p. LII.
2. *Art. cité*, p. 454.
3. Je ne reproduis qu'en note cette opinion de L. Gautier, parce qu'aucun des critiques plus récents ne l'a reprise à son compte : « L'affabulation du roman d'*Aiquin* dérive vaguement de ce grand souvenir : les victoires de Charlemagne sur les Normands. » Charlemagne en effet eut affaire aux Normands, mais du côté de la Frise, — assez loin d'Aleth.

« Norois » et son « empereur des Sarrasins » Aiquin « de Nort païs[1] ». Il est visible en même temps qu'il ne se fait pas une représentation claire de ces âges reculés, puisque, contre ces « Norois », il fait combattre, parmi les troupes de Charlemagne, des « Normands » :

> 1637 Adonc i fierent Angevin et *Norment*
> Et Loherenc, Baivier et Allement...

Le souvenir du passage des Normands, maintes ruines pouvaient le conserver au XIIe siècle, maintes histoires de translations de reliques le conservaient certainement. Le poète a donc introduit dans son roman et exploité une notion banale autour de lui et très généralement répandue ; est-ce à dire qu'il ait connu en outre sur les invasions normandes d'anciens récits, riches d'historicité, un plus ancien poème qu'il aurait « refondu » ? Oui, si les autres rapprochements proposés, qui sont plus précis, subsistent, et, par exemple, si Aiquin est véritablement Incon, si Ysoré est véritablement Wicohen.

Or, rien n'est moins vraisemble que l'identification d'Aiquin avec Incon, d'Ysoré avec Wicohen. « Bartsch a remarqué, il y a longtemps, écrit G. Paris, que le nom d'Aiquin répond non pas à *Hakon*, ni à *Incon*, mais au nom germanique *Acwin* ou *Agiwin*. » Aiquin peut d'ailleurs être un nom de fantaisie, et pourquoi veut-on qu'il désigne un personnage réel plutôt que ces autres noms fantaisistes du poème, Avisart, Acrochart ou Aliafin ? D'autres chansons de geste introduisent des seigneurs sarrasins ou des « Saisnes », nommés celui-ci Aiquin de

1. V. 239, 429, 485, 531, etc.

l'Estrée, cet autre Aiquin de Pierre Bise, ou encore un Aiquin de Portugal[1] : ont-ils, eux aussi, le Normand Incon comme prototype historique? L'un des Sarrasins du roman d'*Aliscans* (v. 43, 127, etc.) s'appelle Aiquin : l'auteur de notre roman a plagié, comme nous savons, le roman d'*Aliscans* : il lui a pris des scènes, des vers, des expressions : ne peut-il lui avoir pris aussi ce nom de Sarrasin?

Quant à l'archevêque de Dol, Ysoré, il serait « plus ou moins transformé, mais très reconnaissable, le Wicohen de nos chroniques ». Où sont donc ces chroniques? Tout ce qu'on peut savoir de ce Wicohen, qui s'enfuit de Dol à l'approche des Normands vers 965, se se lit dans la *Gallia christiana*, t. XIV, col. 1044[2]. Nous ne savons guère de lui que son nom et l'époque où il vécut. Le poète d'*Aiquin* ne sait ni son nom (puisque son archevêque s'appelle Ysoré), ni l'époque où il vécut (puisque son archevêque est un contemporain de Charlemagne). Comment une comparaison nous serait-elle possible ? et comment peut-on déclarer « très reconnaissable » le portrait d'un inconnu?

Notre roman, nous dit-on encore, garde le souvenir des expéditions entreprises contre les Bretons par Charlemagne, ou plutôt par ses lieutenants, car Charlemagne n'a jamais mis les pieds en Bretagne. Par malheur ses lieutenants y vinrent combattre *contre* les Bretons;

1. Voy. Ernest Langlois, *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste.*

2. Il faut ajouter un passage de l'*Histoire de Bretagne* de Le Baud à quoi renvoie A. de la Borderie, *ouv. cité*, II, 422. Vérification faite, ce texte ne nous apprend rien qui permette de comparer Wicohen à Ysoré.

dans le poème, il y vient lui-même combattre *pour* les Bretons [1].

Enfin, Roland fut, au témoignage d'Einhard, *Britannici limitis praefectus*; dans *Aiquin*, il est le fils d'un Breton de Vannes. Malheureusement, il est improbable que la marche de Bretagne ait compris Vannes. En outre, précisément parce que Charlemagne l'a envoyé comme préfet dans cette région, il est à croire que Roland n'en était pas originaire. S'il est donc vrai (ce dont j'ai des raisons de douter [2]) que Roland soit devenu

1. A. de la Borderie (p. 230) explique ainsi cette légère divergence : « Au XIe siècle, Charlemagne était le type du héros et du saint, le guerrier invincible, le monarque impeccable... Dès lors, avoir été l'ennemi de Charlemagne et vaincu par lui, c'était nécessairement une tache, une note de défaveur. Tel était pourtant le cas des Bretons. Mais pour effacer cette tache, *l'imagination populaire trouva un expédient fort ingénieux*. Nier la conquête de la Bretagne par le grand empereur, on n'y songea pas. Restait à fixer la cause et les circonstances de cette conquête. Or la Bretagne avait été, vingt années durant, soumise au joug des Normands, c'est-à-dire des païens. La mission de Charlemagne, le but de toutes ses expéditions, dans l'opinion populaire, c'était de combattre les païens, les infidèles. Dès lors la conclusion est facile, ou plutôt elle est forcée : l'expédition de Charlemagne en Bretagne ne pouvait avoir qu'un but, l'expulsion des païens. Aussi le poème dont nous parlons, bien qu'on le nomme habituellement la chanson d'*Aiquin*, est-il, dans le manuscrit qui en reste, intitulé : *Conquête de la Bretaigne par le roy Charlemaigne*: mais conquête non pas sur les Bretons : au contraire, conquête accomplie par Charlemagne avec l'aide des Bretons sur les païens... » — Cet « expédient » qu'il attribue à l' « imagination populaire », A. de la Borderie a tout à fait oublié qu'il l'a tiré de sa propre imagination (il l'a oublié, à telles enseignes qu'il le qualifie d' « ingénieux »). Ce genre d'oubli et de confusion est à la racine de la plupart des identifications que l'on a proposées des récits de chansons de geste avec des faits historiques.

2. Je les exposerai en une autre étude.

« le héros national de la marche de Bretagne », c'est un étranger que les gens de la marche de Bretagne auront choisi pour leur « héros national » : soit par simple fantaisie, soit pour avoir lu le texte d'Einhard à contresens.

Pour résumer cette discussion, il nous semble que le vieil historien de la Bretagne, d'Argentré [1], a dit, il y a plus de trois siècles, le dernier mot sur l'historicité de la légende d'*Aiquin*, le jour où, sans souci d'Incon, ni de Wicohen, il exprima cet avis sage, et donc méprisé : « Ce ne sont que pures fables et véritablement bourdes et bayes, car oncques ne fut en Bretaigne un Aiquin, oncques Charlemaigne n'entra en Bretaigne. »

IV

La composition du roman d'Aiquin.

Ces fables, ces bourdes et ces bayes, renonçons à les guinder vers la dignité de l'histoire. Elles y gagneront. Pour nous y plaire, il n'est que de bien démêler pourquoi le poète du XIIe siècle les a imaginées.

Il a combiné de longs récits de guerre : mais froids et sans beauté. Ses Sarrasins et ses chrétiens se battent sans trêve ; il est visible pourtant qu'ils s'acquittent de leur tâche, avec conscience sans doute, mais comme d'une corvée ; sous les mêmes noms ou sous d'autres noms, ces héros ont déjà si souvent accompli les mêmes

1. Cité par M. Joüon, p. XXV.

prouesses en tant d'autres chansons de geste ! C'est que le cœur du poète n'est pas à ces récits de batailles ; il ne veut pas enflammer ses auditeurs d'une ardeur guerrière ni les exciter à la haine de ses Barbarins et de ses Norois : secrètement et spirituellement, il s'applique à un autre dessein.

Ce qui frappe, dès la première lecture de son œuvre, c'est que, entre toutes les chansons de geste, elle est riche en données topographiques précises. Le poète conduit Charlemagne, par un itinéraire exact, d'Avranches au Mont Saint-Michel et à Dol ; puis, d'Aleth à Corseul, à Carhaix et au Méné-Hom. Mais surtout il décrit avec un détail singulier le coin de terre du Pou-Alet. On voit qu'il est du pays et qu'il l'a visité en tous sens, au moment d'écrire son roman, prenant des notes, choisissant son terrain pour y établir les campements de Charlemagne et pour y disposer les *eschieles* de ses armées. Si nous l'y suivons, assistés de M. Joüon des Longrais, qui a composé un si ingénieux commentaire archéologique du roman, le conteur saura nous diriger tantôt sur les rives du Bidon[1], tantôt le long de la Rance : il sait les endroits où elle est guéable et quelle est la violence du mascaret entre Aleth et Dinard[2] ; à l'entrée de la Rance, il nous montrera le rocher de Bizeux[3] ; au large, l'île déserte d'Agot, en avant de la côte de Saint-Briac[4] ; et là-bas, l'île de Cézembre[5]. Il

1. V. 773 (cf. Joüon, p. 140).
2. V. 1340, 1409, 2799, 2801 (cf. Joüon, p. 147 et p. 173).
3. V. 1408 (cf. Joüon, p. 223).
4. V. 94, 756 (cf. Joüon, p. 221).
5. V. 1461 etc.

connaît le plus petit « ruicel qui court vers la cité[1] » ; il nous apprendra à distinguer le *Terren*[2] du *Marais* ; d'Aleth à la mare Saint-Coulman, il saura nous désigner par leurs noms les églises et les chapelles.

Mais pourquoi cette précision ? Voulait-il ménager à M. Joüon des Longrais et aux archéologues locaux la joie de leurs jolies identifications topographiques ? Était-ce chez lui goût de la géographie pittoresque ?

Pour proposer une explication meilleure, il faut se rappeler que d'autres écrits du moyen âge font évoluer les preux compagnons de Charlemagne sur un terrain décrit avec la même précision, le *Pseudo-Turpin saintongeais* autour des églises de la Guyenne et du Poitou, le *Pseudo-Philomena* dans la région de l'abbaye de La Grasse ; il faut se rappeler que ce sont là des écrits tendancieux, composés pour le profit de ces églises et de ces abbayes, — et, reprenant le roman d'*Aiquin*, il faut y considérer le rôle de l'archevêque de Dol.

Il est, avec Charlemagne, le principal personnage du roman. Charlemagne vient lui porter secours ; mais il y a des années que l'archevêque, à la tête des seigneurs bretons, défend la terre de Charlemagne ; sans lui (v. 144 et ss.), il y a beau temps que les païens l'auraient envahie ; Charlemagne est donc son obligé. Aussi est-ce droit vers sa cité de Dol que l'empereur, entrant en Bretagne, se dirige d'abord : l'archevêque le reçoit entouré des « princes de la région », et c'est lui qui parle en leur nom. Le poète nous montre bien aux

1. V. 1184.
2. V. 2677 (cf. Joüon, p. 170).

côtés du prélat (v. 71 et v. 749) un comparse qui, un jour, règnera sur le pays, Salomon,

> Qui de Bretaigne tint puis la roiauté :
> Seignour en fut et roy tont couronné,

et peut-être le roman se terminait-il par une scène où Charlemagne et l'archevêque de Dol lui donnaient la couronne[1]. Mais, pour l'instant, Salomon reste confondu dans la foule des seigneurs qui forment le cortège de l'archevêque, et presque sa *mesnie* féodale :

> 765 Trestuit estoient o le bon Ysoré,
> Co'st l'archevesque de Doul, l'archevesché.
> O lui avoient ja long temps soujourné :
> Chevaus et armes lour dounoit a planté.

Ces barons ne relèvent ni d'un « roi », ni d'un « duc de Bretagne » ; ils ne reconnaissent pour leurs droits seigneurs (v. 106-9) que Dieu, Charlemagne et le pape ; et, si l'archevêque de Dol n'est peut-être pas, au sens propre du mot, leur suzerain, il est du moins leur chef à tous et leur guide :

> 716 Cil des Bretons est maistre et chevetaigne.

Ces chevaliers aux beaux noms armoricains, qui représentent toutes les régions de la Bretagne, Ripé, comte de Dol, Baudouin de Vannes, Gui de Léon, Trehart de Rennes, Hamon de Morlaix, le vieil Ahès de Carhaix, Morin, comte de Daoulas, Excomar de Saint-Pabu (ou

1. Conjecture vraisemblable de G. Paris (*art. cité*, p. 457).

de Tréguier), Merien de Brest, Eon de Saint-Servan, Arai de Méné, un même chef les commande dans les combats, frappant de son « épieu niellé » ; c'est « le prous et hardi arcevesque », c'est

802 Nostre arcevesque, cui Dieus croisse bonté !

Dans les batailles générales, les Bretons combattent à côté des Français; mais ils ont un campement à part, et c'est eux seuls, conduits par leur archevêque, qui enlèvent Dinard, la première des trois places fortes que les chrétiens reconquièrent : Nayme et les Français sont parfois battus, à Cézembre par exemple, mais jamais les Bretons de l'archevêque Ysoré. C'est lui qui entraîne les combattants par ses discours et ses prières :

558 Li arcevesque, que Jhesus beneïe !
A nostre gent commande et si lour prie :
« Pour Dieu, seignour, ne vous espargniez mie
De bien ferir desus la gent haïe !
Qui ci mourra, s'ame soit requeillie
En Paradis en la Dieu compaignie ! »

Il partage avec Charlemagne le don de faire des miracles : Charlemagne a obtenu du ciel l'engloutissement de la ville de Gardoine ; mais il ne parvient pas à calmer les éléments que ses prières ont déchaînés ; l'archevêque prie à son tour :

2693 Nostre archevesque s'est d'iluec remué,
Isnellement es champs s'en est alé
Sor une planche eu pendant d'un fossé ;
Vers le ciel a devotement gardé,
Doulcement a Dammedieu reclamé...

Il prie et la tempête s'apaise.

Ce choix de l'archevêque de Dol comme protagoniste du roman d'*Aiquin* prouve, comme on l'a dit souvent, que l'auteur était de Dol et qu'il avait ses raisons de complaire au clergé de cette église. Mais il y a plus à dire[1]. S'il est évident qu'il veut glorifier le siège de Dol, la fable qu'il emploie à cet effet n'est-elle pas trop grossière? Une flatterie n'est habile que si elle a chance de trouver créance auprès de ceux à qui elle s'adresse : or peut-on supposer que, au XIIe siècle, les archevêques de Dol se soient crus les successeurs des maîtres de la Bretagne entière? Vérification faite, et, si étrange que la chose paraisse, telle était bien leur prétention.

L'histoire des premiers temps de leur diocèse, ils la trouvaient dans la *Vie* du premier évêque de Dol, saint Samson, et selon cette *Vie*[2], récemment interlopée ou récrite par l'un deux, Baudri de Bourgueil (1107-1130), saint Samson aurait été en effet le maître de la Domnonée : le prince du pays, Judual, la lui avait soumise tout entière ; l'empereur Chilpéric avait fait de lui l'archevêque de toute la Bretagne : *totius Britanniae citerioris claruit archiepiscopus... archiepiscopatum totius Britanniae recepit... Britannorum archiepiscopus.* Lors donc que l'auteur d'*Aiquin* représente son Ysoré comme l'archevêque de tous les Bretons, il ne fait que suivre la tradition vivante de l'église doloise ; directement ou indirectement, il l'a tirée de la *Vie de saint Samson*, et c'est une première raison de voir en lui un conteur renseigné, très au fait des choses de cette église.

1. Je dois la remarque qui suit à M. Ferdinand Lot.

2. C'est la *Vita S. Samsonis*, p. p. Dom Fr. Plaine (*Analecta Bollandiana*, t. VI, 1887, p. 77, ss.).

V

Essai d'explication.

Mais quel intérêt pouvait-il avoir à incarner ces prétentions en la personne d'un Turpin dolois ? Pour tenter de s'en rendre compte, il convient de regarder quel était alors l'état de l'église de Dol. Et certes, c'est un procédé critique bizarre en apparence que celui qui consiste à fouiller dans la *Gallia christiana* et à raconter des querelles d'églises pour interpréter une « épopée » : c'est ainsi pourtant que nous trouverons, je crois, l'explication vraie de notre poème.

Depuis des siècles l'église de Dol était en conflit avec l'archevêché de Tours. Elle prétendait relever directement du Saint-Siège. Je n'ai pas, fort heureusement, à remonter aux temps de Nominoe et de Conwoion et à retracer cette querelle[1]. Pendant tout le xe et le xie siècles, les papes s'efforcèrent de soumettre Dol au siège de Tours ; l'obstination bretonne maintint ses prétentions. Malgré des condamnations solennelles et répétées, les archevêques de Dol reprennent sans fin le procès, reçoivent ou usurpent le *pallium*, gardent leurs suffragants.

Dans la première moitié du xiie siècle pourtant, ils subirent une grande diminution de leurs prérogatives. Ils prétendaient que, aux époques anciennes, toute la Domnonée, c'est-à-dire presque le tiers de la Bretagne, avait

1. Voy. A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 197 ss.

relevé de leur juridiction[1] ; quand des évêchés distincts s'étaient formés sur ce vaste territoire, six de ces diocèses étaient, du moins, restés dans leur dépendance : Aleth, Léon, Quimper, Vannes, Saint-Brieuc, Tréguier[2].

Puis, plusieurs s'était détachés et ralliés au siège de Tours. En 1120, l'archevêque Baudri de Bourgueil, dans un concile qu'il tint à Dol, n'avait plus à ses côtés que trois suffragants, les évêques de Saint-Brieuc, de Tréguier et d'Aleth. Peu après, Aleth abandonna à son tour la métropole doloise : « Le dernier évêque qui ait reconnu Dol est celui qui porte dans les catalogues le nom de Donoal (1120-1144) ; encore ce prélat reconnut-il simultanément Tours. Saint Jean de la Grille, qui lui succéda, évita toute difficulté en allant se faire consacrer par le pape[3]. » Aleth était l'évêché le plus voisin du siège de saint Samson ; un bon nombre des paroisses doloises étaient enclavées dans son territoire ; aussi la défection d'Aleth dut-elle être sensible entre toutes à l'église de Dol.

Désormais le successeur de saint Samson, qui s'appelle à cette époque Geofroi le Roux (1130-1147), ne garde plus que deux suffragants fidèles, les évêques de Tréguier et de Saint-Brieuc. Les infortunes continuent à pleuvoir sur lui : le 15 mai 1144, le pape lui laisse

1. Que ces prétentions ne soient pas fondées historiquement, c'est ce que je crois volontiers. Mais c'est cette représentation des choses que l'auteur de notre roman, comme on verra, s'était faite pour l'avoir recueillie sur place.

2. La Borderie, t. II, p. 272.

3. Joüon, p. XLI. En 1127, Donoal d'Aleth figurait parmi les suffragants de l'archevêque de Tours dans une assemblée tenue à l'abbaye de Redon.

encore le *pallium*, mais à titre personnel, et il renouvelle la condamnation des prétentions de Dol.

L'état des choses semble alors désespéré. Vers cette époque pourtant, les espérances doloises renaissent, sous les archevêque Hugues le Roux (1155-1161), Roger d'Humez (-1163), Jean III (-1177), Roland II ou III (-1187)[1]. Le roi d'Angleterre Henri II les favorise, ainsi que le pape anglais Adrien IV, et les papes Alexandre III et Lucius III.

Durant cette période, où le procès reprend, où les papes accordent le *pallium*, où ils invitent les archevêques de Tours à entrer en composition amiable avec Dol ; où ils les mandent à comparaître devant le Saint-Siège pour y défendre leur cause ; où l'un d'eux, Alexandre III, s'adresse au roi de France, Philippe-Auguste, pour le prier de s'entremettre dans le conflit et « de regarder d'un œil plus clément la désolation de l'église de saint Samson », pendant cette période, l'espoir se renouvela à Dol de regagner au moins une part des anciennes prérogatives et de reconquérir l'évêché infidèle le plus voisin, celui dont la perte était la plus cruelle, l'évêché d'Aleth ou de Saint-Malo.

C'est en ces circonstances que le roman *d'Aiquin* fut composé ; elles l'expliquent tout entier. Ce sont elles qui en forment l'« élément historique », et non je ne sais quels souvenirs des âges carolingiens. Ce roman qu'on a voulu transporter dans un passé lointain, replaçons-le dans son temps : sachons y reconnaître des préoccupa-

1. Voy. la *Gallia christiana*, t. XIV, col. 1847-52, A. de la Borderie, t. II, p. 202, et les pièces du procès publiées par Dom Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, p. 886-907.

tions contemporaines et immédiates, l'influence du « moment » ; par là il redeviendra peut-être chose vivante. Il n'est rien qu'une œuvre d'actualité, destinée à établir la précellence du siège de Dol ou de saint Samson, la vassalité du siège d'Aleth ou de saint Malo.

De cette vassalité aux époques anciennes, il n'y a nulle trace dans l'histoire, ou du moins dans ce qui en tient lieu, dans les *Vies* des fondateurs de l'une et de l'autre église.

Quiconque au XIIe siècle voulait, comme c'est le cas de notre poète, dire quelque chose des relations des deux églises aux temps voisins de leur fondation, devait se référer à ces *Vies* : il n'y avait pas d'autres sources, Or, ces *Vies* s'accordent à dire que saint Samson et saint Malo étaient venus, l'un et l'autre de la Cambrie méridionale, évangéliser en Armorique des terres voisines, tous deux dans le même temps. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les biographies des deux saints pour reconnaître que l'auteur de la *Chanson d'Aiquin* les a intentionnellement faussées.

Vers l'an 550, Malo, alors âgé de trente ans, et qui était en Grande-Bretagne le chef d'une communauté, avait passé la mer, menant avec lui une trentaine de disciples. Il avait abordé dans l'île de Cézembre, où Festivus, qui y dirigeait une école monastique, l'avait d'abord accueilli ; puis Malo avait passé sur la terre ferme, à Aleth, et de là à Corseul, pour y prêcher par les pays. A Corseul, il avait ressuscité un païen. Ce miracle l'affermit dans la région, et il fut appelé à l'évêché d'Aleth[1].

1. Voy. la *Vita S. Maclovii*, publiée par Mabillon (*AA. SS. ord.*

Dans le même temps, entre 548 et 550, Samson, qui était d'ailleurs l'aîné de Malo, et qui avait déjà parcouru en Grande-Bretagne une longue carrière de moine, d'abbé, d'anachorète et d'évêque, avait pris terre en Armorique, sur la grève qui sépare le Couësnon de la Rance, à l'embouchure de la petite rivière du Guioult. Ses disciples et lui n'avaient trouvé pour leur premier asile qu'une masure (*tuguriolum*), dressée sur le rivage, où un malheureux pleurait : une vision lui avait promis qu'un homme aimé de Dieu viendrait d'outre-mer pour guérir sa femme lépreuse et sa fille démoniaque. Samson, à peine débarqué, avait opéré le double miracle et avait passé la nuit dans la cabane. Un ange y était venu lui ordonner de se mettre en route, lui et ses moines, et de s'arrêter là où il rencontrerait un vieux puits comblé, habité par les vipères et les sauterelles. C'est dans ce désert couvert de broussailles qu'il avait fondé son *lann*, le futur monastère-évêché de Dol[1].

Ainsi ses débuts furent aussi humbles que ceux de saint Malo : *S. Samson cum duobus ex discipulis suis per desertum ambulans...*, et les deux églises se formèrent à la même date.

s. Benedicti, saec. I, p. 217), la *Vita s. Machuti vel Maclovii, auctore Bili* (*Bulletin de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine*, t. XVI, 1883, p. 195), etc. Cf. *Gallia christiana*, t. XIV, col. 994, A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 260 et p. 421. Il va sans dire que nous acceptons ces textes tels qu'ils sont, comme faisaient les lecteurs du XIIe siècle : peu importe ici qu'ils soient ou non véridiques.

1. Voyez la première *Vie de saint Samson*, publiée par Mabillon (*AA. SS. ord. s. Benedicti, saec. I*, p. 176) et sa prétendue *Vita antiqua* publiée par Dom Plaine dans les *Analecta Bollandiana*, t. VI, p. 77. Cf. *Gallia christiana*, t. XIV, col. 1039, A. de la Borderie, *ouvr. cité*, t. I, pages 260, 432, 560, etc.

C'est cette tradition, la seule accréditée et la seule qu'il pût connaître, que le poète d'*Aiquin* va bouleverser. Par une chronologie audacieuse, il va courber saint Malo devant saint Samson. Pour constater que tel est bien son dessein, il suffit de considérer certains éléments du récit que nous avons écartés jusqu'ici par un simple artifice d'analyse.

Quand les Français du roi Charles entrent en Bretagne, leur premier soin est d'aller droit à Dol « adourer saint Samson » :

49 A Doul s'en vont, sans nul aretaison,
Une cité, arcevesque i ot bon
Pour porter armes contre la gent Mahon.
Or en va Charles adourer saint Sanson ;
Illec pria li rois et li baron
Que Dieu lour face de lour pechiez pardon
Et leur doinst force vers la gent de Mahon.

Le sanctuaire de saint Samson, qui domine la Bretagne, semble dressé là de toute antiquité. Par contre, au sortir de Dol et marchant vers Aleth, Charlemagne semble s'avancer dans un pays barbare et à peine évangélisé. L'archevêque Ysoré déplore (v. 135) que le roi Aiquin, établi dans Aleth, y adore

Tervagan et Mahon
Et y deville Jhesu Crist et son nom,

et il regrette, en un autre passage (v. 1429), que les Sarrasins, voilà trente ans, conquérant toute la Bretagne, y aient « destruit nostre crestienté ». Veut-il dire que les Sarrasins ont jadis rasé jusqu'au sol toutes les

églises du Pou-Alet? ou bien qu'il n'existait encore dans le Pou-Alet, à l'arrivée des Sarrasins, ni églises qui valussent l'honneur d'une mention, ni monastères, ni saints, ni reliques? Ce qui est sûr, c'est que le romancier se tait de tout ce qu'il peut savoir du passé chrétien de cette région. Silence surprenant : dans toutes les autres chansons de geste, quand les Sarrasins s'établissent en terre chrétienne, c'est un lieu commun nécessaire que le récit de leurs déprédations : ils violent tel sanctuaire, Saint-Pierre de Rome, Saint-Paul de Narbonne ou Saint-Riquier; ils enlèvent les « corps saints », coupent les lèvres aux clercs et aux prêtres, torturent moines, ermites et nonnains; on les voit

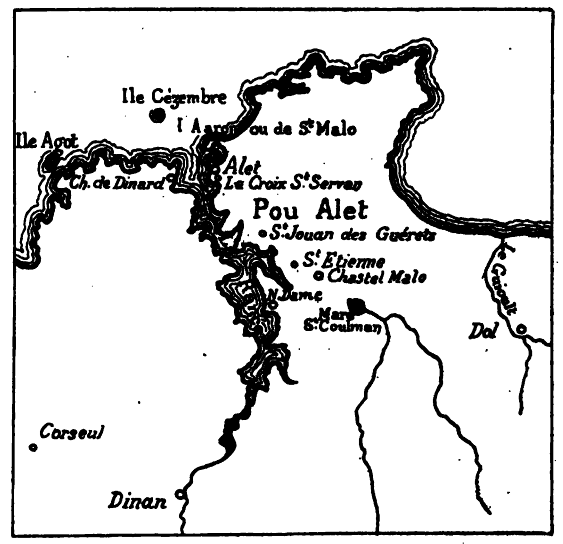
Viles ardoir et violer mostiers,
Chapeles fondre et auteus peçoier [1].

Rien de tel dans notre roman. Ni le poète, ni les messagers de Charlemagne ne reprochent jamais à Aiquin d'avoir ruiné aucun sanctuaire. Jamais Charlemagne et l'archevêque de Dol ne rencontrent sur leur route les ruines de la moindre chapelle. Par contre, à mesure qu'ils pénètrent dans le Pou-Alet, ils sont obligés, pour y célébrer les mystères, de construire des églises : ils ne restaurent pas, ils fondent, et chacune de leurs étapes est marquée par une de ces fondations.

Ils campent en quatre endroits et ces divers établissements des troupes chrétiennes semblent à première vue disposés par un poète bon stratégiste, tout occupé à

1. *Charroi de Nîmes*, v. 573 ; *Destruction de Rome*, v. 470; etc., etc.

des récits de bataille ; mais, par une rencontre singulière, ces campements sont tous quatre dressés sur l'emplacement d'églises réelles, et qui subsistent encore aujourd'hui.



Échelle à 1/480000.

1° *L'église Saint-Etienne*. Après la première bataille,

1064 Le roi fist fere un charnier bien ouvré
De bonne pierre, en bon mortier scellé.
Illec fut mis le peuple Dammedé,
Qui en bataille ot esté décollé.
Une chapelle fist sur les martyrs Dé.
Sur le charnier fu le moutier fondé :
De saint Estiene en fut le mestre auté.

« C'est le village de Saint-Étienne, à trois kilomètres de Saint-Servan, où on trouve une chapellenie fort

ancienne... En arrière de la chapelle de Saint-Étienne, les habitants du lieu désignent le *Charnier* établi par Charlemagne, qui pourrait bien être un *tumulus*[1].

2° *Chastel-Malo*. Après avoir établi ce moutier, Charlemagne rebrousse chemin pour dresser son camp à une lieue environ de la cité d'Aleth, qu'il veut investir. Il établit, là où il pose sa tente, un ouvrage fortifié, qu'il nomme Chastel-Malo. « Château-Malo est l'ancien manoir des évêques de Saint-Malo, aujourd'hui succursale, à 5 kilomètres de Saint-Servan[2]. » Pourquoi Charlemagne lui a-t-il donné ce nom ? Le poète l'explique ainsi :

1146 Chastel Malo a cel lieu appellé
Por saint Malo, ung saint beneüré
Qui d'Angleterre fu illec apassé.

Il poursuit en ces termes, et c'est ici sa maîtresse invention. Saint Malo, dit-il,

1149 Dedans une ysle vesqui près la cité
En un abit ou servi Dammedé
En jeüner, en grant humilité,
En oroison et en grant charité.
Maint bel miracle fist pour lui Dammedé.
Un an avant que je vous ay compté,
Un Sarrazin fu a sa fin alé
Et de cest siecle et mort et trespassé.
Par la requeste saint Malo, l'ami Dé,
Vint cil païens en vie et en santé,

1. Joüon des Longrais, p. LXXVII-VIII. — Cette chapelle est encore aujourd'hui considérée dans la région de Saint-Servan comme particulièrement sainte.

2. Joüon des Longrais, p. 224.

Dont païen tindrent le prodome enchanté.
Selon lour loi l'avoient molt amé
Et lui donnoient molt sovent charité,
Et la prenoit volentiers et de gré,
Car poi avoit cil de proprieté
Dont il mengast, quant avoit jeüné,
Quar poi avoit illec crestienté,
Qui lui feïssent aumosne ne bonté,
Mais Sarrazins i avoit a planté.
Si ne creez que je di de verté,
A Saint Malo est ou livre trouvé
Par la legende saint Malo, l'ami Dé.
Illec i est cel miracle embullé
Et moult des autres de vielle antiquité.
A Charlemainne fu dit et raconté
D'icel prodome les biens et la sainté
Que il maintint toujours en son aé.
En celui lieu ou Charles s'est trouvé
A cil saint homme fu cil lieu avoué
Et en son nom fait et edifié.
Chastel Malo en fu cil lieu nommé.

Ainsi, à en croire notre conteur, saint Malo, le patron d'Aleth, fait encore partie de l'église militante, quand déjà saint Samson règne glorieusement dans les cieux. Pourtant saint Samson et saint Malo étaient contemporains. Le poète le savait, s'il connaissait, comme il nous le dit, la « légende », c'est-à-dire la *Vie* de saint Malo[1], et il devait la connaître en effet, puisqu'il sait

1. Les synchronismes entre la vie de saint Malo et celle de saint Samson se rencontrent partout indiqués. Exemple : « Unde cepit Maclouus antistes docere populum et ad viam veritatis adducere. Sanctus vero Samson eadem sua in urbe agebat, qui consanguineus Macloui atque Maglorii existebat « (*Vita II s. Maclouui,* dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XV, 1884, p. 282).

rapporter de saint Malo ce miracle insigne qu'il avait ressuscité un païen. On peut même préciser et discerner, entre les vies de saint Malo, celle qu'il a en vue ; et c'était sans doute celle que composa entre 1143 et 1146, l'évêque Jean de Châtillon, autrement dit saint Jean de la Grille[1]. En effet ce vers de la chanson *d'Aiquin* :

> Quar poi avoit illec crestienté

semble être une traduction de ce passage de Jean de Châtillon : « *Pauci christiani in ea civitate habitabant...* » Se fondant sur les *Vies* de saint Malo, mais les dénaturant, le poète a donc feint que le saint, aux jours où il ressuscita un païen, n'était qu'un pauvre diable d'ermite. Tandis que le « prodome » en est réduit, pour ne pas mourir de faim, à recevoir l'aumône des Sarrasins, là-haut, dans les délices du Paradis, bien loin du champ jadis habité par les vipères et les sauterelles, Samson règne, Samson triomphe et daigne recevoir l'encens et les prières de Charlemagne et des Bretons. Pour comble d'ironie, le poète renvoie ceux qui pourraient douter de ses dires aux livres conservés dans le sanctuaire de Saint-Malo :

> 1169 Si ne creez que je di de verté,
> A Saint Malo est ou livre trouvé...

Mais, si l'on ouvre une *Vie* quelconque de saint Malo, on y lit que ce saint fut le premier évêque

1. Voy. Mabillon, *AA. SS. ord. s. Benedicti, saec. I*, p. 219, et Ferd. Lot, *Les vies de saint Malo*, dans les *Annales de Bretagne*, 1907.

d'Aleth ; le poète, comme on verra, le dépouillera bientôt de cette gloire.

3° *Le Moutier Nostre-Dame.* Tandis que l'empereur Charles campe à Chastel-Malo, le bon archevêque Ysoré fait tendre son pavillon près d'un marais, au bord de la Rance :

1186 Un moutier a l'arcevesque fondé
De Nostre Dame, la mere Dammedé.

C'est, à trois kilomètres de Château-Malo, une église de Notre-Dame, « placée un peu en avant de Saint-Suliac, prieuré simple, qui fut successivement occupé par des ermites de saint Augustin, par des Récollets et par des Carmes... Ce lieu est devenu depuis l'île Notre-Dame, en Saint-Jouan-des-Guérets[1].

4° *La Croix Saint-Servan.* Nous n'en avons pas fini de dénombrer ces épisodes que les critiques littéraires traitent comme de vains hors-d'œuvre du roman, que L. Gautier[2], par exemple, appelle « des digressions filandreuses sur des fondations de moutiers ».

Aux côtés de saint Malo, un autre saint est le patron du Pou-Alet, saint Servan. A l'époque où fut composé notre roman, la paroisse qui lui était dédiée dans un faubourg d'Aleth gagnait chaque jour en importance, et l'on vénérait, à quelque distance, une *Croix de saint Servan* : croix redoutable, car les plaideurs juraient sur elle et le saint châtiait les parjures[3].

1. Joüon des Longrais, p. 145 et p. 230.
2. *Épopées françaises*, t. III, p. 230.
3. Sur la Croix-Saint-Servan, voy. Joüon des Longrais, p. 158,

Qui est saint Servan? Est-il originairement identique à saint Servatius, qui avait été évêque de Tongres ? On avait fabriqué à ce personnage, peut-être dès le VIIIe siècle, une légende « destinée à le rapprocher de la divinité ». Selon cet absurde récit, cet évêque, qui avait vécu au IVe siècle dans la région de Maestricht, devenait le petit-neveu de la Vierge Marie et de sainte Élisabeth, donc le cousin à la mode de Bretagne de saint Jean-Baptiste et de Jésus-Christ. Ce cousin de Jésus-Christ fut-il dès l'origine le saint vénéré dans le diocèse d'Aleth, ou bien est-il venu y supplanter sur le tard un Servannus, d'abord évêque en Écosse à la fin du VIIe siècle et « apôtre des Orcades » ? C'est un grave problème, et les hagiographes en disputent[1]. Le poète d'*Aiquin* eût pris sans doute plaisir à leur controverse. Mais lui, il avait son siège fait : il tenait pour saint Servatius de Tongres. Ce poète héroïque, qui décidément connaît mieux les vies des saints que l'histoire

et surtout Campion (*Annales de Bretagne*, t. XIX. p. 348) qui analyse ainsi, d'après Guillotin de Courson (*Pouillé hist.*,VI, 266), une charte de la fin du XIIe siècle : Un certain Galesius prétendait avoir des droits sur le Pré Brécel... Pour faire tomber ses prétentions, les chanoines de Saint-Pierre de la Cité (d'Aleth), par l'organe du prieur Jean, lui donnèrent une somme d'argent : puis, ils le firent, lui et sa famille, jurer leur complet désistement sur les reliques et sur la croix de Servatius : « *Super reliquias et super crucem s. Servatii.* »

1. Voyez L. Campion, *S. Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan* (*Annales de Bretagne*, t. XIX, 1903-4, p. 321 et p. 565) ; cf. J. Loth (*ibid.*, p. 631), qui réfute la thèse de l'abbé Campion au profit d'un saint Servan celtique, et la réplique de M. l'abbé Campion, au t. XXI (1906), p. 277, des *Annales de Bretagne*.

poétique de Charlemagne, sait en effet nous raconter comment saint Servan fut le cousin de Dieu

De par la Virge qui moult fait a louer,

et il a pris soin de mettre dans la bouche de Charlemagne une longue prière (v. 1983-2020) où l'empereur raconte avec force détails l'histoire du cousin du Christ jusqu'à sa décollation par Hérode. Or, qui donc, suivant le poète, a apporté les reliques précieuses de ce saint dans le diocèse d'Aleth ? C'est Charlemagne, et la vénérable croix de Saint-Servan, sur laquelle venaient prêter serment les gens du pays, c'est Charlemagne qui l'a fait dresser :

1587 Ly roys de France ne se volt oblier...
Près la cité s'est alé osteler
Jouste la rive assez près de la mer,
Devant la porte que Dayres fist fermer
A haulte voulte de marbre bel et cler.
Li roys de France y fist son tref fermer
Et l'oriflambe et son trigon lever.
Une chapelle y fist le roy fonder :
De saint Servan en fu le mestre auter,
Ung amy Dé, qui moult fait a louer ;
Cousin Dé fu, yce ouy compter,
De par la Virge, qui moult fait a louer
Ou Danmedés se deigna aonbrer.
Une crouez belle mist Charles sur l'auter ;
D'argent est riche, li roys la fist dorer ;
Dedanz la crouez qui moult fait a louer,
Avoit fait Charles reliques enchasser :
Des Ynocens fist en la crouez poser
Et dou martyr saint Estiene le ber
Et d'aultres saints qui moult font a louer.
Notre emperiere prent Dieu a reclamer :

« Dammedés, Sere, ce dist Charles li ber,
A saint Servan veil ceste crouez donner
En [cel] moutier et metre [et] presenter
Par teil convant com ge veil deviser :
Ceulx qui sus lé se vouldront parjurer,
Que mal lour vienge sanz [nesun] demourer... »
L'eglise fist de Dammedieu segner.

En sorte que le diocèse d'Aleth doit à Charlemagne, et donc à l'archevêque de Dol, qui a mandé Charlemagne, le bonheur de posséder saint Servan.

5° Enfin, Charlemagne s'est emparé de la cité d'Aleth :

2321 En la cité fist un moutier fonder.
Ou non saint Pere en fist le mestre auter.
Moynes y mist, rente lour fist donner,
Pour le servige que doivent celebrer
Pour ceulx qu'Aiquin y a fait devier.
A l'arcevesque fist la messe chanter...

On le voit : la cathédrale Saint-Pierre d'Aleth, il ne la restaure pas ; il la fonde ; il n'appelle pas, pour y servir Dieu, le bon saint Malo[1] ; il la donne solennellement à l'archevêque de Dol :

1. M. Joüon de Longrais (p. XLI) a attiré l'attention sur cet épisode : « Après avoir pris Quidalet, Charlemagne l'abandonne au temporel et au spirituel à l'archevêque de Dol. Pourquoi cette donation inattendue ? Ne serait-ce pas pour affirmer les droits de suprématie de Dol sur le diocèse d'Aleth et de Saint-Malo ? Il y avait un intérêt toujours présent pour un habitant du diocèse de Dol à gratifier son archevêque de la ville d'Aleth, titre du siège. Par contre, il est difficile de croire qu'un diocésain d'Aleth eût eu la même générosité, aucune réminiscence historique ne pouvant lui en donner l'idée, les deux villes ayant toujours été par ailleurs indépendantes l'une de l'autre. Les attaches de l'au-

La messe chante l'arcevesque Ysoré
En Quidalet, l'admirable cité.
Après la messe a li bons rois parlé,
Nostre arcevesque en a aresonné :
« Sire arcevesque », dist Charles le sené,
« Merci a Dieu, le roi de maiesté,
Prinse en avon ceste bone cité,
Non pas par force, mais par la vertu Dé.
Mainte grant paine i avon enduré,
Pour essaucier sainte crestienté.
Bien a sept ans accompliz et passé
Que nous venismes de France en cest regné
Por ceste ville, qui moult nous a grevé.
Molt vous y estes d'armes bien comporté.
Bien l'avez fait com prodome sené :
Ge vous la donne, trestout en equité... »

Et saint Malo, que deviendra-t-il ? Le poète ne daigne pas s'en soucier. Sans doute l'archevêque de Dol, aux lieu et place du Sarrasin Aiquin, continuera à lui faire l'aumône.

6° Vers la fin du roman, Charlemagne rencontre (v. 3026 ss.) saint Corentin que les païens viennent de maltraiter dans sa petite chapelle. On ne voit pas clairement (la fin du récit étant perdue) quel rôle le poète voulait

teur avec le pays de Dol paraissent donc prouvées. » Cette observation excellente porte, à mon sens, beaucoup plus loin que ne le croit son auteur. Toute ma thèse est que la donation de l'église d'Aleth à l'archevêque Ysoré n'est pas « inattendue » pour qui a suivi, comme nous venons de le faire, le développement des inventions analogues du romancier ; elle est le couronnement prévu et nécessaire de ces inventions. Ce que ces considérations expliquent, ce n'est pas seulement, comme le dit M. Joüon des Longrais (*ibidem*), « un passage de la chanson » ; c'est la chanson tout entière.

donner à saint Corentin ; mais Corentin n'est, lui aussi, qu'un pauvre ermite et l'épisode où il paraît complète ce tableau de l'état misérable de la Bretagne chrétienne, dominée par la seule basilique de saint Samson de Dol.

Tel est bien l'enseignement que le poète a voulu donner. Aux jours où l'archevêque de Dol combattait aux côtés de Charlemagne pour « essaucier sainte crestienté », les saints les plus vénérés de la Bretagne, saint Corentin, saint Malo n'étaient encore que de chétifs anachorètes, menacés par les païens, et que saint Samson délivra. Que serait le diocèse de Saint-Malo si Charlemagne n'y avait importé les reliques de saint Servan, si Charlemagne et « nostre archevesque » n'en avaient chassé le paganisme, n'y avaient fondé et enrichi des églises? L'église de Saint-Malo a oublié ces bienfaits ; elle a rompu des attaches sacrées :

« Allez, vous n'êtes qu'une ingrate.
Ne tombez jamais sous ma patte. »

*
* *

La chanson d'*Aiquin* est donc essentiellement un écrit de propagande et un pamphlet, dont on doit admirer l'audace et l'adresse.

L'audace en était banale, à vrai dire, en ce pays où les faux documents émanés des églises témoignent à l'ordinaire d'une ignorance voisine de la barbarie : je rappelle en passant les fausses chartes du monastère de Landevennec, où l'on voit Charlemagne (qui régna, comme on croit le savoir, de 768 à 814) choisir tran-

quillemént pour ses ambassadeurs auprès du roi Grallon (vers l'an 486), saint Florent (mort vers la fin du IVe siècle), saint Médard (évêque de Noyon de 530 à 545) et saint Philibert (qui fonda Jumièges en 654)[1].

Mais si l'audace de cette composition n'a rien que d'ordinaire, l'adresse en est jolie et presque spirituelle. Le procédé essentiel du poète consiste à authentiquer ses récits tendancieux par le témoignage de monuments connus de tous, de lieux universellement vénérés, de traditions locales accréditées par ailleurs. De là, sa précision géographique : elle n'est pas chez lui goût du pittoresque, mais argument. De là, l'utilisation des plus belles ruines romaines de la région, Corseul[2], Carhaix[3], Aleth surtout : les vieilles murailles d'Aleth étaient imposantes encore de son temps, puisqu'elles devaient rendre des services[4] jusqu'au temps de la Ligue ; et de même, la vieille tour d'Oreigle (la tour Solidor), rebâtie au XIVe siècle, mais où l'on trouve encore, à la base, de l'appareil gallo-romain. Cette ville délabrée, le poète la rebâtit splendide pour y loger son roi Aiquin, et ce

1. La Borderie, t. I, p. 324.

2. Voy. Joüon (p. 225), qui fait allusion à la légende cléricale connue de notre romancier, de Corsoldus et de la belle Aletha. Par le même procédé, qui consiste à tirer des localités le nom de ses personnages, le poète appelle un seigneur breton Agot, du nom de l'île Agot (voy. Joüon, p. 221) ; il appelle un autre seigneur breton, Doret, du nom d'un village voisin de la mare Saint-Coulman (Joüon, p. 166 et 226). C'est le procédé de Gaufrei de Monmouth, de l'auteur du roman de *Tersin*, etc.

3. Sur l'importance des ruines romaines à Carhaix, voy. le mémoire de Bizeul, dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1849, pages 20, 25, 27.

4. Sur Aleth, voy. La Borderie, t. I, p. 132 et p. 195.

roi est pour lui un homme « de Nort païs », sans doute parce que ces ruines gardaient dans la tradition locale le souvenir du passage des pirates normands[1]. Il utilise d'autres légendes locales encore : des légendes ecclésiastiques, comme celle de la croix de Saint-Servan, qui punit les parjures; des légendes de folk-lore topographique surtout : telle l'histoire d'une ville ancienne engloutie par le courroux céleste dans la mare Saint-Coulman [2], la croyance populaire que le canal de Cézembre était jadis guéable à marée basse[3]. Ce sont les mêmes procédés que l'on observe dans le *Pseudo-Philomena*, dans le *Roman de Tersin*, dans la *Vie de saint Honorat* : toutes compositions où Charlemagne et ses preux chevaliers sont employés à soutenir les prétentions de telle et telle église.

Qui voulait-on convaincre par la fable d'*Aiquin*? Est-ce spécialement des pèlerins? La belle anecdote des chemins d'Ahès et du merle mort[4] est le seul trait, et bien incertain, qui fasse songer à des pèlerins.

1. Voy. Campion, *Annales de Bretagne*, t. XIX, p. 573.

2. Voy. Joüon, p. LXXXII.

3. On recueille un peu partout sur les côtes des légendes semblables ; à Soulac, par exemple, on prétend que jadis l'îlot de Cordouan était accessible à marée basse, etc.

4. Ahès était une princesse qui entassait les bâtisses, châteaux et routes, s'imaginant qu'elle ne mourrait jamais. Un jour, comme elle faisait construire le grand *chemin ferré* de Carhaix à Paris, elle voit sur la route un petit oiseau mort, et songe pour la première fois à la vanité de tout cela qui n'est pas immortel :

> Lors a la dame un grand soupir geté :
> « Helas, dist ele, pour quoi somes nos nés ?
> Or ne me prise un denier monaé,
> Ne ma richesse, ne ma grande poesté.

Ce qui est sûr, c'est que le poète a voulu émouvoir l'opinion publique au profit de l'archevêché de Dol. Ce que Léon Gautier appelait des « digressions filandreuses sur des fondations de moutiers », ce sont les œuvres vives du roman, c'en est le tout. Le fait est reconnaissable encore parce que ce poème s'est peu répandu, qu'il est resté confiné dans un coin de la Bretagne, et qu'il nous est parvenu, ou peu s'en faut, sous sa forme originale. Mais si, par hasard et par malheur, l'auteur d'*Aiquin* avait eu plus de talent, s'il avait su imaginer une histoire émouvante et belle, son œuvre aurait, comme tant d'autres chansons de geste, couru par les pays et tenté, loin de la Bretagne natale, des renouveleurs. Ils eussent biffé ces histoires de moutiers, supprimé saint Corentin, saint Malo, saint Samson, détruit le ressort, l'*engien* secret disposé par le premier auteur. Et, si nous n'avions conservé que ces renouvellements, il eût été à jamais impossible de retrouver l'explication vraie de la chanson de geste d'*Aiquin*. C'est, je crois, l'histoire de plus d'une chanson de geste.

Ja n'iert par moi le chemin achevé ;
Moult me repens dont i ai tant ouvré. »

Voy. sur cette légende F. Lot, *Le roi Hoel de Kerahès, Ohès le vieil barbé, les chemins d'Ohès et la ville de Carhaix* (*Romania*, t. XXIX, 1900, p. 380).

LES CHANSONS DE GESTE ET LES ROUTES D'ITALIE

LES CHANSONS DE GESTE ET LES ROUTES D'ITALIE

On sait, surtout par les beaux travaux de M. Pio Rajna, que les romans français du cycle carolingien furent importés de bonne heure en Italie, qu'ils s'y répandirent nombreux et qu'ils y formaient au XIII[e] siècle « une part notable du patrimoine idéal de tous, nobles et vilains »[1].

On sait aussi que, s'ils y pénétrèrent, ce fut principalement grâce à l'affluence des pèlerins venant de

1. P. Rajna, *L'onomastica italiana e l'epopea carolingia* (*Romania*, t. XVIII, p. 65).

France. « Les jongleurs, écrit M. P. Meyer[1], accompagnaient volontiers les pèlerins. Ils abondaient dans tous les lieux consacrés : au Puy-Notre-Dame, à Saint-Gilles, à Saint-Jacques de Galice. Ils fréquentaient la voie de Rome et y faisaient de nombreuses stations. C'est par eux que les héros carolingiens et arthuriens devinrent populaires en Italie, dès la première moitié du XIIe siècle, et c'est d'Italie, en compensation, qu'ils rapportèrent les notions géographiques plus ou moins exactes qu'ils firent entrer en divers poèmes, par exemple dans *Ogier* et dans le *Couronnement de Louis*. »

Je voudrais rechercher s'ils n'en ont pas rapporté en outre des légendes et si plusieurs chansons de geste françaises ne se sont pas formées sur ces routes d'Italie, aux étapes des pèlerins.

I. LE PÈLERINAGE DE ROME

Il est inutile de marquer l'ancienneté et la célébrité du pèlerinage au tombeau de saint Pierre[2]. Dès l'époque

1. *De l'expansion de la langue française en Italie pendant le moyen âge* (*Atti del congresso internazionale di scienze storiche*, Roma, 1903. Estratto dal vol. IV, p. 7).

2. Sur les plus anciens pèlerins francs, voy. Joseph Zettinger, *Die Berichte über Rompilger aus dem Frankenreiche bis zum Jahre 800*, Rome, 1900. Sur les pèlerins anglais, voy. Julius Jung, dans les *Mittheilungen des Institutes für österreichische Geschichtsforschung*, t. XXV (1904), p. 16. Voy. aussi les deux précieux mémoires de M. Pio Rajna : *Per la data della* Vita nuova *e non per essa soltanto* (*Giornale storico della letteratura italiana*, t. VI, 1885, p. 113) et *Un'iscrizione nepesina del 1131* (*Archivio storico italiano*, t. XVIII, 1886, p. 329).

carolingienne, les routes qui y menaient commencent à se couvrir d'hôtelleries pour les pèlerins et plusieurs d'entre elles deviendront de riches maisons religieuses, du Monte Bardone à Lucques, à Altopascio, chef d'un ordre d'hospitaliers analogue à celui de Saint-Jean de Jérusalem, et ainsi de suite jusqu'à Rome, où la *via Cornelia*, qui conduisait du Tibre au tombeau de l'apôtre, était bordée par les *scholae peregrinorum* autour desquelles se groupaient les diverses colonies étrangères : la *schola Francorum*, largement dotée par Charlemagne, la *schola Langobardorum*, la *schola Frisonum*, la *schola Saxonum* [1]. Rome était, avec Compostelle et Jérusalem, l'un des trois « pèlerinages majeurs [2] », et les pèlerins qui allaient à Jérusalem tâchaient à l'ordinaire de faire coup double et de passer par Rome, à l'aller ou au retour. Au XIIe et au XIIIe siècles, surtout dans les mois d'été [3], les longs cortèges de « romieux » et de « paumiers » devaient parfois couvrir les routes. Dans une de nos chansons de geste [4], le roi des Lombards voit au loin s'avancer vers Pavie une riche troupe de cavaliers :

1. Sur ces *scholae*, voy. l'*Histoire de Rome au moyen âge* de Gregorovius (que je citerai, ici et ailleurs, d'après la traduction italienne. *Storia della città di Roma nel medio evo*, Rome, 1900), t. I, p. 636. M. Ph. Lauer a publié un plan de la Cité Léonine dans son mémoire intitulé : *Le poème de la Destruction de Rome et les origines de la Cité Léonine* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XIX, 1899).

2. Voy. Du Cange, au mot PEREGRINATIO.

3. L'itinéraire d'Albert de Stade (voy. ci-après) conseille aux pèlerins de voyager surtout au mois d'août, où le passage des gués est plus facile.

4. *Aymeri de Narbonne*, v. 1990 ss.

Devers senestre a li rois regardé :
Vit la podriere el grant chemin ferré
Et les messages qui vienent arouté,
Dist a ses homes : « Avez vos esgardé ?
Ne sai quel gent viennent ci abrivé :
De pelerins i a a grant planté ;
A Rome vont, a l'apostre ennoré ;
Anuit seront a Pavie ostelé. »

C'est une troupe magnifique de messagers que lui adresse Aymeri de Narbonne; instinctivement, les voyant si nombreux, le roi les a pris pour des pèlerins.

Aussi ces routes, où circulaient pourtant des marchands, des ambassadeurs, des armées, finirent-elles, comme si elles ne servaient qu'à des pèlerins, par prendre ces noms : *strata publica peregrinorum*, *via Romea peregrinorum*.

Et ces noms encore : *strata francigena*, *via francesca*[1], si caractéristiques. De même, en Espagne, la route de Saint-Jacques de Galice s'appelle en plusieurs points de son parcours le *camino frances* et la porte par où les pèlerins entraient dans Compostelle se nommait *Porta francigena*.

Ces routes françaises d'Italie, nous y chercherons les traces de nos jongleurs de geste.

1. Les passages des Alpes, description des routes.

Les pèlerins entraient en Italie :

1° par le Grand Saint-Bernard (Monjeu) et le Val d'Aoste ;

1. Voy. les textes (du commencement du XIIe siècle, de 1267, de 1391) réunis par M. Rajna (*Archivio storico*, art. cité, p. 39).

2° ou par la vallée de l'Arc, le Mont Cenis et la vallée de la Doria Riparia ;

3° ou par les divers passages des Alpes-Cottiennes et des Alpes-Maritimes (mont Genèvre, col de Tende) et par la rive de la mer.

Presque à chacune de ces portes de l'Italie des légendes carolingiennes sont attachées.

Les voyageurs qui venaient des parties méridionales, s'ils suivaient la rive de mer (Menton et Vintimille), y pouvaient recueillir, aux îles de Lérins, et dans les prieurés continentaux du monastère de Lérins, les légendes qui mêlaient à la vie de saint Honorat et de saint Porchaire Charlemagne et ses douze pairs, et le roi Louis et Guillaume d'Orange,

> Les comptes Raynoart et Guischart e Bertran,
> Et Arnaut lo baron et n'Aymon lo marques
> E Vezian lo duc [1]...

Quant à la route par le Grand-Saint-Bernard,

> Par les monts de Monjeu ou moult a fort passage [2],

c'est par cette voie, selon la *Chevalerie Ogier* [3], que Charlemagne descend en Lombardie quand il va délivrer Rome des Sarrasins : comme au gué de la Gironde la biche miraculeuse, un cerf blanc lui trace sa voie :

1. *Vie de saint Porchaire*, publiée en appendice (p. 193) à la *Vida de Sant Honorat*, éd. A.-L. Sardou.
2. *Galien*, éd. Edm. Stengel, v. 34.
3. *La Chevalerie Ogier*, éd. Barrois, v. 262.



De cha Monjeu fu Kalles herbergiés.
Il vit le graille et le noif et le giel
Et le grant roce contremont vers le ciel :
« E! Deus, dit Kalles, et car me consilliés
De cest passage dont je sui esmaiés,
Car je n'i voi ne voie ne sentier
Par ou je voise ne puisse repairier. »
Deus ama Kalle et si l'avoit mult chier,
Si li envoie un message mult fier :
Par mi les Loges[1] vient uns cers eslaissiés,
Blans come nois, par mi Monjeu se fiert,
Et dist li rois : « Or après, chevalier !
Vés le message que Deus a envoié ! »
François l'entendent, ainc ne furent si lié ;
Après le cerf aquellent lor sentier.
Mongieu passa li rois qui France tient,
Ainc n'i perdi serjant ne chevalier,
Ne mul ne mule, palefroi ne somier ;
Huit jors i mist a passer toz entiers.
Tot droit Aüste est Kalles herbergiés,
Dusc'a la Cambre alerent li princier.
Li rois herberge de la outre Mongis ;
Grans sunt les os qui le regne ont porpris.
Li jogleor ont lor vieles pris,
Grant joie mainnent devant le fil Pepin :
Li rois fu liés, si ot beü du vin.

Le Mont Saint-Bernard, Aoste et la Cambre, c'est-à-dire Camera au nord d'Ivrée entre Settimo et Bard[2], voilà un premier itinéraire bien dessiné.

1. Je crois bien faire d'écrire *Loges* par une majuscule. Ce sont sans doute ces *Logiae* dont nous parle, entre autres chroniqueurs, Jacques d'Acqui.

2. Cf. Theodor Müller, *Zur Geographie der älteren chansons de geste* (diss. de Göttingen), 1903, p. 12.

Mais l'entrée principale des pèlerins était par le Mont Cenis et par le val de Suse. Là se dressait sur leur voie l'hôpital du Mont Cenis, dépendance de l'abbaye de la Novalese : nous viendrons bientôt y recueillir des légendes.

Tous les chemins mènent à Rome, dit le proverbe ; mais je n'aurai garde de conduire le lecteur par tous les chemins. Si les légendes carolingiennes que nous rencontrerons en Italie aux époques anciennes se distribuaient entre toutes sortes de villes et de régions, il serait possible sans doute de relier entre elles et avec Rome, par des tracés ingénieux, ces villes et ces régions. Mais, si j'ai besoin d'efforts d'ingéniosité en ce sens, ce sera un indice sûr que ma thèse est fausse ; et ce sera au contraire un indice qu'elle est peut-être juste et que maintes légendes se sont en effet formées sous l'influence du pèlerinage de Rome, si nous constatons que les légendes carolingiennes viennent se placer d'elles-mêmes sur la route vraie, non pas sur des chemins détournés, accidentels et qui allongent, ni à quelques lieues à gauche ou à droite de la route, mais sur la chaussée même par où se faisaient normalement les plus grands passages de pèlerins. Pour déterminer en gros la route la plus fréquentée, il suffit de regarder dans le *Corpus inscriptionum latinarum* le tracé des voies romaines[1]. Que l'on vienne du Mont Cenis par Suse et Turin, ou du Grand-Saint-Bernard par Ivrée, la route passe par Pavie et Plaisance et l'on suit la voie

1. T. V[2] du *Corpus* (*Liguria et Transpadana*) et t. IX (*Viae publicae Italiae mediae et inferioris*).

Émilienne par Modène et Imola, pour franchir les Apennins vers Bagno ; on rejoint à Arezzo la voie Cassienne, qui conduit à Rome par Viterbe et Sutri.

Une partie seulement de ce trajet peut varier sans que la route en soit allongée ou rendue plus difficile : c'est si l'on préfère abandonner la voie Émilienne avant Parme pour franchir les Apennins au col de la Cisa et gagner Pontremoli, Lucques, Sienne, Viterbe.

Ces itinéraires suivent à l'ordinaire des voies romaines. A vrai dire, ce sont des routes éternelles. Il y a intérêt pourtant à connaître quelles étaient les stations où s'arrêtaient de préférence les voyageurs du moyen âge.

Nous possédons, pour la période qui nous occupe, de nombreuses descriptions de cette double route. Il suffira à notre dessein de nous servir de celles-ci :

1° De l'itinéraire de Sigeric, archevêque de Canterbury († 994), qui va *de Roma usque ad mare*, c'est-à-dire jusqu'à la Manche, en passant par le Grand-Saint-Bernard[1] ;

2° de l'itinéraire, donné par les *Gesta Henrici II et Ricardi*[2], que suivit Philippe-Auguste en 1191 à son retour de la Terre-Sainte ;

1. *Memorials of Dunstan*, éd. Stubbs, 1874, p. 391 ss. ; Konrad Miller, *Die ältesten Weltkarten*, t. III (1895), Stuttgart, p. 156 ss. Voyez surtout, pour le commentaire de ce texte, Julius Jung, *Das Itinerar des Erzbischofs Sigeric von Canterbury und die Strasse von Rom nach Lucca* dans les *Mittheilungen des Institutes für österreichische Geschichtsforschung*, t. XXV, 1904, p. I, et G. Gröber, *Romanisches aus mittelalterlichen Itinerarien* dans les *Bausteine zur romanischen Philologie, Festgabe für Ad. Mussafia*, Halle, 1905, p. 513.

2. *Recueil des historiens des Gaules*, t. XVIII, p. 541, et *Mon. Germ. hist., SS.*, t. XXVII, p. 131.

3° de l'itinéraire, décrit sous forme de dialogue entre deux clercs, qu'Albert, abbé de Stade (près de Brême), mort après 1256, a inséré dans ses *Annales Stadenses*[1]. On y marque les stations d'un voyage de Stade à Rome par la Belgique et la France avec retour par le Tyrol ;

4° de l'itinéraire, en forme de carte, qui se trouve dans six manuscrits de la chronique de Mathieu de Paris († 1259). C'est un itinéraire à l'usage des pèlerins qui vont de l'Angleterre à Rome et au Saint-Sépulcre. Il ne décrit pas une route unique, mais, pour certaines régions, les divers parcours possibles[2].

Il sera suffisant, pour l'instant, de reproduire ici, à partir de Lyon, les stations indiquées par l'itinéraire d'Albert de Stade et par l'itinéraire dit de Mathieu de Paris, en tant qu'ils se bornent à décrire la route qui va par Plaisance, Bagnò, Arezzo.

Itinéraire d'Albert, abbé de Stade.	Itinéraire dit de Mathieu de Paris.	Distances en kilomètres.
Liun sur Rone.	Liun.	
Ayri (Heirieux).		
Tur d'espine.	Tur de Pin.	50

1. *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XVI, p. 337. On y donne çà et là le choix entre diverses routes.

2. Il a été publié d'abord en fac-similé par Jomard, *Les monuments de la géographie* ; puis, de façon plus satisfaisante, par K. Miller, *Mappae Mundi*, *Die ältesten Weltkarten*, III (1895), p. 84 ss. Il n'y a aucune raison d'en attribuer la composition à Mathieu de Paris (voy. à cet égard une note de M. P. Meyer dans la *Romania*, t. XIX, p. 303). La critique de ce texte a été faite excellemment par Ludwig, *Untersuchung über die Reise- und Marschgeschwindigkeit im XII. und XIII. Jahrhundert*, Berlin, 1897, p. 122-9.

La Kebele (la Chapelle).		
Mons Catus [1].		
	Chamberi.	34
Ake bele [2].	Egue bele.	36
Mon Milian.		
Aypere (Epierre).		
Chambre (La Chambre).		
Ermelium (Hermillon) [3].		
Civitas Mauriana.		
San-Michel.	S. Michel (en Maurienne).	36
Furneaus.		
Termenion.	Terminum, pour ce que ci termine le val de Mauriene.	30
Land (Lanslebourg).	L'ospital en pé du mont.	10
Mons Sinisius.	Mont Cenis, ke passe ki va en Lumbardie.	
Secutia.	Suse.	19
Avilian (Avigliana).	Avellane.	30
Turing.	Torins, la prime cité de Lunbardie.	20
Salugri (Saluggia).		
Lavur (Livorno).		
Vercellis (Verceil).	Verzeus.	70
	Morters (Mortara).	30
Papia.	Pavie.	30
Placentia.	Plesence.	45
Bur san Domin.	Burg saint Domin [4].	38
Parma.	Parme.	22
Regium (Reggio).	Rege.	27
Mutina.	Modene.	23

1. Le Mont du Chat, à l'O. du Lac du Bourget.

2. Aiguebelle et Montmélian sont fautivement transposés dans l'itinéraire d'Albert de Stade.

3. « In castro illo construendo habitus est sanguis equorum et hominum pro cemento. Homo transiens dabat unam libram sanguinis, equus duas. » C'est une de ces *males coutumes* qu'ont souvent à détruire les chevaliers de la Table Ronde.

4. L'itinéraire dit de Mathieu de Paris met entre Borgo san Donnino et Parme *Cremune*, par erreur.

Bolonia.	Boloinne la Grosse.	38
Castellum s. Petri.		
Emula (Imola).	Ymole.	32
Feance (Faenza).	Faence.	15
Furlin (Forli).	Furlins.	15
San Martinen strate.		
Meldola.		
Civitella.		
Balneum s. Mariae (Bagno).	Bain Nostre Dame.	42
Subean (Subbiano).		
Aretium (Arezzo).	Areze.	40
Chasteliun (Castiglione Florentino).		
Ursage (Ossaia).		
Castiglione (sur le lac de Trasimène).		
Orbete.		
Mons Flascun (Monte Fiascone).		
Viterbium.	Biterbi.	130
Sutrium.	Sutre.	20
Castellum S. Petri.		
Roma.	Roma, terminus itineris multorum et laborum...	45

Les deux itinéraires concordent, comme on voit. L'itinéraire de Mathieu de Paris suppose qu'on voyage à cheval : les étapes ne dépassent pas ce qu'un cavalier peut faire en un jour ; celui d'Albert de Stade est plus détaillé, parce qu'il suppose un voyageur moins pressé.

Arrêtons-nous sur cette route aux étapes où nous rencontrerons des légendes.

2. Montmélian.

L'itinéraire d'Albert de Stade porte : « Mon Milian. *In hoc castello dicitur Carolus captivatus.* »

D'autre part, un chroniqueur du XIIIe siècle, Jacques d'Acqui [1], raconte, sans doute d'après une chanson de geste française, une captivité de Charlemagne dans un château sarrasin. L'empereur a été fait prisonnier tandis qu'il chassait dans une forêt ; il s'est fait passer pour un simple fauconnier et les Sarrasins ne l'ont point reconnu. Mais les douze pairs, avertis, se déguisent en moines, portant des armes sous leurs frocs, traversent de nuit la forêt, parviennent grâce à leur costume jusqu'aux portes du château, s'en emparent et délivrent leur seigneur. Or, ce château, Jacques d'Acqui l'appelle *Castellum Montis Miliantis*. Il le place, il est vrai, dans une toute autre région, et c'est, comme on verra, près de Tortone. Il est vraisemblable qu'Albert de Stade et Jacques d'Acqui connaissaient un même récit de la captivité de Charlemagne à Montmélian. L'existence de ce poème dès la fin du XIIe siècle est attestée par ce passage où Guiraut de Cabreira reproche à son jongleur « d'oublier Montmélian où Charles fut mis en prison » :

« Monmelian
Vas oblidan
Ou Carles fos mes en preizon [2]. »

Était-ce, dans ce poème, Montmélian en Savoie ? Ce qui est sûr, c'est que les pèlerins du XIIIe siècle le croyaient.

1. *Chronicon ymaginis mundi*, dans les *Monumenta historiae patriae*, *Scriptores*, t. III, col. 1505-6.
2. Passage cité par M. P. Meyer dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1867, p. 36.

3. Saint-Jean et Saint-Michel de Maurienne.

C'est dans les vaux de Maurienne, selon la chanson de *Roland*, que, sur l'ordre de Dieu, Roland ceignit pour la première fois Durandal :

2316 « E ! Durendal, cum ies e clere e blanche !
Cuntre soleil si reluis et reflambes !
Carles esteit es vals de Moriane,
Quant deus del ciel li mandat par sun angle
Qu'il te dunast a un cunte cataigne ;
Dunc la me ceinst li gentilz reis, li magnes... »

La *Karlamagnussaga* ajoute que c'était quand l'empereur alla en Italie rétablir la paix entre les Romains et les Lombards[1].

4. L'hospice du mont Cenis et l'abbaye de la Novalese.

Du lac du Mont Cenis sort un torrent, la Cinischia, qui descend vers la Doire. Sur un mamelon de la montagne qui forme vers le Nord-Ouest la vallée de ce torrent, à six kilomètres en amont de Suse, s'élevait le

1. Ce qui indique que *Moriane* désigne bien ici la Maurienne. L'expression « *vals* de Moriane » ne permet guère d'ailleurs d'en douter. La seule difficulté est que *Moriene* (*Maurigenna* dans Grégoire de Tours, *Maurienna* plus tard) ne devrait pas, selon l'usage du poète du *Roland*, figurer à l'assonance dans une laisse en *ã...e*. Mais *Garin le Lorrain*, où la Maurienne (Savoie) est certainement désignée, a *les vals de Mauriane* (I, 73), et de même, *Girart de Roussillon : les vals de Mauriana* (ms. de Paris, v. 1661). Il résulte de là que de bonne heure *Maurigenna* était devenu *Mauriana*.

monastère de la Novalese. Il avait été fondé en 726, sous le vocable de saint Pierre, par un riche Franc, nommé Abbon. Les rois carolingiens le protégèrent ; Charlemagne notamment, par un acte de 789. Charlemagne, qui passa par là en 773, lors de son expédition contre les Lombards, et qui entretint des relations amicales avec l'abbé de ce monastère, Frodoin, a pu y séjourner, plusieurs fois peut-être. Au commencement du x[e] siècle, les Sarrasins ayant envahi le Piémont, les moines de la Novalese s'enfuirent à Turin ; soutenus par le marquis Adalbert et par ses successeurs, ils fondèrent vers 925 un monastère à Brême en Lomelline, au confluent de la Sesia et du Pô ; puis, après l'expulsion des Sarrasins, ils reprirent possession de la Novalese, la restaurèrent vers l'an mil, mais sans abandonner Brême, et un même abbé régissait les deux monastères. Parmi leurs possessions, les moines de Brême et de la Novalese comptaient l'hospice du Mont Cenis.

Entre 814 et 825, Louis le Pieux l'avait construit auprès du lac du Mont Cenis, en exécution d'un vœu ; il y avait établi une église sous le vocable de Notre-Dame et l'avait richement doté au profit des pèlerins et des pauvres du Christ[1]. Il l'avait donné aux moines de la Novalese, par un acte du 14 février 825, Lothaire I le leur reprit, leur donnant une autre église en échange[2]. Mais ils ne

1. Ces quelques renseignements sont extraits de la préface mise par M. Bethmann au *Chronicon Novaliciense* (*Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. VII), et de la préface du bel ouvrage de M. Carlo Cipolla, *Monumenta Novaliciensia vetustiora, Istituto storico italiano, fonti per la storia d'Italia*, Rome, 2 vol., 1898 et 1901.

2. L'acte est perdu, mais il est résumé dans un diplôme de Lothaire I du 14 février 825 (Cipolla, t. I, p. 71 et p. 73).

furent guère satisfaits de cette compensation, et ils s'efforcèrent par la suite de recouvrer la précieuse « *domus elemosinaria* ». La lutte qu'ils soutinrent, à coups de documents falsifiés, trouva son épilogue dans des actes de 1202 et de 1207, qui les confirmèrent dans cette possession. Il est probable que, à l'époque qui nous intéresse, aux XIe et XIIe siècles, ils occupaient l'hospice[1]. Soit par l'exploitation de cet hospice, soit par leurs possessions le long de la *publica strata*[2], c'est donc eux qui avaient la haute main sur les passages de pèlerins.

L'histoire de leur monastère est retracée dans une chronique riche en légendes et ancienne : le *Chronicon Novaliciense* a été composé au XIe siècle, dans la seconde partie du XIe siècle probablement, et par un seul auteur[3].

Parmi toutes les fables que cet auteur accumula, il en est deux qui intéressent l'histoire des fictions épiques : la légende de Waltharius et celle de Charlemagne conquérant la Lombardie.

Au temps où écrivait le chroniqueur, on vénérait à la Novalese, comme un héros et presque comme un saint, un certain Waltharius. On montrait, aux environs, une colonne de marbre qu'il avait brisée en la frappant deux

1. Voy. Cipolla, t. I, préface, p. XV, et t. II, au Glossaire, sous *Domus elemosinaria*.
2. Cipolla, t. I, p. 263.
3. C'est l'opinion du plus récent des quatre éditeurs du *Chronicon*, M. C. Cipolla. Muratori fixait la composion de l'œuvre à 1050 environ. Selon Bethmann, le IIe livre a été écrit avant 1027, le reste après 1050. M. Rajna croit que la chronique a été écrite à plusieurs reprises, dans la première moitié du XIe siècle. Voyez, pour la discussion de ces diverses opinions, Cipolla, t. II, p. 45 ss.

fois de son couteau : c'était la *Percussio* ou la *Ferita Waltharii*[1] ; tel le *perron de sartaigne*, fendu par Roland, que l'on montrait à Roncevaux. On voyait aussi, aux abords du monastère, *in summitate cujusdam rupis*, le sépulcre que Waltharius avait taillé de ses propres mains, pour lui-même et pour son petit-fils Rataldus. Pendant l'invasion des Sarrasins, le souvenir s'était perdu du lieu où il avait creusé cette tombe ; par bonheur, à ce que le chroniqueur prétend, une vieille femme de Suse, nommée Petronilla, âgée de près de deux cents ans, avait aidé à la retrouver : « J'ai eu souvent entre les mains, dit-il, les ossements de ces héros » ; et il raconte l'histoire d'une dame qui, ayant emporté chez elle des fragments de leurs reliques, leur dut de conjurer un incendie[2].

Qui était ce Waltharius ? On possède, comme on sait, sous le titre de *Waltharius*, un poème[3] composé sans doute en 930 par Ekkehart I, moine de Saint-Gall : et c'est, on l'admet généralement, la transposition en beau latin d'école d'un ancien poème germanique, qui remontait, pour le fond, au ve siècle, et qui appartenait à l'épopée des Goths[4]. Le personnage vénéré à la Novalese n'est autre que le héros de ce poème, Waltharius d'Aquitaine, Waltharius *manu fortis*, l'otage d'Attila et l'amant de Hildegund, et, pour que nul n'en ignorât,

1. Éd. Cipolla, p. 155.
2. Éd. Cipolla, p. 156-7.
3. Publié par Jacob Grimm et A. Schmeller (Göttingen, 1838), par Josef Viktor Scheffel et Alfred Holder (Stuttgart, 1874), etc.
4. Voy. le *Grundriss der germanischen Philologie*, hgg. von Hermann Paul, 2e éd., 1901, p. 81 ss.

notre chroniqueur a inséré dans son œuvre de longs extraits du poème latin[1]. Pourquoi? Que vient faire à la Novalese ce héros de l'épopée germanique ? Le chroniqueur le fait vivre sous Attila[2], comme dans le poème latin, et en même temps, par le plus singulier anachronisme, sous le roi des Lombards Desiderius, en sòrte que les critiques doutent si la chronique de la Novalese raconte les actes d'un seul ou de deux Waltharius. Quoi qu'il en soit, nous trouvons ici, on ne sait par quelle fortune, annexé au monastère de la Novalese, un personnage célèbre dans la poésie germanique, et je ne puis m'empêcher de penser que les clercs qui venaient en Italie, comme Albert de Stade, de l'Allemagne, devaient se réjouir, au passage du Mont Cenis, de retrouver à la Novalese ce personnage familier et de saluer sa tombe.

Or le chroniqueur raconte que son Waltharius, après une vie héroïque et belliqueuse, a cherché un monastère où se retirer : il raconte sa conversion, et, chose singulière, le *moniage* de ce héros d'origine germanique ressemble à s'y méprendre au *Moniage Guillaume*, au *Moniage Ogier*. Comment Waltharius éprouve les moines de la Novalese en faisant dans leur église sonner son bâton muni de sonnettes[3], — l'apologue du jardin symbolique qu'il cultive[4], — comment il retrouve et reprend

1. *Grundriss der germanischen Philologie*, 2e éd., 1901, p. 81 ss.
2. Selon le *Chronicon Novaliciense* (éd. Cipolla, p. 106), le monastère de la Novalese, fondé par une chrétienne, Priscilla, parente de Néron, avait été dévasté par les Vandales, puis par Attila.
3. Éd. Cipolla, p. 136.
4. *Ibid.*, p. 137.

son vieux destrier, — comment il combat des brigands et défend contre eux ses *famulaires*[1], — comment il lutte par surcroît contre des Sarrasins qui ont envahi la région[2], etc..., toutes ces histoires qui nous sont racontées de Guillaume d'Orange, moine d'Aniane, ou d'Ogier, moine de Saint-Faron de Meaux, le sont aussi de Waltharius, moine de la Novalese. Quelle explication en donner? Selon M. Pio Rajna[3], c'est que des jongleurs français ont porté à la Novalese leurs chansons de geste. Selon M. Ph.-A. Becker[4], c'est qu'une collection d'historiettes cléricales a circulé au xe siècle en France et en Italie, s'appliquant en des cloîtres divers à des héros divers, sans qu'il convienne de supposer que les moines de la Novalese aient connu des poèmes français. Les deux thèses ont été défendues avec une égale maîtrise. Qu'il suffise de renvoyer le lecteur à ces deux discussions : il y verra combien le problème est délicat et que peut-être il est insoluble. Entre les deux solutions offertes, il choisira, s'il l'ose. Pour ma part je dirai seulement : Ou bien, comme le veut M. Becker, le chroniqueur de la Novalese, composant l'histoire de la vie monastique de son Waltharius, ne connaissait que des anecdotes de couvent, de simples *joca monachorum* ; en cette hypothèse, nous devrons constater tout au moins que par deux fois, à Meaux et à Saint-Guilhem-du-

1. Éd. Cipolla, p. 151-5.
2. *Tradunt autem nonnulli quod tribus vicibus cum paganis superirruentibus pugnaverit, atque, victoriam ex illis capiens, ignominiose ab arvis expulerit.*
3. *La cronaca della Novalesa e l'epopea carolingia* (*Romania*, t. XXIII, p. 36).
4. *Die altfranzösische Wilhelmsage*, Halle, 1896, p. 104 ss.

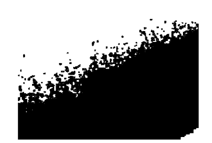
Désert, ces *joca monachorum* se sont transformés en scènes de chansons de geste et nous devrons reconnaître à quel point l'humour des moines et l'esprit des jongleurs se ressemblaient ; ou bien, comme le veut M. Rajna, des chansons de geste françaises avaient, dès le début du XIe siècle, passé les Alpes et le chroniqueur de la Novalese les exploitait.

Un autre héros partage avec Waltharius d'Aquitaine l'honneur d'être célébré par la chronique de la Novalese, et c'est Charlemagne.

Comme on montrait aux environs de l'abbaye la tombe de Waltharius, on y montrait aussi la tombe de Berthe, femme de Charlemagne. (Il est à peine besoin de dire que Charlemagne n'a pas eu de femme qui soit morte là, ni qui se soit appelée Berthe.) Il était interdit aux femmes de pénétrer dans le monastère, et, sur la route qui y menait, une croix marquait la limite qu'elles ne pouvaient dépasser[1]. Tout auprès de cette croix, il y avait une chapelle de Notre-Dame (aujourd'hui de sainte Marie-Madeleine)[2] et une maison où l'on hébergeait les pèlerines. Or, dit notre chronique, Charlemagne, quand il venait en Italie, avait coutume de séjourner à l'abbaye de la Novalese. Il y était venu une fois avec Berthe. Celle-ci, tourmentée du désir de pénétrer dans le monastère, profita de ce que Charles était un jour aux matines avec les moines, et, déguisée, franchit la limite prescrite aux femmes. Venue aux portes de l'oratoire de Saint-Pierre, elle tomba morte. Charles fit reporter son corps

1. Les fondements de cette croix subsistaient encore en 1665 (Cipolla, p. 126, n. 3).

2. Cipolla, t. II, p. 126 ; cf., au tome I, le plan du monastère.



à l'église Notre-Dame, auprès de la croix qu'elle n'aurait jamais dû dépasser et l'y ensevelit à grand honneur. Puis il quitta le monastère après l'avoir comblé de riches présents[1].

Le chroniqueur nous rapporte de Charlemagne une seconde histoire, intéressante parce qu'elle nous enseigne ses procédé d'historien :

Après la mort de Pépin, écrit-il, Charles, son fils, régna. Les Sarrasins envahirent son territoire et le dévastèrent. Aussitôt Charles envoya des ambassadeurs au roi Liutprand, lui demandant de venir à son secours en Gaule avec les Lombards. Les Francs unis aux Lombards expulsèrent les Sarrasins. Peu après mourut le glorieux roi Liutprand et à sa place Désier devint roi. La femme de Désier s'appelait Anza[2].

Ce récit est un emprunt à Paul Diacre (*Historia Longobardorum.*, lib. VI, cap. 52, 53, 57). Mais, dans Paul Diacre, ce n'est pas Charlemagne qui mande Liutprand, c'est Charles Martel. En ajoutant au texte de Paul Diacre les mots « après la mort de Pépin », le chroniqueur de la Novalese a transformé Charles Martel en Charlemagne. De plus, il fait succéder directement Désier à Liutprand, supprimant deux rois intermédiaires, Hiltprand et Aistolphe, que lui fournissait Paul Diacre[3].

Cette légèreté est constante chez notre auteur. Il

1. Ed. Cipolla, p. 131-2.
2. *Ibid.*, p. 170.
3. Remarque faite d'abord par Bethmann (p. 98, n. 48 de l'éd. des *Mon. Germ. hist.*) et développée par M. J. Roman, *De la valeur historique de la chronique de la Novalaise* (*Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, t. XV, 1896, p. 48).

utilise pour ses récits des sources historiques; mais il les traite avec la plus libre fantaisie. Que cette remarque nous serve pour apprécier maintenant le récit qu'il nous donne de la conquête de la Lombardie par Charlemagne.

Avant de rapporter ce récit, il est utile de résumer en quelques phrases la marche des événements. Entre tant de sources historiques auxquelles je pourrais m'adresser pour rappeler les quelques faits dont j'ai présentement besoin, je choisis de préférence la *Vita Hadriani*[1]. On verra bientôt à quelles fins.

En 772, le pape Hadrien I, ayant rompu avec le roi des Lombards Désier, appelle Charlemagne à son aide. — Charlemagne franchit le mont Cenis (septembre 773). — Mais les Lombards ont dressé dans le val de Suse d'imposants ouvrages de défense, qui arrêtent les Francs. Charlemagne, après avoir négocié longtemps avec Désier, réussit à passer. Abandonnant leurs fortifications, Désier et Adelchis son fils battent en retraite. — Désier s'enferme dans Pavie, Adelchis dans Vérone. Charlemagne investit Pavie, et, y laissant le gros de son armée, il va avec quelques troupes mettre le siège devant Vérone, qui lui ouvre ses portes ; Adelchis s'enfuit à Constantinople. — Charlemagne revient devant Pavie ; mais, laissant encore une fois son armée qui tient le siège, il part pour Rome, où le pape le couronne roi des Lombards (3-6 avril 774). — Il retourne à Pavie, qui tombe en son pouvoir (en juin). Désier est fait prisonnier.

1. *Liber pontificalis*, éd. de l'abbé Duchesne, t. I (1886), p. 488.

Voici, maintenant, la version, enrichie de maintes légendes, du chroniqueur de la Novalese :

Au temps de l'abbé Frodoin[1], le Seigneur tout-puissant daigna avertir par une vision Charles, roi des Francs, qu'il eût à gagner l'Italie le plus rapidement possible pour la réduire en son pouvoir. Il convoque aussitôt les nations voisines, rassemble une armée nombreuse et se met en route.

Il franchit les Alpes par le mont Genèvre[2], détruit, chemin faisant, la tour d'un brigand, nommé Ebrard, et parvient à la Novalese.

Il y séjourne longuement, hébergé par l'opulent monastère. Cependant, Désier, à la nouvelle de son approche, avait, sur le conseil de ses hommes, dressé dans tous les passages par où on peut pénétrer de France en Italie des murs de pierre et de chaux qui reliaient les monts entre eux. On voit encore aujourd'hui les fondements de ces murs, qui allaient du mont Pirchiriano à Chiavrie.

Les Francs ne pouvaient trouver aucun passage, et cependant il leur arrivait tous les jours de nouvelles troupes, le plus souvent un millier d'hommes, parfois deux mille. Ils assiégeaient les Lombards, qui leur résistaient du haut de leurs fortifications. Désier avait un fils, nommé *Algisus*, lequel fut brave et vigoureux dès l'enfance. Il avait l'usage, en temps de guerre, de porter, étant à cheval, un bâton de fer et d'en assommer ses ennemis. Jour et nuit, il observait les Francs, et, quand il les voyait se reposer, s'élançant soudainement avec les siens, il les frappait à droite et à gauche et en faisait un grand carnage. Les choses duraient ainsi depuis plusieurs jours, quand un jongleur, Lombard de

1. Cipolla, p. 172 ss. Je ne me fais pas faute, dans l'extrait qui suit, de résumer le texte.

2. Par le Mont-Cenis dans la réalité. La chronique, qui s'embrouille ici, donne sur le *Mons Geminus* des renseignements géographiques ou archéologiques dont deux sont inexacts (voy. les notes de M. Cipolla).

nation, vint vers Charles et chanta devant ses hommes, en jouant de la rote, une chanson par lui composée (*cantiunculam a se compositam rotando... cantavit*). Cette chanson signifiait ceci :

Quod dabitur viro premium
Qui Karolum perduxerit in Italiae regnum,
Per quae quoque itinera
Nulla erit contra se hasta levata,
Neque clypeum repercussum,
Nec aliquod recipietur ex suis dampnum?

Ces mots étant arrivés aux oreilles de Charles, il appela le jongleur et lui promit, s'il lui indiquait une route, de lui donner, après la victoire, tout ce qu'il lui demanderait.

Le roi ordonne à son armée de se tenir prête à se mettre en route dès le lendemain. Alors, l'abbé de la Novalese envoie deux de ses moines prier Charlemagne à un repas qu'il lui offre, à lui et à toutes ses troupes. Le roi s'étonne, sachant que son armée a épuisé déjà les ressources en vivres de l'abbaye et que, depuis plusieurs jours, on n'y trouve plus rien à manger ni à boire. Mais, sur la prière de l'abbé, par un miracle de Dieu, le cellier et le grenier du monastère se remplissent de blé et de vin, et l'abbé peut héberger largement le roi et les siens. Charles, après avoir promis de combler l'abbaye de ses dons, se met en route, guidé par le jongleur.

Celui-ci, abandonnant tous les chemins, conduisait le roi par la crête d'une montagne qui s'appelle encore aujourd'hui la *Via Francorum*. A la descente de ce mont, ils arrivèrent dans la plaine de Giaveno. Désier croyait toujours avoir Charlemagne devant lui, tandis qu'il s'avançait rapidement par derrière. Quand Désier se vit tourné, il monta à cheval et s'enfuit à Pavie.

Le jongleur réclame à Charlemagne sa récompense. « Demande ce que tu voudras », lui dit l'empereur. — Je monterai, dit-il, sur l'une de ces montagnes, je soufflerai dans cette trompe de corne, et tu me donneras toute la terre

où se répandra le son de ma trompe, avec les hommes et les femmes qui l'habitent. Il fit comme il l'avait dit, puis, descendant de la montagne, il parcourait les villages et les champs, demandant à chacun : « As-tu entendu le son de la trompe? » Et, si on lui répondait : oui, il frappait celui qui le lui avait répondu, en disant : « Tu es mon serf. » Le roi lui donna toutes ces terres et tous ces hommes et les fils de ces hommes : « *qui usque in presentem diem servi ipsi* Transcornati *vocantur.* »

Le roi prit ensuite la ville de Turin et toutes les villes et châteaux sur la route. Il parvint ensuite à Pavie, où saint Théodore était alors évêque. Dieu révéla à Charles qu'il ne prendrait point Pavie tant que saint Théodore vivrait. Charles alla donc prendre d'autres villes, savoir Ivrée, Verceil, Novare, Plaisance, Milan, Parme, Tortone et les villes du littoral. Puis, ayant appris la mort de saint Théodore, il alla mettre le siège devant Pavie. Le roi Désier y était, avec son fils Algisus et sa fille. Désier était humble et bon. On rapporte qu'il se levait toutes les nuits pour venir à l'église de Saint-Michel ou de Saint-Syrus ou à quelque autre église, et que les portes s'ouvraient d'elles-mêmes devant lui. Le siège de la ville se prolongeant, la fille de Désier écrivit à Charles une lettre et la lança par une baliste de l'autre côté du Tessin. Elle lui disait que, s'il consentait à la prendre pour femme, elle lui livrerait la cité et tout le trésor de son père. Charles répondit à la jeune fille de façon à exciter plus encore son amour. Elle vola les clefs de la ville qui étaient sous le chevet de Désier et manda par la baliste à Charles qu'il fût prêt, la nuit suivante, au premier signal, à entrer dans Pavie; ce qu'il fit. Et pendant que Charles avec ses troupes entrait dans la ville, la jeune fille, joyeuse de la promesse qu'il lui avait faite, s'élança à sa rencontre, mais elle fut renversée et foulée aux pieds des chevaux, car la nuit était sombre. Le bruit des chevaux qui entraient réveilla Algisus, fils du roi, qui, tirant son épée, se mit à frapper les Francs; mais son père lui défendit de s'opposer à la volonté de Dieu. Algisus, voyant qu'il ne pouvait résister à une si forte armée,

s'enfuit, et Charles prit la cité, monta au palais, et reçut de tous les citoyens des serments de fidélité.

Alors il manda auprès de lui l'abbé de la Novalese Frodoin et lui donna la terre de Gabiano. Quelques-uns disent qu'il fit crever les yeux à Désier. Après avoir envahi l'Italie, Charles alla à Rome où il reçut l'empire et le patriciat.

Plus loin[1], le chroniqueur revient à Algisus. L'Italie vivait en paix sous la domination de Charles, et Charles séjournait à Pavie, quand le fils dépossédé de Désier, Algisus, se présenta inconnu à la cour du roi des Francs et réussit à s'asseoir au bout de sa table. Il obtint d'un ancien sujet de son père, qui, seul, l'avait reconnu, et qui servait à la table de Charles, qu'il lui porterait à manger autant qu'il pourrait. Or Algisus broya tous les os pour en manger la moëlle, comme un lion affamé qui dévore sa proie. Il rejetait sous la table le reste de ces os, si bien qu'il en fit un grand tas. Puis il s'en fut. Le roi, se levant de table, voit le tas d'os broyés, s'émerveille, devine que seul Algisus a pu tant manger, et emploie une ruse pour s'emparer de son ennemi.

Il confie ses bracelets d'or à l'un de ses hommes et le charge de les porter de sa part à Algisus. L'envoyé rejoint Algisus, qui venait de monter sur une barque. De la rive, il lui crie de s'arrêter, et lui offre les bracelets de Charlemagne; il les fixe à la pointe de sa lance et les tend à Algisus. Mais Algisus revêt sa cuirasse, saisit sa lance et dit à l'homme : « Si tu m'offres ces présents au bout d'une lance, je les recevrai donc par la lance. D'ailleurs, si ton maître me les a envoyés

1. Ed. Cipolla, p. 188.

par ruse et pour que tu me tues, je ne veux pas sembler inférieur à lui ; à mon tour je lui enverrai mes présents. » Et il donna ses propres bracelets au messager, qui les porta à Charles. Charlemagne les mit, et ils étaient si grands qu'ils montaient jusqu'à ses épaules. Algisus, s'étant échappé à grands risques, rejoignit sa mère, la reine Anza, à Brescia, où elle avait fondé une église en l'honneur des saints Faustin et Jovite.

Ces légendes, d'un coloris si barbare, maints critiques y veulent reconnaître des « restes de l'épopée lombarde ». « Adelgis, écrit M. Pio Rajna, est un héros de l'épopée germanique, plus proprement de l'épopée lombarde [1]. » Et Gaston Paris, dans l'*Histoire poétique de Charlemagne* [2], apprécie en ces termes les récits de notre chronique : « Ce sont ici les derniers accents d'une nationalité germanique expirante, du grand peuple lombard détruit par Charlemagne. Les légendes que nous a conservées la chronique du monastère de Novalese sont empreintes d'un sentiment d'hostilité contre les Francs et leur chef, qui ne peut laisser leur provenance douteuse. »

On doit constater tout d'abord, et au contraire, qu'il n'y a dans la chronique de la Novalese nulle trace d'un sentiment d'hostilité contre les Francs et leur chef. Désier, il est vrai, et Adelchis y sont des personnages sympathiques : le souvenir des fondations pieuses du roi Désier et de sa femme Anza survivait, au temps de

1. *Romania*, t. XXIII, p. 60, note 1. Voy. F. Gabotto, *Notes sur quelques sources de l'épopée française* (*Revue des langues romanes*, 1897, p. 259).
2. P. 160-1.

notre chroniqueur, dans maintes églises de la région : à Pavie, par exemple, et à Brescia [1]. C'est là que le chroniqueur a pu prendre l'idée de ménager les adversaires de Charlemagne et de les traiter avec indulgence. Mais il n'a pas le « patriotisme étroit », il est bien mieux disposé encore pour les Francs et pour leur chef. Il considère Charlemagne, conquérant la Lombardie, comme l'envoyé de Dieu : *regnum Italicum divinitus obtinuit* [2]. Il est visiblement fier que Charlemagne ait séjourné à la Novalese, qu'il ait été l'ami de l'abbé Frodoin, que Dieu ait fait ce miracle de remplir de vin et de victuailles, à l'usage des conquérants francs, les celliers de l'abbaye, et que Charlemagne ait enrichi le monastère des dépouilles du roi lombard.

Très favorable à Charlemagne, il n'a pas cru pourtant qu'il fût obligé de peindre ses ennemis, Désier et Adelchis, comme des tyrans et des couards. Ce n'est pas une preuve qu'il ait exploité des chants lombards du VIII[e] siècle. Comment ces chants lombards auraient-ils pu survivre jusqu'à son temps ? S'ils s'étaient conservés pourtant, comment aurait-il pu les comprendre, lui qui parlait une autre langue, le français probablement ? Je sais bien que, pour plusieurs, de telles difficultés n'en sont pas. Je rechercherai pourtant si nous sommes tenus d'admettre la survivance au XI[e] siècle de chants lombards du VIII[e], et si notre chroniqueur n'a pu prendre l'idée de ses récits dans des livres latins.

1. On trouvera une longue histoire légendaire de Désier et de sa femme considérés comme des fondateurs d'églises et d'abbayes dans le *Chronicon Brixianum* (commencement du XV[e] siècle ; voy. Muratori, *Scriptores rerum Italicarum*, t. XIV, p. 845-60).

2. Éd. Cipolla, p. 131.

Pour composer son ouvrage, il a utilisé en effet des livres latins, en grand nombre : Jordanes, Liudprand, Paul Diacre surtout [1]. Ces chroniqueurs, il les a exploités largement, mais (nous l'avons marqué par un exemple pris à Paul Diacre) de la façon la plus libre et la plus fantaisiste [2]. Son récit de la guerre de Lombardie, il a dû le prendre aussi là où il était le plus naturel qu'il le prît, dans une chronique latine, et traiter seulement son modèle avec sa fantaisie coutumière. Ce modèle pouvait être l'une quelconque des chroniques carolingiennes, ou plusieurs à la fois, mais, de préférence, je crois, la *Vita Hadriani papae*, qui se lit dans le *Liber Pontificalis*. « L'influence du *Liber Pontificalis* sur la littérature historique du moyen âge, écrit Mgr Duchesne, est comparable à l'influence de la papauté dans le monde politique du même temps... C'est l'un des trois ou quatre livres historiques qui formaient le fond indispensable de toute bibliothèque épiscopale ou conventuelle [3]. » En fait, nous savons que le chroniqueur de la Novalese connaissait le *Liber Pontificalis* et qu'il lui a fait des emprunts [4]. Il y a donc indication qu'il a pris là, dans la *Vita Hadriani*, les lignes générales de son récit de la guerre de Lombardie. Mais il y a inséré trois épisodes de couleur épique : l'historiette du jongleur guide des Francs, l'aventure de la fille de Désier amoureuse de

1. Voyez sur les sources écrites du *Chronicon Novaliciense* les notes de l'édition Bethmann et celles de l'édition Cipolla, notamment aux pages 108, 110, 111, 127, 169, 170.
2. M. J. Roman (*art. cité*) a fait un relevé sommaire de ses principaux coq-à-l'âne historiques.
3. Préface du *Liber Pontificalis*.
4. Cipolla, t. II, p. 108, n. 2.

Charlemagne et celle des bracelets d'Adelchis. Ces trois épisodes, est-il nécessaire qu'il les ait pris à d'anciens poèmes lombards ?

La chose a semblé si certaine qu'on a cru reconnaître un fragment authentique de l'un de ces poèmes, traduit exactement, dans cette *cantiuncula* attribuée au jongleur par le chroniqueur de la Novalese :

> Quod dabitur viro premium
> Qui Carolum reduxerit in Italiae regnum... ?

et un savant linguiste n'a pas hésité à proposer une reconstitution de ce couplet en vers tudesques [1]. Il est aisé pourtant de se représenter autrement l'invention de cette anecdote. Les chroniques apprenaient à notre auteur que Désier s'était fortifié dans le Val de Suse, et le témoignage de ses yeux lui montrait, auprès de Chiavrie, des vestiges de ces fortifications. D'autre part, puisqu'il était du pays, il voyait bien qu'il y avait une autre route pour marcher de Suse vers Turin, celle qui passe par Giaveno et Avigliana, et que marque par exemple l'itinéraire dit de Mathieu de Paris [2]. Quoi de plus naturel dès lors que de supposer qu'un homme de la région avait enseigné cette route à Charlemagne ? De là le jongleur lombard. Quant à l'historiette des *Transcornati*, elle est fondée visiblement sur un jeu de mots local [3], elle fait partie du blason populaire de la région

1. Voy. Cipolla, t. II, p. 178, n. 1.
2. Voy. la description de ces deux routes dans une note de M. Cipolla, t. II, p. 174.
3. Voy. sur ce thème de folk-lore les *Deutsche Rechtsalterthümer* de Jacob Grimm, 4e éd., publiée par Heusler et Hübner, t. I (1899), p. 114-130.

plutôt qu'elle ne tire son origine de chants lombards du VIII[e] siècle. Nous sommes ici en présence d'une légende topographique.

Si l'on en vient maintenant à considérer l'histoire de la fille de Désier, amoureuse de Charlemagne, qui lui offre de lui ouvrir par trahison les portes de Pavie, et qui meurt pour avoir trahi, « elle rappelle, écrit G. Paris [1], l'histoire de Tarpeia et surtout celle de Scylla, la fille de Nisus, dans l'antiquité ». Sans doute ; mais, comme l'a remarqué M. Cipolla [2], elle rappelle aussi une histoire racontée par Paul Diacre [3]. Bien mieux, si l'on compare le texte du chroniqueur de la Novalese à celui de Paul Diacre, on constate le plagiat. Chez Paul Diacre, Romilda, femme du duc Gisulf, assiégée avec son mari dans Cividale, s'éprend, à le voir du haut des murailles, du jeune roi Avare qui ravage son pays. Elle lui offre par un messager de lui ouvrir de nuit les portes de la ville, s'il consent à la prendre pour femme. Il promet, elle lui livre la ville, qu'il met à feu et à sang. Alors elle réclame du vainqueur l'exécution de sa promesse. Il tient cette promesse en effet ; il prend Romilda une nuit pour sa femme ; puis il la livre au plaisir de huit de ses hommes ; enfin il fait planter un pal au milieu de son camp, et y torture la traîtresse : « Voilà, lui dit-il, le mari que tu as mérité. » Que Paul Diacre, au VIII[e] siècle, ait pu prendre ce récit sauvage dans la tradition épique des Lombards, je le crois. Pour le chroniqueur de la Novalese, au

1. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 335.
2. T. II, p. 183.
3. *Hist. Longobardorum*, liv. IV, p. 37.

xi[e] siècle, c'eût été plus malaisé. Aussi l'a-t-il simplement copié de l'*Histoire* de Paul Diacre, comme le prouvent quelques coïncidences verbales entre les deux textes. Il s'est borné à feindre que la traîtresse était la fille du prince assiégé, et non sa femme, par respect pour la reine Anza, femme de Désier, et bienfaitrice des églises de Brescia ; et d'adoucir le dénouement, par respect pour Charlemagne, bienfaiteur de l'abbaye de la Novalese.

Dès lors, étant assuré qu'il était un lecteur de Paul Diacre et qu'il lui a emprunté cette légende violente, est-il téméraire de supposer qu'il a imaginé, à l'imitation des récits barbares de Paul Diacre, les anecdotes relatives à Adelchis ? Il se le représente comme un géant, de la façon la plus banale du monde : son Adelchis manie une massue monstrueuse, comme Rainoart au tinel ou comme Hercule ; il est un mangeur formidable, comme Guillaume d'Orange, comme Ogier, comme Hercule encore, comme Gargantua, et d'ailleurs comme tous les géants. La légende des bracelets à la pointe de la lance a plus de caractère et c'est avec raison qu'on l'a rapprochée du plus ancien fragment conservé de la poésie épique de Germanie : le chant de *Hildebrant* [1]. Mais c'est ici un de ces thèmes épiques qui, une fois inventés, circulent par les pays : et les bracelets de la lance d'Adelchis rappellent aussi bien les deniers que les barons Hérupés attachèrent au bout de leurs lances.

En résumé, les légendes carolingiennes de la Novalese ne supposent pas nécessairement, à mon sens,

1. Rajna, *l. l.* ; Cipolla, p. 190, n. 1.



l'exploitation de chants épiques lombards. Elles ne supposent pas davantage, il va sans dire, l'exploitation de chansons de geste françaises.

Elles supposent seulement que le chroniqueur du XIe siècle, excité par la lecture du *Waltharius* et de l'*Histoire* de Paul Diacre, a voulu composer quelques narrations du même tour et du même ton.

Mais avançons plus loin sur la *strata francigena*, vers Mortara et vers Pavie. Là encore nous trouverons des légendes relatives à Désier et à la conquête de la Lombardie par Charlemagne ; mais là plus nettement qu'à la Novalese, il apparaîtra qu'elles sont d'origine livresque ; nous l'avons supposé à la Novalese, sans pouvoir le prouver ; là il sera possible de le prouver, ce qui sera pour donner plus d'apparence à notre explication de la chronique de la Novalese. Et, ce qui nous intéresse bien plus encore, là, nous verrons des légendes, fondées sur des textes de chroniques latines, se mêler par surcroît à des récits de chansons de geste, soit qu'elles s'inspirent de ces récits français, soit qu'elles les aient suscités.

5. Mortara et 6. Pavie.

On vénérait à Mortara, sous les noms de saint Ami et de saint Amile, les deux compagnons qui sont l'Oreste et le Pylade, l'Athis et le Prophilias des chansons de geste. Les travaux sur la légende d'*Ami et Amile* sont très nombreux et souvent l'on y lit que Mortara est une petite ville de Lombardie; mais jamais, que je sache,

on n'y trouve posée cette question : pourquoi les religieux de cette petite ville lombarde honoraient-ils de leur culte les héros d'une chanson de geste française? ni celle-ci : comment les jongleurs de la France du Nord savaient-ils que leurs héros étaient tenus pour des saints dans une bourgade de Lombardie? Nulle part on n'y lit cette remarque bien simple que Mortara est située sur la route de Turin à Pavie, à 126 kilomètres de Turin, à 64 kilomètres de Pavie, en plein sur le chemin des « romieux » [1].

Hors les murs, à peu de distance de Mortara, s'élève une antique église, jadis abbaye, de Saint-Albin. C'est là que se livra en 1849 la bataille de Mortara entre Sardes et Autrichiens; c'est là, s'il faut en croire une inscription placée en 1542 dans l'église, que Charlemagne aurait combattu Désier, roi des Lombards [2]. On conservait encore au XVIIIe siècle, dans cette église, la tradition que les corps de saint Ami et de saint Amile y avaient reposé : leurs précieuses reliques, disait-on, avaient été vendues à vil prix; mais on y voyait toujours « des restes de leurs tombeaux et de leurs statues en costumes de chevaliers » [3].

1. Pourtant M. Pio Rajna, à qui rien n'échappe, a écrit cette note dans un de ses beaux articles intitulés *Contributi alla storia dell' epopea* (*Romania*, t. XXVI, p. 50, n. 3) : « Si consideri che Mortara era ancor essa sulla Via Francesca. »

2. Amato Amati, *Dizionario corografico dell' Italia*, au mot *Mortara*.

3. *Acta sanct. Bolland.*, t. VI d'octobre (12 octobre), p. 125 : « Ac perquirentes si quid memoriae aut monumenti horum virorum (Amici et Amelii) ibi (Mortariae) reliquum esset, cognovimus arearum etiamnum manere vestigia, et eorum imagines militari corporis habitu ; praeterea Mortarienses a majoribus accepisse

Bien des témoignages prouvent que ces tombes ont été vénérées pendant des siècles : celui de Jean d'Outremeuse, par exemple [1], ou celui de Fazio degli Uberti :

> Giunti a Mortara udimmo dire appieno,
> Che per gli molti morti il nome prese,
> Quando gli dui compagni venner meno [2].

Mais, longtemps avant, Godefroy de Viterbe (mort en 1191), décrivant une bataille légendaire que Charlemagne y a livrée à Désier, fait mourir dans cette bataille les bienheureux Ami et Amile, et sait nous dire que Mortara est de son temps une importante station de pèlerins :

> Pro nece multorum, quae facta fuit, populorum,
> Dicitur illorum Mortaria nomen agrorum
> Quae peregrinorum stat modo grande forum.
> Tunc duo consocii, meritis vitaque beati,
> Amis [3] et Amilius parili sunt marte necati :
> Carolus his tribuit digna sepulchra satis [4].

La *Vita sanctorum Amici et Amelii carissimorum* [5], qui appartient sans doute à la première moitié du XIIe siècle [6] et qui fut composée dans la région et pour

quod eorum corpora fuerint in ecclesia S. Albini ; quodque ab improbo quodam sardonio pretio tradita sint Casalensibus ; quanquam apud Casalenses nullam rei memoriam reperi. »

1. *Chronique*, éd. Borgnet, t. III, p. 220-1.
2. *Dittamondo*, livre III, ch. v.
3. Remarquer la forme française du nom.
4. Muratori, *Rerum italic. scriptores*, t. VII, p. 406. Cf. Rajna, art. cité, p. 50.
5. Publié par Kölbing, pp. XCVII ss. de son édition d'*Amis and Amiloun* (*Altenglische Bibliothek*, II), Heilbronn, 1884.
6. On en connaît un manuscrit du XIIe siècle (Kölbing, p. XCVI). Plusieurs critiques attribuent la *Vita* au XIe siècle ; je ne sais sur

le bien des églises de Mortara [1], précise de la sorte : Ami et Amile étant morts dans la bataille où Désier fut vaincu, Charlemagne, alors occupé au siège de Pavie, voulut honorer leur mémoire. Sur le conseil de saint Albin, évêque d'Angers, prélat qui suivait son armée, il fit construire, aux lieux où ils étaient morts, deux églises, sous le vocable, l'une de saint Eusèbe de Verceil, l'autre de saint Pierre. Il fit apporter de Milan deux sarcophages de pierre pour les deux compagnons ; Amile fut déposé dans l'église Saint-Pierre, Ami dans l'église Saint-Eusèbe. Mais, le lendemain, par un miracle de Dieu, on retrouva les sarcophages réunis dans l'église Saint-Eusèbe. L'évêque Albin établit dans cette église des prêtres, des diacres et des clercs chargés de la garde des deux corps saints. Il n'est pas dit expressément, mais on comprend que l'église Saint-Eusèbe prendra un jour le nom de son fondateur, saint Albin [2].

quels fondements repose cette opinion ; si c'est parce qu'ils voient, avec Kölbing, dans la *Vita* la source de la chanson française, telle que nous l'avons, cette vue est assurément erronée.

1. C'est ce que prouvent la précision topographique du récit et la richesse des renseignements que donne l'auteur sur les origines de ces églises.

2. Ces indications sont répétées, avec plus ou moins de détails et de modifications, par plusieurs chroniqueurs italiens, Jacques d'Acqui par exemple (fin du XIIIe siècle) : « Les corps d'Ami et d'Amile furent portés à grand deuil dans l'église Saint-Albin hors Mortara, et déposés chacun dans un tombeau. Les deux monuments étaient un peu éloignés l'un de l'autre ; maintenant, comme tous l'affirment (*ut ab omnibus continue asseritur*), les deux sépultures ont changé de place sans le secours de la main des hommes par miracle de Dieu, et dans l'église de Saint-Albin le monument de saint Ami touche le monument de saint Amile » (*Chronicon ymaginis mundi*, dans les *Mon. historiae patriae*, *SS.*, t. III, col. 1492).

Cette double tombe de Mortara, les chansons de geste du XIIe et du XIIIe siècle la connaissent :

Ami et Amile [1] :

15 A Mortiers gisent, que de fi le set on...

3495 Iluec transsirent, c'est veritez prouvee.
Li pelerin qui vont par mi l'estree,
Cil sevent bien ou lor tombe est posee.

Girart de Blaye [2] :

Amillez et Amis, ce dist l'auctorités,
Furent bon compaignon, loiaus et esprouvés,
Et tant que il sont saint et cors sains eslevés ;
En Lombardie sont... [3]

Jourdain de Blaye :

A Mortiers gisent, es plains de Lombardie.

La Chevalerie Ogier [4] :

Charlemagne, ayant trouvé les corps des deux compagnons, dit à ses hommes :

1. Ed. C. Hofmann (1882). Je néglige plusieurs textes dérivés plus ou moins directement des chansons de geste françaises, comme le poème anglo-normand d'*Ami et Amilun* (*Amis and Amiloun*, hgg. von E. Kölbing, 1884, p. 187) :

Lor corps gisent en Lombardie
U Deu fait pur eus granz vertuz,
Evegles veer et parler mutz.

2. Cité par C. Hofmann, *Amis et Amiles*, 1882, p. XVI.
3. *Amis et Amiles und Jourdain de Blaivies*, éd. K. Hofmann, 1882, p. 105, v. 7.
4. Éd. Barrois, t. II (1842), p. 243.



« Prendés ces contes, franc chevalier nobile.
Dusc'a Mortiers ne vos atargiés mie,
Ses enterrés el non sainte Marie. »
Et il respondent : « Con vos plaira, biaus sire. »
D'iluec s'en tornent, od els grant compaignie,
Le grant chemin et la voie bastie ;
Au mostier vinrent a une aube esclarie.
Canter ont fait hautement le servise.
Tot premerain ont enfoy Amile ;
En sus de lui conte Ami enfoïrent
Près d'un arpent, l'estore le devise ;
Mais teus vertus i fist Deus nostre sire
Que tot ensanlle assanlerent et revinrent.

Enfin, la plus ancienne version que nous ayons de la légende d'*Ami et d'Amile* est contenue, comme on sait, dans une épître en distiques latins [1] où sont célébrés tour à tour les amis célèbres, Damon et Pythias, Nisus et Euryale, etc. Elle est l'œuvre de Raoul le Tourtier (*Radulfus Tortarius*), moine de Fleury-sur-Loire, et elle date de la fin du XI[e] siècle [2]. Raoul le Tourtier connaît déjà le miracle de la réunion des tombes et le place à Mortara près Verceil. « Personne, dit-il, pas même la Mort, n'a pu séparer Ami et Amile et rompre leur amitié :

19 « Ex illo valuit quam tempore solvere nemo
Nec mors, namque locus continet unus eos.
Est prope Vercellis fundus Mortaria dictus,
Horum famosos qui cumulat tumulos. »

1. Publiée par E. de Certain, *Archives des Missions*, t. V (1855), p. 119-123. La partie de cette *Epistola* qui concerne Ami et Amile a été publiée par C. Hofmann, ouvr. cité, p. XXIV.
2. Raoul le Tourtier est mort peu après 1122. E. de Certain

Que sont ces deux héros, si anciennement célébrés par la poésie, si anciennement vénérés par l'Église ? Leur belle histoire, chacun la retrouvera dans son souvenir, si j'en rappelle ces quelques traits : ils sont deux enfants nobles conçus à la même heure, nés le même jour en deux régions de France éloignées l'une de l'autre ; leurs parents, avertis miraculeusement qu'ils sont prédestinés à une éternelle amitié, les ont portés au pape, pour qu'ils fussent baptisés le même jour, par le même parrain ; dès l'enfance, ils se ressemblent à tel point que nul ne peut les distinguer l'un de l'autre. Ils grandissent séparés ; mais, venus à l'âge d'homme, tous deux se mettent en route le même jour pour se retrouver. Après s'être longtemps cherchés, ils se rejoignent en effet, forment un pacte de compagnonnage et servent ensemble avec honneur le même roi [1], jusqu'au jour où l'un d'eux, Amile, accusé d'avoir séduit la fille de ce roi, est tenu de s'en justifier par combat judiciaire : il ne saurait soutenir ce combat, car l'accusation est vraie ; mais les deux compagnons tirent alors profit de leur merveilleuse ressemblance. Ils changent de vêtements et se font passer l'un pour l'autre. Amile se retire dans le château d'Ami, et tous le prennent pour le vrai seigneur du lieu, même la femme de celui-ci, auprès de qui il couche, comme s'il était le mari, mais en mettant entre elle et lui une

(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, série IV, t. I, 1855, p. 488) place entre 1090 et 1100 la composition de l'*Epistola* qui nous intéresse. Cette détermination de la date n'a pas été contestée depuis, que je sache.

1. Gaïferus, chez Raoul le Tourtier, Charlemagne partout ailleurs.

épée nue, symbole et gardienne de sa chasteté. Cependant Ami, se faisant passer pour Amile, a pu jurer sans mensonge qu'il n'avait pas séduit la princesse, a soutenu le combat judiciaire, tué l'accusateur, et victorieux, a épousé, sous le nom de son compagnon, la fille du roi. Il la conduit à son vrai mari : mais peu après, Dieu le frappe : il devient lépreux. Chassé par sa femme, il erre par les pays, pendant des années, réduit à mendier, tant qu'enfin il parvient au château où son compagnon, ignorant ses malheurs, vivait en paix. Amile reconnaît le misérable, le recueille, le soigne tendrement. Un jour, Dieu lui enseigne comment Ami pourra guérir : il faut qu'Amile égorge ses deux enfants et qu'il frotte de leur sang les plaies du ladre. Il le fait et guérit Ami ; un nouveau miracle ressuscite les enfants. Les deux compagnons meurent le même jour : miracle de leurs tombes qui se réunissent.

Il n'entre pas dans mon dessein de rechercher où et quand cette légende s'est d'abord formée. Comme elle utilise quelques thèmes répandus dans le folk-lore de maints pays (l'épée gardienne de continence, le sang innocent, qui seul peut guérir, etc.), de nombreux critiques y voient un très ancien conte populaire, d'origine orientale, naturellement. G. Paris écrit [1] : « Malgré le manque de parallèles orientaux signalés jusqu'à présent [2], nous penchons fort à voir dans la légende du lépreux que son ami guérit en sacrifiant ses enfants pour l'oindre de

1. *Romania*, t. XIV (1885), p. 318.

2. C'est-à-dire jusqu'à 1885. Vingt ans ont passé depuis : je ne sache pas qu'on ait découvert dans l'intervalle le moindre parallèle à notre conte ni dans l'Inde, ni nulle part en Orient.

leur sang, un conte d'origine orientale venu en Occident par un intermédiaire byzantin et par transmission littéraire. »

C'est une hypothèse gratuite. Je ne l'accepte ni ne la contredis.

Je m'en tiens à constater en fait que la légende d'Ami et d'Amile apparaît pour la première fois à la fin du XI[e] siècle chez Raoul le Tourtier, puis au XII[e] siècle, dans une chanson de geste française et dans la *Vita sanctorum Amici et Amelii* ; que ce sont là les trois seules versions anciennes du conte et qu'elle s'accordent à donner les traits rassemblés ci-dessus. Que par des spéculations ingénieuses on dépouille cette histoire de ses éléments féodaux (le combat judiciaire, etc.) et de ses éléments chétiens (la maladie et la guérison envoyées par Dieu), je ne sais ce qu'il pourra rester du conte ; mais la tentative est permise. On peut imaginer abstraitement une forme de la légende telle qu'elle se déroule en civilisation indienne, arabe ou byzantine ; en fait, une seule forme nous est connue, primitive ou non ; et l'on ne peut que constater que, sous cette forme, l'histoire d'Ami et d'Amile est une légende à la fois féodale et chrétienne.

Cette légende féodale et chrétienne, on peut concevoir abstraitement et par un jeu d'hypothèses qu'elle n'a été coulée que sur le tard et par accident dans le moule des chansons de geste : il n'est pas nécessaire qu'Ami et Amile soient des comtes ou des chevaliers, ni que leur destinée se noue à la cour d'un roi, ni que ce roi soit Charlemagne. Mais, en fait, et si l'on se garde des hypothèses, on ne peut que constater que les trois seuls

textes anciens dont nous disposons s'accordent à faire d'Ami et d'Amile les héros d'un roman épique. On peut débattre (je n'entrerai pas dans ce débat) si la chanson de geste française représente un état de la tradition poétique plus ancien ou plus récent que les poèmes français exploités par Raoul le Tourtier et par l'auteur italien de la *Vita*; ce qui est constant, c'est que Raoul le Tourtier et l'auteur de la *Vita* exploitaient l'un et l'autre des poèmes français (il suffit de rappeler, entre d'autres preuves, que le dénonciateur d'Amile est dans tous les textes Hardré [1], traître propre à l'épopée française) ; et, sans m'arrêter à démontrer un fait avoué de tous, je constate que, aussi haut que nous puissions remonter, la légende d'*Ami et Amile* est une chanson de geste française. Or, si Raoul le Tourtier écrivait vers 1090, nous devons nous représenter une chanson d'*Ami et Amile* à peu près contemporaine du *Roland* d'Oxford ou plus ancienne encore.

Cette ancienne chanson de geste française, on peut imaginer abstraitement, et par un jeu d'hypothèses, que les héros n'en sont devenus des saints que sur le tard et par accident. En fait, et si l'on se dispense de toute hypothèse, on ne peut que constater que nos trois textes anciens les donnent pour des saints ; il est bien vrai que, seule, la *Vita* développe le récit de leur « passion » et de leur « déposition » ; mais les trois textes s'accordent à les marquer, dès l'heure de leur naissance, des signes d'une prédestination surnaturelle : Dieu les mène tous deux à travers les épreuves [2] vers une même fin,

1. *Adradus* chez R. le Tourtier (v. 32, etc.), *Ardericus* dans la *Vita* (p. CI, etc.).

2. Pourquoi Dieu frappe-t-il Ami de la lèpre? Plusieurs des

qu'il sait ; nés le même jour, liés par Dieu dans la vie, leur histoire n'a de sens que s'ils meurent le même jour, liés dans la mort ; et ce n'est donc pas seulement l'accord des textes conservés, c'est l'esprit intime de la

critiques modernes ont compris que c'était pour avoir combattu Hardré en combat judiciaire (Voy., par exemple, Schwieger, *Die Sage von Amis und Amiles*, Berlin, 1884, p. 12). C'est un contresens que personne n'eût fait au moyen âge. Les textes expliquent autrement le malheur d'Ami. Selon la chanson de geste, Dieu le châtie parce que, épousant la fille du roi sous un faux nom, il a commis le crime de bigamie. C'est ce qu'un ange vient lui expliquer dans le *Miracle d'Amis* (*Miracles de Nostre Dame*, éd. Ul. Robert et G. Paris, t. IV) comme dans la chanson de geste :

« Amis, Amis, sache de vray
Pour ce qu'as fait un serement
Que ne peus tenir bonnement
Que ce ne soit contre la loy
(*C'est d'espouser la fille au roy*),
Dieu te mande qu'en brief termine
Seras mesel... ».

Cependant, à la réflexion, cette « bigamie » paraît si innocente qu'on s'étonne qu'elle soit si cruellement châtiée. D'autre part, jamais dans la suite de la chanson de geste, il n'est rappelé que, si Ami souffre ainsi dans sa chair, c'est parce qu'il s'est dévoué pour son compagnon. Celui-ci, dénombrant les obligations qu'il lui a, n'y fait nulle allusion. Pourtant le poète avait les meilleures occasions de rappeler que la lèpre d'Ami est une conséquence de son dévouement : par exemple, quand il s'agit de nous faire accepter le meurtre des enfants. Ce sont des indices que le thème de la lèpre-châtiment n'est pas primitif. Chez Raoul le Tourtier (v. 176) la lèpre d'Ami est une maladie accidentelle. Dans la *Vita*, ce n'est pas un châtiment, mais une épreuve. Dieu frappe Ami parce qu'il l'aime, *juxta illud quod scriptum est : Omnem filium quem Deus recipit, corripit, flagellat et castigat.* C'est là l'explication chrétienne. Seule elle s'accorde avec le reste de l'histoire ; c'est donc très probablement le thème primitif. Il met bien en relief le caractère hagiographique de la légende.

légende qui veut que le miracle des tombes soit primitif et que les deux compagnons soient des saints.

Enfin, on peut concevoir abstraitement et par un jeu d'hypothèses que ces tombes n'ont existé d'abord que dans l'imagination des poètes, ou que, montrées d'abord dans quelque sanctuaire de France ou d'ailleurs, elles n'ont été placées que sur le tard à Mortara. En fait, on ne peut que constater que leur localisation à Mortara est indiquée par les trois textes anciens.

Bien mieux, si la mort des héros les rattache à Mortara, on n'a pas remarqué, mais il n'est pas moins remarquable que leur vie les rattache à la route de pèlerinage, passant par Mortara, que suivaient les « romieux ». Dans la chanson de geste comme dans la *Vita*, leurs parents, sur l'ordre de Dieu, les portent à Rome pour les faire baptiser par le pape. C'est sur la route de Rome (v. 52 ss.) en passant par Vézelay, la Bourgogne, Mongeu, Mortara, Pavie, que le comte Ami cherche d'abord Amile. C'est à Rome, auprès du pape son parrain que, devenu lépreux, il trouve d'abord un asile; et, quand les deux compagnons périssent à Mortara, c'est la septième ou la huitième fois qu'ils ont passé par là. Ils sont donc eux-mêmes conçus, par les poètes et par l'hagiographe, comme des « romieux ».

En résumé, on a montré, dès la fin du XIe siècle au plus tard, à Saint-Albin de Mortara, deux sarcophages accouplés. Étaient-ce des tombes romaines, où se lisait le nom (d'origine sans doute sémitique) d'*Amelius*? Ou bien la légende a-t-elle existé d'abord, et a-t-elle été arbitrairement rattachée par les religieux de Saint-Albin à deux sarcophages quelconques de leur église? On ne

sait. Mais, aussi loin que nous remontions, la légende apparaît sous la double forme d'une légende hagiographique exploitée à Mortara et d'une chanson de geste française rattachée à Mortara. Et qui donc peut rendre compte de ces faits, sinon

Li pelerin qui vont par mi l'estree?

J'ai différé jusqu'à maintenant, à dessein, de considérer les circonstances, diverses selon les textes, de la mort des deux compagnons. Raoul le Tourtier ne les raconte pas. Selon la chanson de geste, ils meurent tous deux, au retour du Saint-Sépulcre, de maladie :

3494 Par mi Mortiers ont lor voie tornee ;
La lor prist maus par bonne destinee ;
Illuec transsirent..

et c'est peut-être la version primitive.

Selon la *Vita*, ils ont accompagné Charlemagne dans son expédition contre le roi Désier. Après avoir passé les Cluses, Charlemagne a livré à Désier une bataille si terrible que le lieu où Lombards et Francs se rencontrèrent, nommé jusque-là *Pulcra Silvula*, prit de ce jour le triste nom de *Mortaria*. Ami et Amile y moururent, les armes à la main.

La *Chevalerie Ogier* raconte à son tour la « passion » de nos deux saints [1]. C'est aussi pendant l'expédition de Charlemagne contre Désier et c'est le jour de la bataille unique et désastreuse livrée par Désier. Mais ici les circonstances diffèrent. Désier, vaincu, s'enfuit à Pavie,

1. Ed. Barrois, v. 5847 ss.



comme dans la *Vita*, et s'y enferme ; mais son allié, Ogier, a tenu plus longtemps sur le champ de bataille ; il fuit enfin, lui aussi, seul, poursuivi par les vainqueurs. Il arrive à Pavie et voudrait s'y réfugier ; mais la porte est close ; Désier, las de la guerre, lui en refuse l'entrée. Il fuit plus loin, toujours sur la vieille chaussée romaine, jusqu'à Saint-Domin. Là il rencontre Ami et Amile, qui revenaient d'un pèlerinage à Rome pour porter leur secours à Charlemagne :

5885 Il voit venir deus vaillans chevaliers,
Le conte Amile et Ami le guerrier.
De Rome vienent, de Damediu proier,
Escerpe au col, come vaillant princier.
Mult aiment Dieu, servent et tienent chier.
A lor signor Kallon vienent aidier...

5898 Ogier encontrent qui s'en aloit fuiant.
Com il les vit, si les vait conissant.
Il lor escrie : « N'en irés en avant !
Por Kallemainne le roi faire dolant
Vos ocirrai a m'espee trenchant. »
Quant il l'entendent, mult s'en vont esmaiant,
Car il n'ont arme ne espee tranchant ;
Merci li crient, si vont les cols baissant.
Tant fu iriés Ogiers au cors vaillant
Por lor proieres ne volt faire niant :
Les ciefs en prist li dux demaintenant.
Quant ot ce fait, si s'en torna fuiant,
Puis regarda delés un desrubant,
Et vit venir Kallon, le roi poissant.

Charlemagne trouve les deux cadavres et les fait porter à Mortara.

Par le texte de la *Vita* et par la *Chevalerie Ogier*, nous

voici ramenés vers cette expédition de Charlemagne en Lombardie, que la chronique de la Novalese narrait à sa façon. Les moines de la Novalese y avaient introduit la légende d'Adelchis ; les moines de Mortara y ont introduit Ami et Amile : qui donc y a introduit Ogier?

L'histoire poétique d'Ogier tient presque tout entière dans le poème de 13.000 vers en laisses assonancées, qui porte ce titre, la *Chevalerie Ogier de Danemarche* [1]. C'est l'histoire d'un rebelle, Ogier, qui, fuyant la colère de Charlemagne, a trouvé asile chez Désier, roi des Lombards. Charlemagne passe les Alpes pour punir Désier d'avoir accueilli cet hôte. Les Lombards marchent contre lui, et lui livrent une bataille. Vaincu, Désier s'enfuit vers Pavie et s'y enferme. Ogier, qui a tenu plus longtemps sur le champ de bataille, s'enfuit ailleurs en Lombardie et soutient la guerre de son côté. Quant aux motifs qui animent Charlemagne contre Ogier, ce sont des fictions romanesques dans le poème tel que nous l'avons ; mais ce poème, si remanié soit-il (il n'est que du début du XIIIe siècle), garde des traces de la version primitive : le crime d'Ogier est de s'être fait le protecteur de deux orphelins, les fils de Carloman, frère de Charlemagne ; il les a emmenés en Lombardie, auprès de Désier, pour les opposer à Charles [2].

1. Éd. Barrois, 2 vol., 1842. Cf., entre plusieurs bons travaux, la très belle étude de M. K. Voretzsch, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung der* Chevalerie Ogier (Halle, 1891).

2. Dans le poème conservé, si la guerre de Lombardie éclate, c'est qu'un fils légendaire de Charlemagne, Charlot, a tué d'un coup d'échiquier un fils légendaire d'Ogier, Baudouinet. Pourtant, il reste dans ce poème, comme l'a remarqué le premier G. Paris



Or, toutes ces circonstances [1] sont historiques. Comment l'auteur de la *Chevalerie Ogier* et l'auteur de la *Chevalerie Ogier* primitive ont-ils pu les connaître, à trois ou quatre siècles de distance?

On répond : par des « cantilènes », ou par des « epische Sagen », contemporaines, ou presque, des événements. Je crois qu'ils les ont connues par la *Vita Hadriani*, et je voudrais rendre cette opinion vraisemblable.

A cet effet, je transcrirai ici, en la résumant, une page de la *Vita Hadriani*, et je montrerai que cette

(*Histoire poétique*, p. 303), un reste fossile, un « témoin » de la version plus ancienne. C'est aux vers 4420 ss., lorsque Ogier dénombre ses griefs contre Charlemagne. Il lui reproche d'avoir laissé impuni le meurtre de son fils Baudouinet et ajoute :

« J'en afuï a cest roi Desier,
Passai Mongieu por ma vie alongier,
S'en amenai Loeys et Loihier,
Ces deus enfants petits a alaitier,
Qu'il voloit faire ocire et detranchier.
A Pentecoste les ferons chevaliers ;
Encor volront vostre roi guerroier. »

Ces enfants, dont il n'a pas été question jusque-là, dont il ne sera plus parlé, ne peuvent être que les deux fils de Carloman (Louis et Lohier sont d'ailleurs des noms inventés et d'une invention facile), que l'Ogier historique avait en effet emmenés auprès de Désier. En outre, M. K. Voretszch a excellemment montré que les scènes où figure Charlot sont suspectes d'interpolations. J'admets donc, avec tous mes devanciers et sans qu'il soit utile de résumer leurs arguments, que la *Chevalerie Ogier* est le remaniement d'un poème où la guerre de Lombardie était motivée, conformément à l'histoire, par le fait qu'Ogier s'était fait le tuteur des fils de Carloman.

1. Sauf la bataille livrée par Désier à Charlemagne, qui est légendaire ; voyez Abel et Simson, *Jahrbücher des Fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen* (1888), p. 143-9.

page n'a cessé, du XIe au XIIIe siècle, d'être lue, méditée, plagiée, interpolée par les clercs et par les chroniqueurs d'Italie, par ceux-là même qui étaient intéressés à propager les légendes carolingiennes et les récits des chansons de geste.

VITA HADRIANI [1].

772. *Démêlés de Désier et du pape Hadrien. Désier s'empare de territoires appartenant au pape.* Conjunxit mandatum quod jam fatus Desiderius abstulisset civitatem Faventiam et ducatum Ferrariae seu Comiacclum de exarchato Ravennate, quae... Pipinus rex et ejus filii Carulus et Carulomannus, excellentissimi reges Francorum et patricii Romanorum, beato Petro concedentes offeruerunt. Nec enim duo menses praeterierunt quod ipse sanctissimus vir pontificatus culmen adeptus est, ita isdem atrocissimus Desiderius easdem abstulit civitates...

Mort de Carloman. Sa veuve et ses fils, emmenés par Ogier, se réfugient auprès de Désier. Ogier et Désier s'efforcent de contraindre le pape à couronner rois les fils de Carloman. In ipsis vero diebus contigit uxorem et filios quondam Carulomanni regis Francorum eundem regem Longobardorum fugam arripuisse cum Autcario ; et nitebatur ipse Desiderius atque inianter decertabat quatenus ipsi filii ejusdem Carulomanni regnum Francorum adsumpsissent ; et ob hoc ipsum sanctissimum praesulem ad se properandum seducere conabatur ut ipsos antefati quondam Carulomanni filios reges ungueret, cupiens divisionem in regno Francorum immittere ipsumque pontificem a caritate et dilectione excellentissimi Caruli, regis Francorum et patricii Romanorum separare ; sed, favente Deo, hoc nullo modo potuit impetrare... Tunc [2] pertinaci audacia egressus a suo palatio

1. *Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, t. I (1886), p. 488.
2. *Ibidem*, p. 493.

cum Adilgisi (*var.* Adalgisi, Adelgiso) proprio filio et exercitu Longobardorum, deferens secum et uxorem ac filios saepedicti quondam Carulomanni, necnon et Auctarium, qui ad eum, ut dictum est, fugam arripuerant, hic Romam properare nitebatur...

Résistance énergique du pape. Il fait appel à Charlemagne. Ambassade inutile envoyée par Charlemagne à Désier. Carolus [1] Francorum rex direxit eidem Desiderio suos missos, deprecans ut easdem quas abstulerat pacifice redderet civitates et plenarias parti Romanorum faceret justitias, promittens insuper ei tribui XIII milia auri solidorum quantitatem in auro et argento. Sed neque deprecationibus, neque muneribus ejus ferocissimum cor flectere valuit.

Charlemagne franchit le Mont Cenis. Désier fortifie les Cluses. Négociations. Tunc [2] aggregans is ipse a Deo protectus Carulus magnus rex universam regni sui Francorum exercituum multitudinem, atque ad occupandas cunctas Clusas ex eodem suo exercitu dirigens, ipse quoque cum plurimis fortissimis bellatoribus Francis per montem Cinisem ad easdem adpropinquavit Clusas; et remotus in finibus Francorum cum suis exercitibus resedit. Jamdictus vero Desiderius et universa Longobardorum exercituum multitudo ad resistendum fortiter in ipsis clusis adsistebant; quas fabricis et diversis maceriis curiose munire visi sunt. At vero qua hora... Francorum rex ad easdem adproximavit clusas, illico suos denuo missos ad praefatum direxit Desiderium, deprecans...

Dieu frappe les Lombards de panique. Désier et son fils Adalgis s'enfuient précipitamment des Cluses, poursuivis par les Francs. Désier s'enferme dans Pavie. Unde omnipo-

1. P. 494.
2. P. 495.

tens Deus, conspiciens ipsius maligni Desiderii iniquam perfidiam atque intolerabilem proterviam, dum vellent Franci alio die ad propria reverti, misit terrorem et validam trepidationem in cor eius vel filii ipsius Adelgisis, scilicet et universorum Longobardorum. Et eadem nocte dimissis propriis tentoriis atque omne suppellectile, fugam omnes generaliter, nemine eos persequente, arripuerunt. Quod cernentes exercitus Francorum persecuti sunt eos et plures ex eis interfecerunt. Ipse vero Desiderius, quantocius cum suis judicibus velociori cursu fugiens atque Papiam conjungens, ibidem se cum multis ipsis suis judicibus et multitudine populi Longobardorum reclaudi studuit. Et muniens muros ipsius civitatis, ad resistendum Francorum exercitibus et propriam defendendum civitatem cum suis Longobardis se praeparavit.

773. *Adalgis et Ogier, emmenant la veuve et les fils de Carloman, se fortifient dans Vérone.* Adelgis vero ejus filius adsumens secum Autcharium Francum et uxorem atque filios saepedicti Carulomanni, in civitate quae Verona nuncupatur, pro eo quod fortissima prae omnibus civitatibus Longobardorum esse videtur, ingressus est.

Siège de Pavie. Marche de Charlemagne contre Vérone. Ogier se rend. Plus tard, Pavie est prise et Désier déporté en France. Et dum [Carolus] agnovisset fugam arripuisse in Veronam praenominatum Adelgis, relinquens plurimam partem ex suis exercitibus Papiam, ipse quoque cum aliquantis fortissimis Francis in eandem Veronam properavit civitatem. Et dum illuc conjunxisset, protinus Autcarius et uxor atque filii saepius nominati Carolomanni propria voluntate eidem benignissimo Carulo regi se tradiderunt. Eosque recipiens ejus excellentia denuo reppedavit Papiam. Etc.

Ce texte a été exploité de diverses manières, comme on va voir.

1. *Vita ss. Amici et Amelii.* — L'hagiographe d'Ami et Amile avait sur sa table la *Vita Hadriani*, et l'a copiée. Exemple :

Vita Hadriani, p. 493.	*Vita Amici*, p. 107.
Carolus Francorum rex direxit eidem Desiderio suos missos, deprecans ut easdem quas abstulerat pacifice redderet civitates et plenarias parti Romanorum faceret justitias, promittens insuper ei tribui XIIII milia auri solidorum quantitatem in auro et argento. Sed neque deprecationibus, neque muneribus suis ejus ferocissimum cor flectere valuit. Tunc...	Karolus Francorum rex direxit eidem Desiderio nuntios suos, deprecans ut civitates et reliqua quae beato Petro astulerat redderet et plenarias parti Romanorum faceret justitias, promittens insuper ei dari XIIII millia auri solidorum quantitatem in auro et argento. Sed neque deprecationibus neque muneribus eius ferocissimum cor flectere potuit. Tunc...

Et ainsi de suite.

Il avait en outre sur sa table un second livre, les *Annales regni Francorum*, dites aussi *Annales Laurissenses majores*, et il en combinait diligemment les données avec le texte de *la Vita Hadriani*. Exemples :

Annales regni Francorum, ed. Kurze, p. 34.	*Vita Amici*, p. 107.
Tunc domnus Carolus rex perrexit ad hiemandum in villa quae dicitur Theodone villa ; ibique veniens missus domni Adriani apostolici, nomine Petrus,... ad domnum Carolum regem usque perjungens, invitando scilicet...	Erat namque tunc Karolus in loco qui dicitur Theodotionis villa. Ibi veniens domni apostolici missus Adriani, nomine Petrus, precibus pape eum rogat ut...

Vita Hadriani, p. 494.	*Vita Amici*, p. 107.
Ipse quoque cum plurimis fortissimis bellatoribus Francis per montem Cinisem ad easdem adpropinquavit clusas.	Ipse quoque rex cum plurimis bellatoribus Francis per montem Cynensem ad easdem adpropinquavit Clusas et
Annales regni Francorum, p. 36.	
Perrexit ipse per montem Caenisium et misit Bernehardum avunculum suum per montem Jovem cum aliis ejus fidelibus.	per montem Jovis avunculum suum Bernardum cum ceteris fidelibus Ytaliam intrare precepit.
Vita Hadriani, p. 494.	
Jamdictus vero Desiderius et universa Longobardorum exercituum multitudo ad resistendum fortiter in ipsis clusis adsistebant, etc.	Predictus vero Desiderius et universa ejus multitudo ad resistendum fortiter in ipsis Clusis assistebat, etc.

Il avait sur sa table un troisième livre, et c'était, comme nous l'avons vu, une rédaction de la chanson française d'*Ami et Amile* ; il a mêlé le tout, pour conférer quelque dignité historique à la légende de ses saints.

En résumé, il suit fidèlement la *Vita Hadriani*; il en supprime Adelchis et Ogier; il y ajoute [1] la fabuleuse bataille de Charlemagne à Mortara et les personnages d'Ami et Amile.

2. *Chronicon Novaliciense*. Nous avons cru reconnaître les même procédés dans la chronique de la Novalèse : là, ils sont seulement moins nets, parce que

1. Outre des fables sur saint Albin d'Angers, etc.



le chroniqueur de la Novalèse traite ses sources plus librement et sans les plagier. Mais, lui aussi, croyons-nous, il avait sur sa table la *Vita Hadriani* ; lui aussi, il en a éliminé Ogier ; par contre, il a fait un sort à Adelchis.

3. *Pauli Diaconi continuatio tertia* [1]. C'est l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre continuée au XIIe siècle par des emprunts à différentes sources et principalement au *Liber Pontificalis*.

Venu au récit de la guerre de Lombardie, le chroniqueur copie, en l'abrégeant, la *Vita Hadriani*; mais il l'interpole aussi, de la sorte :

Cum Carolus ipse cum suis se posse montes pertransire desperaret ac ad propria sequente die ad reditum disponeret, subito Longobardi divino timore percussi nocte eadem, *relictis munitionibus, que humana manu nullatenus expugnare potuissent*, nullo persequente, *juxta propheticum dictu* fugerunt atque se in suis civitatibus munire ceperunt. Karolus autem, *mane facto*, cum vidisset munitiones desertas a Longobardis, collecto exercitu, *ad plana descendit Ytalie sine ulla contradictione. Cui Desiderius rex cum suis Longobardis non formidavit occurrere, sed, volente Deo, commisso prelio, vincuntur Longobardi, adversarii ecclesie, vincentibus Francis. Desiderius rex fugam petiit. Karolus magnus, victoria potitus ipsumque Desiderium insequutus*, Papie civitatem, quam Desiderius fuerat ingressus fugiens, undique obsidione vallavit. Sed, audiens quod regis Desiderii filius Adalgisus se cum uxore Karlomanni et filiis Veronam recepisset, ipse cum sui exercitus robore illuc statim properavit. Qui cum venisset ad locum, dicta mulier, olim scilicet uxor

1. Publ. dans les *Mon. Germ. hist., SS. rerum longobardicarum*, p. 213.

Karlomanni, cum filiis suis propria voluntate illico ad regem venit; simul et Authcarius Francus ibidem latens se cum eis regi dedit.

C'est, comme on voit, la *Vita Hadriani*; les parties du texte imprimées en italique sont des additions légendaires. L'éditeur, Waitz, en dit à la note : « *Haec fabulosa sunt ; cf. V. Amici et Amelii.* »

L'addition consiste en effet à raconter la même bataille fabuleuse que narrent la *Vita Amici*, la *Chevalerie Ogier*, etc.

4. *Chronicon ymaginis mundi* [1]. — C'est une œuvre de l'extrême fin du XIIIe siècle [2] ; son auteur, frère Jacques d'Acqui, dominicain du couvent d'Alba, l'a compilée d'après toutes sortes de sources. D'après des chroniques latines ; à l'occasion aussi, d'après des légendes locales. Son récit de la *Guerre de Lombardie*, il le compose, lui aussi, en prenant comme base la *Vita Hadriani*. Exemples :

Vita Hadriani, p. 488.	*Chronicon ymaginis mundi*, col. 1448.
Desiderius abstulit civitatem Faventiam et ducatum Ferrariae seu Comiacclum de exarchato Ravennate...	Rex Desiderius abstulit Ecclesiae Faventiam in Romandiola et ducatum Ferrariensem et civitatem Comagiam, que est in litore maris Adriatici supra Ravennam.

1. Publié dans les *Monumenta historiae patriae*, *SS.*, t. III, p. 1357-1626. Cf. Ferdinand Gabotto, *Les légendes carolingiennes dans le* Chronicon *de Frate Jacopo d'Acqui* (*Revue des langues romanes*, 1894, p. 251 et p. 354).

2. Elle va jusqu'en 1290.

Vita Hadriani, p. 494.

Carolus rex direxit Desiderio suos missos, deprecans ut easdem quas abstulerat pacifice redderet civitates et plenarias parti Romanorum faceret justitias, promittens insuper ei tribui xiiii milia auri solidorum quantitatem in auro et argenm. Sed neque deprecationibus, neque muneribus ejus ferocissimum cor flectere valuit.

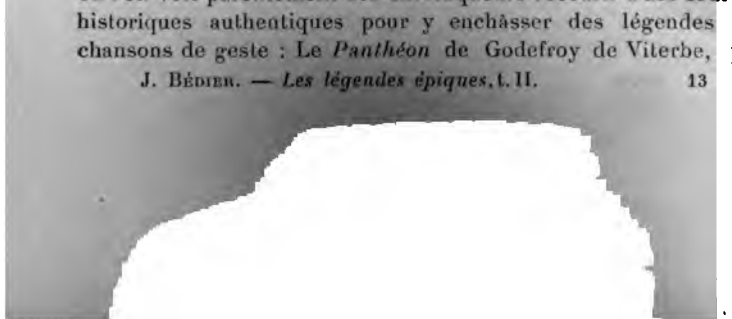
Chronicon, col. 1489.

Desiderio Karolus magnus solempnes mittit ambaxiatores, rogando Desiderium quod jura sua concedat ecclesie Dei, et, si vult aurum lucrari propter hec, quod statim sibi mittat solidorum x millia aureorum. Tamen rex Desiderius propter hec verba nichil Ecclesiae vult restituere.

Lui aussi, il brode sur le canevas de la *Vita Hadriani*: décrivant en témoin oculaire la route que Charlemagne est censé avoir suivie des Alpes à Pavie[1], supposant des combats tout le long de cette route et surtout une grande bataille à Mortara : lui aussi, il y fait périr les saints Ami et Amile ; et, non content de mêler ainsi cette chanson de geste à l'histoire de cette guerre, il y introduit une autre chanson de geste encore, *Otinel*[2].

On voit à quoi tendent ces analyses[3] : puisque tous ces

1. Il le fait passer par Mongeu, ce qui n'est vrai que de la partie de son armée que conduisait son oncle Bernard, et descendre par le val d'Aoste, Ivrée, Santhià (Sancta Agatha où M. Gabotto reconnaît, je ne sais pourquoi, Sainte Aiose de la *Chevalerie Ogier*), San Germano, Verceil ; au-dessus de San Germano, il signale un rehaussement de terre, que l'on appelait de son temps le *Saltus Caroli* ; etc.



2. Nous en parlerons plus loin.

3. Je pourrais analyser bien d'autres textes d'origine italienne où l'on voit pareillement des chroniqueurs recourir à des sources historiques authentiques pour y enchâsser des légendes de chansons de geste : Le *Panthéon* de Godefroy de Viterbe, par

textes légendaires procèdent de la *Vita Hadriani*, n'y a-t-il pas apparence que l'histoire légendaire d'Ogier procède, elle aussi, de la *Vita Hadriani*?

Pour résumer ce qui précède en une sorte de tableau synoptique (voyez la page ci-contre), si nous représentons par quelques noms propres la substance de chaque texte, on trouve ceci.

Toutes les chroniques qui racontent des légendes sur Désier recourent à la *Vita Hadriani*; aux mêmes pages de cette *Vita Hadriani* où il est parlé de Désier se lit tout ce que les chansons de geste nous rapportent de véridique sur Ogier, et je demande : n'y a-t-il pas apparence que c'est là que les poètes ont appris au XIe siècle le nom d'Ogier? Supposition absurde, si l'on se figure des jongleurs du Nord de la France qui liraient au fond de la Picardie ou de la Champagne la *Vita Hadriani* pour y chercher un sujet de roman ; mais supposition moins téméraire, si l'on se représente des jongleurs français qui hantent la route des pèlerins entre Mortara et Pavie, qui chantent à Mortara la chanson des saints Ami et Amile, et qui recueillent sur Désier et sur son satellite Ogier quelques données de la bouche des moines de Saint-Albin de Mortara ou des prêtres des églises de Pavie, tous clercs intéressés à lire et à exploiter la *Vita Hadriani* et qui, nous l'avons vu, la lisent et l'exploitent

exemple (Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. VII, p. 406), ou le *Manipulus florum* (Muratori, t. XI, p. 600) qui combine le texte de Godefroy de Viterbe avec la *Vita SS. Amici et Amelii* : ou le *Chronicon Brixianum* (Muratori, t. XIV, p. 850), qui raconte lui aussi la bataille de Mortara, et qui connaît la chanson de geste franco-italienne de la *Prise de Pampelune*. Mais je veux m'en tenir ici aux chroniqueurs qui se fondent sur la *Vita Hadriani*.



La *Vita Hadriani* donne.....	Charles, Désier, Ogier, les fils de Carloman, Adelchis, Pavie.
Le *Chron. Novaliciense*, fondé probablement sur la *Vita Hadriani*, donne.....	Charles, Désier,........................ Adelchis, Pavie.
La *Vita Amici*, fondée certainement sur la *Vita Hadriani*, donne...............	Charles, Désier,................................. Pavie + la bataille fabuleuse de Mortara. + Ami et Amile,
La *Continuatio 3ª* de Paul Diacre, fondée certainement sur la *Vita Hadriani*, donne...................	Charles, Désier, Ogier, les fils de Carloman, Adelchis, Pavie + la bataille fabuleuse.
La *Chronique* de Jacques d'Acqui, fondée certainement sur la *Vita Hadriani*, donne..................	Charles, Désier,......................... Adelchis, Pavie + la bataille fabuleuse de Mortara. + Ami et Amile,
Or, La *Chevalerie Ogier* donne..	Charles, Désier, Ogier, les fils de Carloman,......... Pavie + la bataille fabuleuse de Mortara. + Ami et Amile,

La *Chevalerie Ogier* ne serait-elle pas fondée, elle aussi, sur la *Vita Hadriani* ?



en effet. Et si l'on songe enfin que, pour expliquer la formation des légendes d'Adelchis et d'Ogier, on n'a le choix qu'entre cette explication et la théorie des « cantilènes lombardes » et des « cantilènes romanes » du VIII[e] siècle, notre supposition, j'imagine, paraîtra moins téméraire encore.

Nous quittons Pavie, non sans y avoir regardé au passage une relique de Roland : un grand fragment de rocher qu'on y montrait dès le XIII[e] siècle au pied des murailles, et que son bras avait lancé [1].

7. Borgo san Donnino.

On rencontre parfois dans les chansons de geste [2] ce saint obscur : saint Domin. L'enfant Vivien, par exemple, blessé, au moment de soutenir ses derniers combats, l'invoque :

> Il reclama le baron saint Martin
> Et saint Andrieu, saint Pierre et saint Fremin
> Et saint Herbert, saint Mikiel, *saint Domin*,
> K'il le maintignent vers la gent Apollin [3].

Un seul manuscrit d'*Aliscans*, il est vrai, celui de

1. Voy. P. Rajna, *Romania*, t. XXVI, p. 51 ; cf. A. D'Ancona, *Tradizioni*, p. 420. M. D'Ancona dit aussi qu'on montre de nos jours, dans la cathédrale de Pavie, la lance de Roland : mais depuis quel temps ? Nous ne relèverons au cours de cette étude, parmi les nombreuses traditions italiennes recueillies par M. D'Ancona, que celles qui sont attestées à de hautes époques.
2. Voy. la *Table des noms propres* publiée par M. Ern. Langlois.
3. *Aliscans*, éd. Guessard, v. 337.



l'Arsenal[1], nomme ici saint Domin, et Vivien, dira-t-on, ne l'invoque que pour la rime. Sans doute : mais il suffit d'ouvrir un Dictionnaire des rimes pour constater que les saints qui riment en *-in* foisonnent, et, d'autre part, quel poète saurait de nos jours, fût-il très versé en hagiographie, dénicher cette rime?

Vérification faite, il s'agit d'un saint Domninus, qui, lors des dernières persécutions contre les chrétiens, subit le martyre à Julia Fidentia. Ses reliques y étaient conservées dans une église qui fut mise sous son vocable, et par la suite l'ancienne Julia Fidentia reçut son nom : Borgo san Donnino[2].

Ces faits n'eussent sans doute exercé aucune influence sur les chansons de geste françaises, si Domninus avait reçu le martyre à quelques lieues à l'Est ou à l'Ouest de Fidentia; mais Fidentia s'élevait en plein sur la voie Émilienne, entre Plaisance et Parme; c'était une étape nécessaire de la route de Rome, soit que l'on gardât la voie Émilienne pour gagner Modène et Bologne, soit que l'on prît la vallée du Taro pour se diriger sur Pontremoli et Lucques. Il y avait là plusieurs hospices pour pèlerins[3].

Dans la chanson d'*Aiol*[4], Macaire de Losanne, guerroyant l'empereur Louis de France, lui envoie un ambas-

1. Voy. l'éd. de Halle, p. 20.
2. Voy. Ughelli, *Italia sacra*, éd. de Venise (1717), t. II, col. 62-77.
3. Ughelli, col. 62. Sur l'importance de Borgo San Donnino au moyen âge, voy. L. Schütte, *Der Apenninenpass des Monte Bardone*, Berlin, 1901, p. 40-2.
4. Vers 8782 ss. ; cf. P. Rajna, art. cité de l'*Archivio*, 1887, p. 44.

sadeur grotesque, Lombard de nation, chargé d'un message insolent. L'empereur le raille et lui rappelle comment jadis son père Charlemagne est venu châtier les Lombards et quelle humiliation il leur a imposée à Saint-Domin :

8831 « Amis », dist l'enperere, « ne sai com tu es prous.
A la gent de ta tere est coustume a toujors
Qu'il sont fol et musart, estout et vanteour.
Mes peres [1] lor fist ja une molt grant paour :
Vers François s'aatirent li Lonbar a un jor,
Car lor fissent mangier qui ne fu gaires prous.
Dolans en fu mes peres quant en sot le clamor,
Et vint a Saint Domin par sa ruiste fieror :
Une porte de piere fist taillier a un jor;
Lonbars le fist baisier, as grans et as menors,
Puis lor fist mangier ras et grans cas surceors;
Encor en ont li oir reprovier et li lour. »
Quant li Lonbars l'oï, a poi d'ire ne font.
« A la foi, enperere, pecié dites et mal
Des gens de Lonbardie que a tel tort blamas :
Il sont boin chevalier quant vient as cos *donar*.
Martinobles mes peres ne fu mie buinars :
S'il vit franc chevalier qui a saint Piere alast
Et il ot bele dame que mes peres amast,
Ainc ne veïstes home qui plus tost les corbast :
Encor en a en France cent chevaliers bastars.
J'oï dire mon pere, si sai qu'est *veritas*,
Que vous estes mes freres : venés, si me *baisas !* »
Quant l'entent l'emperères, si le torna a gas...

8859 Venus est al Lonbart, belement l'en aresne :
« Va t'en de chi, Lonbart, li cors Deu mal te fache !
Tant as mangiet compeus de soris et de rates
Et tant de le composte, de presure et de rapes,
Jument me sambles plaine u asne u porc u vache... »

1. Charlemagne.

Il y a des obscurités dans cette scène dérisoire, manifestement faite d'allusions à un récit épique perdu, que les auditeurs d'*Aiol* connaissaient. On y voit du moins que le poète plaçait exactement Saint-Domin sur le chemin de ceux qui « a saint Piere aloient » ; on y voit aussi que l'on montrait à Saint-Domin une porte de pierre bâtie, disait-on, par Charlemagne; et si l'on se rappelle combien de légendes carolingiennes se sont nichées dans de vieilles ruines romaines, on peut supposer que cette porte était un reste de Julia Fidentia. Charlemagne, disait-on, avait forcé les Lombards à baiser ce monument de son triomphe, et à manger en outre des mets immondes : cette légende en rappelle d'autres, familières aux chanteurs de geste, et par exemple l'historiette du Lombard qui va, armé de pied en cap, « assaillir la limace [1]. » On sait quel rôle comique les Lombards jouent presque toujours dans l'épopée française [2]. Ce blason populaire, où a-t-il pu se former, sinon de préférence dans les grandes foires de France, fréquentées par les marchands et les changeurs lombards, ou bien, comme il résulte ici de la localisation à Saint-Domin, sur les routes de pèlerinage? et pourquoi ce blason a-t-il pénétré dans les chansons de geste, sinon parce que les chansons de geste s'adressaient à l'ordinaire soit à des pèlerins, soit au public des foires?

1. Voy. Fr. Novati, *Il Lombardo e la lumaca*, dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, t. XXII, p. 335-53 (reproduit, avec additions, dans *Attraverso il medio evo*, 1905, p. 159 ss.). On trouvera dans cette belle étude des références aux textes français qui raillent la couardise des Lombards.

2. Voyez aussi R. Renier, *Ricerche sulla leggenda di Uggieri il Danese in Francia* dans les *Memorie della R. Accademia di scienze di Torino*, 2e série, t. 41 (1891), p. 419.

L'obscur patron de Borgo san Donnino, qui est demeuré, semble-t-il, un inconnu pour tout le reste de la chrétienté, quelle surprise de le voir, dans une épopée française, la chanson d'*Aspremont*, guider en personne l'*ost* de Charlemagne et protéger l'enfant Roland dans la mêlée ! C'est au moment où va s'engager, dans les monts de Calabre, la bataille décisive entre Agolant et Charles :

Par mi un tertre vienent troi chevalier :
D'une monteigne les virent abaissier ;
Blanches lor armes et blans sont li destrier.
Il ne finerent jusqu'au conroi premier
Dont Ogiers fu maistres confanonniers,
Rolanz o lui, ques ot a jostissier... [1]
.III. chevaliers vienent esperonnant
D'une monteigne, dou costé d'un pendant.
Issi com vont les conrois trespassant,
Il ne parolent, qu'il n'est qui lor demant ;
Aus premerains an sont venuz errant.
Ogiers parole hautement en oiant :
« Com avez non, vasax au cheval grant ?
Ne vos conois, por ce sel vos demant.
Estez iluec ; ne venez en avant. »
Cil li respondent : « Atrempe ton talant.
Jorge m'apelent la ou je suit menant » [2].

Les deux compagnons de saint Georges sont saint Maurice et saint Domin. Saint Georges prend le cheval de Roland par la bride et le conduit :

Qi les veïst vers Rolant aprochier,
Et pesanz cops doner et amploier !
Je ne sai mie ne ja dire nel quier

1. Bibl. nationale, ms. f. fr. 25.529, f° 63 r°.
2. *Ibid.*, f° 64 v°.

Se tuit cil muerent qu'il font jus trebuchier;
Mais il ne puent relever ni drecier.

Li troi baron sont an l'estor venu,
Qi des monteignes estoient dessendu :
Ce fu s. Jorges et s. Domin son dru
Et s. Morises qu'avec aus fu venu... [1]

Que les deux saints « cavaliers », Maurice et Georges, combattent en Aspremont, c'est de leur rôle [2]. Mais à quel titre saint Domin? sinon parce que son sanctuaire, la seule église peut-être qui ait jamais été mise sous son vocable, s'élevait sur la voie Émilienne et qu'il était l'un des patrons des « romieux ».

8. Bologne.

Continuant notre route sur la voie Émilienne, nous ne saurions traverser Bologne sans rappeler une fois de plus la décision célèbre qui interdit, en 1288, à ceux qui chantent les guerriers français de stationner sur les

1. Bibl. nationale, ms. f. fr. 25.529, f° 65 r° et v°.

2. De même dans *Garin le Lorrain* (éd. P. Paris, t. I, p. 108), lors de la bataille que Garin et Bègue livrent aux quatre rois sarrasins dans les vaux de Maurienne, saint Maurice et saint Georges combattent, escortant un troisième saint, qui est ici saint Denis :

Et li quens Begues en la presse se mist :
« Monjoie ! » escrie, l'enseigne saint Denis.
Es saint Denise, sor un bon cheval sist,
Et saint Meurisse et saint Jorge autressi ;
Molt furent bien et veü et choisi ;
Des paveillons gitterent Sarrasins.

places de cette ville [1]. Une trentaine d'années auparavant, le jurisconsulte bolonais Odofredo parlait des *joculatores qui ludunt in publico causa mercedis* et des *orbi qui vadunt in curia communis Bononie et cantant de domino Rolando et Oliverio* [2].

9. IMOLA.

Après Bologne (à 32 kilomètres), la première station que marquent sur la voie Émilienne nos itinéraires du moyen âge est Imola. Selon le poème du XIIIe siècle en « franco-italien », intitulé *Berta e Milone* [3], c'est là que naquit Roland.

Berthe, sœur de Charlemagne, a cédé à l'amour d'un simple chevalier, Milon. Découverts, les amants ont fui la colère de Charlemagne. Ils errent jusqu'en Lombardie, misérables, les pieds sanglants, mendiant par les routes, se cachant dans les bois. De Pavie, ils fuient jusqu'à Ravenne et jusqu'à la rive de la mer ; puis ils rebroussent chemin vers la Romagne. Venus près d'Imola, Berthe, qui est grosse, se laisse tomber dans une forêt, au bord d'une fontaine :

308 La dame è si grose qe a peine poit aler.
A preso de Ymole a une fontane cler

1. Voy. Muratori, *Antiquitates medii aevi*, t. II, diss. 29, p. 844.
2. Voy. *Romania*, t. XXIV, p. 160.
3. Publié (d'après le ms. XIII de la Bibl. Saint-Marc) par Ad. Mussafia, au t. XIV de la *Romania*, p. 177. Cf. P. Rajna, *Ricerche intorno ai Reali di Francia* (1872), p. 253.

Qe ilec estoit fora por la river,
Ilec partori li son fio primer :
Ço fu Rolando, li meltre çivaler.

Ainsi, comme Jésus dans l'étable, Roland naquit pauvre et fugitif. Il ne pleura pas en naissant, comme les autres enfants ; quand on voulut l'emmailloter, il regimba contre les langes : « Celui-là, dit Berthe, sera un homme fier » ; bientôt une vision lui apprit qu'elle devrait un jour à ce fils de rentrer dans son pays. Au bout d'un mois, Berthe et Milon se remettent en route. Ils ne mènent pas après eux, comme les riches marchands, des bêtes de somme chargées d'or et d'argent, ni mulets, ni palefrois. Ils n'ont rien à porter, que leur enfant.

D'Imola, ils vont à Sutri (v. 390), c'est-à-dire qu'ils suivent la route décrite par Albert de Stade et Mathieu de Paris, traversant Forli, Bagno, Arezzo, Castiglione, Viterbe.

Près de Sutri, ils s'arrêtent dans un bois, où Roland grandit. Nous les y retrouverons bientôt, car Charlemagne viendra les y chercher : c'est le sujet de cet autre poème franco-italien, *Orlandino*.

Entre ces deux chansons de geste, le manuscrit de Venise intercale les *Enfances Ogier* [1] : Charlemagne y passe les Alpes pour chasser de Rome les Sarrasins. Dans la première branche de la *Chevalerie Ogier*, qui rapporte le même récit, Charlemagne ne suit pas la même

1. Cette version des *Enfances Ogier* est encore inédite ; je ne la connais, malheureusement, que par l'analyse qu'en a donnée Guessard (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XVIII [1857], p. 403).

route que Berthe et Milon ; il ne prend point par Imola, mais par le Monte Bardone :

> Karles chevauche et ses granz oz qui sont ;
> Passent la terre Toscane et Montbardon ;
> Ainc ne finerent dessi a Sutre vont [1].

La route d'Imola à Sutri, la route du Monte Bardone à Sutri, ce sont les deux grands passages à travers les Apennins. Le poète (ou le compilateur) qui a imaginé le premier de mettre bout à bout ces trois poèmes, *Berta e Milone*, les *Enfances Ogier*, *Orlandino*, a imaginé en même temps de répartir ses récits entre ces deux routes : l'action de *Berta e Milone* se déroule sur l'une, l'action des *Enfances Ogier* sur l'autre, et toutes deux trouvent leur dénoûment commun dans *Orlandino*, localisé à Sutri, c'est-à-dire dans un bourg où se réunissaient en effet, les voyageurs qui avaient suivi soit l'une, soit l'autre de ces deux routes.

Tandis que Roland grandit à Sutri, et en attendant que Charlemagne vienne l'y trouver, nous suivrons, nous aussi, l'autre route des *romieux*.

10. Le Monte Bardone.

La *Via Francigena* proprement dite abandonnait la Voie Émilienne peu avant Parme (près de Nocéto) pour traverser l'Apennin par le col de la Cisa et gagner

1. Éd. Barrois, v. 319-21.



Pontremoli, puis Lucques, Sienne, Viterbe [1]. C'est la route, assez souvent mentionnée dans les chansons de geste, du Montbardon [2].

Ogier le Danois nous y servira de guide.

Fuyant devant Charlemagne, Ogier a vainement cherché un refuge à Pavie ; à Borgo san Donnino, il a tué, comme on a vu, Ami et Amile ; il fuit plus loin, et sa destinée continuera de se dérouler sur la *Via Francigena*.

1° Voici les premières villes ou bourgades qu'il traverse :

5965 A Maradan (*var.* Maridant) en vint tos eslaissiés.

5966 A Maradan par delés Casteron
Torna Ogiers contre les os Kallon...

5970 Fuit s'en li dus devant le roi de France.
Par nul endroit n'osoit Kallon atendre;
Passa Pennuble et Forniel et Pontramble [3]
Et Guillet et Pierroi et Cerchamble [4] ;
A Malchitra en son chemin en entre.

Presque tous ces noms me restent inintelligibles. *Forniel* est peut-être la localité que l'itinéraire de Philippe-Auguste désigne par ces mots *Per Furnos*, aujour-

1. Voy., outre les travaux déjà mentionnés, L. Schütte, *Der Apenninenpass des Monte Bardone und die deutschen Kaiser* (*Historische Studien*, XXVII), Berlin, 1901.

2. *Ami et Amile*, v. 2475 ; *Charroi de Nîmes*, v. 218 ; *Les Narbonnais*, v. 2856, etc.

3. *Variante* : Passa Pamuble et Pontramble.

4. Le ms. 24403 du f. franç. de la B. N., f° 223 v°, écrit ainsi ce vers : *Et guielet pierroi trestout cerlande.*

d'hui Fornoue, sur la rive droite du Taro [1]. *Pontremble* est Pontremoli (*Puntremble* dans les *Gesta Henrici II*, *Punt de tremble* dans l'itinéraire attribué à Mathieu de Paris, etc.).

2° Ogier, dit ensuite le poème,

> Tot droit vers Lun commença a entendre.

C'est Luna (Luni), *Lune la maudite* dans l'itinéraire dit de Mathieu de Paris, *Woste Luna* chez Albert de Stade, *Luna* dans l'Itinéraire de Philippe-Auguste, etc., ville romaine alors en ruines sur la rive gauche de la Magra. Luna était près de l'emplacement actuel de Sarzana, à peu près à 15 ou 16 kil. à l'Est de Spezia. C'est à Luna que les pèlerins qui venaient du Nord par le Monte Bardone se réunissaient à ceux qui venaient par mer de Saint-Jacques de Galice [2].

3° Dans les parages de Luna, Ogier rencontre, environné de marécages (v. 6015, v. 6121, etc.), un château, non désigné par un nom propre ; il s'y réfugie et y soutient un siège. Bientôt (v. 6249 ss.), il se décide à s'en aller plus loin, vers Castel Fort, où réside son écuyer Benoît. Il combat tout en fuyant (ce combat et cette fuite n'occupent, semble-t-il, que quelques heures) :

> Et tote l'ost vait après lui siuant,
> Et la porriere va contremont levant.
> Un tertre monte li Danois a itant
> Et regarda ben loins en un pendant :
> Voit Castel Fort sus la roche seant

1. Voy. Gröber, art. cité, p. 521.
2. Voy. J. Jung, art. cité, p. 80, et L. Schütte, p. 32.

Et la grant tor sus la roche en estant,
Et Mont Chevrel que il ferma l'autre an...

6443 Li dus s'adrece tot droit vers Brasemon [1],
Vers Castel Fort por avoir garison,
Et tote l'ost le siut a esperon...
6450 Isnelement passerent Barsemon...

Du haut du donjon de Castel Fort l'écuyer Benoît regarde vers Barsemon, voit au loin la poussière soulevée par les cavaliers et recueille Ogier.

Castel Fort est dépeint comme un château de Toscane (v. 8407),

6650 fermé en un regort
En une roche du tans ancienor,

et qu'entourent d'une part un marécage (v. 6652), d'autre part (v. 6657) un cours d'eau rapide, noir et hideux, nommé (v. 8498, etc.) le *Rosne*. Il communique par un passage souterrain (v. 7603, etc.) avec *Mont Chevrel* (*Mont Chevroel*), qui n'en est pas très éloigné, car de Barsemon Ogier a pu du même regard voir ses deux châteaux. C'est là, à Castel Fort, qu'il arrête pendant sept ans l'armée de Charlemagne, puis il se réfugie à Montchevrel.

Je n'ai su identifier ni Barsemon, ni le Rosne, ni Castel Fort. Mais le paysage à la fois marécageux et montagneux est fort bien décrit [2], et Mont Chevrel est ce *Mont Cheverol* où, selon le témoignage des *Gesta Henrici II et Ricardi*, Philippe-Auguste s'arrêta à son

1. *Variantes* : Barsemon, Besenchon, Bassemon.
2. A ce que me dit M. Lucien Gallois, qui a visité cette région.

retour de Palestine. Le fait que les *Gesta Henrici II* et le roman d'*Ogier* s'accordent à placer Mont Chevrel sur la route de Luna à Lucques rend cette identification certaine [1]. Le nom actuel de cette localité est Capriglia, que l'on voit sur la carte de l'État-major italien, près de Pietra Santa. C'est là aussi que s'arrête Amile se dirigeant vers Rome :

> Mont Chevrol puie tant que il vint en som.

4° Désormais, privé de tout asile, Ogier reprend sa fuite :

> Va s'ent Ogiers, ne set ou repairier;
> De Mont Chevroel li font le mont puier.
>
> Va s'ent Ogiers les plains de Mont Cevroel;
> Mil chevalier le siuent a escoel...

Il s'arrête pour faire face à ses ennemis et désarçonne Charlemagne,

> Puis s'en refuit li Danois sans apel
> Et François furent de l'enchaucier engrès;
> Dusque au Cercle nel bailleront uimès :
> Ce est une eve qi mult cort a eslès.
>
> Li Cercles fist mult forment a douter.
> Ce est une eve ou nus nen ose entrer,
> Ogiers s'i fiert...

et, venu sur l'autre rive, il raille Charlemagne.

1. M. Gabotto (*Revue des langues romanes*, 4e série, t. VII, p. 256) avait identifié à tout hasard, et sans rien alléguer à l'appui de cette conjecture, Mont Chevrel avec un Moncrivello « en latin *Monscaprellum* », qui se trouve près de Verceil.

Le *Cercle* est le Serchio, qui passe à Lucques.

5° Ogier se croit désormais à l'abri :

9064 Or quide bien Ogiers estre a garant ;
Mais or comanche ses paines et ses ahans
Et ses travals dès ichi en avant :
Passa li noirs et si revint li blans.

Ce dernier vers est obscur et sans doute altéré. Mais il faut remarquer que, en allant de Lucques à San Miniato, on traverse la plaine où l'Arno se divisait jadis en deux bras, que l'on distinguait au moyen âge ainsi :

Arneblanca — *Arnenigra* (Itinéraire de Sigeric),
Arneblackr (Itinéraire islandais),
Arle le blanc — *Arle le noir* (Itinéraire de Philippe-Auguste) [1].

Comme Ogier suit la même route que Sigeric et Philipppe-Auguste, mais en sens inverse, il rencontre, comme le marque le poète avec exactitude, l'Arno noir d'abord, puis l'Arno blanc.

6° Ici divers itinéraires [2] marquent la station de San Miniato, où nous reviendrons.

7° Alors, dit le roman, Ogier

9070 Sainte-Marie passa desus les glans.

L'itinéraire de Sigeric indique cette étape : *Sce Marie Glan*. C'est Santa Maria, à Chianni, à 4 kilomètres à l'est de Montajone, près de Gambassi. Santa Maria di

1. *Super fluvium Arni albi* dans un privilège de Frédéric II (1244) en faveur d'Altopascio ; voy. J. Jung, art. cité, p. 69.
2. Cf. Gröber, p. 519.

Chianni, paroisse qui relevait de San Giminiano, possédait depuis le milieu du XIe siècle un hospice pour les pèlerins [1].

Il reste, comme on voit, bien des obscurités dans l'interprétation de ces données géographiques. On a pu constater pourtant que l'action de la *Chevalerie Ogier* ne quitte pas la chaussée de la *strada Francisca* et que le poète a su marquer sans erreur quatorze ou quinze stations de la route du Grand-Saint-Bernard à Rome, savoir :

1. Montjeu, Saint-Bernart l'abeïe ; — 2. Ivrée (v. 4007, v. 9019) ; — 3. Verceil (v. 4008) ; — 4. Mortara ; — 5. Pavie ; — 6. Plaisance (v. 8506) ; — 7. Borgo san Donnino ; — 8. Fornoue(?) ; — 9. Pontremoli ; — 10. Luna ; — 11. Capriglia ; — 12. Le Serchio et Lucques ; — 13. Le passage de l'Arno noir ; — 14. et de l'Arno blanc ; — 15. Chianni.

11. Lucques.

Je ne quitterai pas la *Chevalerie Ogier* sans mettre en relief cet épisode encore. Avant de rentrer en France, Charlemagne passant par Lucques, puisque la poursuite d'Ogier l'y a conduit, va faire ses dévotions au crucifix miraculeux qu'on y vénère, le *Vou de Lucques* (v. 9076-9084).

9076 Desus la rive s'estut li rois des Frans [2]
Et s'oï messe a Saint Malme le grant [3].

1. Jung, p. 61-3.
2. Sur la rive de l'Arno, semble-t-il, d'où il aura rebroussé chemin vers Lucques, ce qui était peut-être expliqué ici en quelques vers qu'un remanieur aura négligés.
3. Qu'est-ce que ce Saint Malme ? Le ms. 24403 de la Bibl.

Le Veu de Luques i estoit a cel tans ;
Encor i est, ce dient li auquant :
Nicodemus le fist en Jersalem.
Kalles i offre un paile a or luisant
Et trente mars entre or fin et argent,
Que au Danois envoist Dex honte grant.
Du mostier ist et ses barnages granz.

La légende de saint Vou n'est pas une légende épique ; pourtant, me fondant sur une monographie récente de M. W. Förster, qui est un modèle d'information et de critique [1], j'en dirai quelque chose, et ce ne sera pas une digression.

Le saint Vou est un crucifix de bois, de proportions plus qu'humaines [2]. Le travail en est byzantin. Les yeux du Christ, faits de cristal et largement ouverts, donnent à sa face un aspect terrible : c'est le *rex tremendae majestatis* [3]. On l'habille et on le déshabille à volonté :

nationale, f° 249 v°, porte *Et s'oï messe desus maine le grant*, ce qui ne m'est pas plus clair. Le saint Vou était, alors comme aujourd'hui, de notoriété publique, dans l'église Saint-Martin, à Lucques. C'est à Lucques aussi que le place le poète : le sens général de ces vers est qu'il y était déjà à l'époque de Charlemagne.

1. *Le saint Vou de Lucques*, au t. XXIII des *Romanische Forschungen* (Mélanges Chabaneau), 1906.

2. La croix a 4m 34 de haut, 2m 65 de large ; le corps a 2m 50 de la tête aux pieds (Förster, p. 29, n. 4).

3. Le rhéteur Buoncompagno en donne (au commencement du XIIIe siècle) cette description : « Imaginem crucifixi... asseris de ligno retorto fuisse quod faber lignarius arte sua polluit, rescindens prius ab eo ligna cum ascia et securi, que igni paruerunt et in favillam et cinerem sunt conversa, residua vero pars ligni fuit ingenioso sculptori commissa, qui subtili dolatura et artificio membra in ipsa distinxit, infigens ei oculos in capite cristallinos

on le couvre de riches étoffes et de pierres précieuses, on charge sa tête d'une couronne ; on le chausse de souliers d'argent ou de pantoufles de velours cramoisi [1].

Depuis quelle époque est-il à Lucques? On ne sait : les témoignages ne remontent guère au delà du XIIe siècle. Déjà Guillaume le Roux, duc de Normandie et roi d'Angleterre, jurait volontiers, nous dit-on, *par le volt de Luche* [2].

C'est une relique insigne, puisque l'artisan qui l'a sculpté a reçu une aide surnaturelle : *sanctum vultum non sua, sed arte divina disculpsit* [3]. Des récits qui rapportent ce miracle, qu'il nous suffise de rappeler sinon le plus ancien, du moins le plus beau. Après l'ascension du Christ, Nicodème voulut sculpter de mémoire l'image de son maître, tel qu'il l'avait vu sur la croix. Déjà il avait taillé dans le bois la croix et le buste et il s'efforçait de se rappeler les traits du Sauveur, quand il s'endormit : à son réveil, la sainte tête était sculptée. Sur un ordre céleste, il jeta le crucifix à la mer et les flots le déposèrent au port de Luni ; il fut transféré de là à Lucques, toute voisine.

Sur cette légende, une autre s'était greffée. Un jour, un jongleur avait chanté à Lucques, sur les places, tout le long de la journée, sans recueillir un denier. Las,

et in pedibus argenteos subtellares. Postmodum vero varietate colorum totam substantiam deauravit, superimponens capiti ejus coronam de lapidibus pretiosis insertam et lumbos exquisita zona precinxit (Förster, p. 13).

1. D'après Lalande, en son *Voyage en Italie* (1786), cité par Guessard, *Aliscans*, p. 301.

2. Förster, p. 9.

3. Förster, p. 10, n. 2.

ayant faim, il entre dans l'église, s'agenouille devant le saint Vou et joue de la vielle. Le crucifié lui jette l'un de ses souliers. L'évêque de Lucques reprend le soulier et le remet au pied du Christ; mais la merveille se renouvelle et l'église est obligée de racheter à grand prix au ménestrel la relique précieuse.

Les jongleurs de France tiraient gloire de ce miracle, et volontiers ils le rappelaient à leurs auditeurs pour forcer leur générosité. Ainsi, dans *Aliscans*, le jongleur, quêtant auprès de son public forain, lui adresse ce boniment fier :

Bien vos puis dire et por voir afermer
Prodom ne doit jougleor escouter
S'il ne li veut por Dieu del sien douner,
Car il ne sait autrement laborer.
De son service ne se peut il clamer;
S'on ne li done, atant le laisse ester.
Au Vout de Luques le poés esprover,
Ki li jeta el mostier son soler;
Puis le covint cierement racater
Que il pesoit.II. c. mars d'argent cler.
Les jougleors devroit on molt amer :
Joie desirent et aiment le chanter [1].

C'est là, avec le *Tombeor Nostre Dame* ou l'histoire de la sainte Chandelle d'Arras, un des joyaux de ce petit cycle de légendes que les jongleurs aimaient à raconter pour relever leur métier du décri ; de même, disaient-ils, un jour que Pierre de Siglar, agenouillé devant Notre-Dame de Rocamadour, lui offrait une de ses plus belles mélodies, la Vierge avait voulu qu'un cierge de

1. Éd. de Halle, p. 260.

son autel vînt se poser tout allumé sur la vielle du ménestrel.

Ces légendes, qui toutes sont françaises, semblent toutes dérivées de la légende du Jongleur de Lucques; et celle-ci à son tour, comme M. W. Foerster l'a très bien montré, est d'origine française : parce que les textes les plus anciens qui la conservent sont provençaux ou français; — parce que la plus ancienne version italienne qu'on en ait fait du vielleur de Lucques un Français [1]; — et parce que d'ailleurs il n'y avait guère en Toscane, au XIIe siècle, d'autres jongleurs que des Français.

Cette légende française, il semble au premier abord qu'elle ait pu être imaginée dans une province quelconque de la France: certes, il faut que son inventeur ait su que le saint Vou, contrairement à l'usage des Christs en croix, portait des souliers; mais il a pu l'apprendre sans y être allé voir, et partout ailleurs qu'à Lucques [2].

Voici pourtant un trait qui nous ramènera vers Lucques et vers la *via Francigena* pour y chercher le point de formation de la légende.

Le héros du récit est à l'ordinaire un ménestrel qui n'est pas nommé; mais, selon deux textes, c'est saint Genès. Dans un chansonnier provençal, une chanson pieuse est attribuée à *Geneys, lo joglar a cuy lo Voutz de Lucas donet lo sotlar* [3]. Dans le prologue [4] d'un

1. Voy. Förster, p. 53 (*Juvenis quidam de partibus Galliae*) ; cf. p. 57.

2. Il y avait d'ailleurs en France plusieurs crucifix faits à l'instar du Santo Volto (voy. Förster, p. 24 ss., p. 49).

3. Förster, p. 5 et p. 20.

4. M. Förster en a publié pour la première fois le texte (p. 32 ss.).

poème de la *Venjance Nostre Seigneur*, composé dans le Hainaut au XIIIe siècle, il est raconté tout au long comment « Jenois,

uns gentis menestrés
Qui ne vivoit sans plus que de chanter ».

reçoit une grande somme d'argent en échange du soulier que le saint Vou lui a donné ; il en dépense une part pour un bon repas qu'il offre aux pauvres de Lucques ; le reste, il le leur donne pour l'amour de Dieu :

Por nul avoir ne voet estre encombrés,
Ne ne voet estre des chieus desiretés.
Puis prent congié et si s'en est alés.
Mout le convoie la gent de la cité,
Et, quand il l'ont perdu et adiré,
Baisent la terre par ou il est passé.
Et chieus s'en va, a Dieu a son pensé.

Le soir venu, il trouve dans un palais des païens, qui, après l'avoir fait vieller longtemps, lui ordonnent de renier le vrai Dieu. Il le confesse au contraire et reçoit le martyre :

Et ceste chose se vous ne m'en creés,
Li cors en gist a Rome la cité
En cler argent et en or esmeré.

Saint Genès est ce comédien romain (*mimus*, *histrio* [1]) qui, au temps de Dioclétien, tourna en dérision sur la scène, parce que son rôle le voulait ainsi, les mystères des chrétiens ; mais, soudain illuminé par la vérité du

1. Förster, p. 20 ss.

christianisme, il la confessa sur le théâtre même : et chacun retrouve dans sa mémoire le *Saint Genest* de Rotrou.

Or en ce « mime » et en cet « histrion » les jongleurs de France avaient reconnu l'un des leurs, et saint Genès devint, avec saint Julien, l'un de leurs patrons. D'autre part (ce fait a aussi été remarqué par M. Förster), plusieurs églises du pays de Lucques étaient placées sous l'invocation de ce saint.

Si l'on cherche à interpréter ces données et à les classer chronologiquement, l'ordre de succession qui semble d'abord le plus naturel est celui-ci : 1° A l'origine (que cette forme de la légende soit née en Toscane ou en France), le héros était un jongleur dont le nom n'était pas indiqué. 2° Puis, on l'identifia avec saint Genès : et qui peut avoir eu l'idée de cette identification, sinon un jongleur de France qui tenait déjà ce saint pour l'un des patrons de sa corporation ? 3° Cette légende fut portée (ou reportée) à Lucques, où elle induisit les clercs de cet évêché à placer certaines églises du voisinage sous le vocable de san Genesio[1].

Si naturelle que semble cette interprétation, il est difficile de s'y arrêter. En effet, la plus considérable de ces églises, et de qui dépendaient à la fin du XIIe siècle trente-cinq autres églises, était importante déjà au VIIIe siècle, et dès le VIIIe siècle, elle était placée sous le vocable de san Genesio [2].

1. On peut réduire ces deux étapes à une seule, si l'on suppose que le héros du récit a été dès l'origine saint Genès, et que son nom est tombé par la suite de quelques formes du récit.

2. Julius Jung, art. cité, p. 4 et p. 64. Dès 715, une assemblée

Au VIIIe siècle, il est probable que le Santo Volto n'était pas encore à Lucques ; au VIIIe siècle, il est certain que la légende du Jongleur de Lucques n'existait pas encore.

Or il y avait une église de Saint-Genès sur la *Via francigena peregrinorum* : dans l'itinéraire de Sigeric de Canterbury, la quatrième station avant Lucques (à partir de Rome) est *Saint-Denis*, *Saint-Denis de Bonrepast* sur l'itinéraire de Philippe-Auguste, que M. Gröber[1] identifie de façon certaine avec San Genesio, paroisse de San Miniato, sur une colline entourée par l'Elsa et l'Evola.

Dira-t-on que nous sommes ici en présence de deux ordres de faits sans connexion historique : d'une part le culte de saint Genès implanté dans le diocèse de Lucques; d'autre part, dans le Nord de la France, en Picardie ou en Champagne aussi bien, la fantaisie d'un jongleur qui identifie le ménestrel innomé de Lucques avec saint Genès, sans savoir que ce saint est particulièrement vénéré dans le voisinage de Lucques?

d'évêques se tient à San Genesio pour juger un conflit entre les évêchés d'Arezzo et de Sienne. En 763, l'évêque Peredeo de Lucques y nomme recteur le prêtre Ratperto. En 931, Pierre, évêque de Lucques, charge un certain Rodiland d'un ministère religieux « in ecclesia » S. Genesii et S. Johannis Baptistae in vico Wallari propre flumen Elsae ». — Les Bollandistes (*AA. SS.*, t. V d'août, p. 119) parlent d'une autre église de San Genesio *in pago Lucensi* à Bargecchia, qui est un lieu de pèlerinage pour les épileptiques. « E un villagio situato sopra un colle a cavaliere della strada che conduce a Genova, davanti alla pianura littoranea di Viareggio, da cui dista 7 chilometri a greco » (Amato Amati, *Dizionario corografico*). J'ignore à quelle époque fut fondée cette église.

1. Art. cité, p. 519.



On peut le dire, sans doute. Mais n'est-il pas plus probable que le rapprochement entre la légende du jongleur sans nom de Lucques et saint Genès s'est fait dans l'esprit d'un jongleur qui parcourait cette route et qui vit, à quelques étapes l'une de l'autre, l'église du Santo Volto et l'église de Saint-Genès ?

En résumé, nous sommes en présence d'une légende assurément française, et en même temps assurément lucquoise. Française et lucquoise à la fois, elle a dû être inventée à Lucques par un jongleur français.

Comme à Rocamadour, comme au Puy-Notre-Dame, comme dans les principaux lieux de pèlerinage, elle nous montre des jongleurs exerçant leur métier aux abords des sanctuaires.

12. Viterbe. — 13. Sutri. — 14. Baccano.

Selon une conjecture de M. Ferdinand Lot [1], la ville de *Biterne*, souvent mentionnée dans les chansons de geste, désignait originellement Viterbe, station de notre route.

Les *Enfances Ogier* [2], d'Adenet le roi (qui remaniait un poème plus ancien), racontent une descente de Charlemagne en Italie pour délivrer Rome, occupée par les Sarrasins.

> Tant va li os et si bien esploita
> Que a Viterbe toute se rassembla.
> Entour la ville ensamble se loja...

1. *Romania*, t. XXXII, p. 7. Ce qui rend cette conjecture certaine, c'est le fait que la *Kaiserchronik* appelle toujours Viterbe *Biterne*.

2. Éd. Scheler, vv. 563 ss. Viterbe est encore mentionné aux vv. 616, 641, 647, 702.

De Viterbe, l'armée se met en route pour Sutri :

697 A Sustre vinrent ce jour ainz l'avespree ;

C'est en effet l'itinéraire vrai, et l'étape n'est que de vingt kilomètres.

Sutri devient désormais le quartier général de Charlemagne, et il en est de même dans l'autre version que nous avons du même récit, celle qui forme la première branche de la *Chevalerie Ogier*, de Raimbert de Paris. Chez Raimbert aussi, Charlemagne a pris par le Mont Bardon et il dresse son camp à Sutri. C'est là que le pape, fuyant devant les païens, s'est réfugié :

La trova Charles l'apostole Simon
Et gent de Rome qui afuï en sont ;
Contre lui portent saint Pierre le baron [1].

Les deux versions, qui doivent procéder d'un même modèle plus riche en données géographiques, disposent de la même façon le théâtre de l'action : Charlemagne étant à Sutri, les Sarrasins étant à Rome, les péripéties du roman se déroulent toutes sur le tronçon de route, long de 45 kilomètres, qui va de Sutri à Rome. Enfin, Charlemagne, ayant reconquis la ville de l'apôtre et fait ses dévotions à Saint-Pierre, va s'héberger, selon les *Enfances Ogier*, au « Capitoire [2] » , tandis que les Sarrasins, dont le chef, Caraheu, a promis de ne jamais plus porter les armes contre l'empereur, s'embarquent

1. Éd. Barrois, vv. 322 ss. Sutri est encore nommé aux vv. 620, 854, 966, 973, 999, 1001. Très fréquemment aussi dans les *Enfances Ogier* (voy. Langlois, *Table des noms propres*).
2. V. 6425.

sur le Tibre et le descendent pour reprendre la mer à Corneto[1].

Charlemagne, ayant délivré Rome, se remet en route vers la France. Le manuscrit de Venise qui contient la version en français italianisé des *Enfances Ogier* et d'*Orlandino*, décrit ainsi ce retour :

Et l'imperer civaça ardieman.
Al Bachanel passent, qu'è li camin sovran.
Trosqu'a Sotrio non ſe arestamen.

C'est le « chemin souverain », en effet, s'il faut reconnaître en *Bachanel* le *Bacane* de l'itinéraire de Sigeric de Cantorbéry. Les premières stations marquées sur cet itinéraire sont : 1 *Urbs Roma*, — 2 *Johanis VIII*, — 3 *Bacane*, — 4 *Suteria*.

« *Bacane* se trouve sur la table de Peutinger, dans l'itinéraire Antonin et chez le Géographe de Ravenne sous les formes *Vacanae*, *Baccanas*, *Bacanis*, etc.[2] ». C'est, à 24 milles de Rome, le bourg de Baccano. Au moyen âge la route longeait le lac aujourd'hui desséché de *Baccanae*[3] ».

Revenu à Sutri, Charlemagne convoque à sa cour bourgeois et châtelains. Alors se passe la belle aventure que racontent la chanson de geste d'*Orlandino*

1. V. 7444, 7532, 7535.

7530 En tel maniere fu leur chose esploitie
Que au tierz jor arriva lor navie
Droit a Cornet, une vile proisie ;
Ce est un porz de grant ancesserie.

A 20 km. au nord de Civitavecchia, à 5 km. de la mer.

2. Gröber, art. cité, p. 516.

3. J. Jung, art. cité, p. 31-2. Cf. G. Tomassetti, art. cité de l'*Archivio della Società romana*, t. V (1882, p. 134-5).

(XIIIe siècle), la *Historia del nascimento d'Orlando* (commencement du XIIIe siècle), les *Reali di Francia* [1] (commencement du XVe), et aussi un petit poème d'Uhland [2]. M. Pio Rajna a excellemment étudié cette légende ; qu'il suffise d'en rappeler ici les traits essentiels.

C'est dans un bois voisin de Sutri que nous avons laissé Berthe et Milon, et Roland, leur petit enfant. Milon vit du métier de bûcheron, et les fugitifs, peu à peu enhardis, se sont risqués à envoyer Roland aux écoles de la ville : il revient le soir à la caverne où vivent son père et sa mère. Les enfants de Sutri, avec lesquels il joue par les rues, le tiennent pour leur « capitaine ». Aussi, au jour où Charlemagne convoque à sa cour les bourgeois de Sutri, le capitaine des enfants décide d'y aller, lui aussi, et de s'asseoir à la table de l'empereur ; mais, comme il est en haillons, les enfants, qui le voudraient mieux vêtu et qui n'ont pas d'argent pour lui acheter des habits, déchirent les leurs, en rassemblent les lambeaux et en parent Roland [3]. En cet accoutrement bigarré, il s'assied, malgré les sergents, à la table de Charlemagne, mange et boit largement, mais met en réserve de la chair et du pain. « Pour qui ? lui demande l'empereur. — C'est pour mon père et pour ma mère » ; puis, emportant son butin, et vainement suivi par les hommes de Charles, il fuit jusqu'à la caverne, où Milon et Berthe s'effraient

1. Pio Rajna, *I Reali di Francia*, p. 253 ss.

2. G. Paris a traduit le poème d'Uhland à la p. 410 de l'*Histoire poétique de Charlemagne*.

3. Telle devait être primitivement la marche de cet épisode, diversement altéré dans les récits que nous avons. Voyez P. Rajna, *l. laud.*

de l'aventure. Ils s'efforcent le lendemain de retenir leur enfant ; mais il leur échappe, s'assied de nouveau à la table royale, et les barons s'émerveillent de sa beauté et de sa fierté :

> Un lion semble o un dragon marin.

Comme la veille, il s'esquive, emportant des vivres; il dépiste ceux qui le poursuivent et rejoint ses parents. On devine la fin et comment, le troisième jour, Charlemagne reconnaît les exilés et leur pardonne pour l'amour de leur enfant, qui sera, dit-il, « le faucon de la chrétienté ».

L'*ost* se remet en route vers la France :

> Davant Karlon por le çamin feré
> Vait Roland sor li palafro feltré.

On montre encore à Sutri une grotte naturelle qu'on appelle la *Grotta d'Orlando*[1]. Aux environs, sur la route de Sutri à Vetralla, une chênaie conserve le nom de Roland[2]; on voit aussi à Sutri les ruines du palais où Charlemagne vit pour la première fois son neveu[3].

Pourquoi cette légende est-elle localisée à Sutri ? « C'est, peut-être, écrivait en 1872 M. Pio Rajna, qu'une tradition populaire s'était formée là, Dieu sait comment[4]. Depuis, M. Pio Rajna a ravi à Dieu son

1. D'Ancona, *Tradizioni carolingie in Italia* (*Atti della Accademia dei Lincei*, 1889, p. 424 ; tradition rapportée d'après un ouvrage que je n'ai pu me procurer : Castellano, *Stato pontifico*, p. 257).

2. G. Tomassetti, art. cité, p. 635, note 3.

3. Rajna, *Un' iscrizione nepesina del 1131*, dans l'*Archivio storico*, 1887, p. 48.

4. Rajna, *I Reali di Francia*, p. 253.

secret, grâce à cette simple remarque que Sutri était une étape du pèlerinage de Rome [1].

Par là, par le fait que Sutri était, selon l'expression d'un historien de la campagne romaine, la *stazione principalissima della via Cassia* [2], s'expliquent les mentions fréquentes de ce bourg dans les chansons de geste ; par là, comme l'a dit M. Rajna en une étude mémorable, s'explique aussi cette inscription de Nepi (à 10 kilomètres de Sutri), où, dès l'an 1131, les chevaliers et les consuls de Nepi, se liant par un serment, emploient cette formule d'exécration : *turpissimam sustineat mortem, ut Galelonem qui suos tradidit socios* [3].

Ces deux poèmes carolingiens, *Berta e Milone*, *Orlandino*, que nous venons de rencontrer sur la route des pèlerins, sont écrits comme tant d'autres, en ce jargon hybride que l'on appelle le « franco-italien ». Cet idiome bizarre, qui jamais ne fut parlé nulle part, comment s'en expliquer la formation ? Il suppose, au jugement de plusieurs critiques [4], que la connaissance du français était largement répandue dans l'Italie du XIIIe siècle, du moins dans les hautes classes de la société. Mais cette opinion ne semble pas fondée : c'est bien au bas peuple que ces poèmes s'adressaient surtout [5]. Un texte pré-

1. C'est le sujet de son bel article intitulé *Un'iscrizione nepesina*.

2. Tomassetti, art. cité, p. 637. On y trouvera réunis de nombreux renseignements sur l'importance de Sutri au moyen âge.

3. Voy. P. Rajna, dans la *Romania*, t. XXVI (1897), p. 49.

4. Voyez notamment Gaspary, *Geschichte der italienischen Literatur*, t. I (1885), chapitre v, p. 122.

5. Ce qui n'empêche pas que les grands seigneurs pour qui Nicolas de Vérone composa sa *Pharsale* et sa *Prise de Pampelune* aient pu s'y plaire.

cieux de la fin du XIII[e] siècle nous peint au vif l'un de ces chanteurs de geste d'Italie : juché sur une haute estrade, il lance à toute voix des tirades qui célèbrent Charlemagne. Ce sont des vers français, qu'il émaille de barbarismes : autour de lui, la plèbe charmée (*plebecula*, *popellus*) écoute son Orphée [1]:

> Fontibus irriguam spatiabar forte per urbem
> Que *Tribus a vicis* nomen tenet, ocia passu
> Castigans modico, cum celsa in sede theatri
> Karoleas acies et gallica gesta boantem
> Cantorem aspicio: pendet plebecula circum,
> Auribus arrectis ; illam suus allicit Orpheus.
> Ausculto tacitus : Francorum dedita linguae
> Carmina barbarico passim deformat hiatu,
> Tramite nulla suo, nulli innitentia penso
> Ad libitum volvens. Vulgo tamen illa placebant;
> Non Linus hic illum, non hic equaret Apollo...

Ce pauvre hère faisait de son mieux : s'il avait su manier le *bel françois* de Chrétien de Troyes et de Raoul de Houdenc, il aurait sans doute préféré ce langage ; mais les petites gens qui l'écoutaient ne l'eussent compris ni plus ni moins. Ses auditeurs n'avaient besoin, pour se plaire à ses chants, que de regarder sa mimique, de comprendre en gros la teneur générale du récit, et de savoir que la geste de Charlemagne devait nécessairement être chantée en cette langue mystérieuse, presque hiératique, consacrée par la tradition. Cette tradition, d'où pouvait-elle provenir, sinon de plus anciens jongleurs,

1. *Epistole inedite di Lovato de Lovati*, p. p. C. Foligno dans les *Studî medievali, diretti da F. Novati e R. Renier*, t. II (1906), p. 49.

Français ceux-là et s'adressant à un auditoire composé surtout de Français ? Ces jongleurs et ces auditeurs français, où les gens d'Italie ont-ils pu les voir, sinon sur la *via francigena peregrinorum* ?

15. Montjoie.

Dans la première branche de la *Chevalerie Ogier*, on raconte comment Ogier a refoulé les Sarrasins vers Rome et les a poursuivis jusqu'à *Monjoie* :

> Dusqu'a Monjoie si ferrant les mena
> N'i ot païen qui ainc i demorast [1].

Dans *Ami et Amile* [2], le comte Ami, devenu lépreux, s'achemine vers Rome, accompagné de deux serfs fidèles, pour y demander asile au pape, son parrain. Ils suivent cette route du Monte Bardone que nous venons de parcourir :

> Par Monbardon s'en sont outre passé ;
> Ne me chaut mais des jornees conter.
> Tant ont tuit troi esploitié et erré
> De Rome virent les murs et les pilers.
> Droit a Monjoie descent Amis li ber.

Comme on doit l'attendre de poètes qui connaissent si bien la *via peregrinorum*, leur *Monjoie* n'est pas un

1. *La Chevalerie Ogier*, éd. Barrois, v. 947. Voyez, sur *Monjoie*, P. Rajna dans l'*Archivio storico della letteratura italiana*, art. cité (1887), p. 48-9.
2. Ed. C. Hofmann, v. 2475 ss.

nom imaginaire : de nombreux textes témoignent que de leur temps on désignait réellement sous ce nom la belle colline qui s'élève au nord-ouest de Rome, sur la rive droite du Tibre, en face du Champ de Mars[1]. Les anciens Romains l'appelaient *Clivus Cinnae*, et les chroniqueurs du moyen âge de ces trois noms : *Mons Malus* (*Monte Malo*), *Mons Marius* (*Monte Mario*), *Mons Gaudii* (*Montjoie*). De cette hauteur, dit le poète d'*Ami et Amile*, Ami et ses compagnons

De Rome virent les murs et les pilers.

Martial avait dit de cette même colline, en termes analogues :

Hic septem dominos videres montes
Et totam licet aestimare Romam[2].

C'est de là que les voyageurs apercevaient d'abord la ville de saint Pierre. Quand Charlemagne vint à Rome pour la première fois, en 773, il descendit de cheval au sommet du Monte Malo et continua sa route à pied, et dans la suite bien des empereurs et des rois firent par le penchant de cette colline leur entrée solennelle dans Rome.

Ainsi Frédéric I, au témoignage d'Otto de Freisingen et de Gunther :

Jamque per oppositi Princeps declivia montis
Adveniens, claram quam nondum viderat urbem

1. Voyez les textes réunis par Du Cange dans son glossaire au mot *Mons Gaudii* et dans sa *XIe dissertation sur l'histoire de saint Louis*, *Du cry d'armes* (*Glossarium*, éd. Didot, t. VII, p. 46). Cf. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, livre VI, chap. V, note 29 (éd. italienne, t. II, p. 26).
2. Épigramme IV.



Aspicit; huic populi festivum *Gaudia* nomen[1]
Imposuere loco : siquidem qui moenia clara
Illa parte petunt, ex illo vertice primum
Urbem conspiciunt, et te, sacra Roma, salutant[2].

Si le nom de Montjoie désignait au moyen âge une colline de Rome, il s'appliquait en France, dans le même temps, à beaucoup d'autres collines : cinq communes de France[3], sans compter de nombreux lieux-dits, s'appellent encore Montjoie. C'est un terme générique, qui, semble-t-il, désignait proprement une éminence d'où l'on découvre un certain point de vue, et propre à servir de poste d'observation :

Il vindrent a la monjoie
Du chastel ou cele manoit[4].

Tant ont erré qu'à la monjoie
Vindrent de Toul en Loheraine[5].

Puis, par extension, *Montjoie* s'est dit, au propre et au figuré, d'une éminence quelconque, d'un monticule, d'un tas, d'un monceau : *une monjoie sur les chemins pour adresser les chemineaux*, — *une monjoie de fagots*, — *de corps morts*, — *c'estoit monjoie de doulours*.

D'autre part, comme chacun sait, le cri d'armes des

1. Rex, castra movens, armatus cum suis per declivium *Montis Gaudii* descendens, ea porta quam Auream vocant, Leoninam urbem, in qua b. Petri ecclesia sita noscitur, intravit (cité par Du Cange).

2. *Ligurinus* (cité par Du Cange).

3. Dans l'Ariège, le Doubs, le Lot-et-Garonne, la Manche, le Tarn-et-Garonne.

4. *Lai de l'ombre*, v. 224. Voyez Du Cange, *l. laud.*, et Godefroy au mot *Monjoie* ; voyez, pour des exemples du XVIIe siècle, Littré et le *Dictionnaire général*.

5. *Le roman de l'Escoufle*, v. 4354 (cf. vv. 459, 7568).



rois de France était *Montjoie!* sous ces diverses formes[1] : *Montjoie!* ou *Montjoie-saint Denis!* ou *Nostre Dame-saint Denis-Montjoie!* ou *Nostre Dame-Montjoie-saint Denis!* ou *Montjoie-Nostre Dame au roi de saint Denise!* ou *Montjoie-Dieu et saint Denis!*

Comme il est naturel, les historiens et les archéologues ont à maintes reprises rapproché ce mystérieux cri d'armes du nom commun *montjoie* au sens de colline, et ont tenté de l'expliquer par quelque événement historique rattaché à telle ou telle des monjoies qu'ils connaissaient. C'est ainsi que, selon Raoul de Presles[2], le cri d'armes tirerait son nom de quelque événement qui se serait produit, au temps de Clovis, près de la tour de Montjoie à Conflans-sainte-Honorine ; c'est ainsi que, selon Du Cange, « par le cri de Montjoie-saint-Denis! nos rois ont entendu la montagne ou la colline de Montmartre, où saint Denis souffrit le martyre avec ses compagnons. »

Ce petit problème prit un aspect nouveau lorsque G. Paris[3], puis M. Marius Sepet[4], attirèrent l'attention sur un passage de la *Chanson de Roland*. Le poète y met en relation, lui aussi, le cri d'armes avec une certaine colline, mais la *montjoie* qu'il désigne est la monjoie de Rome. Il dénombre les troupes de Charlemagne et en vient à l'*eschiele* des barons de France :

3084 La disme eschiele est des baruns de France.
Cent milie sunt de noz meillors cataignes,

1. Voyez Du Cange, *l. laud.* Il va sans dire qu'on pourrait enrichir indéfiniment sa liste d'exemples.
2. Voyez la *Dissertation* de Du Cange.
3. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 457.
4. *Le drapeau de France, essai historique*, Paris, 1873.

Cors unt gaillarz et fieres cuntenances,
Les chiés fluriz et les barbes unt blanches,
Osbers vestuz et lur brunes dublaines,
Ceintes espees franceises et d'Espaigne.
Escuz ont genz de multes cunoisances,
Espiez ont forz et vertuoses hanstes.
Puis sunt munté, la bataille demandent;
Munjoie ! escrient ; od els est Carlemagnes.
Gefreiz d'Anjou li portet l'oriflambe,
Saint Piere fut, si aveit num Romaine;
Mais de Munjoie iloec out pris eschange.

« Au milieu des écarts aventureux de la poésie, écrit G. Paris, on est surpris de retrouver de temps à autre dans les chansons de geste des souvenirs précis. La *Chanson de Roland* dit, en parlant de l'enseigne de Charlemagne,

Saint Piere fut, si aveit num Romaine,

et ce trait, qui semble romanesque, est parfaitement exact. Il existe à Rome, à Saint-Jean-de-Latran, une mosaïque exécutée par l'ordre de Léon III, qui représente ce pape et Charlemagne prosternés tous deux devant saint Pierre ; le saint remet à l'empereur une bannière, et au-dessous on lit : *Beate Petre, dona vita Leoni PP. et victoria Carulo regi dona.* Il est remarquable que tous les rajeunissements et les traductions du poème suppriment ou modifient ce vers, dont ils ne comprenaient pas le sens. Ainsi ont disparu sans doute bien d'autres traits antiques, qui n'avaient dans les chansons primitives d'autre raison de figurer que leur authenticité,

et qui ont été écartés par des remaniements postérieurs [1] ».

G. Paris, on le voit, ne considérait qu'un seul vers de ce récit : *Saint Piere fu, si aveit num Romaine.* Averti par lui, M. Marius Sepet estima à bon droit qu'il convenait d'interpréter tout le passage. Il n'y a qu'une façon, je crois, de le traduire, et c'est celle qu'il propose [2]:

« Les barons de France crient : *Montjoie* ! Avec eux est Charlemagne. Geoffroi d'Anjou lui porte l'oriflamme. Elle avait été à saint Pierre et s'appelait Romaine, mais, changeant de nom à Montjoie, elle y prit le nom de Montjoie [3] ».

1. Sur l'histoire et l'interprétation de cette mosaïque, voir un très bon chapitre de Gregorovius (liv. IV, chap. 7 ; éd. italienne, p. 666 ss.). Elle pare la principale des trois tribunes du *triclinium majus*, construit sur l'ordre de Léon III. Elle a été exécutée entre l'an 796 et l'an 799.

2. *Le drapeau de France*, p. 271.

3. Léon Gautier traduit : « Geoffroi d'Anjou porte l'oriflamme, qui jusque-là avait nom Romaine, parce qu'elle était l'enseigne de saint Pierre ; mais *alors même* elle prit le nom de Montjoie. » Cette interprétation, il y a renoncé lui-même (*Épopées*, t. III, p. 125), comme on verra ci-après, pour accepter celle de M. Sepet. Je ne crois pas en effet qu'*iloec* puisse signifier *alors*. Il est toujours adverbe de lieu dans la *Chanson de Roland*. On trouve en anc. fr. *d'iluec en avant*, *dès iluec*, *peu d'iluec après* ; je ne crois pas qu'on trouve jamais *iluec* seul avec un autre sens que *là*. Quoi qu'il en soit, si l'on suppose qu'il signifie *alors* dans notre passage, on ne voit plus pourquoi le poète nous rapporte cette anecdote : pourquoi la bannière *Romaine* aurait-elle pris *alors même* le nom de Montjoie plutôt que tout autre nom ? Que signifierait *Montjoie* ? J'admets donc qu'*iloec* est ici, comme partout ailleurs (ou comme presque partout ailleurs) un adverbe de lieu. Il ne peut se rapporter qu'à un nom de lieu et (puisque *saint Piere* du v. précédent désigne l'apôtre et non son sanctuaire) il signifie donc *là, à Montjoie*. Si le lecteur sait une interprétation meilleure, les pages qui suivent perdront pour lui tout intérêt : il en sera quitte pour ne pas les lire.

« Montjoie, où est-ce ? » demande M. Marius Sepet, et il répond :

« Sur la colline de Montjoie près de Rome. Soit parce que la remise de la bannière Romaine à Charlemagne se fit sur la colline même en présence de son armée rangée sur le Champ de Mars, soit par suite d'une circonstance quelconque de la cérémonie qui nous échappe aujourd'hui, l'enseigne retint le nom de Montjoie et le cri des Français fut *Montjoie* ! L'anachronisme qui introduit ici Geoffroi d'Anjou semble bien indiquer que la *Romaine*, devenue *Montjoie*, fut transmise par Charlemagne à ses successeurs et qu'elle était encore l'oriflamme par excellence, la bannière suprême portée par les grands sénéchaux de France, comtes d'Anjou, au commencement du XIe siècle [1] ».

Bref, selon cette interprétation, la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran assure toute authenticité au dire du poète, quant au fait de la remise à Charlemagne de l'enseigne de saint Pierre ; à son tour le récit du poète complète le témoignage de la mosaïque, quant aux circonstances de cette cérémonie. Cette théorie, L. Gautier l'a faite sienne et résumée ainsi :

C'est probablement sur le *Mons Gaudii* qu'en présence de l'armée franke rangée sur le Champ de Mars le pape Léon III remit à Charlemagne la célèbre bannière dont la représentation se trouve au *Triclinium* de Saint-Jean-de-Latran[2]. A cause de l'emplacement où avait eu lieu la remise de la bannière *Romaine*, cette bannière garda le nom de Monjoie et le cri des

1. Notons que la qualité de grand sénéchal n'est attribuée aux comtes d'Anjou que dans le *De Senescalcia Franciae* d'Hugues de Clers, qui est une source suspecte.

2. G. Desjardins remarque avec justesse (*Recherches sur les drapeaux français*, Paris, 1874, p. 6) que l'armée rangée sur le Champ de Mars, de l'autre côté du Tibre, aurait été mal placée pour voir.

Français fut *Montjoie*...[1] Ce n'est pas sans une joie très vive que les chrétiens de notre temps l'apprendront : cette enseigne, cette oriflamme n'était autre que la bannière de saint Pierre ou des papes ; de là son nom de *Romaine*. Et c'était en même temps l'oriflamme, le drapeau national. En sorte que, sous le règne de Charlemagne, le drapeau de France et celui du pape semblaient ne faire qu'un seul et même drapeau. Un Français, Roland, était le capitaine-général des troupes de l'église romaine[2] ».

Ainsi, le poète du *Roland* nous rapporterait ici des faits profondément historiques. Et comment les pouvait-il savoir, sinon, comme l'indique G. Paris, parce que d'anciens chants épiques lui avaient transmis le souvenir de cette cérémonie théâtrale, de cette grande revue des troupes frankes passée par Charlemagne ?

Toutes ces déductions sont en effet irréprochables. Par malheur, il est aisé de montrer que les choses n'ont pu se passer dans la réalité comme les raconte l'auteur du *Roland*.

D'abord, parce que Charlemagne n'a dû recevoir à Rome aucune bannière. Nous savons par un texte unique, mais officiel, celui des *Annales Royales*[3], que Léon III, élu pape le 27 décembre 795, lui envoya aussitôt par des ambassadeurs les clefs de la confession de saint Pierre et la bannière de la ville de Rome :

Leo mox, ut in locum ejus (Hadriani) successit, *misit lega-*

1. *Épopées françaises*, t. III, p. 125, note.
2. *Ibid.*, p. 123.
3. Éd. Kurze, ad ann. 796. Les autres chroniqueurs qui rapportent le fait (voy. Gregorovius, t. I, p. 663 et 688) ne font que copier les *Annales royales*.

tos cum muneribus ad regem; claves etiam confessionis s. Petri et vexillum Romanae urbis *direxit.* »

Charlemagne a donc reçu de Rome la bannière ; il n'est pas venu la recevoir à Rome. En avait-il reçu une autre auparavant, lors d'un séjour à Rome, des mains du pape Hadrien ? Ce n'est pas impossssible [1] : ce qui est sûr, c'est que pas un chroniqueur ne parle du don d'une autre bannière, ni à propos de Charlemagne, ni à propos d'un autre patrice de Rome quelconque.

Supposé pourtant que Charlemagne ait reçu une bannière à Rome même, des mains du pape Hadrien, y a-t-il quelque apparence que la cérémonie ait eu lieu sur la colline de *Montjoie*? Tout ce qu'on peut constater,

1. De Rossi (*Inscriptiones christianae*, t. II, p. 146) et Gregorovius (t. I, p. 628 et p. 666) l'admettent pourtant, à titre d'hypothèse plus ou moins probable (*Paene certum videtur*, dit de Rossi). Ils se fondent uniquement sur cette inscription (dont l'original est perdu), que le pape Hadrien avait fait placer sur l'autel dressé au-dessus du tombeau de saint Pierre :

> Caelorum dominus qui cum patri condidit orbem
> Disponit terras Virgine natus homo
> Ut quae sacerdotum regumque est stirpe creatus,
> Providus huic mundo curat utrumque geri.
> Tradit oves fidei Petro pastore regendas
> Quas vice Hadrianus crederet ille sua :
> Quin et Romanum largitur in urbe fideli
> *Vexillum* famulis qui placuere sibi.
> Quod Carolus [merito] peaecellentissimus [et] rex
> [Suscepit] dextra glorificante Petri.

Si cette inscription avait porté *Vexillum suscepit*, la question serait tranchée. Par malheur, la seule copie faite sur l'original que nous en ayons porte *Pontificatum famulis* et *suscipiet*. Pour écarter *Pontificatum*, les commentateurs ont proposé tour à tour *Vexillum*, *Imperium*, *Patriciatum*. *Vexillum* est, comme on voit, une simple conjecture, et peu vraisemblable.

c'est que cette colline ne s'appelait pas ainsi au temps de Charlemagne. Tous les textes connus de Du Cange et qui parlent du *Mons Gaudii* sont du XIIe siècle [1]. Le dépouillement des Tables des *Monumenta Germaniae historica* ne m'a fourni de ce nom qu'une mention plus ancienne, dans un texte des premières années du XIe siècle [2]. Jusque-là la colline est toujours appelée, chez Benoît du Mont-Soracte par exemple, *Mons Malus*, ou *Mons Marius* [3], et ce nom subsiste d'ailleurs aux époques plus récentes auprès de *Mons Gaudii*. On voit la conséquence : ce fait que la remise de la bannière aurait eu lieu sur la colline de Montjoie, s'il est historique, de quelle source le poète du *Roland* peut-il l'avoir appris ? Nécessairement d'une tradition (récit oral ou « cantilène ») qui remontait au lendemain même de l'événement : mais alors c'est le nom de *Mons Malus* que connaîtrait l'auteur de la *Chanson de Roland* et non le nom de *Montjoie*; pour expliquer le *Monjoie* du Roland, il faudrait supposer qu'une tradition, implantée en France depuis le VIIIe siècle et relative au *Mons Malus* se serait transformée en France en une tradition relative au *Mons Gaudii*, dans le même temps que là-bas, à Rome, la colline prenait ce nom nouveau, et ce serait la plus romanesque des suppositions. En outre, si la colline ne s'appelait pas *Montjoie* au temps de Charlemagne, comment Charlemagne, voulant prendre pour son cri

1. Textes d'Otto de Freisingen († 1158), de Gunther (vers 1186-7), d'Acerbus Morena († 1167), de la *Chronique* du Mont-Cassin (rapportant un événement de l'an 1111), etc.

2. Le *Chronicon Venetum* (991-1008), dans Pertz, *SS.*, t. VII, p. 31.

3. Voy. Gregorovius, t. II, p. 26.

d'armes le nom de cette colline, aurait-il pris le mot *Montjoie ?*

Inversement, et supposé que la colline se fût dès lors appelée Montjoie, comment y rattacher l'origine du cri d'armes des Français, s'il est assuré que ni Charlemagne, ni les autres rois carolingiens, ni les premiers capétiens n'ont crié *Montjoie!* faute d'ailleurs d'avoir eu un cri d'armes quelconque [1].

De toutes ces preuves, il résulte que le récit de la *Chanson de Roland* n'est pas historique. Cette cérémonie théâtrale de la remise de l'oriflamme à Charles sur la colline de Montjoie, M. Marius Sepet a eu tort de croire qu'elle ait réellement été célébrée. Il n'en est pas moins vrai que le poète de la *Chanson de Roland* la raconte, et peut-être lui aussi croyait-il à l'historicité de ce récit qu'un autre avait inventé. C'est une légende pourtant, et comme je m'efforcerai de le montrer, c'est une légende de *romieu*.

1. C'est ce qui résulte à l'évidence de la *Dissertation* de Du Cange ; cf. A. Marignan, *La Tapisserie de Bayeux*, Paris, 1902, p. 175. Le premier historien qui mentionne le cri de Montjoie est Orderic Vital, racontant une bataille de l'an 1119 : « Latitantes vero sub stramine subito prorupuerunt et *Regale*, signum Anglorum, cum plebe vociferantes, ad munitionem cucurrerunt ; sed ingressi *Meum Gaudium*, quod Francorum signum est, versa vice clamaverunt. » Pour la période qui s'étend du VIIIe siècle à la première croisade, nous ne manquons pas de descriptions de batailles, développées, pittoresques, poétiques : comme en tous les temps et en tous les pays, les combattants, au moment de charger, y poussent des cris, mais non un cri particulier ; les chefs de troupes y sonnent du cor ; mais ni les rois de France, ni les autres seigneurs de France, ni les princes des autres pays n'ont de cri d'armes.

Elle est essentiellement une tentative d'explication du cri d'armes : *Montjoie!* Ce cri, si récent fût-il à l'époque du *Roland*, était déjà obscur et provoquait l'effort des étymologistes. Celui-ci le tirait de *Joyeuse*[1], d'autres en cherchaient ailleurs l'origine. Il est remarquable qu'on ait proposé dès ces hautes époques deux étymologies qui devaient reprendre, à leur insu, les historiens des temps modernes : *Montjoie* est *Meum Gaudium*, dit Orderic Vital, et c'est aussi l'opinion d'Étienne Pasquier[2]. *Montjoie* doit être interprété par le nom de telle ou telle colline : la Montjoie de Conflans-Sainte-Honorine, disait Raoul de Presles, ou la Montjoie de Saint-Denis, disait Du Cange : et c'est aussi le principe de l'explication proposée par la *Chanson de Roland.*

Cette explication consiste essentiellement à rapprocher la colline de Montjoie près de Rome et le fait que

1. La *Chanson de Roland* nous donne en effet, comme on sait, une autre étymologie du cri *Montjoie* ! en le rattachant au nom de *Joyeuse*, l'épée de Charlemagne :

2501 Ceinte ot Joiuse, unches ne fu sa per,
Ki cascun jur muet trente clartez.
Assez savum de la lance parler
Dunt nostre sire fut en la cruiz naffrez.
Carles en out la mure, mercit Deu,
En l'orie punt l'ad faite manuvrer.
Pur ceste honur et pur ceste bontet
Li nuns Joiuse l'espee fut dunez.
Baron Franceis nel deivent ublier,
Enseigne en unt de Munjoie crier,
Pur ço nes poet nule gent contrester.

Les deux étymologies ne proviennent peut-être pas du même auteur : celle qui explique *Montjoie* par la montjoie de Rome se lit dans cette partie du *Roland* que l'on intitule *Baligant* et que l'on a des raisons d'attribuer à un autre poète que le reste.

2. Cité par Du Cange, *l. laud.*

Charlemagne avait reçu la bannière de saint Pierre. Qui donc a pu le plus facilement faire ce rapprochement, sinon un homme qui avait vu de ses yeux, à quelques centaines de mètres l'une de l'autre, cette colline de Montjoie et cette mosaïque du Latran, où Charles agenouillé recevait l'enseigne *Romaine* des mains de saint Pierre ?

Ajoutons que ce nom de Montjoie semble avoir été imposé au Monte Malo par des pèlerins. Gregorovius, M. Pio Rajna, et l'auteur du *Ligurinus* avant eux [1] l'ont supposé : ce nom exprimerait la joie des romieux au moment où ils découvraient pour la première fois le tombeau des Apôtres. Cette conjecture me paraît confirmée par le fait que les pèlerins du Saint-Sépulcre appelèrent pareillement *Mons Gaudii* la colline du haut de laquelle leur apparaissait Jérusalem [2]. Et les pèlerins de Saint-Jacques baptisèrent du même nom l'élévation d'où ils découvraient la basilique de l'apôtre [3]. Ainsi, au

1. Voyez ci-dessus (p. 226) la citation que nous avons faite de Gunther.

2. « Quand les croisés arrivés sur une éminence découvrirent à l'horizon Jérusalem, ils donnèrent le nom de *Montjoye* (*Mons Gaudii*) à la colline du haut de laquelle leur était apparue pour la première fois la ville sainte. Cette colline sur laquelle s'élevait un monastère dédié à saint Samuel (aujourd'hui mosquée de Nébi Samouil) était distante d'environ trois lieues de Jérusalem à l'Ouest. De là l'ordre de Notre-Dame de Monjoye fondé vers 1080. » (J. Delaville Le Roux dans la *Revue de l'Orient latin*, t. I, 1893, p. 42). Cette colline est plusieurs fois nommée dans la *Chanson de la Conquête de Jérusalem* (voy. Langlois, *Table des noms propres*). Cf. une note de M. P. Meyer, à la p. VI de son édition du *Roman de l'Escoufle* (*Publications de la Société des anciens textes français*, 1894).

3. Cette colline est plusieurs fois mentionnée dans l'*Historia Compostellana* ; voyez (*España sagrada*, t. XX, p. 54) le chapitre

terme des trois pèlerinages majeurs, à Rome, à Jérusalem, à Compostelle, se dressait un *Mons Gaudii.*

Les pèlerins et les croisés qui baptisèrent ainsi ces collines furent, semble-t-il, surtout des pèlerins français : ce qui expliquerait que le développement du mot *Montjoie*, passant plus tard au sens de colline quelconque, soit propre à la langue française.

La légende que nous rapporte la *Chanson de Roland*, si du moins ces vers disent bien ce que nous leur avons fait dire, est donc l'invention d'un *romieu* qui, averti par la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran, considéra Charlemagne comme le gonfalonnier de saint Pierre et comme un pèlerin armé.

Mais il se peut après tout que le vers *Mès de Munjoie iluec out pris eschange* reçoive quelque autre explication. Les pages que je viens d'écrire perdront alors toute vraisemblance. En ce cas, il restera encore que notre légende ne saurait être, comme le voulait Gaston Paris, une chose « antique », qui aurait échappé, par un merveilleux hasard, à la manie de destruction des remanieurs. Il est fort invraisemblable, à mon sens, que le souvenir du don de l'enseigne à Charlemagne provienne de « traditions » ou de « chants lyrico-épiques » du VIIIe siècle. Trois autres éléments,

intitulé : *De ecclesia in Monte Gaudii fabricata* ; voyez aussi (*ibid.*, p. 224) un récit d'une entrée solennelle de l'archevêque Diego Gelmirez dans Compostelle (il vient de suivre la route des pèlerins par Carrion, Léon, etc.) : « *Postquam episcopus venit ad* Montem Gaudii, *scilicet ad Humiliatorium, clerus et populus totius civitatis occurrunt ei obviam...*) » Voy. aussi le *Codex de saint Jacques*, publié par F. Fita et J. Vinson, p. 10 : « *Sar fluvius, qui inter* Montem Gaudii *et urbem sancti Jacobi decurrit, sanus habetur.* »

en effet, forment cette légende : Geoffroi d'Anjou y porte l'oriflamme, et Geoffroi d'Anjou est un personnage du xe siècle ; — on y mentionne peut-être la *Montjoie* de Rome, et cette colline n'a porté ce nom qu'à partir du xe siècle au plus tôt ; — on y donne *Montjoie* ! comme le cri d'armes des rois de France, et les rois de France n'ont commencé à crier *Montjoie* ! qu'au xie siècle. Tous ces traits sont imaginaires et n'ont pu être imaginés au viiie siècle ; il est invraisemblable que le seul trait historique qui subsiste dans ce récit (*Saint Piere fu, si avoit non Romaine*) provienne seul d'un poète du viiie. Il provient plutôt du texte des *Annales royales : « Leo... ad regem.. vexillum Romanae urbis direxit. »* Il est malaisé, dira-t-on, de croire qu'un jongleur ait été chercher ce texte latin ? C'est pourquoi je préfère croire qu'un jongleur a regardé, dans le *triclinium* de Saint-Jean-de-Latran, l'image de Charles, chevalier de saint Pierre.

16. Rome

Le comte Amile erre à la recherche d'Ami,

62 Tant que il vint a Borc c'on dist au pont,

c'est-à-dire au Borgo, près du *Pons Neronianus* (Pont-Saint-Ange)[1] :

63 La se harberge chiés un oste felon ;

1. Sur le *Pons Neronianus*, voyez les *Mirabilia Urbis Romae* dans Urlichs, *Codex Urbis topographicus*, 1871, p. 95.

Icelle nuit i jut li gentiz hom
Et au matin s'en vint en Pré Noiron.

Le Pré Noiron, c'est l'ancien *ager Vaticanus*, aujourd'hui les *Prati di Castello*, qui portaient déjà au VI[e] siècle le nom de Néron [1]. La forme française *Noiron*, qui ne correspond pas au latin *Neronem*, a dû naître sous l'influence des légendes qui représentaient Néron, auprès d'Apollin, de Tervagant ou de Baratron, comme un démon noir et hideux [2]. On lit fréquemment dans les chansons de geste des vers tels que ceux-ci :

Gascelins broche a coite d'esperons
Et cil esploitent don lignage Noiron [3].

Et l'on y trouve presque à chaque page, comme chacun sait, quelque personnage qui jure

Par cel apostre c'on quiert en Noiron pré,...
Par cel apostre c'on a Rome requiert...
Par cel apostre c'on quiert a Rome ou pré...
Par cel aspostre c'on quiert en pré Noiron...,

à moins qu'il ne s'écrie, au cours d'une prière :

1. On peut voir dans le livre de M. R. Lanciani, *The ruins and excavations of ancient Rome*, Londres, 1897, p. 561 et p. 562, deux vues des *Prati di Castello*, l'une prise en 1870, lorsqu'ils étaient encore occupés par de beaux jardins cultivés, l'autre en 1890, qui les montre couverts des maisons de rapport d'un quartier neuf. Cf. De Rossi, *Piante iconografiche e prospettiche di Roma, anteriori al secolo XVI*, Rome, 1879, p. 85-6.

2. Sur ces légendes, voyez Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, t. II, p. 196, et A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*, t. II, p. 356.

3. Vers d'*Aubry le Bourguignon*, cités par Godefroy, au mot *Noiron*.

« Dieus, beaus dons pere, qui formas tot le mont,
Meïs saint Piere el chief de Pré Noiron
Et convertis saint Pol, son compaignon... ».

Tout le monde au moyen âge vénérait saint Pierre et pouvait jurer par son nom. Pourtant cette formule de serment « par l'apostre qu'on quiert en pré Noiron » se rencontre-t-elle souvent ailleurs que dans les chansons de geste?[1] Ce qui est sûr, c'est que les jongleurs de geste la répètent avec une insistance singulière, et comment l'expliquer, sinon par cette supposition qu'elle aurait été employée d'abord dans des chansons à l'usage des « romieux »?

Puisque le Charlemagne des chansons de geste passe le meilleur de sa vie à guerroyer aux quatre coins de l'horizon de fantastiques Sarrasins, il était naturel d'imaginer aussi que le gonfalonnier de saint Pierre avait défendu contre eux la ville de l'Apôtre. Les poètes n'y ont pas manqué : Rome conquise par les Sarrasins et délivrée par Charlemagne, c'est le sujet de plusieurs chansons de geste : les *Enfances Ogier*, la *Destruction de Rome* et *Fierabras*[2].

Sujet purement fictif, puisque Charlemagne n'a jamais

1. J'ai cherché vainement la mention du Pré Noiron aux tables d'une vingtaine de romans de la Table Ronde ou romans d'aventures, et à la table du *Recueil des Fabliaux*, publié par A. de Montaiglon et G. Raynaud.

2. Dans *Otinel* aussi, la donnée est que les Sarrasins occupent Rome, mais l'action se déroule dans une autre région, et je traiterai plus loin de ce roman. — Un épisode du *Couronnement de Louis* raconte la délivrance de Rome par Guillaume d'Orange : l'élément historique, comme je l'ai montré au tome I de cet ouvrage, s'y réduit à rien.

combattu les Sarrasins en Italie ; et s'il ne les y a pas combattus, la raison en est forte : les Sarrasins n'ont atterri qu'une fois de son vivant, en 813, sur le rivage romain : à Centocelle, en 813 ; mais ils ne pénétrèrent pas à l'intérieur des terres; ils se rembarquèrent presque aussitôt.

Pourtant, une trentaine d'années après la mort de Charlemagne, en 846, ils revinrent et prirent Rome : « c'est la seule fois qu'un peuple étranger au christianisme a visité Rome depuis que cette ville a été évangélisée. » Peut-être y a-t-il dans nos chansons de geste, bien que la donnée générale en soit imaginaire, quelque souvenir de cet événement mémorable [1].

Ces traces d'événements historiques, les critiques ont à bon droit renoncé à les chercher dans la première branche de la *Chevalerie Ogier*, qui n'est qu'un tissu d'aventures galantes et chevaleresques, d'invention visiblement récente. Ils s'en tiennent à la légende de Fierabras. Elle formait le sujet d'une chanson de geste, aujourd'hui perdue, mais que nous connaissons suffisamment, parce que Philippe Mousket l'a résumée avec soin dans sa chronique rimée [2], et parce que nous possé-

1. Cette hypothèse semble avoir été proposée pour la première fois par A. Graf, *Roma nella memoria del medio evo*, Turin, 1882, t. I, p. 221 ; puis, par M. C. Voretzsch, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen*, Halle, 1891, p. 81. Elle a été développée par M. Ph. Lauer dans un mémoire intitulé *Le poème de la* Destruction de Rome *et les origines de la cité Léonine* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XIX, 1899, p. 307-365) ; puis par M. Mario Roques, *L'élément historique dans* Fierabras (*Romania*, t. XXX, 1901, p. 161-175).

2. Vers 4664-4717, éd. Reiffenberg, t. I, p. 188.

dons deux poèmes, *Fierabras*[1] et la *Destruction de Rome*[2], qui en sont dérivés et qui confirment et complètent le résumé de Philippe Mousket[3].

L'action de ce poème, qu'on est convenu d'intituler *Balan*, était à peu près celle-ci : Les païens, conduits par le roi Balan et par son fils Fierabras, se sont emparés de Rome et l'ont mise à feu et à sang. Ils y ont violé les églises et surtout la basilique de saint Pierre ; ils en ont enlevé des trésors et, entre autres, deux barils contenant les restes du baume « dont Jesu Cris fu embaumés ». Ils ont tué le pape et pris Château-Miroir. Le duc Garin de Pavie, qui défendait Rome, a été obligé de se retirer dans Château-Croissant et d'implorer le secours de Charlemagne. Charlemagne lui a envoyé une armée commandée par deux de ses barons, Gui de Bourgogne et Richard de Normandie. Les Français assiègent Château-Miroir et le reprennent, appuyés par le duc Garin, qui a réussi jusqu'alors à se maintenir dans Château-Croissant. Mais cette armée n'est que l'avant-garde de Charlemagne. Il arrive à son tour : aidé de ses pairs, il va bientôt rétablir les chances des chrétiens. C'est alors que se déroulait la belle série d'épisodes que l'auteur du *Fierabras* conservé a empruntés à son modèle et sans doute repro-

1. Ed. Krœber et Servois (1860).
2. Ed. Gröber (*Romania*, t. II, 1873, p. 1).
3. Sur le rapport de ces divers textes, voyez Em. Hausknecht, introduction à son édition du *Sowdone of Babylone*, p. XI (*Early english Text Society*, extra-series, 1881) ; J. Bédier, *La composition de la chanson de* Fierabras (*Romania*, t. XVII, 1888, p. 22) ; Mario Roques, *art. cité* ; H. Jarnik, *Studie über die Komposition der Fierabrasdichtungen*, Halle, 1903.

duits à peu près tels quels. Dans une escarmouche entre les païens et les chrétiens, Olivier, Roland, et les jeunes barons de l'armée auraient été défaits et pris si les vieux compagnons de Charlemagne, les « vieillards barbés » n'étaient venus à leur rescousse, ce qui leur a permis, le soir, rentrés au camp, de railler les jeunes, peu généreusement, de leur aide victorieuse. Mais le lendemain, le prince sarrasin Fierabras s'approche du camp des chrétiens, et provoque l'un des barons de Charlemagne à un combat singulier. Il porte à l'arçon de sa selle les barils du baume merveilleux, qui a la vertu, si l'on en boit, de guérir les blessures. Roland, pour tirer vengeance de la raillerie des vieillards, refuse de relever le défi du païen ; mais Olivier, victime de la même raillerie, et blessé de la veille, accepte le combat. Il revêt de son haubert son corps sanglant, fait le signe de la croix sur le poitrail de son cheval, va requérir de l'empereur, en récompense de ses services, la grâce de faire cette bataille, et part pour l'*ansgarde*, au pas de son cheval, tandis que Fierabras, nonchalamment étendu sous un arbre, le regarde venir, sans daigner s'armer. Fierabras ne lui est pas sacrifié par le poète : aussi noble que son ennemi, il a prononcé, comme Vivien, un grand serment :

> Ja ne sera mon hoir a nul jor reprové
> Que jou por François fuie un arpent mesuré.

La courtoisie d'Olivier, qui arme de ses mains son adversaire, son courage quand ses plaies mal fermées se rouvrent et saignent, tandis qu'il nie être blessé et qu'il refuse de boire le baume guérisseur, la noblesse

de Fierabras qui offre son cheval à son ennemi démonté, et qui, sur le refus d'Olivier, met lui-même pied à terre... on se rappelle tous ces beaux traits chevaleresques. Enfin, Olivier a réussi à s'emparer des barils du baume miraculeux :

> 1049 Près fu du far de Rome, ses a dedens gietés;
> Li ors qui fu dedens fu moult tost affondrés.
> Or n'iert jamais li feste saint Jehan en esté
> K'il ne flotte sur l'yawe, c'est fine verités...

Mais le Saint-Esprit illumine de sa grâce le champion sarrasin. Fierabras se rend à son adversaire et se fait chrétien. Son père Balan et les païens vaincus reprennent la mer. Charlemagne restaure le culte chrétien dans Rome ; un nouveau pape est élu ; l'armée chrétienne rentre en France.

Voici maintenant le résumé des événements de 846. Au mois d'août, une flotte d'Arabes et de Berbères, ayant pris Ostie le 23, remonta le Tibre. Les Romains envoyèrent contre eux les pèlerins saxons, frisons et francs, qui furent taillés en pièces, le 26, près de Porto. Les Musulmans investirent Rome, dévastèrent la basilique de saint Pierre, enlevèrent l'autel même qui était placé sur le tombeau de l'apôtre avec tous les ornements et objets précieux qui s'y trouvaient. Pourtant, ayant subi un échec auprès de la basilique de saint Paul, ils se rembarquèrent. Peu après leur départ, le 27 janvier 847, le pape, Serge II, mourut.

Entre ces événements et les récits de nos poètes, on a voulu établir maints rapprochements. M. Mario Roques [1]

1. Article cité.

a heureusement montré qu'ils sont imaginaires et forcés, ce qui me dispense de les discuter ici[1]. Les concordances

1. M. Ph. Lauer a soutenu, en effet, que « le poème de la *Destruction de Rome*, tout remanié qu'il est, a conservé un fond ancien presque intact, le tableau très vivant et très exact de l'invasion sarrasine d'août-septembre 846. La contamination, dit-il, n'a atteint que le détail... C'est une chanson peut-être presque contemporaine à l'origine, comme la chanson de *Raoul de Cambrai*, œuvre peut-être d'un témoin oculaire, de quelque Franc de la *schola Francorum* échappé au massacre, de quelqu'un des *duces* de Lothaire ou de leurs écuyers. » Je crois fondées toutes les objections que M. Roques a élevées contre ce système. J'écarterai même plus nettement qu'il le fait l'identification, proposée par M. Lauer, du Gui de Bourgogne des chansons de geste avec certains personnages historiques. Voici en résumé ce qu'il en est de cette question.

Des aventures disparates que les chansons de geste font courir à un personnage nommé Gui de Bourgogne, M. Lauer en retient trois : 1°) dans la *Destruction de Rome*, Gui de Bourgogne conduit l'avant-garde de Charlemagne contre les Sarrasins ; 2°) dans *Fierabras*, Gui, jeté par les Sarrasins au fond d'un horrible cachot de la ville fantastique d'Aigremore, y séduit la belle Sarrasine Floripas, la convertit et l'épouse ; 3°) dans le roman intitulé *Gui de Bourgogne*, les « enfants de France », las de l'absence de Charlemagne, qui depuis vingt-sept ans guerroie en Espagne, élisent à sa place un roi nouveau, Gui, lequel les emmène aussitôt en Espagne au secours de Charlemagne et de leurs pères. Tels sont les trois récits de romans que M. Lauer a tâché d'identifier à trois événements historiques dont des personnages réels du nom de Gui auraient été les héros, et le principe même de cette tentative est contestable, s'il est vrai que les trois événements racontés par les chansons de geste sont essentiellement fabuleux : il n'est arrivé, il n'a pu arriver à personne de combattre les Sarrasins devant Rome sous Charlemagne ; ni de séduire dans un cachot d'Aigremore une princesse sarrasine ; ni d'être élu roi des « enfants de France » et de partir en cette qualité au secours de Charlemagne. Néanmoins, M. Ph. Lauer identifie ce Gui de Bourgogne des romans à trois Guis du IXe et du Xe siècle, qui ont dû

réelles se réduisent à ceci : dans l'histoire comme dans les chansons de geste, Rome et l'église Saint-Pierre sont prises et saccagées. De plus, dans les chansons de geste, le pape est tué par les Sarrasins : il n'en fut pas de même dans l'histoire, puisque le pape Serge II ne mourut qu'après leur départ ; mais les chroniqueurs postérieurs ont établi un rapprochement entre sa mort et l'expédition sarrasine ; c'est ainsi que la *Vie du pape Léon IV*[1] fait mourir Serge II *repentina morte* pendant l'invasion, et de même Prudence de Troyes et Benoît, moine de Saint-André du Mont-Soracte. Enfin, l'action se déroule en partie, d'après les chansons de geste, dans Château-Croissant, c'est-à-dire dans le Môle d'Adrien,

« se fondre » en un seul, « comme il arrive toujours dans l'épopée », dit-il. Le premier serait un Gui de Spolète (842-858), qui, peu après 846, lutta avec le roi Louis contre les Sarrasins, non pas devant Rome, mais dans l'Italie méridionale : de là, le personnage de la *Destruction de Rome*. Le second serait un autre Gui de Spolète, qui fut prétendant au trône de France en 888 et couronné à Laon : ce qui rendrait compte, selon M. Lauer, de la jolie légende de Gui de Bourgogne, roi des « enfants de France ». Le troisième serait un autre Gui de Spolète encore, « qui paraît en 969 avec une femme appelée *Floripanda* », laquelle serait le modèle de *Floripas*, la Sarrasine, amante de Gui de Bourgogne dans *Fierabras*. — Supposons un instant que tout cela soit vrai. Le travail d'imagination qui a confondu en un seul plusieurs seigneurs de Spolète, et qui a occupé le xe siècle, s'est produit nécessairement dans une région où on connaissait la série des seigneurs de Spolète : comment des jongleurs français du xiie siècle en auraient-ils eu connaissance ? Il faudrait que, à des siècles de distance des événements de 846, ces récentes légendes « italo-lombardes » se fussent mélangées à ces antiques chants français, composés, peu après 846, par un « Franc de la *Schola Francorum* échappé au massacre ». Que d'aventures surprenantes !

1. *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, t. II, p. 106.

où s'enferment les défenseurs de Rome; nous ignorons si rien de tel s'est passé en 846, mais il est constant que, en 1083, l'empereur Henri IV, combattant contre Grégoire VII, emporta Saint-Pierre, non sans dommage pour le monument, et fit le siège de Château-Croissant, où le pape s'était réfugié. M. Mario Roques a ingénieusement rapproché ces événements de 846 et de 1083 : il estime que le récit des chansons de geste retient des souvenirs du sac de Saint-Pierre par les Sarrasins en 846 et en même temps des souvenirs du sac de Saint-Pierre et du siège de Château-Croissant par les troupes d'Henri IV en 1083:

« Je croirais même volontiers, ajoute-t-il, que c'est de Saint-Pierre que nous viennent directement les deux traditions des sièges de Rome et peut-être le mélange intime que nous en connaissons. Elles ont dû être rapportées de Rome par quelqu'un de ces nombreux pèlerins qui cheminaient sur la route de Rome, et l'on peut assez bien se représenter dans quelles conditions. La basilique de Saint-Pierre était un des premiers monuments que l'on montrait à la pieuse curiosité de ces pèlerins, et là sans doute, quand on avait étalé à leurs yeux les richesses du trésor, quand on avait attiré leurs regards sur le luxe des ornements, on ne manquait pas de leur expliquer pourquoi le monument gardait des traces de ravage, pourquoi le trésor n'était pas aussi riche qu'il eût pu l'être, pourquoi tel objet était moderne et telle partie de la construction restaurée.

Cela intéressait vivement les pèlerins, toutes les chroniques romaines ou étrangères en font foi [1]. Le siège par les Sarrasins, le pillage par les soudards d'Henri IV devaient être ainsi contés aux pèlerins par les clercs de Saint-Pierre. »

1. « Le pillage de Saint-Pierre est le trait essentiel, parfois unique, de tous les récits des événements de 846. Cf. p. ex. *Ann.*

Il ne nous en coûterait rien, bien au contraire, d'accepter tout entière cette explication si simple. Les clercs de Saint-Pierre de Rome savaient par tradition et au besoin par le *Liber Pontificalis* que jadis leur église avait été pillée par les Sarrasins et que le pape régnant était mort pendant l'invasion; et aussi que jadis, en d'autres circonstances, l'église ayant été violée à nouveau, ses défenseurs avaient soutenu un siège dans Château-Croissant : le tout se sera mêlé et brouillé dans la mémoire d'un pèlerin, et c'est ainsi que l' « élément historique dans *Fierabras* » se réduirait à deux ou trois de ces anecdotes que dans tous les sanctuaires les sacristains racontent volontiers aux visiteurs.

Pourtant, il se peut aussi bien, à mon sens, que ces deux ou trois traits qui ressemblent à des événements historiques, un poète les ait tirés de sa seule fantaisie. Un poète en effet qui choisit pour son sujet, par simple jeu d'imagination, la Dévastation de Rome par les Sarrasins et qui se promet de leur attribuer des outrages atroces et d'inventer d'horribles détails, peut, sans que cet effort risque de l'épuiser, feindre que le pape a été tué pendant le pillage, et, pour trouver cet épisode, il n'a pas nécessairement besoin d'être aidé par des récits (d'ailleurs différents) de chroniqueurs italiens ; et d'autre part, si

S. Germani minores (*Mon. Germ. hist.*, *SS.*, III, 2 : « Quo anno Sarraceni basilicam Sancti Petri et Pauli vastaverunt. » Cf. encore Prudence de Troyes : « 846... Ablatis cum ipso altari... omnibus ornamentis atque thesauris.... » et les traces de coups aux images sacrées dont parle Benoît du Mont Soracte. La vie de Benoît III (*Liber pontif.*, II) relève soigneusement les dépenses faites par ce pontife pour remplacer les ornements enlevés à Saint-Pierre. »

même l'empereur Henri IV n'avait jamais assiégé Château-Croissant, on peut concevoir qu'un poète, cherchant une forteresse où abriter ses héros, ait songé spontanément à utiliser, à deux pas de l'église Saint-Pierre, ce château propice. En sorte que toutes les concordances entre l'histoire et les chansons de geste se réduiraient à cette seule donnée : ici et là, en des temps différents, l'église Saint-Pierre est saccagée par les Sarrasins. Mais cette donnée, à son tour, on peut l'interpréter comme une fiction de poète, et qui aurait été imaginée n'importe où, n'importe par qui.

Il reste pourtant que la légende de Balan et de Fierabras a été inventée non pas n'importe où, non pas n'importe par qui, mais par un conteur qui possédait, à défaut de renseignemeuts historiques, des renseignements topographiques précis.

Il connaît le « Far de Rome »[1], et c'est l'un des noms du Fiumicino, branche du Tibre qui aboutit à Ostie[2], le « Mont Chevrel[3] », c'est-à-dire le Capitole[4], et la « Tour Noiron[5] », et plusieurs monuments de Rome, probablement le Colysée entre autres, ont porté ce nom[6]. Il sait choisir, pour y placer les épisodes de guerre qu'il invente, Château-Miroir[7], c'est-à-dire l'un des monuments de la Rome antique où la légende

1. *Chronique* de Ph. Mousket, *Fierabras*, *Destruction de Rome*.
2. Voy. Suchier, *Œuvres poétiques de Philipe de Beaumanoir*, t. II, p. 408.
3. *Destruction de Rome*, v. 595, v. 644.
4. Voy. P. Rajna, dans l'*Archivio storico italiano*, 1887, p. 48.
5. *Destruction de Rome*, v. 538.
6. Voy. Lauer, *art. cité*, p. 331, note 4.
7. *Chronique* de Ph. Mousket, *Destruction de Rome*.

logeait les statues magiques de Virgile [1], et Château-Croissant [2], c'est-à-dire le Château-Saint-Ange, qui servit en effet de forteresse pendant tout le moyen âge [3].

Ainsi, nous en sommes réduits à l'une ou à l'autre de ces explications.

Ou bien nous admettrons avec M. Mario Roques [4] que les récits de Philippe Mousket, de *Fierabras* et de la *Destruction de Rome* reposent sur des souvenirs historiques de 846, mêlés à des légendes de formation italienne : et ces légendes italiennes, où donc les poètes français les auraient-ils recueillies, sinon en Italie, et de préférence, puisqu'elles racontent le pillage de Saint-Pierre de Rome, dans cette église même ?

Ou bien, nous admettrons que les récits de nos chansons de geste ne représentent qu'un jeu d'imagination ; mais il nous faut constater qu'ils sont dus à un poète bon topographe, et que les points de départ et d'attache des fictions qu'il imagina lui furent donnés par de vieux monuments romains, par la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran, qui attestait que Charlemagne avait été le gon-

1. Voy. A. Graf, *ouvr. cité*, t. I, p. 207.
2. *Chronique* de Ph. Mousket.
3. Voy. *Romania*, t. IX (1880), p. 45. Il tirait son nom, comme on sait, de Jean Crescentius Nomentanus qui y fut bloqué par Othon III et qui fut tué le 26 avril 998. Pour le rappeler en passant, ce nom, ainsi que la présence dans nos poèmes de Richard de Normandie, indiquent que la légende de Balan et de Fierabras s'est constituée au plus tôt au xie siècle.
4. Voire même avec M. Ph. Lauer : car, lui aussi, semble-t-il, il suppose que ses divers Guis de Spolète, avant de se confondre en un seul personnage épique, Gui de Bourgogne, ont été l'objet, en leur pays, de légendes locales recueillies ensuite par des poètes français.

falonnier et le défenseur de saint Pierre, — peut-être par une légende locale (le miracle des barils qui remontent à la surface du Tibre), — par la vue de Château-Croissant et de Château-Miroir.

Entre ces deux explications je ne choisirai pas : il me suffit d'avoir montré qu'on n'en saurait guère imaginer une troisième. Or, elles indiquent l'une et l'autre que ce poète aussi fut un « romieu ».

II. LES PORTS D'EMBARQUEMENT POUR LA TERRE SAINTE

Les pèlerins français du Saint-Sépulcre et les croisés s'embarquaient ou débarquaient souvent, comme on sait, dans l'un des grands ports d'Italie, à Gênes, à Pise, à Venise ou à Brindisi[1]. Pise est à peine nommée dans les chansons de geste. Les nombreux personnages de nos romans qui font le voyage d'outre-mer s'embarquent soit à « Brandis », soit à Venise. Je ne vois pas qu'aucune légende carolingienne soit localisée à Venise ou sur les routes qui y menaient[2]. Il en va autrement de Brindisi et de Gênes.

1. C'est à Gênes que Philippe-Auguste prend la mer en 1191 ; et, quand il revient de Saint-Jean-d'Acre, c'est à Brindes qu'il atterrit. Mais il est inutile d'appuyer de témoignages des faits connus de tous.

2. Tout au plus peut-on rapporter ici ce curieux passage du *Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure* (éd. Bonnardot et Aug. Longnon, 1878, p. 6) : « Et le lundi matin (30 août 1395) nous partismes du port de Venise ; s'y arrivasmes a Paula (Pola

I. Brindisi.

Un tremblement de terre a achevé de détruire en 1858 les restes d'un vaste pavement en mosaïque qui se trouvait dans la nef de la cathédrale de Brindisi. Mais nous connaissons cet ouvrage par des descriptions et par des dessins [1].

L'un de ses sujets représentait des scènes de la *Chanson de Roland* : « Derrière un guerrier à pied,

en Istrie) qui est a cent .M. oultre Venise, le mardi ensuivant, darrien jour d'aoust... Et dehors la cité, devers la terre, a une trés belle fonteine d'eaue doulce devant laquelle a un tournoyement, par lequel appert bien qu'il fut jadis moult bel et fait de grant et seignorie. Et le fist faire Rolant, si com l'en dit, et encore l'apellent aujourd'hui le palaix Rolant. Et dehors ledit palaix, vers la marine, a moult grant quantité de monumens de pierre entailliee couvers, et sont sur terre ; et y peut bien avoir environ IIII c; et dedens les aucuns voit l'en les os des chrestiens qui illec furent mis après une grande desconfiture que mescreans y firent. Plusieurs y a desdits monumens que l'en ne peut veoir dedens, car ilz sont trop couvers. La cité de Paula est soubz la seignorie de Venise. » — « Ce *tournoyement*, écrit M. A. Longnon (*Index* au mot Pola), n'est autre chose qu'un amphithéâtre romain que Spon visita en 1675. Le savant antiquaire rapporte qu'on l'appelait l'*Orlandine* ou *Maison Roland* et en donne la description suivante : « Il est à peu près de la grandeur de celui de Rome et tout bâti de belles pierres d'Istrie, à trois rangs de fenêtres l'une sur l'autre, et il y en a soixante et douze de chaque rang. L'enceinte en est fort entière ; mais il n'y paraît aucuns degrés et l'on prétend qu'ils étaient de bois », etc. — Cf. un témoignage du xv[e] siècle, rapporté par M. A. d'Ancona (*Tradizioni carolingie in Italia*, p. 422) sur une « colonne de Roland » aux abords de Pola : « Quae quidem columna *Charrus* et *Orlandus* dicitur, quoniam in illa est Orlandi forma sculpta ensem manu tenentis in signum justitiae quae ibi exercetur. Nam ad illam ligantur et fustigantur aliquando scelesti homines. »

1. On peut voir au Cabinet des estampes (Gb 63) le dessin qu'en

voici venir LARCEVESQUE TORPIN, la mître à deux cornes sur la tête, la crosse dessinée sur son écu et sur la housse de sa monture, l'épée au flanc. L'archevêque se retourne vers Roland, qui, à cheval derrière lui, sonne son olifant... Derrière, des cadavres gisent côte à côte ; un ange vole au-dessus d'eux. ROLLANT apporte sur ses épaules le corps de son ami, plus loin ALVIER est étendu sur le sol et Rollant se penche vers lui, appuyé sur son épée, avec son olifant pendu derrière le dos. Plus loin encore, une scène qui devait prendre place avant les précédentes : Rollant à cheval conduisant par la bride le cheval d'Olivier (LVIR) blessé. Enfin, la mêlée des chrétiens et des infidèles. Les paladins ont l'écu triangulaire ; les Sarrasins la targe ronde [1]. »

On lisait sur ce pavement la date 1178 et le nom de Guillaume, l'archevêque qui commanda le travail. Guillaume était un Français. Cette circonstance et le fait qu'une dynastie normande dominait alors dans la région ne suffisent peut-être pas à expliquer le choix d'un tel sujet et l'idée qu'a eue le mosaïste apulien d'écrire les noms héroïques en langue d'oïl.

« Il faut se rappeler, écrit H. W. Schultz, que c'est à Brindisi que venaient continuellement prendre la mer ceux qui allaient en Palestine combattre les mêmes ennemis que Roland et Olivier avaient combattus [2]. »

fit relever Millin en 1812. Cf. H. W. Schultz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters*, Dresde, 1860, p. 305, Émile Berteaux, *L'Art dans le midi de l'Italie*, 1903, p. 492-3, fig. 216, et P. Rajna, dans la *Romania*, t. XXVI (1897), p. 56-61.

1. Émile Berteaux, *l. laud.*

2. *L. laud.*. M. Rajna (*Romania*, t. XXVI, p. 61) déclare cette explication très plausible.

II. Sur la route de Gênes.

Divers romans carolingiens ont pour héros un personnage dont le nom revêt ces formes multiples : Hospinel, Ostinel, Otinel, Otunel, Otuel, Otes, Otonel, etc.[1]. Son histoire a presque autant de variantes que son nom ; mais, sous ses formes diverses, c'est toujours celle d'un jeune prince sarrasin, preux et chevaleresque, qu'illumine un jour la grâce céleste : il reçoit le baptême et désormais le bon « convers » se bat aux côtés des pairs de Charlemagne, comme leur plus digne émule et leur plus tendre ami. Il est donc une doublure de Fierabras. Il a dû apparaître d'assez bonne heure dans l'épopée française, car le *Pseudo-Philomena*, composé vers 1175, lui confie un rôle[2]. D'ailleurs la chanson française qui porte son nom[3] n'a pas dû être composée longtemps après cette date. Une très rapide analyse de ce poème suffira ici.

1. Sur le rapport de ces formes, voy. H. Treutler, *Die Otinelsage im Mittelalter* (fasc. V des *Englische Studien*), 1882, p. 148, et surtout M. Pio Rajna dans la *Romania*, t. XVIII, p. 35.

2. Il est dit dans la chanson d'*Otinel* (v. 243) qu'il est le neveu de Fernagu de Nazze et le *Pseudo-Philomena* (éd. Schneegans, p. 66, l. 847 ; cf. la *Table des noms propres*) nomme auprès l'un de l'autre *Hospinellus et Fernegandus, rex Nazzarae*. Cette remarque est de M. P. Rajna, *l. laud.*

3. Éd. Guessard et H. Michelant (*Anciens poètes de la France*, 1859). Voyez la *Bibliographie des chansons de geste* de L. Gautier, à laquelle il convient d'ajouter les quelques pages très précieuses de M. P. Rajna que nous venons d'indiquer et un mémoire de M. F. Gabotto, *Les légendes carolingiennes dans le* Chronicon ymaginis mundi *de Frate Jacopo d'Acqui* (*Revue des langues romanes*, 4e série, t. VII, 1894, p. 259 ss.).

Charlemagne est revenu d'Espagne, où il a pris Pampelune. Il médite d'y retourner pour combattre le roi Garsile (variante : Marsile). Il rassemble ses barons à Paris et leur demande conseil. Tandis qu'il tient sa cour, un païen, Otinel, se présente devant lui, chargé d'un message insolent. Celui qui l'envoie, c'est précisément le roi Garsile, qui vient de prendre et de saccager Rome. Il mande à Charlemagne (on l'a déjà deviné) d'abjurer la foi chrétienne et de devenir son vassal : à ces conditions, il daignera lui laisser l'Angleterre et la Normandie : « Si d'ailleurs, ajoute le messager, Charlemagne et ses Français veulent rencontrer Garsile, ils le trouveront en Lombardie avec trois cent mille Sarrasins, dans une grande et forte cité qu'ils viennent de fonder :

191 « Paien l'apelent la cité d'Atillie [1].
Entre .II. eves est fremee et batie :
L'une a nom Soigne et l'autre a nom Hastie.
Diex ne fist home qui loz tolist navie
Ne lor chatel ne lor grant manantie.
Se la vient Karle a la barbe florie
Et il i voile commencer estoutie,
La verra on qui avra belle amie
Au bien ferir de l'espee forbie ;
Mès vos, veillart, la ne vendrez vos mie
Par mon conseil, que n'i perdez la vie.
Par vos n'ert mès fete chevalerie,
Ne hante route, ne fort targe partie.
Jamès pucelle n'avra de vos envie,
Ainz garderez ceste herbergerie... »

A ces insolences, à ces railleries, Otinel ajoute qu'il a

1. Variantes : *Atilie*, *Atylie*, *Atille*, *Hatelie*.

grande hâte de venger la mort de son oncle, Fernagu de Nazze, jadis tué par Roland; Roland relève le défi.

Ils se battent donc dès le lendemain. C'est Belissent, la fille de Charlemagne, qui se charge, et de fort bonne grâce, d'armer le païen. Au cours du combat, comme Fierabras et Olivier, et comme tant d'autres, les deux adversaires se prennent l'un pour l'autre d'admiration et de tendresse. Roland promet à Otinel, s'il renie Mahomet, Belissent en mariage, et le Sarrasin repousse d'abord une offre si belle; mais le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend sur lui :

577 « Li cuers li mue par le Jhesu conmant,
Puis dit deus mos qui sont bien avenant :
« Rollans, dit il, trè toi la maintenant.
Ne sai quel chose me va ci conseillant
Qui m'a mué mon cuer et mon talant.
Je relinquis Mahom et Tervagant,
Si croi en Dieu qui soffri le torment
Quant le pendirent en la croiz li tirant,
Et en Marie de qui il fu issant. »

Il dit et jette son épée sur l'herbe. Les deux adversaires se tendent les bras et se baisent. Tous admirent le miracle. Turpin baptise Otinel, Charlemagne est son parrain; il lui offre sa fille :

« Prenez ma fille Belissent a amie.
Par li vos doins Vercels et Ivorie.
Chaste(?) e Placense, Tuela (?) e Pavie;
Sire serez de tute Lumbardie [1]. »

1. D'après un fragment d'un ms. d'*Otinel*, p. p. M. E. Langlois (*Romania*, t. XII, 1883, p. 433).

« Je prendrai Belissent, répond-il, quand nous aurons conquis la Lombardie :

658 « Les noces erent es prés sous Atylie,
Quant j'avrai mort l'empereor Garsile. »

L'*ost* se met en route, et le poète décrit de la sorte son itinéraire :

717 Ore s'en vet li reis en Lunbardie
Li dus Rollanz al primer chief les guie.
Derriere est Naimes od la barbe florie :
Mais Otinel ne volt leisser s'amie.
Belisent munte sur un mul de Hungrie.....
Eissent de France, Burgonie ont guerpie.
Passent Mungiu la fiere compaingnie.
Eissent des munz, vienent a Ivorie,
Desuz Vergels passerent a navie.
Muntferant muntent, si veient Hatelie,
La fort cité u est la gent haïe.
Sus Monpoün [1] prennent herbergerie.
Lez l'eve del Ton en la praierie.
Nostre emperere fait Franceis arester.
Sur l'eve del Ton les a fait osteler...

On entend bien que désormais, en des combats autour d'Atilie, l'épée d'Otinel, Coureçouse, fera merveillles à l'envi de Durendal, de Hauteclere et de Courtain.

Ogier est fait prisonnier, et c'est le principal épisode de cette guerre. Comme Guillaume au court nez dans le *Moniage Guillaume*, Ogier assiste impuissant aux combats soutenus pour le délivrer, jusqu'au jour où, dans une grande bataille sous les murs d'Atilie, il parvient à s'échapper de sa prison. Sa venue sur le champ du com-

1. Fragment publié par M. Langlois : *Munpounc*.

bat décide de la victoire. Le roi païen Garsile est tué par Otinel. Atilie est prise et l'on y célèbre les noces de Belissent avec Otinel, qui désormais règnera sur ce pays.

Qu'est-ce qu'Atilie? L'auteur s'en est tenu aux rares renseignements topographiques contenus dans les citations qui précèdent : il doit les avoir prises dans un plus ancien poème; il ne s'y intéresse pas, il les altère[1]. Du moins on a vu que Charlemagne et ses compagnons vont chercher Atilie en Lombardie: ils passent par le Mont Saint-Bernard, par Ivrée et par Verceil: ils franchissent le Pô sur des barques au-dessous de Verceil; puis ils montent les derniers contreforts du massif du Montferrat; puis ils voient Atilie.

Si l'on suit cet itinéraire sur la carte, on peut voir qu'il est très correct, et il nous mène au cœur du Montferrat :

Muntferant muntent, si voient Atilie.

C'est aussi au cœur du Montferrat, et plus précisément à Tortone et aux lieux qui avoisinent Tortone, que nous conduit un autre narrateur de l'histoire d'Otinel, le chroniqueur Jacques d'Acqui. Dans son *Chronicon ymaginis mundi*[2], composé vers 1290, il donne une variante

1. Les vers où l'*eve del Ton* est mentionnée sont faux. P. Paris (*Histoire littéraire*, t. XXVI, p. 273) et M. P. Rajna (art. cité, p. 39) y reconnaissent le Tanaro, ce qui me semble fort incertain. Qu'est-ce que *Hastie* (v. 192)? *Monpoün* est-il, comme le veut M. P. Rajna, un *Pavone* qui se trouve à quelque distance d'Alexandrie? Je ne sais.

2. Publié par G. Avogadro, dans les *Mon. historiæ patriæ*, *SS.*, t. III, col. 1503-6.

de notre légende : de son récit, riche en épisodes, je rapporterai seulement les traits utiles à mon dessein.

C'est, comme la chanson d'*Otinel*, le récit d'une grande expédition de Charlemagne en Lombardie. Il y descend pour combattre le roi païen Marchus, qui domine dans la région. Marchus résidait dans une grande cité nommée *Atylia*, située au-dessus de *Serravalle*, dans un endroit qui s'appelle aujourd'hui *Plebis de inverno* : le château qui dominait Atylia s'appelait alors *Castrum montis Miliantis*[1] et s'appelle aujourd'hui *Precipianum*. Au-dessous d'Atylia était une autre cité, alors nommée *Alba Spetia* ou *Alba Petra*, aujourd'hui *Tertona*... Et bien d'autres lieux sont énumérés, que Jacques d'Acqui désigne pareillement par deux noms, l'un fabuleux et donné pour ancien, l'autre réel et donné pour récent.

« Or Roland, grand guerrier, neveu de Charlemagne, combattit contre Flambador, le fils de Marcus. Dans cette lutte tomba et fut fait prisonnier un jeune géant païen, nommé *Ottonellus*, de la cité d'Atylia. Il fut instruit dans la foi chrétienne par Roland, et, baptisé, devint son compagnon et même entra dans sa parenté, car Roland lui donna sa sœur nommée *Bellissant*, et Ottonellus fut mis au nombre des douze pairs. Après quoi eut lieu une grande bataille des chrétiens et des païens, à mi-route entre Crémone et Brixia en Lombardie, et à cette bataille se trouvaient Roland et *Octonellus de Attilya*. Là, dans la fureur du combat, Roland et Octonellus se rencontrent, sans se reconnaître, et luttent furieusement l'un contre l'autre. Roland frappa Octonellus, qui s'écria : « Ou tu

1. Dans ce *castrum montis Miliantis*, Jacques d'Acqui place la légende de la captivité de Charlemagne ; Albert de Stade, comme nous avons vu, identifie ce château, à tort ou à raison, avec Montmélian en Savoie.

es le diable, toi qui m'as ainsi blessé, ou tu es Roland. » Roland le reconnut à sa voix, le releva et l'emporta à la ville voisine.

Il ne guérit pas. Sa femme Bellissant vint le rejoindre; mais il mourut sans avoir pu lui parler. Bellissant mourut aussitôt de douleur et tous deux furent enterrés ensemble dans une belle tombe dans la ville de... (il y a ici une lacune dans le manuscrit), entre Brixia et Crémone... Enfin Charlemagne s'empara d'Atylie. L'ayant détruite, il conduisit l'armée des chrétiens à Alba Spetia ou Alba Petra (Tortone) et l'assiégea avec une double armée : l'une qui attaquait en plaine et l'autre par le mont *ubi dicitur Scholcha*. C'est en souvenir de ce siège que fut fondée par Roland une église : *ecclesia prima quæ dicitur usque modo Sancta Maria de Scholcha et ostium ad mensuram Rolandi*. C'est ainsi que fut prise Alba Spetia et que tous les païens furent chassés de Lombardie.

On voit dès le premier regard les différences qui séparent les récits de Jacques d'Acqui et du poète français; mais, du premier regard aussi, on voit ces ressemblances : Ottonel est, comme Otinel, un guerrier païen qui se convertit et qui désormais combat dans les troupes de Charlemagne ; il devient un ami de Roland, comme Otinel, et si Otinel épouse Belissent, cousine de Roland, Ottonel épouse Bellissant, sœur de Roland. L'action se déroule dans les deux textes autour d'Atilie. Or Atilie est sur l'emplacement de Serravalle et de Precipiano près de Tortone, selon le chroniqueur Jacques d'Acqui, et, selon le poète français, c'est une ville de Lombardie, plus spécialement du Montferrat, qu'on a quelques raisons d'identifier avec Tortone.

Pour se rendre compte du rapport de ces deux récits, il convient de remarquer ce fait singulier ; des textes

nombreux nous indiquent que le nom d'Atilie a été appliqué pendant plusieurs siècles tantôt à Tortone, tantôt à Serravalle, à 24 kilomètres de là.

Voici, rangés dans l'ordre chronologique, quelques-uns de ces textes :

1° *Atilie = Tortone.* Galvano Fiamma, chroniqueur du XIVe siècle, écrit dans sa *Politia novella* [1] : « *Tertona que secundum Sycardum prius dicta fuit Altilia, in ripa fluminis Scrivie apud S. Precipianum fundatur.* » La source à laquelle il se réfère ici est un chapitre (perdu) de la Chronique de Sicard, évêque de Crémone, mort en 1215. Il résulte de ce témoignage que, dès les premières années du XIIIe siècle au plus tard, le nom d'Atilie s'était attaché à Tortone.

2° *Atilie = Serravalle.* A la fin du XIIIe siècle, Jacques d'Acqui, comme on l'a vu, distingue Tortone, jadis Alba Spetia, et Precipiano, jadis Atilie.

3° *Atilie = Tortone.* Paul Diacre avait écrit [2] : « *Quinta vero provincia Alpes Cottiae. In hac Genua, Savona, Aquis, ubi aquae calidae sunt,* Derthona, *monasterium Bobium...* » Galvano Fiamma, reproduisant ce passage dans son *Manipulus florum* [3], l'interpole de la sorte : « *In hac provincia est* Altilia, *id est* Terdona, *urbs antiquissima,... Aquis, ubi sunt aquae calidae, monasterium S. Columbani, id est Bobium...* » etc.

Le *Flos florum*, chronique milanaise du XVIe siècle, dit pareillement : « *Galli in ripa Scrivie apud S. Precipia-*

1. Texte mis en lumière par M. Pio Rajna, *art. cité*, p. 40.
2. Chap. XXVIII.
3. Muratori, *Rerum italic. SS.*, t. XI, p. 587.

num in provincia Lombardie, Altiliam, *sive* Tredonam, *fondaverunt* [1] ».

4° *Atilie* = *Serravalle*. L'humaniste George Merula (né à Alexandrie, mort en 1494) dit [2] : « La Scrivia sépare les montagnes par sa vallée profonde que Paul Diacre semble appeler Iria, car il écrit que Majorianus fut tué non loin de *Derthona*, *juxta fluvium Iriam*... Là où le fleuve Iria commence à couler en plaine, s'élève au sommet d'un mont, comme le gardien du défilé, Serravalle ; à mille pas en amont de Serravalle on voit *Antiria* dont les ruines subsistent aujourd'hui ; son nom aussi est encore vivant (*nomen adhuc durat*)... Nous pouvons conjecturer avec quelque vraisemblance qu'*Antiria* est formé de la préposition ἀντί et de *Iria*. En effet, la vieille citadelle regarde et domine les cours d'eau qui descendent vers elle. »

Cette étymologie fantaisiste ne nous intéresse pas. Il résulte du moins de ce passage que des ruines romaines voisines de Serravalle portaient dans l'usage local [3] (Merula était du pays) un nom ressemblant à *Antiria* : Merula a dû forcer la ressemblance pour favoriser son jeu d'étymologiste. Ce qui est sûr c'est que, ailleurs, au sortir d'une lecture de Jacques d'Acqui, il appelle la même ville romaine *Antile* : « *Antile*, *cujus ruinas superiore anno calcavi* [4] ».

1. Rajna, *l. laud.*
2. *Georgii Merulae Antiquitatis vicecomitum libri X* dans le *Thesaurus antiquitatum et historiarum* de Graevius, t. III, pars I, p. 109.
3. Peut-être seulement dans l'usage des savants du crû.
4. Dans une lettre, datée de 1488, que M. Gabotto a publiée, art. cité, p. 251.

D'autres humanistes de la Renaissance appellent couramment cette même ville romaine voisine de Serravalle *oppidum Antilia seu potius Attilia* [1].

3° *Atilie = Tortone*. D'autre part, divers antiquaires qui ont écrit sur Tortone répètent, se copiant les uns sur les autres, que le nom primitif de cette ville était *Antilia* ; puis, elle avait reçu trois dons (un rocher qui répandait de l'huile, une fontaine miraculeuse, et le privilège accordé à certains nobles de la région d'être avertis de l'approche de leur mort par un signe merveilleux : quand ils rompaient leur pain, il en coulait du sang) ; à cause de ces trois dons, *Antilia* avait pris le nom de *Terdona*. Cette légende, je ne la trouve racontée que depuis le XVIe siècle [2] : elle peut être beaucoup plus ancienne (remarquer la forme *Terdona* dans le texte ci-dessus rapporté du *Manipulus Florum*).

Il est difficile de se débrouiller parmi ces témoignages : les érudits locaux y réussiront peut-être un jour. On peut du moins proposer, à titre de conjectures, ces remarques.

Il faut partir du fait que Tortone s'est appelée *Derthona* dès la plus haute antiquité. Le nom d'*Atilie* est donc légendaire. Pourtant, il a été appliqué à Tortone (on l'a vu par le témoignage de Sicard) au moins dès le début du XIIIe siècle.

1. Ainsi qu'on peut voir dans le *Corpus inscription. latin.*, t. V², p. 838.

2. Voy. Leandro Alberti, *Descrittione di tutta Italia*, Venise, 1551, p. 307 ; Ughelli, *Italia Sacra*, Venise, 1717, t. IV, p. 633 ; Giuseppe Antonio Bottazzi, *Le Antichità di Tortona e suo agro*, Alexandrie, 1808, p. 5 ; Guiseppe Cappelletti, *Le chiese d'Italia*, t. XIII, 1857, p. 665, etc.

Nous avons affaire, semble-t-il, à une légende étymologique. Ainsi, selon d'autres *joca monachorum*,

Pulcra Silvula avait un jour pris le nom de *Mortaria* (*Mortara*),

Macra celui de *Crassa* (*La Grasse*),

Abladane celui de *Somme Noble* (*Amiens*),

Arsen celui de *Core* (la *Cure*, rivière), etc...

Dans cette géographie en partie double le premier terme est à l'ordinaire fictif et n'existe qu'en fonction du second. Il est donc inutile de chercher de quels éléments s'est composé le nom d'Atilie dans la fantaisie du clerc qui l'a forgé [1]. S'il voulait raconter comment sa ville, à cause de trois dons merveilleux, avait un jour pris le nom de *Terdona*, force lui était de dire en même temps, puisqu'il était si bien renseigné, quel nom elle avait porté jusque-là : il l'a donc baptisée, à tout hasard, ou pour des raisons qui n'importent guère, Atilie.

Ce nom, ainsi créé, se lia à des récits légendaires relatifs à Charlemagne et à Otinel, dans une chronique locale, analogue au *Pseudo-Philomena* ou à la Chronique de Waulsort; cette chronique transfère le nom d'Atilie (par contre-sens ou par quelque autre motif) à des ruines romaines situées à 24 kilomètres plus loin, à Serravalle ; c'est là que Jacques d'Acqui aura pris, en même temps qu'Atilie, la fabuleuse histoire de son Ottonellus, ami de Roland et mari de Belissent [2].

1. Peut-être l'a-t-il tiré du gentilice romain *Atilius*, *Atilia*, si répandu, et qui se lit par exemple sur des inscriptions romaines découvertes à Tortone et à Serravalle (*Corpus insc. lat.*, t. V², n°s 7427, 7428). Mais on peut imaginer à volonté bien d'autres conjectures ; par exemple, comme M. Rajna, rapprocher *Atilie* de l'*Haltoïe* de la *Chanson de Roland*.

2. Il allègue sans cesse comme ses sources des *ystoriae*, des

Puisque la légende française d'Otinel, pareillement ami de Roland et mari de Belissent, est pareillement localisée à Atilie, il faut, si ma conjecture est vraie, que cette légende française procède de la même source que le récit de Jacques d'Acqui et que cette chanson de geste tire, en dernière analyse, son origine d'une légende étymologique forgée au XII[e] siècle par un clerc de Tortone. Mais, ici, comme ailleurs, les rares hypothèses que je forme, je les donne pour des hypothèses, et je ne veux rien fonder sur elles. Je ne fais donc de celle-ci nul état, et l'abandonnant, je retiendrai seulement des faits constants.

Quelles que soient les sources de Jacques d'Acqui et l'origine première du nom d'Atilie, et quels que soient les rapports des textes ci-dessus groupés, des témoignages nombreux répètent avec obstination et pendant des siècles que, sur les bords de la Scrivia, soit à Tortone, soit à quelques kilomètres en amont, s'élevait jadis Atilie : des légendes locales mêlaient Charlemagne et ses pairs à l'histoire de cette ville ; on montrait près de Tortone au XIII[e] siècle, selon le témoignage de Jacques d'Acqui, une église édifiée par Roland, une porte dont la taille de Roland avait déterminé la hauteur, et, à quelque distance de là, à Precipiano, un monument ruiné, nommé la *Custodia Hospinelli*, et c'était, disait-on, un château-

ystoriographi, c'est-à-dire des chroniques latines. Exemple : *Alique ystorie antiquorum dicunt quod tunc non erat tota contracta Albe Spetie et Atylie sub dominio christianorum, sed a quodam magno pagano duce, qui Marchus vocabatur, dominabatur, et iste tunc non obedivit Carolo magno, sicut in ystoria ponitur* (col. 1493).

fort sarrasin jadis assiégé par Charlemagne [1]. Bref, ces lieux étaient au XIII[e] siècle peuplés de légendes carolingiennes attachées à des monuments réels, et l'histoire d'Otinel y était fortement implantée.

D'autre part le roman français d'*Otinel* nous a conduits vers la même région de Tortone, à tout le moins en Montferrat, et le bon sens indique que la combinaison *Charlemagne-Otinel-Roland-Belissent-Montferrat-Atilie* n'a pu se former par deux fois, indépendantes l'une de l'autre, dans l'esprit des deux conteurs.

De ces faits, il n'y a que trois explications imaginables : le lecteur choisira celle qui lui semblera la plus vraisemblable ; mais il faudra bien qu'il choisisse l'une d'elles, car il ne saurait en concevoir une quatrième.

Ou bien, un poète de France et qui n'avait jamais franchi les Alpes a, le premier, inventé cette combinaison, plaçant l'action de son roman en Lombardie sans motif particulier, et simplement parce qu'il fallait bien la placer quelque part. Son roman est tombé, on ne sait par quelle fortune, entre les mains d'un clerc lombard : cette localisation en Lombardie, faite au hasard par le poète français qui n'y attachait aucun intérêt, a ravi pourtant le clerc lombard et les gens du pays de Tor-

1. Jacques d'Acqui (col. 1503), parlant de la *Custodia Hospinelli*, dit que cet Hospinellus « fuit magnus paganus ». Il le distingue nettement d'Ottonellus, dont il raconte l'histoire. Cependant *Hospinellus* (on le sait par d'autres textes, par le *Pseudo-Philomena*, par exemple) était, à l'insu de Jacques d'Acqui, le même personnage qu'Ottonellus, le bon convers. De là cette indication que Jacques d'Acqui a pris Ottonellus à une source écrite, et Hospinellus aux traditions locales (Jacques d'Acqui était du pays), qui rattachaient ce nom à certaines ruines.

tone, à tel point qu'ils ont par la suite intimement mêlé les aventures d'Otinel à leur histoire locale. — Si les choses se sont passées de la sorte, on doit admirer comment une fiction accidentelle imaginée par un poète de la Picardie ou de l'Ile-de-France a pu prendre racine dans un terroir si lointain et imposer pendant des siècles, tantôt à Tortone, tantôt à Serravalle, le nom d'Atilie : et ce serait un bel exemple de l'influence des chansons de geste sur les imaginations italiennes.

Ou bien, c'est l'inverse. La combinaison *Charlemagne-Otinel-Roland*, etc., a été imaginée d'abord dans la région de Tortone, comme une légende locale, par des clercs du pays. Un poète français en a eu connaissance, soit qu'il ait passé par hasard à Tortone et l'y ait recueillie sous forme orale, soit qu'il l'ait lue en France dans quelque livre venu de Tortone : il en a tiré une chanson de geste. — Si les choses se sont passées de cette façon, il faut constater que ce récit entendu par hasard à Tortone (ou ce livre venu de Tortone) donnait déjà à notre poète son roman tout fait, et, entre autres personnages, Belissent, portant déjà un nom français d'héroïne de chanson de geste ; et nous serions en présence de cette chose singulière : une chanson de geste composée par un clerc de Tortone.

Les difficultés de ces deux explications sont fortes : elles croissent plus on les considère. Elles se dissolvent au contraire si l'on en vient à cette troisième et dernière explication, qui concilie les deux autres : la légende locale des clercs de Tortone et la légende des jongleurs de France sont une seule et même légende, inventée sur place à la fois par des clercs lombards et par des jon-

gleurs français, et exploitée d'abord sur place par les uns et par les autres.

Il faut considérer que Tortone est au croisement de plusieurs grandes voies romaines : là prenait fin la *Via Aemilia* qui venait d'Acqui, là commençait la *Via Julia Augusta* qui menait vers Plaisance ; mais surtout, là passait la *Via Posthumia*, qui, longeant la vallée de la Scrivia, conduisait vers Gênes les marchands, pèlerins et croisés de France.

En plein sur la route, à 24 kilomètres de Tortone, à 3 kilomètres de Serravalle, à Precipiano, était établie une abbaye bénédictine placée sous l'invocation de saint Pierre [1], et ce monastère s'élevait sur les ruines de l'ancienne ville romaine de Libarna : ruines disséminées sur les trois kilomètres qui séparent Serravalle de Precipiano et qui ont fourni au *Corpus* un riche lot d'inscriptions ; ruines considérables et imposantes encore au moyen âge, puisqu'elles ont servi à édifier les bourgs voisins de Precipiano, de Biugnano, d'Arquata, de Vignole, de Varinella, et puisqu'il en subsiste aujourd'hui, après que tant de générations les ont exploitées comme une carrière, des vestiges de thermes, les restes d'un amphithéâtre [2].

Les ruines de Libarna ont servi à autoriser la fable d'une expédition de Charlemagne en ces régions et des

1. Voyez dans les *Antiquitates medii aevi* de Muratori, t. V, col. 1027, un document de l'an 1125 relatif à cette abbaye et la *Cronaca di Tortona*, pubblicata per la prima volta da Lodovico Costa, 1814, p. 39.

2. Voyez Amato Amati, *Dizionario corografico dell'Italia*, au mot SERRAVALLE.

histoires d'églises prétendûment fondées par lui ou par Roland à Tortone et aux environs. Que le nom d'Atilie ait d'abord désigné Tortone (Sicard, etc.) ou d'abord Serravalle (Jacques d'Acqui, etc.), c'est autour de ces thermes, de cet aqueduc et de cet amphithéâtre romains que Jacques d'Acqui fait évoluer les cavaliers que guident Charlemagne, Otinel et le roi païen Marcus. Ainsi faisait, je crois, le poète français qui, le premier, chanta d'Otinel et de Roland. Ici comme dans l'amphithéâtre de Pola, comme dans le Môle d'Adrien ou le Colysée ou les Arènes d'Arles, comme dans les restes de Julia Fidentia, comme dans les « palais Galiene » de Poitiers, de Saintes et de Bordeaux, comme dans les cimetières gallo-romains de Saint-Seurin et d'Aliscamps, des légendes carolingiennes éclosent dans les ruines romaines : elles s'en échappent sous la force de chansons de geste françaises ; comme par hasard, ces fictions se mêlent, ici comme ailleurs, en des écrits latins, à l'histoire d'églises ou d'abbayes établies aux abords de ces ruines ; et, comme par hasard, ces ruines hantées par les pairs de Charlemagne se dressent sur de grandes routes que battent les jacobites, les romieux ou les paumiers.

CONTRE-ÉPREUVE

La Chanson d'*Aspremont* est, comme on sait, le récit d'une expédition fabuleuse menée par Charlemagne contre les Sarrasins au fond de la Calabre. Il s'agit de les déloger de « la pute Rise », c'est-à-dire de Reggio,

et, pour y parvenir, Charlemagne les combat dans le même massif d'Aspromonte où Garibaldi fit campagne en 1868.

Ici nous sommes loin de la *Via francigena* et, je crois, de toute voie de pèlerinage. Pourquoi ce poète a-t-il choisi la Pouille et la Calabre pour y placer l'action de son roman ? Comment connaissait-il Reggio et Aspromonte ? Sans doute il convient de se rappeler que les Normands dominaient alors sur ces régions et que Reggio était une ville à demi française. Néanmoins, notre thèse est ici en défaut. Si, dans notre trésor épique, nous trouvons localisée de même avec précision en quelque région de l'Italie et, comme *Aspremont*, loin des routes de pèlerinage, une seconde légende carolingienne, puis une troisième, puis d'autres et d'autres encore, à mesure que leur nombre croîtra, décroîtra la vraisemblance de notre explication.

Nous sommes donc tenu de la soumettre à une contre-épreuve. Il s'agit d'épuiser la liste des chansons de geste ou des épisodes de chansons de geste qui ont l'Italie pour théâtre.

Une chanson perdue ou tout au moins une scène d'une chanson perdue racontait comment Aïmer le Chétif avait conquis Venise [1] ; un roi, Gracien de Venise, joue un rôle dans *Aiol* [2]. Dans le *Couronnement de Louis*, Guillaume vient en pèlerinage à Rome : il y apprend que les Sarrasins ont ruiné Capoue, qu'ils ont fait prisonnier Guaifier, roi de Capoue, et qu'ils marchent contre Rome.

1. *Aymeri de Narbonne*, v. 4595 ; *Les Narbonnais*, v. 7951.
2. *Aiol*, v. 9263 ss.

Il les combat, les chasse, délivre le roi Guaifier, qui lui offre sa fille et la moitié de son pays en récompense.

Cette conquête de Venise par Aïmer, je n'ai pas eu la naïveté de l'expliquer par l'influence des pèlerins et des croisés qui s'embarquaient à Venise ; cette délivrance de Rome par Guillaume, je n'ai pas eu la naïveté d'y voir une chanson à l'usage des pèlerins de saint Pierre [1], et si j'ai soutenu ci-avant que telle légende avait été imaginée par un pèlerin et telle autre pour des pèlerins, on me rendra sans doute cette justice de reconnaître que j'ai toujours invoqué des faits de localisation plus précis.

1. Le poète du *Couronnement* avait besoin, pour mettre sur pied son scénario, de deux inventions. Il lui fallait trouver un motif puissant qui éloignât Guillaume de France dans le temps où son devoir (la nécessité de protéger l'enfant Louis, si Charlemagne mourait) aurait dû l'y retenir : il a imaginé, de la façon la plus simple et la plus banale, que Guillaume avait antérieurement fait le vœu de partir pour un pèlerinage lointain ; de là la localisation de l'épisode à Rome (il aurait aussi bien pu le localiser à Saint-Jacques de Galice, par exemple). En outre il avait besoin que Guillaume, rappelé brusquement en France par la mort de Charlemagne et par le péril de l'enfant Louis, prouvât qu'il était prêt à tout sacrifier à son jeune seigneur ; il a imaginé, de la façon la plus simple et la plus banale, que Guillaume sacrifiait au roi une femme et un royaume par lui conquis au cours de son pèlerinage : de là l'invention du royaume de Capoue, pris par les Sarrasins à seule fin que Guillaume le reprenne, le reçoive avec la fille du roi Gaifier, et l'abandonne. — Pareillement, un poète avait besoin qu'Aïmer le Chétif conquît, comme les autres Aymerides, un fief en terre lointaine. Pourquoi a-t-il choisi Venise? Mais pourquoi cet autre a-t-il choisi, pour en faire les fiefs des autres fils d'Aymeri, Andrenas ou Commarcis ? En tous ces cas, les poètes semblent avoir localisé leurs fictions à leur fantaisie et sans doute sans tenir à leurs choix.

En revanche et pareillement, ma thèse ne sera mise de échec que si l'on y oppose, en dehors des routes des pèlerins, un certain nombre de faits précis de localisation de légendes. Mais je renonce à demander le bénéfice de cette distinction, si légitime soit-elle, entre les légendes de chansons de geste vaguement localisées et précisément localisées en Italie. Comme on va le voir, je n'en ai pas besoin.

Je ne crois pas en effet qu'on puisse songer à m'opposer la chanson de *Jehan de Lanson*. On y voit les douze pairs, puis Charlemagne, passer les Alpes pour soumettre un rebelle, Jehan, duc de Lanson, de Pouille, de Calabre et de Maroc. Où est Lanson? Quelque part en Calabre. Le poète n'en dit pas davantage. Probablement il n'en sait pas davantage. Son fabuleux château de Lanson et les plaisantes aventures héroï-comiques qu'il raconte, si on lui eût demandé de les transférer de sa vague Italie en quelque autre région aussi incertaine, dans les vaux de Morimonde par exemple, en Sessoigne ou en Bolguerie, il est probable qu'il s'y fût prêté de bonne grâce : il n'aurait eu à retoucher qu'une dizaine ou une vingtaine de vers.

Si l'on écarte ce roman de *Jehan de Lanson*, quelles sont donc les autres chansons de geste ou quels sont les épisodes de chansons dont l'action se déroule en Italie, hors des routes de pèlerins?

Pour avoir des chances de n'en omettre aucun, j'ai pris soin de relever dans la *Table des noms propres* que nous devons à M. Ernest Langlois tous les noms de villes, fleuves et monts d'Italie contenus dans les chansons de geste. Cette liste comprend, sauf omission, environ 90 noms, que l'on peut classer ainsi :

1° Trente noms environ de lieux qui se trouvent sur l'une ou l'autre des routes de pèlerinage que nous avons suivies. J'en donnerai plus loin le relevé.

2° Trente autres noms environ, fournis par les mêmes poèmes où nous lisons ceux de la catégorie précédente, et qui désignent aussi des lieux placés sur ces mêmes routes de pèlerinage ou à leurs alentours ; mais je n'ai pas su identifier ces noms, noms de fantaisie, ou noms défigurés par les copistes et les remanieurs, ou noms réels [1].

3° Trois noms de villes, Suse, Turin, Sienne, qui se trouvent toutes trois, elles aussi, sur la *Via francigena peregrinorum*, mais que les poètes mentionnent seulement, sans dire s'ils se les représentent comme les étapes d'un itinéraire.

En dehors de ces soixante ou soixante-dix noms qui concernent les routes de pèlerinage, on trouve :

4° Cinq ou six noms qu'on ne sait où placer et qui semblent de fantaisie : Lanson, Cellerne, Mont Caillet, Brun Essart, Valpree, Valclere [2].

1. En voici la liste. Dans la *Chevalerie Ogier*, le Brun (ruisseau), Callaie, Casteron, Cerchamble, Coflans sur la mer, Cessor, Fontenelles, Forest Grant, Guillet, Labigant, Malchitra, Maradant, Pennuble, Pierroi, Saint-Aiose, le Plessis Gautier, la Roche au Jaiant, Saint-Garillant, Saint-Malme de Lucques, Tramans, Vergelune. — Dans *Ami et Amile*, Chastel, Chomin, le Garrigant, Tranes. — Dans *Aymeri de Narbonne*, Bardeline. — Dans *Otinel*, Chaste, Montpoün, Tuela, le Ton, les rivières Soigne et Hastie (cf., pour les renvois aux textes, Langlois, *Table des noms propres*).

2. *Cellerne* : dans *Orson de Beauvais* (v. 297), un personnage, déguisé en *paumier*,

5° Deux noms, ceux du poème d'*Aspremont*, qui supposent une localisation précise, et qui seraient de nature, s'ils se multipliaient, à contrarier notre explication, Rise et Aspremont.

6° Il reste une douzaine de noms de villes, qui sont parmi les plus grandes d'Italie : Bénévent, Crémone, Espolice (Spolète), Milan, Naples, Otrante, Pise, Ravenne, Salerne, Tarente, Vérone.

Dans ces onze villes, les poètes placent-ils onze chansons de geste ou onze épisodes de chansons de geste ? Si oui, notre thèse perd toute vraisemblance.

Mais que se passe-t-il à Naples ? Rien. Un personnage du roman de *Galien*, qui joue un rôle de figurant, est appelé « l'evesque de Naples » (vv. 273, 283, 298, 322). Et de même, selon la *Chevalerie Ogier*, un jour que Charlemagne tenait sa cour à Paris,

> Messe chanta li evesque de Naples
> Por l'apostole qui un poi fut malades.

C'est tout.

Que se passe-t-il à Milan ? Un personnage de *Gaydon* (p. 193) porte « une cote a armer d'un cendel de Melant » ;

> Rome passa arrieres et Cellerne et Pavie,...
> Il a tant esploitié qu'il passa Lombardie.

C'est peut-être Salerne, dit M. Suchier (*Romania*, t. XXX, p. 134). Oui, si le poète mettait ces noms au hasard de son ignorance. — *Mont Caillet* : dans *Yde et Olive* (v. 6942), Yde attaque un personnage, nommé Embronchart : *Vers Embronchart s'est la bele adrecie; En Mont Caillet tenoit grant compaignie ; Niés fu le roi...* — *Brun Essart* : « Il court férir Conon, guerrier lombard né dans le désert de Brun Essart » (*Girard de Roussillon*, § 160). — *Valpree*, localité en Lombardie d'après les *Enfances Ogier*, v. 978. — *Valcler*, île près de Rome, d'après le même poème, v. 2194.

il est dit dans *Raoul de Cambrai*, dans *Maugis*, dans *Auberi le Bourguignon*, dans *Fierabras*, que tel ou tel personnage ne ferait pas telle chose « pour tout l'or de Melant » ou « pour l'onnor de Melant » ; il est dit aussi d'un personnage de *Doon de Mayence* (p. 249) qu'il a occis de païens

Plus que n'i a de genz a Meullenc n'a Pavie ;

et Charlemagne, dans *Gaufrey* (p. 184), se vante d'avoir « conquis les terres desiques a Mellant ». C'est tout[1].

Que se passe-t-il à Vérone? Dans *Raoul de Cambrai*, le poète énumère quarante otages donnés à Raoul par le roi Louis ; l'un des quarante s'appelle (v. 787) Savari de Vérone. C'est tout[2].

1. A moins qu'on ne veuille retenir ici le banal poème anglais intitulé *The sege of Melayne* (publié par J. Herrtage, *The english Charlemagne romances*, Part II, 1880), composé sur le tard pour servir de prologue à *Otinel*. En ce cas, il conviendra de le ranger dans le même groupe que *Jehan de Lanson*.

2. Je n'oublie pas les célèbres statues de Roland et d'Olivier qui sont au porche de la cathédrale de Vérone. Elles sont sans doute du XIIe siècle ; or Vérone n'est pas sur une route fréquentée par les pèlerins français. Comment comprendre qu'à une si haute époque on ait rendu de tels honneurs à Vérone à ces preux français? M. Fr. Novati a bien voulu me dire (il se réserve d'en exposer bientôt la preuve) que, si les deux statues datent en effet du XIIe siècle, l'inscription *Durindarda*, qui seule permet de reconnaître en ces guerriers Roland et Olivier, n'est que du XVe siècle. — Je note en passant que M. d'Ancona (*Tradizioni carolingie in Italia*) a dressé un riche catalogue de lieux dits *Il padiglione d'Orlando*, ou la *Tomba d'Orlando*, ou *I passi d'Orlando*, ou *Il borgo di Roncisvalle*. Je ne crois pas qu'aucune de ces « traditions », à part celles de Pavie et de Sutri (sur la route des pèlerins), soit attestée avant le XVe siècle. Le plus ancien témoignage que cite M. d'Ancona pour la *Torre d'Orlando* à Gaëte est de 1511. La singulière sculpture de Spello est « ancienne » : mais de quel siècle ?

Que se passe-t-il à Spolète? Dans *Raoul de Cambrai* (v. 1678), il est dit que jadis un chevalier, mari de dame Marsent, obligé de fuir de France, « en Espolice s'en ala a Gaifier »; dans le *Charroi de Nîmes* (v. 97, v. 109), que le roi Gaifier de Police a envoyé une lettre à Guillaume Fierebrace pour lui offrir sa fille et une part de sa terre [1]; un Oton d'Espolice est nommé dans *Aymeri de Narbonne* tantôt comme messager d'Aymeri (v. 1547), tantôt comme un ancien prétendant à la main d'Ermanjart (v. 2462), et dans la *Mort Aymeri* (v. 3084) comme un oncle des Aymerides; dans *Anseïs de Carthage* (v. 9347), Charlemagne, assemblant ses vassaux, « en Espolice (*variante* Droit à Pavie) manda le roi Oton ». Dans *Yde et Olive* (v. 7319) paraît un certain Guimart, « qui d'Yspolite ot la terre en esgart ». Selon *Gaydon* (p. 3), Ganelon a mandé près de lui en Espolice son frère Thibaut et l'y a armé chevalier. C'est tout.

Ainsi pour les autres villes. J'ai poursuivi l'enquête jusqu'au bout. J'en épargne le résumé au lecteur. Jamais il ne s'y passe rien.

Il ne se passe quelque chose de relatif à Charlemagne et à ses compagnons qu'en ces lieux, tous situés sur les quelques routes battues par les paumiers et les romieux:

1 Le Grand-Saint-Bernard. 2 Aoste. 3 Ivrée. 4 Verceil.

5 Montmélian. 6 Saint-Michel de Maurienne. 7 L'Hôpital du Mont-Cenis et la Novalèse. 8 Mortara. 9 Cozzo [2]. 10 Pavie. 11 Plaisance. 12 Borgo san Donnino. 13 Imola.

1. Cf. *Le Couronnement de Louis*, v. 2234.

2. « Mortiers et Gauz ont après trespassé » (*Aymeri de Narbonne*, v. 1983; voy. le *Glossaire*, où M. Demaison identifie *Gauz* avec *Cottiae* de l'Itinéraire Antonin).

14 Le Monte Bardone. 15 Fornoue(?). 16 Pontremoli. 17 Luna. 18 Capriglia. 19 Le Serchio. 20 Lucques. 21 L'Arno. 22 Chianni. 23 Viterbe. 24 Sutri (Nepi). 25 Baccano. 26 Monjoie. 27 Rome (le Borgo, le Far, le Capitole, Château-Croissant, Château-Miroir, le Pré Noiron, la Tour Noiron).

28 Brindisi.

29 Gênes (Tortone).

Donc, sauf *Aspremont* et sauf *Jehan de Lanson*, il n'y a pas, que je sache, une chanson de geste ni un épisode de chanson de geste qui soit localisé en Italie, si ce n'est sur une route de pèlerinage.

OGIER LE DANOIS

ET

L'ABBAYE DE SAINT-FARON DE MEAUX

OGIER LE DANOIS ET L'ABBAYE DE SAINT-FARON DE MEAUX

I. RÉSUMÉ DE LA LÉGENDE D'OGIER, ET RAPPEL DES RAISONS QUI PORTENT A CROIRE QU'ELLE S'EST FORMÉE D'ABORD EN ITALIE, SUR LA ROUTE DES PÈLERINS.
II. COMMENT LES MOINES DE SAINT-FARON DE MEAUX SE L'ANNEXÈRENT PAR LA SUITE ET L'EXPLOITÈRENT : *a*) LA *Conversio Othgerii*; *b*) LE MAUSOLÉE D'OGIER; *c*) LE *Moniage Ogier* ET LES FICTIONS DIVERSES QUI MANIFESTENT LA COLLABORATION DES JONGLEURS ET DES MOINES DE SAINT-FARON DE MEAUX.
III. OGIER ET LE MOINE DE SAINT-GALL.

I

RÉSUMÉ DE LA LÉGENDE D'OGIER; QU'ELLE S'EST FORMÉE D'ABORD EN ITALIE, SUR LA ROUTE DES PÈLERINS.

Ogier de Danemark figure déjà dans la *Chanson de Roland* [1] comme l'un des principaux compagnons de Charlemagne; il n'y est pas compté, il est vrai, parmi les douze pairs; mais c'est lui qui commande l'avant-garde de l'armée qui rentre en France, tandis que l'arrière-garde demeure à Roncevaux, et, dans la grande bataille contre Baligant qui est la revanche de Roncevaux, il guide l'une des « eschieles » des chrétiens, la troupe des Bavarois. Le *Pseudo-Turpin* [2] le nomme dans

1. V. 749, v. 3028, etc.
2. Éd. Castets, chap. XI.

son dénombrement des barons illustres : *Ogerius, rex Daciae, cum decem millibus heroum. De hoc canitur in cantilena usque in hodiernum diem, quia innumera fecit mirabilia.* Il est l'un des douze pairs dans *Gui de Bourgogne*, *Otinel*, *Fierabras* ; il accompagne Charlemagne dans son voyage à Jérusalem et à Constantinople ; il combat quand il le faut, et, quand il le faut, part en ambassade ; il n'est guère de poèmes du cycle du roi qui se passent de lui et partout il fait figure de bon vassal et de preux ; mais tout comme une vingtaine d'autres comparses qui pourraient, sans que nul s'en aperçût, changer dans ces romans leur rôle contre le sien. Nulle part il n'a un trait de caractère qui le distingue dans la troupe des figurants.

Il n'existe poétiquement que par la légende de sa rébellion contre Charlemagne. Plusieurs témoignages, notamment celui de Metellus de Tegernsee au milieu du XIIe siècle [1], nous attestent que c'était le sujet d'un roman assez ancien ; mais ce roman a péri et nous disposons seulement d'un renouvellement, fort beau d'ailleurs, qui en fut fait au début du XIIIe siècle, sous ce titre : *La Chevalerie Ogier de Danemarche* [2].

Le fils de Charlemagne, Charlot, dans une querelle au jeu d'échecs, a tué d'un coup d'échiquier le fils d'Ogier, et Charlemagne a refusé de faire justice. Ogier

1. Voy. Carl Voretzsch, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung der* Chevalerie Ogier, Halle, 1891, p. 70-77 ; cf. p. 30-2.

2. *La Chevalerie Ogier de Danemarche, par Raimbert de Paris, poème du XIIe siècle* [publié par Barrois], Paris, 1842. Je négligerai ici les divers renouvellements français et étrangers et les continuations de ce roman.

a juré de ne laisser nulle trêve au roi tant qu'il n'aura pas tué de sa main le meurtrier de son fils. Ogier obstiné dans son désir de tenir ce serment, Charlemagne traquant son ennemi pour le réduire à l'impuissance, c'est l'histoire mélodramatique et toujours aimée des publics populaires, d'un révolté, d'un bandit sympathique qui, — tel Girard de Roussillon, tel Isembard ou Renaud de Montauban, — lutte contre des persécuteurs non moins sympathiques : car Charlot regrette d'avoir tué le fils d'Ogier, souffre de la détresse de son ennemi, voudrait l'apaiser. Qu'il suffise ici de rappeler les traits essentiels de ce beau conte de *vendetta* : Ogier, recueilli par le roi des Lombards, Désier, qui refuse de le livrer à Charlemagne; la bataille rangée que Désier et Ogier livrent à Charlemagne dans les plaines de Lombardie; puis, la fuite héroïque du rebelle, le long de la voie romaine de Pavie au Mont-Bardon ; le siège de sept ans qu'il soutient dans Castel-Fort, en Toscane, et les beaux vers énergiques qui disent sa misère, quand il ne reste plus de vivants dans son château que lui et son cheval Broiefort :

8349 Quant il vuet molre, par soi le vait chargier,
Et le molin vait par lui afaitier.
Quant veut de l'eue, du puich le va sachier
Et chaufe s'eue et met sus le trepier,
Et sa farine va li dus tamiser,
Pestrir sa paste quant il est rebraciés ;
Chaufe son for, tot ce li a mestier,
Torne son pain et met sor le tablier;
Li bers l'enforne, n'i a autre fornier.
A la foïe est li bers quisiniers,
Et, quand il vuet ne boivre ne mengier,
Sa table met, n'a autre despensier,

Et puis va traire du vin en son celier :
Par lui tot seul a la table s'asiet.
A Broiefort s'en revient, son destrier,
Fuerre et avainne li done volentiers,
Puis li souslieve trestous les quatre piés;
Ou il n'a fer, li bers si li asiet,
Si l'a defors bien rivé et ploié...

Comment ne pas rappeler au passage, même en ce sommaire rapide, la scène prodigieuse de la sortie d'Ogier ? Il a décidé de quitter Castel-Fort le soir même ; mais son ennemi Charlot, qui a surpris son dessein, l'a conjuré de lui dire tout ce qu'il veut faire, lui promettant en retour de ne pas tirer profit de ce qu'Ogier lui aura confié ; et Ogier lui a avoué qu'il comptait, la nuit venue, se glisser à travers le camp ennemi jusqu'à la tente du meurtrier de son fils et le tuer ; et c'est pourquoi, tandis qu'Ogier vient vers lui dans les ténèbres, l'épée nue, Charlot, fidèle à sa promesse, l'attend couché sur un lit, dans sa tente qu'il n'a pas fait garder, désarmé. Ogier le manque et fuit, poursuivi de nouveau de repaire en repaire jusque dans les marécages de l'Arno, puis plus loin encore.

« Il est enfin fait prisonnier [1], mais non par la force des armes. L'archevêque Turpin, revenant de Rome, le rencontre dormant dans une vallée; malgré son amitié pour lui, le serment prêté à l'empereur l'oblige à s'emparer du rebelle. Il le charge de liens pendant son sommeil et l'amène à Paris. Charlemagne veut aussitôt le faire périr de la mort la plus cruelle; mais Charlot plaide pour lui, et Turpin propose

1. J'emprunte ce résumé de la fin du roman à l'*Histoire poétique de Charlemagne*, p. 309.

d'ailleurs de le soumettre à un genre de mort qui, pour être lent, n'en sera pas moins affreux. Si on veut lui laisser Ogier, il l'enfermera dans la prison de *Porte-Martre* à Reims et ne lui donnera par jour qu'un morceau de viande, un quartier de pain et un hanap de vin ; c'est un si grand mangeur qu'il ne résistera pas longtemps à ce régime. L'empereur y consent, et Ogier est enfermé à Reims ; mais le bon archevêque fait pétrir des pains d'un quintal, fait faire une coupe qui tient un setier et lui envoie chaque jour le quart d'un bœuf, un quartier de ces pains énormes et le gigantesque hanap plein de vin. Il lui procure en outre toutes les distractions qu'un prisonnier peut avoir et l'entretient ainsi en vie.

Cependant, la nouvelle de sa mort se répand parmi les Sarrasins, qui espèrent dès lors trouver la France sans défense. Brehier, un des plus puissants amiraux, envahit la France et pénètre jusque près de Laon. Nul n'ose lui résister ; l'empereur lui-même est consterné ; un jeune écuyer s'écrie alors : « Oh ! Si Ogier était ici ! » Charlemagne qui ne veut pas avouer ses torts et qui croit Ogier mort depuis longtemps, fait pendre l'indiscret et menace de traiter de même tous ceux qui lui parleront de son ancien ennemi. Mais trois cents fils de comtes, de ducs et de princes, bravant cette menace, viennent entourer sa tente en se tenant par les mains, et se mettent à crier tous ensemble : « Ogier! Ogier! Ogier! » L'empereur ne peut massacrer tant de coupables, mais que faire? Ogier n'est-il pas mort ? Charles va à Reims et s'en informe : Turpin lui révèle son ingénieux artifice : Ogier vit encore, et lui seul peut sauver la chrétienté. Mais il ne consent à secourir l'empereur que si on remet Charlot à sa discrétion. Charlemagne se désole ; mais, comme Agamemnon, il se résigne : Charlot sera l'holocauste offert en expiation du passé. Ogier ne peut pardonner : il a juré de frapper le meurtrier de son fils. Tout ce récit est d'un pathétique puissant et bien rendu. Devant toute l'armée, Charlot est amené à Ogier, dont l'empereur et les pairs essayent en vain de fléchir le cœur par leurs supplications. Déjà le père de Baudouinet a tiré son épée du fourreau, quand un ange descend du ciel :

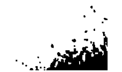
10996 L'ameüre tient de l'espee trenchant :
« Ogier, dist il, ne toucheras l'enfant;
Dex le defent, si t'en fait mandement :
Fors une buffe li donras solement
Por garantir le tien fol sairement. »

Ce dénouement de la vieille querelle est grandiose et vraiment épique. Ogier combat contre Brehier, et naturellement il le tue. Dans les deux dernières branches, qui ne sont sans doute pas fondées sur un original ancien, on raconte le mariage du vainqueur avec une princesse anglaise, qu'il a délivrée des mains des Sarrasins, et les honneurs dont le comble Charlemagne.

Le héros de ce roman [1] est assurément, comme chacun l'a reconnu depuis les temps lointains de Leibnitz et de Mabillon, cet Ogier, vassal de Carloman, qui, s'étant réfugié en 772 auprès de Désier, roi des Lombards, l'aida en 773 à soutenir sa guerre contre Charlemagne.

Quelle avait été la vie de ce personnage avant 772 ? Convient-il de l'identifier à un *Autcharius dux* que le roi Pépin avait chargé de messages auprès des papes

1. Dans l'étude qui suit (que je veux alléger de toute discussion polémique sur les reconstructions tentées par mes devanciers de formes plus anciennes de la *Chevalerie Ogier*), j'utiliserai surtout les travaux suivants : l'*Histoire poétique de Charlemagne*, notamment p. 410 ss. ; l'excellent livre de M. C. Voretzsch, *Ueber die Sage von Ogier*, Halle, 1891 ; le compte rendu qui a été donné de ce livre par M. Ph.-A. Becker dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1892, p. 401 ; le mémoire de M. S. Riezler, intituté *Naimes von Bayern und Ogier der Däne* (*Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen Classe der Akademie der Wissenschaften zu München*, 1892, p. 713-788). Cf., pour des références à d'autres travaux, les notes additionnelles de M. P. Meyer à la p. 171 de la nouvelle édition (1905) de l'*Histoire poétique de Charlemagne*.



en 753 et en 760 ? et à un *Otkarius* mentionné en 779 dans une charte du monastère de Fulda? et à un *Occarius* qui fonda le monastère de Tegernsee dans la Haute-Bavière? Les critiques littéraires ont étudié ces questions avec soin, comme ils devaient, pour dresser un tableau aussi complet que possible des concordances de la légende avec l'histoire. Aujourd'hui cette recherche doit être tenue pour achevée : elle n'a donné que des résultats négatifs. Que l'on ait ou non reconstitué une biographie plus ou moins complète de l'*Autcharius* réel, la chose peut intéresser les historiens, elle n'importe plus aux critiques littéraires : car il est aujourd'hui bien acquis [1] que, en tout état de cause, les poètes du moyen âge n'ont exploité et connu de cette biographie qu'un seul événement : la rébellion d'Ogier contre Charlemagne.

Les poètes ont connu cet événement — je crois l'avoir à peu près établi dans l'étude qui précède — par la *Vita Hadriani* [2].

Les clercs des églises de Lombardie, à Mortara, à Pavie, etc., ont exploité de toutes façons ce texte illustre. Ils y trouvaient l'histoire de la guerre de Charlemagne contre Désier ; ils y trouvaient Ogier aux côtés de Désier, en son rôle de rebelle et de protecteur des deux fils de Carloman, réfugiés auprès de Désier et poursuivis par Charlemagne. C'était le thème de la *Chevalerie Ogier* primitive, où la guerre de Lombardie était motivée non par une fabuleuse partie d'échecs, mais par la tutelle, assumée par Ogier, des « deus

1. Seul, à ma connaissance, M. Riezler admet que l'*Occarius* bavarois a fourni des traits à la figure légendaire d'Ogier.

2. Voyez ci-dessus, p. 184-196.

enfans petis » que Charlemagne persécutait. Ce poème se déroulait tout entier sur la *via Romea peregrinorum* ; il baignait dans l'ensemble des fictions relatives au roi Désier que les clercs avaient tirées de la *Vita Hadriani.* L'Ogier légendaire ne fut à l'origine qu'un satellite de Désier.

Cette légende, formée en Italie par l'effort combiné de clercs lombards et de jongleurs français qui exploitaient les pèlerins sur leur route vers Rome, d'autres clercs, ceux de Saint-Faron de Meaux, vont s'en emparer, l'enrichir, et d'autres jongleurs de geste, épousant leur dessein, chanteront désormais de saint Ogier de Meaux.

II

Comment les moines de Saint-Faron exploitèrent par la suite la légende d'Ogier.

a) *La* Conversio Othgerii.

Dans une antique abbaye bénédictine de la banlieue au nord de Meaux[1], les moines composèrent, comme appendice à la vie de saint Faron, leur fondateur, un court écrit hagiographique, intitulé : *Conversio Othge-*

1. Sur l'abbaye de Saint-Faron, fondée vers 660, sous le vocable de Sainte-Croix, par l'évêque de Meaux saint Faron, qui y fut enterré, voyez la *Gallia christiana*, t. VIII, col. 1688 et suiv., et Toussaints du Plessis, *Histoire de la ville de Meaux*, t. I, p. 33, p. 582, etc.

rii militis, qualiter, abrenuntians seculo, Deo in monachico habitu militavit[1].

En voici la teneur.

« Il est juste et bon d'ajouter à la vie vénérable du très pieux confesseur et très glorieux évêque saint Faron ce récit où l'on verra comment se retira dans son monastère... Ogier, homme de grande noblesse (*Othgerius, vir illustris generositatis*), et si preux en bataille que, en mémoire de ses nombreuses victoires, il avait reçu, seul entre les guerriers et des guerriers eux-mêmes, ce surnom : *Praeliator fortis et pugnator*. Sa naissance et ses exploits lui avaient valu tant de gloire et tant d'honneur qu'il était devenu le premier de l'empire après Charlemagne[2]. Dans tout l'éclat de sa puissance mondaine, il se prit à en considérer la fragilité et la vanité et résolut de se retirer du siècle. Revêtu d'un accoutrement de pèlerin, il visita de nombreux monastères, décidé à faire profession dans celui où il trouverait la discipline la plus rigoureuse et la mieux observée. Ayant reconnu (par l'épreuve des clochettes attachées à son bourdon de pèlerin et qu'il fait sonner dans l'église sans que les moines se retournent au bruit) que le plus saint monastère était celui de saint Faron, il dit à Charlemagne son désir de se faire moine dans cette abbaye. Charlemagne fond en larmes, mais lui accorde la permission qu'il demande. Ogier décide à le suivre un compagnon de ses guerres, Benoît. Ils déposent tous deux à l'abbaye de Saint-Faron leurs armes et tout ce qu'ils avaient possédé dans

1. Publié par Mabillon dans les *Acta sanctorum ordinis s. Benedicti, saec. IV, p. I* (éd. de Venise, 1735), p. 617, et dans les *Annales ordinis s. Benedicti*, t. II (1704), p. 376. Cf. les *Acta sanctorum* des Bollandistes, 28 octobre, p. 620-2.

2. Othgerius, vir generosa nobilitate clarissimus, Deoque permittente in frequenti proeliorum exercitatione victoriosissimus et ideo tempore gloriosissimi imperatoris, Magni scilicet Caroli, inter Francorum principes gloria et honore sublimatus est ut post ipsum in regni imperio et dominatu existeret secundus.

le siècle. La même année, Ogier quitta quelque temps sa retraite pour aller supplier Charlemagne de faire quelque donation à Saint-Faron. Charlemagne lui donna deux abbayes, l'abbaye de Reez (à trois lieues de Meaux), et une autre, que Charlemagne avait longtemps possédée dans le faubourg de Verceil, et qui demeura la propriété de l'abbé et des moines de Saint-Faron aussi longtemps que le roi de France domina en Italie. Puis, Ogier rentra au monastère et s'y imposa pendant de longues années des jeûnes et toutes sortes de mortifications. Jésus-Christ manifesta par des miracles combien sa conversion avait été sincère et sa vie sainte.

L'un des trois manuscrits de la *Conversio* que connaissait Mabillon donnait à la suite de ce texte une épitaphe d'Ogier et de Benoît[1], laquelle se retrouve dans le recueil d'épitaphes de Foucoie de Beauvais. Cette épitaphe est une simple mise en vers de la *Conversio*. Foucoie de Beauvais a commencé à versifier vers 1056 ; il est

1. En voici le texte :

Quam male discernit quod amat, vel qualia spernit
    Cui placet aura soli, displicet aura poli!
Exsul in externa, procul a regione superna,
    Captus amore viae, non meminit patriae.
Militis Otgerii conversio, digna videri,
    Sufficit ad speculum quo statuas oculum.
Legis erat pondus, locuples, a rege secundus,
    Nobilis et sapiens, strenuus et patiens.
Floribus his saeptus, praestabile culmen adeptus,
    Omnia posthabuit, seque Deo tribuit.
Evocat invictum rerum comitem Benedictum,
    Ut par militiae participet veniae.
Crux simul accipitur, Crucis et locus iste subitur;
    Caesar et exuitur, Christus et induitur.
Ite, pares animae, per quaelibet agmina primae,
    Fortes caesari, fortia membra Dei.
Fortes athletae, per saecula cuncta valete :
    Par crucis est species, par erit est requies.
O quam par pulchrum! par vivere, parque sepulcrum!
    Par fuit et tumulus, par erit et titulus.

mort vers 1082[1]; vers 1084 plus probablement[2]. Donc la *Conversio* est antérieure à l'an 1084[3].

D'autre part, Mabillon en connaissait un manuscrit, conservé à Saint-Faron, et qui, dit-il, avait été écrit « ante annos minimum septingentos », c'est-à-dire au xe siècle. Si Mabillon ne s'est pas trompé dans son estimation de l'âge de ce manuscrit, aujourd'hui perdu, c'est à ce siècle qu'il faut attribuer la *Conversio*[4], sans qu'on puisse préciser davantage[5].

Les moines du xe siècle qui composèrent la *Conversio*, quel personnage vénéraient-ils? Le tombeau de leur église contenait-il les restes de l'*Autcharius* de la guerre de 773 ?

On l'a maintes fois supposé; la vérité est qu'on n'en peut rien savoir. L'auteur de la *Conversio* ne le dit pas, et pour cause; il ne sait rien d'authentique de son héros, sinon qu'au temps de Charlemagne ce personnage avait

1. Voyez sur Foucoie, archidiacre de Beauvais, l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII (1747), p. 113.

2. Voyez Alexandre Olleris, *A M. J.-V. Le Clerc, Lettre sur Foucoie*, Paris, 1842, p. 35.

3. D'ailleurs Mabillon avait trouvé la *Conversio* mentionnée dans un inventaire des manuscrits de Saint-Faron dressé au temps d'un abbé Gaufridus qui régit le monastère dans le troisième quart du xie siècle.

4. On ne saurait remonter plus haut, vu l'ignorance manifeste où est l'auteur de la *Conversio* touchant l'origine, les fonctions et les actes de son héros. Il ne sait guère rien dire de lui, sinon qu'il était le premier personnage de l'empire après Charlemagne, ce qui est imaginaire.

5. *Ineunte saeculo decimo*, dit Mabillon. Mais il n'a nulle raison de le dire, sinon qu'il croit la *Conversio* presque contemporaine de l'érection du monument d'Ogier dont il sera parlé ci-après ; or Mabillon vieillissait de plusieurs siècles ce monument.

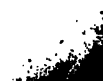
donné Reez au monastère de Saint-Faron : ce que l'auteur peut avoir tiré d'un obituaire ou de quelque charte. D'autre part, on ignore quelle fut la destinée de l'*Autcharius* de 773 après sa soumission. On n'a que deux textes : la *Vita Hadriani*, la *Chronique de Moissac*. Selon la *Vita Hadriani*, le rebelle s'est rendu de sa propre volonté au « très bienveillant » Charlemagne, ce qui semble indiquer que Charlemagne prit en gré sa soumission volontaire. Selon la *Chronique de Moissac*, Autcharius fut jeté en prison [1]. Emprisonné ou pardonné, que devint-il par la suite? A-t-il survécu un an ou dix ans ou trente ans à la guerre de Lombardie? Est-il devenu moine ou non? Est-il ou non rentré en faveur? Nul ne nous en a rien dit. Une seule chose est assurée, vu la banalité du nom d'Ogier [2], c'est qu'il a pu exister au temps de Charlemagne vingt autres personnages de ce nom assez riches pour faire don d'une terre aux moines de Meaux, et de ce personnage, quel qu'il fût, l'auteur de la *Conversio* pouvait dire, s'il lui en prenait fantaisie, qu'il avait été le premier de l'empire après Charlemagne. On a donc toute raison de croire qu'il n'y a de commun que le nom entre l'Ogier de la guerre lombarde et l'Ogier enterré à Meaux.

L'Ogier enterré à Meaux, si l'auteur de la *Conversio* ne sait à peu près rien de sa biographie vraie, le connaît-il du moins comme un héros de légendes épiques ?

Il se peut. Dès la seconde moitié du xe siècle, date

1. *Truso in exilium Oggerio*, ce qui signifie bien, dans le latin du temps, qu'il fut emprisonné.

2. On sait combien le nom de famille *Augier*, *Auger*, *Atger*, etc., est fréquent de nos jours.



supposée de la *Conversio*, nous commençons à recueillir en nombre des légendes relatives à Charlemagne : celles de la Novalese, ou la légende cléricale du pèlerinage de l'empereur aux lieux saints, que nous raconte Benoît du Mont-Soracte. C'est à la fin du xᵉ siècle que l'on trouve le nom de Charlemagne attaché par les pèlerins de Galice à cette croix de pierre qui marquait le point culminant du col de Roncevaux. On a d'autre part l'impression que les légendes provoquées par le pèlerinage de Rome sont anciennes entre toutes. Il se peut donc que dès la seconde moitié du xᵉ siècle les jongleurs aient rapporté d'Italie un poème consacré à Ogier et que les moines de Saint-Faron aient entrepris, sous l'influence de ce poème, de vénérer l'Ogier inconnu dont ils avaient le tombeau. Si la *Conversio* date bien du xᵉ siècle et si elle est un écho d'une ancienne *Chevalerie Ogier*, elle nous fournit le plus ancien témoignage incontestable que nous ayons de l'existence des chansons de geste.

Mais il se peut aussi bien que l'auteur de la *Conversio* n'ait connu aucune légende sur Ogier. Il se borne à dire, en termes emphatiques et vagues, qu'il fut de son temps un guerrier très illustre, ce qui est « de style » dans les vies de saints ; et qu'il était très aimé de Charlemagne, ce qui n'est pas le cas de l'Ogier de la guerre lombarde. Mais nulle part l'auteur ne dit que la gloire d'Ogier se soit perpétuée dans le siècle : pas un mot qui rappelle ces passages où les clercs de Saint-Riquier, de Gellone ou de Pothières attestent que Gormond, Guillaume d'Orange ou Girard de Roussillon étaient, au temps où ils écrivaient, célébrés par des romans de jongleurs. On peut donc croire que la *Conversio* est un simple

livret d'édification, pur de toute influence épique, et consacré aux vertus supposées d'un inconnu, qui avait eu le mérite de donner quelques terres à l'abbaye de Sant-Faron et qui s'y était fait enterrer.

Laquelle choisir de ces deux explications? Je ne vois nulle raison décisive de préférer celle-ci ou celle-là. Je les accepte donc toutes deux. Choisit-on la première? En cette hypothèse, dès le x[e] siècle, la légende d'Ogier passe des clercs lombards aux jongleurs français de la *via romea peregrinorum*, qui la rapportent en France où les moines de Meaux l'accueillent, parce qu'ils identifient, à tort ou à raison, le héros à l'Ogier de leur monastère ; puis ils la repassent à d'autres jongleurs de geste.

Choisit-on la seconde explication? C'est le même mouvement circulaire, le même système de prêts et d'emprunts réciproques que l'on verra s'établir entre clercs et jongleurs, mais seulement — c'est là la seule différence — à des dates plus récentes.

b) Le Mausolée d'Ogier.

Supposons en effet qu'ayant visité, comme nous venons de faire, l'abbaye de Saint-Faron au temps de Foucoie de Beauvais, nous y revenions environ un siècle plus tard, vers l'an 1180.

Nous y retrouverons le bon Othgerus et son compagnon Benedictus, mais non plus dans leurs vieux sépulcres carolingiens. Ils ont été transférés dans un étrange et superbe monument, à la fois tombeau et chapelle, alors tout battant neuf.



Ce monument n'existe plus aujourd'hui[1] ; mais une belle gravure publiée dans les *Acta sanctorum ord. s. Benedicti* et reproduite dans les *Annales ord. s. Benedicti*[2], le représente, et nous en possédons d'ailleurs des descriptions anciennes. Mabillon, qui partageait, semble-t-il, l'ignorance archéologique de ses contemporains, le croyait du IXe siècle : *statim ab heroum nostrorum obitu conditum*; et les quelques critiques littéraires qui en ont parlé l'ont daté au petit bonheur « du IXe ou du Xe siècle » (Paulin Paris), « du XIe au XIIe siècle » (Léon Gautier)[3], ce qui indique qu'ils n'avaient guère regardé la gravure en question. Il est facile pourtant de reconnaître dans le monument les caractères du style roman d'époque tardive. M. Riezler[4] a consulté à cet égard deux conservateurs du Musée national de Munich, qui sont tombés d'accord pour le dater de la seconde moitié du XIIe siècle. D'autre part, M. André Michel, après un examen attentif de la gravure, a bien voulu m'écrire[5] :

« Ce devait être un monument tout à fait extraordinaire et qui devait rappeler le tombeau de saint Lazare à Autun. Il me semble impossible de le dater avant la fin du XIIe siècle.

1. L'abbaye de Saint-Faron a été démolie au commencement du XIXe siècle : le monument lui-même avait disparu dès avant la Révolution (voy. les *Acta sanctorum* des Bollandistes, t. XII d'octobre, p. 623); il existait encore en 1744 (voy. le *Recueil des historiens des Gaules*, t. V, p. 468).

2. A la suite de la *Conversio*.

3. Voy. Voretzsch, *ouvr. cité*, p. 15-20, qui ne se prononce pas et qui se borne à dire que le monument est postérieur à la *Conversio*.

4. Art. cité, p. 752.

5. Lettre du 15 février 1906.

Vers 1170-1180. Autant qu'on peut en juger à travers l'interprétation du graveur. »

« Le mausolée d'Ogier et de Benoît, écrit Toussaints de Plessis[1], est adossé contre la muraille du chœur faisant face à la croisée septentrionale de l'église. On y voit, sur un tombeau de pierre de la hauteur de trois pieds moins deux pouces, mais élevé seulement d'un pied huit pouces du rez-de-chaussée, les deux figures, longues de sept pieds, d'Ogier et de Benoît, vêtus des habits de la religion, et le visage tourné vers l'Orient. » Sur la face antérieure du tombeau sont sculptés neuf personnages pris à la *Conversio* : Ogier portant son bourdon muni de grelots, un moine qui porte des plumes et de l'encre pour l'acte de profession d'Ogier, un autre qui porte des ciseaux pour la tonsure, etc. Ce tombeau est placé au fond d'une chapelle voûtée ; sur l'arcade en plein-cintre, deux scènes superposées : sept anges emportent au ciel l'âme du bienheureux Ogier ; plus haut, le Christ préside au jugement dernier. A droite et à gauche, dans le vide que le cintre laisse en dehors, deux épées sont sculptées.

Jusqu'ici ce monument n'est, semble-t-il, qu'une transcription plastique de la *Conversio*, et le personnage qu'il veut honorer paraît être toujours le bon moine inoffensif de la *Conversio*. Il ne l'est plus, pourtant, car sous la voûte de la chapelle, encadrant le tombeau, se dressent six belles statues : de chaque côté, une figure de femme et deux figures d'homme. Qui sont-ils ? On serait en peine

1. *Histoire de Meaux*, t. I, p. 75.

de le dire, si l'une des figures de droite ne tenait un rouleau, où sont inscrits ces vers :

« Audae conjugium tibi do, Rotlande, sororis,
Perpetuumque mei socialis fedus amoris. »

C'est donc Olivier, sûrement; la femme qui est à son côté et qui porte de longues tresses est sans doute la belle Aude, et le personnage qui est à droite d'Aude est Roland. En face, un évêque qui bénit pourrait être Turpin.

Ainsi, au xe siècle, végétait dans l'abbaye de Saint-Faron le culte obscur d'un moine obscur, sur lequel on ne racontait encore que d'innocentes fables hagiographiques. Au xiie siècle nous y retrouvons ce moine, mais dans un monument superbe, entouré de personnages de chansons de geste. Je n'ai pas besoin de marquer l'intérêt de cette métamorphose. Le mausolée d'Ogier et de Benoît ne peut se comparer qu'à ces ἡρωεῖα que la Grèce élevait à Ajax, à Achille, à Thésée.

Il fut dressé dans la phase de splendeur des chansons de geste. Il subit au xvie siècle le même sort que les chansons de geste : un Italien, Gabriel Simeonus, chargé sans doute d'y faire quelques réparations, y mit cette inscription, bien digne de la Renaissance : *Heroibus ignotis Gabriel Simeonus restituit. MDXXXV*[1]. C'est en cet état que le vit Montaigne, en janvier 1580[2] :

Au fauxbourg, nous vismes l'abbaye de saint Faron, qui est

1. Au témoignage de Mabillon.
2. Montaigne, *Journal de Voyage*, publié par Louis Lautrey, 1906, p. 54.

un tres vieux battimant où ils montrent l'habitation d'Ogier le Danois et sa sale... Il y a entre autres choses une tres vielle tumbe et honnorable, où il y a l'effigie de deux chevaliers étandus, en pierre, d'une grandeur extraordinaire. Ils tiennent que c'est le corps de Ogier le Danois et quelqu'autre de ces Paladins. Il n'y a ni inscription ni nulles armoiries; sulemant il y a ce mot en latin, qu'un Abbé y a fait mettre il y a environ cent ans, *que ce sont deux héros inconnus qui sont là enterrés*. Parmi leur thresor, ils monstrent des ossemans de ces chevaliers. L'os du bras depuis l'espaule jusques au coude est environ de la longeur du bras entier d'un homme des notres de la mesure commune, et un peu plus long que celuy de M. de Montaigne [1]. Ils monstrent aussi deux de leurs espees qui sont environ de la longeur d'une de nos espees à deux mains, et sont fort détaillées de coups par le tranchant [2].

Le mausolée d'Ogier et de Benoît m'apparaît comme le symbole matériel de l'alliance des moines et des jongleurs de geste, et il sera facile de montrer que cette alliance dura pendant des générations et qu'elle fut féconde en fictions.

c) *Le* Moniage Ogier *et les fictions diverses qui manifestent la collaboration des jongleurs et des moines de Saint-Faron.*

C'est d'abord un premier fait que les auteurs de chansons de geste connaissaient fort bien le monument de

1. Cf. Toussaints (*Histoire de Meaux*, p. 77) : « Il falloit qu'Ogier et Benoit fussent des geans ; un des os de la cuisse a un pied et demi de longueur, et le crâne quatre lignes d'épaisseur. »

2. Sur ces épées, voyez Mabillon (*l. laud.*) et P. Paris, *Recherches sur Ogier* (*Séances publiques des cinq académies*, 2 mai 1842). Un passage amusant de Du Cange (*s.v.* SPATHA) nous montre Du Cange brandissant l'épée Courtain.



Meaux. Le poète de la *Chevalerie Ogier* dit en terminant son œuvre que le bon Danois rendit de grands services à Charlemagne :

Puis vesqui tant com a Deu vint a gré ;
Après sa fin fu a Mialx enterrés,
Lés lui Benoit, de cui fu tant amés.

Les continuateurs de la *Chevalerie Ogier* feignent qu'Ogier fut ravi « en Faerie », et l'on ne sait, disent-ils, s'il est mort ou s'il vit toujours ; mais ils savent que l'on montre son tombeau à Saint-Faron, et, pour tout concilier, ils disent que ce tombeau est un cénotaphe :

Onc n'est nus clers, tant soit enlatinés,
Qui sache dire se puis (*Ogiers*) fu retornés,
Ne se il est ou vis ou trespassés.
Dieus en ait l'ame ! s'il est mort, c'est pités.
Alés a Miaus, s'espee troverés,
S'i est sa tumbe et la Benoit delés,
Son escuier, que il ot conquesté
En Faerie, si com ouy avés.
Ci fault l'istoire d'Ogier le redouté [1].

C'est la fée Morgue, lit-on ailleurs, qui enleva Ogier et l'enleva au pays de Féerie :

Dedens un riche char qui tout de feu sembloit
Fist eslever Ogier et si le ravissoit
Et ne seust qu'il devint l'abbé qui la estoit ;
Ensement fu ravi en Faerie tout droit.
Qui va a saint Pharon la tombe d'Ogier voit
Ou bien la cuidoit metre l'abé, quant mort seroit,

1. Vers cités par Adrien de Longpérier, dans le *Journal des savants*, 1876, p. 233.

Et Courtain son espee, de quoy Oger frappoit
Sur les felons payens ens ou temps qu'il regnoit [1].

Ce n'est point par accident que les poètes font allusion à saint Ogier de Meaux : ils ont pris à son sanctuaire de Meaux plus d'une donnée de leurs romans.

Ils lui ont pris d'abord le personnage de Benoît. Benoît est, dans tous nos romans, l'écuyer d'Ogier ; il est inséparable d'Ogier, comme Pylade l'est d'Oreste, comme Gorvenal l'est de Tristan. Benoît n'est guère un nom de laïc, mais plutôt un nom de religion [2]. Le *Benedictus* que l'on vénérait à Meaux était sans doute un personnage réel, à moins qu'on ne veuille mettre en doute que l'*Othgerus* de Meaux soit lui-même un personnage réel. Il faut donc que le premier jongleur qui a introduit Benoît dans une chanson de geste ait visité l'église de Saint-Faron [3].

1. Vers cités par Fr. Michel, *Charlemagne*, p. LI.

2. On voit par la *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste* qu'il n'y a pas dans nos romans de second personnage de ce nom. J'ai regardé aux tables des trente premiers volumes du *Recueil des historiens des Gaules*, des quinze premiers volumes des *Monumenta Germaniae*, des quatre premiers volumes de l'*Histoire de Languedoc*, etc. La rareté des Benoît y fait contraste avec le grand nombre des *Berengier* et des *Bernart*, leurs voisins selon l'ordre alphabétique. Les personnages de ce nom sont des papes, ou des évêques, ou des abbés et des moines : le fondateur d'Aniane, Witiza, prend en religion le nom de Benoît ; de même Aribert, fils du comte Raimond de Toulouse. Les deux plus anciens laïcs de ce nom que j'aie rencontrés sont un Benoît, vicomte de Toulouse au commencement du xe siècle, et un Benoît, préfet de la ville de Rome en 1088.

3. Voir, dans le même sens, les remarques de M. Voretzsch, *ouvr. cité*, p. 62.

Un épisode de la *Chevalerie Ogier* manifeste fort bien l'alliance des jongleurs et des moines de Meaux. Comme le Sarrasin Brehus ravage la France et que Charlemagne est fort en peine de se débarrasser de lui, intervient dans notre roman un personnage rare, un abbé belliqueux, qui offre de mener tous ses moines en croisade pour secourir la France, un abbé généreux, qui offre tous ses trésors. Or, c'est l'abbé de Saint-Faron de Meaux. Il tient ce discours aux messagers de Charlemagne :

10600 Dites Kallon, mon seignor droiturier,
Chaiens avons un tresor si trés fier
Ne le menroient cent mul et troi somier;
Il l'ara tot, se il en a mestier;
S'en doint asseis as vaillans soldoiers,
As dus, as contes, as vaillans chevaliers,
Et as serjans et as arbalestiers.
As saietaires et as gentieus archiers...
10616 De no tresor, mentir ne vos en quier,
Tenroit il s'ost demi an tot entier.
Et si li dites, a celer nel vos quier,
S'il a d'aïde besoigne ne mestier,
Se trop l'apriessent la gent a l'aversier,
Li fel Brehus cui Deus doinst encombrier,
Face mander tos les moignes cloistriers,
Et les canoines, les prestres provendiers;
Tost en ara assanlé cent milliers.
Grant sont et fort, vertuous et legier.
Adont verrés paiens martiriier
Ki la loi Dieu voelent si abaissier.
Jou et mi moigne irons el front premier,
L'auberc vestu, lacié l'elme d'achier
Et chaint le brant au puing d'or entaillié
Et bien monté sor les corans destriers.
Chaiens n'a moigne, bien le puis tesmoignier,

Qui ne soit filx a gentil chevalier :
Filx de vilain n'estra mès mes cloistriers.
Por son seignor se doit on travillier
Et la loi Dieu lever et essauchier. »
Et dist dus Namles : « Jhesus li droituriers
Gart tel abé, car molt fet a proisier! »

Cet éloge épique des moines de Saint-Faron n'est-il point parti de Saint-Faron? N'est-il pas l'œuvre d'un poète qui avait ses raisons de se faire bien venir des moines de ce monastère? Les chansons de geste, va-t-on répétant, ont été composées principalement pour la « classe guerrière », s'adressent principalement au monde seigneurial : s'il en fut ainsi, pourquoi ne trouve-t-on jamais, dans une chanson de geste de la bonne époque, comme on en trouve dans les romans courtois, chez Chrétien de Troyes, par exemple, la mention d'un haut seigneur qui aurait protégé le poète, encouragé son entreprise ? Pourquoi les jongleurs de geste, s'ils s'adressent de préférence à un public aristocratique, n'ont-ils jamais employé ce genre de flatterie, connu depuis le temps de Pindare, qui aurait consisté à rattacher à la lignée de Renaut de Montauban, ou de Girard de Roussillon, ou d'Ogier, telle ou telle des familles illustres du XII[e] et du XIII[e] siècle ? Mais l'auteur de la *Chevalerie Ogier* semble avoir eu un Mécène, et ce fut un abbé de l'ordre de Saint-Benoît.

Voici de quelle façon bizarre il introduit dans son roman les moines de Saint-Faron. On se rappelle qu'Ogier, fait prisonnier par Turpin, a été enfermé par le bon archevêque à Reims ; et, pour le dire en passant, sa prison est la *Porte Martre*, qui est une des portes

romaines de Reims ; de même la scène où un ange arrête le bras d'Ogier prêt à frapper Charlot était localisée (au témoignage du roman d'*Huon de Bordeaux*) « el mont d'Araine », c'est-à-dire dans les arènes romaines de Reims. Ici, comme à Libarna, comme au palais Galiene de Bordeaux, etc., les vénérables ruines romaines ont abrité les légendes carolingiennes, quand elles ne les ont pas suscitées [1]... Or donc, Ogier est enfermé en Porte Martre, quand Charlemagne lui demande de sortir de prison pour combattre Bréhus. Ogier veut bien, mais il exige qu'on lui rende son cher compagnon de guerre, Broiefort, son cheval. Qu'est devenu Broiefort ? Personne ne sait plus ; sans doute, il est mort, dit Turpin. Ogier se lamente, puis se résigne ; il consent à prendre un autre cheval ; mais celui qu'on lui présente, aussitôt qu'il y monte, fléchit sous le poids et tombe. Ainsi des destriers les plus illustres de l'armée : pas un ne peut porter le gigantesque Ogier. Par bonheur, un chanoine se rappelle que Turpin, il y a sept ans, a fait présent de Broiefort à un abbé ; et quel abbé ?

« De Miaus estoit, si ot non Baudewin ;
Bien sai qu'il ot le destrier vo cosin ;
Tot droit a Miaus l'en mena, par saint Prin.
L'autr'ier i fui devant la Saint Martin :
A Saint Faron m'en alai un matin
Proier a Deu qu'il m'otroit bone fin.

1. Voyez sur le Mont d'Araine, sur la porte Martre (*Porta Martis*) ou Chartre (*Porta Carceris*), et sur la popularité d'Ogier le Danois à Reims l'ingénieux mémoire de M. L. Demaison, *Les portes antiques de Reims et la captivité d'Ogier* dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXV, 1881.

Encore i vi le destrier auferin ;
Atelés iert a car come ronchin
Ou il traioit le quarrel marberin. »

Naimes de Bavière va donc en message à Saint-Faron, et expose le besoin de Charlemagne à l'abbé, qui fait la magnanime réponse que l'on sait. On retrouve Broiefort, mais en piteux état : les flancs pelés et écorchés, la queue tondue, attelé à une charrette chargée de chaux et de moëllons :

10556 Tel fais amaine de cauch et de moilon
Ne le traïssent quatre destrier gascon.

On amène Broiefort à Reims ; à la vue d'Ogier, il lui fait fête :

10702 Fronque et hennit, si a du pié graté ;
Encontre tiere est couciés et posés
Devant Ogier par grant humilité :
Li dus le voit, si l'en prist grant pité :
S'il ne plorast, li cuers li fust crevés.

Pourquoi Broiefort est-il retrouvé dans un monastère plutôt que chez un vavasseur ou un vilain? Si l'on se rappelle que le récit du vieux guerrier qui retrouve son cheval est rapporté ailleurs de Waltharius d'Aquitaine et ailleurs de Guillaume d'Orange, c'est-à-dire de guerriers retirés dans un monastère, on en vient à la supposition que, dans une version plus ancienne de l'histoire d'Ogier, Ogier n'était pas prisonnier à Reims, mais moine à Saint-Faron. D'autre part, pourquoi Broiefort traîne-t-il des charrettes pleines de chaux, de moëllons et de blocs de marbre, plutôt que de tirer une charrue, par exemple, ou

de tourner une meule? Ne serait-ce pas que, dans quelque forme de la légende, Ogier et Broiefort travaillaient à embellir le moutier de saint Faron, comme Renaut de Montauban se fait l'ouvrier de saint Pierre à Cologne, comme Girard et Berthe portent du sable à Vézelay pour la gloire de Madeleine, comme Guillaume construit le pont sur le Verdus?

Ce ne sont pas des conjectures, ce sont les données d'un récit du *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam. Ce clerc anglais qui enseigna à Paris, aux écoles du Petit-Pont, de 1180 à 1186, a pu de ses yeux voir à cette époque, à Saint-Faron, le mausolée d'Ogier : en tout cas, il fait quelque part allusion à son tombeau[1]. Dans son *De naturis rerum*, il consacre un chapitre à l'esprit des bêtes[2]. Après certaines fables sur les chevaux illustres, prises aux Géorgiques, à la Pharsale, etc., il en vient au cheval d'Ogier :

« A la mort de l'invincible Charlemagne, il plut à Ogier le Danois, chevalier très hardi et très preux, et guerrier (primipilus) de Charles, de passer à un genre de vie meilleur et plus sûr. Il se retire dans le monastère de Saint-Faron à Meaux

1. Dans son poème *De laudibus divinae sapientiae* (éd., procurée par Wright, des œuvres d'Alexandre Neckam, dans la Collection du Maître des Rôles, 1863, p. 455) :

> Dum bona pauperibus, superis impendit honorem,
> Dat mel diis Meldis, laeta, modesta, placens.
> Militiae Caroli docti ducis atque potentis
> Ogeri Daci, corpus honoratum.

Voir sur Alexandre Neckam et Ogier le travail de M. Voretzsch et tant d'autres écrits relatifs à Ogier : car je ne traite guère en cette étude que de faits connus ; je me borne à insister sur certains d'entre eux, qui ont, à mon sens, une valeur considérable.

2. Chapitre CLVIII de l'édition Wright.

pour y terminer ses jours. Il y dépose son épée et ses armes; son destrier, il l'emploie à charrier des pierres pour la construction de l'église. Quelques années plus tard, les Sarrasins envahirent la France et mirent le siège devant Meaux. Tous les jours douze de leurs champions venaient provoquer les Français au combat. Ogier obtint de son abbé la permission de répondre à leur défi. Mais on ne trouva pas de cheval assez fort pour le porter, hormis celui qu'il avait amené avec lui au monastère et qui le salua de ses hennissements. Ogier prend ses armes, attaque les Sarrasins à l'insu du roi Louis et tue ses douze adversaires. Il appelle au cri de *Montjoie!* les Français à la bataille. Après une victoire complète, il retourne au monastère de Saint-Faron, que le roi Louis enrichit par d'importantes donations [1].

« Dans ce récit, écrit M. Voretzsch avec justesse [2], tout est clair et cohérent. On voit maintenant pourquoi on est obligé dans la *Chevalerie Ogier* d'aller chercher précisément à Meaux le cheval d'Ogier, et pourquoi Ogier, bien que le roi lui ait donné en fief le Hainaut et le Brabant, est enterré à Meaux. Comme chez Neckam tout est logique et harmonieux, tandis que dans la *Chevalerie Ogier* tout est discordant et inintelligible, on ne peut admettre que Neckam ait tiré son récit de la *Chevalerie Ogier*. »

D'où l'a-t-il donc tiré? Il est facile de le reconnaître : d'une vie latine de saint Ogier, autre que la *Conversio*. On le voit au fait que son anecdote est à la gloire d'Ogier

1. Alexandre Neckam termine par cette singulière et belle légende : « Dominus autem Jesus ipsum in vita sanctissima diu conservavit incolumen, usque adeo ut in dulci senio in coriis cervinis sanctissime vivens consueretur. Obdormivit autem in Domino dux inclitus, monachus sanctissimus.

2. *Ouvr. cité*, p. 114.

bien plus qu'à celle de son cheval, et surtout aux quelques phrases que l'on va lire, où il commente l'entrée d'Ogier au monastère :

Qui igitur in conflictu militari semper fugae ignarus fuerat, mundum fugere decrevit, et qui nobilissimi regis Francorum vexillum ferre consueverat, fugit ad vexillum crucis, bajulans crucem Domini in processionibus dierum dominicorum.

Qui hostibus visibilibus terribilis fuerat in acie ordinata, tanquam par Rollando, aut certe major, factus est terribilis hostibus invisibilibus. Miles igitur gloriosus, quo praesente exercitus Karoli victoriam semper consecutus est, factus est miles Christi Meldis, pro lorica militari colobio monachi indutus. Suspensum est generosi ducis scutum in monasterio Meldensi, reservata sunt arma bellatoris incliti, cujus jussione equus laborem insolitum subiit, vehens lapides ad reparationem ecclesiae illius qui est lapis justitiae.

Il suffit d'avoir lu quelques vies de saints pour en reconnaître ici le ton et le tour. Neckam ne voulait découper dans une Vie de saint Ogier qu'un récit relatif à son cheval; mais il a donné son coup de ciseaux trop haut et trop bas, en sorte que le caractère hagiographique de son récit est reconnaissable; il ajoute, ce qui achève de prouver qu'il transcrivait un écrit émané de Saint-Faron[1], que le roi, reconnaissant à Ogier de sa prouesse, fit présent à ce monastère de quatre riches domaines.

Il est donc avéré que les moines de Saint-Faron, non contents de leur antique *Conversio Othgerii militis*, avaient composé en outre à sa louange une autre Vie plus

1. Comme l'a remarqué avec raison M. Rajna, dans la *Romania*, t. XXIII, p. 55.

fabuleuse, où ils prolongeaient sa vie jusqu'au temps de Louis le Pieux et l'égalaient à Roland : et cet écrit hagiographique est la source d'Alexandre Neckam. Mais cette source à son tour, puisqu'elle contenait la légende épique du vieux cheval retrouvé, ne faisait sans doute, selon l'expression de M. Pio Rajna, que reverser les eaux venues d'un poème français plus ancien, et il a dû exister une chanson française du *Moniage Ogier*, comme il existe une chanson française du *Moniage Guillaume*.

De deux choses l'une : ou bien cette chanson du *Moniage Ogier* a vraiment existé, et c'est cette chanson qu'ont pareillement exploitée les moines de Meaux et l'auteur de la *Chevalerie Ogier*; ou bien elle n'a pas existé : l'histoire du vieux moine qui retrouve son cheval de guerre est une légende de cloître, prise par les moines de Meaux à d'autres textes latins, et l'auteur de la *Chevalerie Ogier* a exploité ce document issu du monastère de Meaux.

Qu'on choisisse l'une ou l'autre de ces deux explications, il n'importe : elles nous montrent l'une et l'autre, une fois de plus, les légendes épiques passant et repassant, par un mouvement perpétuel de va-et-vient, des moines aux jongleurs, des jongleurs aux moines.

Pour passer des moines de Saint-Faron aux jongleurs, la légende d'Ogier ne devait pas avoir à faire long voyage. Les jongleurs devaient chanter d'Ogier, les jours de foire, aux portes de l'abbaye. Je n'en veux d'autre preuve que le mausolée même d'Ogier.

Ce monument, en effet, pourquoi l'a-t-on édifié ? Mabillon le croyait à peu près contemporain de la mort d'Ogier, en vertu d'un raisonnement peu archéologique.

mais qui n'en a pas moins sa force. Il l'expose dans les *Acta Sanctorum*, il le répète dans ses *Annales*, en ces termes : « Non video quid Faronianos tum movisset [au XIe ou au XIIe siècle] ut hominibus jampridem vita functis et ex hominum paene memoria fugientibus sumptuosum monumentum, cui fere simile pro tempore vix invenias, paraverint. » Nous, qui, par des preuves archéologiques, savons aujourd'hui que le mausolée est de la fin du XIIe siècle, nous sommes tenus pourtant de répondre à la question de bon sens posée par Mabillon : trois siècles après la mort d'Ogier, pourquoi les moines de Saint-Faron lui ont-ils dressé un mausolée? qui a pu en faire les frais?

— La famille! répond M. Riezler[1], qui sait que le monument date de la fin du XIIe siècle. Comme s'il se fût trouvé en France, à la fin du XIIe siècle, plus de deux ou trois familles en état de faire remonter leur généalogie jusqu'au temps de Charlemagne! — A moins, ajoute d'ailleurs M. Riezler, que ce monument ait été élevé par les moines de Saint-Faron, « par reconnaissance des donations qu'ils tenaient d'Ogier. » A trois siècles de distance de ces donations, ce témoignage dispendieux de reconnaissance serait en vérité chose méritoire ! A mon sens, l'explication est autre. Que l'on veuille bien considérer la dépense d'argent importante que représente une telle bâtisse, et surtout la hardiesse que suppose une telle nouveauté : un monument élevé dans une église à un héros de roman; ne faut-il pas qu'au jour où les moines consentirent cette dépense et risquèrent

1. *Ouvr. cité*, p. 752.

cette innovation, un long succès eût déjà habitué les esprits, autour de leur église, à associer leur Ogier et l'Ogier des jongleurs? S'ils ont dédié ce monument non pas au moine Ogier, mais au preux Ogier, s'ils ont entouré sa tombe de héros de chansons de geste, s'ils se sont procuré ces *grandia ossa* que Montaigne admira, s'ils ont encombré leur sacristie d'un écu d'Ogier et de son espadon gigantesque, c'est que, bien avant la construction de ce monument, les jongleurs, d'accord avec eux, célébraient le bon Danois autour de son sanctuaire. Sans quoi, si l'Ogier des chansons de geste n'avait pas été mieux connu à Meaux qu'Engelier le Gascon ou qu'Anseïs de Carthage, comment se représenter l'étonnement de l'architecte et des tailleurs de pierre quand on leur commanda cet étrange monument? et l'ébahissement des dévots qui fréquentaient l'église, au jour où il y virent pour la première fois, en pierres toutes neuves, le preux Olivier et la belle Aude aux longues tresses ?

Si les moines ont construit ce mausolée, sans risque d'un scandale, c'est qu'ils avaient su se former un public habitué à entendre aux portes de leur monastère une *Chevalerie Ogier* plus archaïque que celle que nous avons et un *Moniage Ogier*. C'est un de ces monuments qu'on ne construit qu'après fortune faite : et ils l'ont bâti pour attirer à leur église de nouveaux visiteurs.

Plus tard, quand les chansons de geste furent passées de mode et qu'Ogier ne fut plus rien que le valet de trèfle, saint Fiacre et la Becnaude supplantèrent Ogier et leur rendirent les mêmes services. Mais la légende d'Ogier était plus belle[1].

1. J'interprète le surnom de « Danois » attribué à Ogier comme

III

Ogier le Danois et le Moine de Saint-Gall.

Tous ceux qui ont parlé de la *Chevalerie Ogier* ont parlé en même temps du Moine de Saint-Gall. Je me conformerai à cette tradition.

Le moine de Saint-Gall [1] composa entre 884 et 887 et dédia à Charles le Gros son *De Gestis Caroli Magni* [2]. C'est un recueil d'anecdotes, parfois niaises (l'histoire du rat et de l'évêque), parfois tendancieuses (l'histoire des larmes de Charlemagne à la vue des barques normandes), souvent instructives et pittoresques. L'auteur en tenait un certain nombre de son maître, le moine Werimbertus, et du père de celui-ci, Adalbertus; Adalbertus avait servi dans sa jeunesse sous le duc Gérold, beau-frère de Charlemagne; vieux, il aimait à raconter ces historiettes au futur Moine de Saint-Gall, alors tout enfant [3]. Voici celle qui nous intéresse [4] :

l'a fait M. Becker dans le *Literaturblatt* (*art. cité*) et dans son livre intitulé *Die Heldensage* (1906, p. 84) : c'est un emprunt à la *Chanson de Roland*, où Ogier « de Danemarche » était un comparse sans histoire. De même pour Girard « de Roussillon ».

1. Probablement Notkerus Balbus.

2. Publié dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.* t. II, p. 731-63. Cf. Molinier, *Les Sources de l'histoire de France*, t. I, p. 200.

3. « Et cum valde senior parvulum me nutriret, renitentem et saepius effugientem, vi tandem coactum, de his instruere solebat. » (Préface du livre II).

4. Livre II, chap. 17, p. 759-60.

Après la mort du très victorieux Pépin, comme les Lombards inquiétaient Rome, le glorieux Charles, bien qu'il fût alors très occupé en deçà des Alpes, fit route sans hésiter vers l'Italie. Il força les Lombards, sans effusion de sang, à s'humilier devant lui, reçut leur soumission volontaire, et, pour confirmer cette paix, de peur qu'ils ne se séparassent à l'avenir du royaume des Franks ou qu'ils ne fissent quelque injure nouvelle au territoire de saint Pierre, il épousa la fille de Desiderius, roi des Lombards. Peu après, parce qu'elle était maladive et impropre à lui donner des enfants, sur le jugement des prêtres les plus saints, il la répudia. Son père irrité s'enferma dans les murs de Pavie et se révolta contre l'invincible Charles. Or, quelques années auparavant, un des principaux personnages de la cour de Charles, nommé Otkerus (variante : *Oggerus*) avait encouru la colère du terrible empereur et s'était réfugié auprès de Desiderius. Ayant appris [1] que le redoutable Charles approchait, ils montèrent sur une tour extrêmement élevée, d'où ils pouvaient voir au loin et au large. Bientôt apparurent les bagages, qui auraient suffi à Darius ou à César comme armée pour leurs expéditions, et Desiderius dit à Otkerus : « Est-ce que Charles est dans cette grande armée ? » Mais il lui répondit : « Pas encore, pas encore. » Alors il se prit à trembler et à dire : « Que ferons-nous si ceux qui l'accompagnent sont plus nombreux encore ? » Ogier lui dit : « Tu verras, quand il viendra, ce que c'est que Charles ; quant à nous, je ne sais ce que nous deviendrons. » Pendant qu'ils parlaient ainsi, apparut l'École palatine, qui ne connut jamais le repos. Desiderius, stupéfait en la voyant : « Voilà Charles, » dit-il. Et Otkerus : « Pas encore, pas encore. » Ensuite se montrent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et leur escorte. A cette vue, le roi Desiderius, désirant déjà la mort et ennemi de la lumière, put à peine dire en sanglotant : « Descendons, cachons-nous de la fureur d'un tel ennemi dans les entrailles

1. A partir d'ici, je reproduis la traduction donnée par G. Paris, *Histoire poétique*, p. 330.



de la terre. » Otkerus, qui, dans des temps meilleurs, avait bien connu les usages et les ressources de l'incomparable Charles, lui répondit, effrayé lui-même : « Quand tu verras les champs se hérisser d'une moisson de fer, et le Pô et le Tessin, grossis des flots de la mer, inonder les murs de la cité de noires vagues de fer, alors peut-être, c'est que Charles sera près de venir. » Il n'avait pas achevé qu'au couchant apparut, grosse d'un ouragan terrible, une nuée ténébreuse, qui changea en ombres horribles la clarté du jour ; mais l'empereur s'approchant, la splendeur des armes fit luire bientôt pour les assiégés un jour plus sombre que toute nuit. Alors ils le virent lui-même, Charles, l'empereur de fer, crêté d'un casque de fer, les bras protégés par des gantelets de fer, couvrant d'une cuirasse de fer ses larges épaules et sa poitrine de fer, dressant en haut, de sa main gauche, une lance de fer, car sa droite était toujours étendue vers son invincible acier ; les genoux même, qu'on laisse généralement sans armure, étaient chez lui couverts de lames de fer ; que dire de ses jambarts ? toute l'armée les portait en fer ; son bouclier ne montrait que du fer, et son cheval lui-même avait du fer et la couleur et la force. Ce costume, tous ceux qui le précédaient, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient, l'avaient imité autant que possible. Le fer remplissait les champs et les routes ; les rayons du soleil n'étaient réfléchis que par du fer ; ainsi le peuple de Pavie, plus glacé par la terreur que le fer lui-même, s'inclinait devant le fer glacé ; les souterrains infects et sombres eux-mêmes pâlirent à l'éclat du fer ; une clameur confuse remplit la cité : « O fer ! hélas, ô fer ! » Otkerus, embrassant ce spectacle d'un rapide regard, dit à Desiderius : « Voilà celui que tu as demandé, tu l'as. » Et, disant cela, il tomba presque sans vie.

Sous cette forme grotesque, le Moine de Saint-Gall a développé un thème littéraire que chacun reconnaît pour l'avoir rencontré quelque part ailleurs, dans le roman de *Jehan de Paris* par exemple, ou dans les romans de

Tristan : ainsi, Kaherdin, s'étant caché avec Tristan aux abords d'une route, attend le cortège d'Iseut la Blonde, qu'il n'a jamais vue ; une troupe de femmes apparaît, si belles que Kaherdin s'écrie : « Voilà la reine ! — Pas encore, lui dit Tristan ; ce sont ses lavandières. » Même méprise, quand passent ses chambrières, et l'émerveillement de Kaherdin va croissant jusqu'à l'instant où Iseut apparaît. Je ne sais si l'on a déjà remarqué que le Moine de Saint-Gall, dont les ressources sont peu variées, a exploité une autre fois le même motif, quelques pages plus haut[1] ; des ambassadeurs du roi des Perses, venus à Aix-la-Chapelle, contemplent du haut d'une galerie la cour splendide de l'empereur et le luxe merveilleux des seigneurs ; de plus en plus éblouis, ils voient enfin Charlemagne, et s'écrient en battant des mains : « Nous n'avions vu jusqu'ici que des hommes de terre ; nous voyons enfin un homme d'or. » Cet empereur d'or fait pendant à l'empereur de fer de l'autre anecdote, et les deux scènes se correspondent. Le Moine de Saint-Gall a fort bien pu les inventer toutes deux lui-même, car elles ne sont rien que « de la littérature », je veux dire qu'elles ne représentent rien qu'un effort pour exprimer par un procédé de rhétorique tantôt la force guerrière et tantôt le faste de Charlemagne.

Que le Moine de Saint-Gall ait inventé lui-même son anecdote ou qu'un autre l'ait inventée pour lui, elle ne nous intéresse que parce qu'elle est placée dans un cadre historique. L'auteur savait que Charlemagne avait combattu en Lombardie le roi Desiderius et son hôte le Frank

1. P. 751.

Otkerus. Il mêle à ces données trop de bévues historiques pour qu'on puisse supposer qu'il ait exploité des sources écrites [1]. Dès lors, quelle était la nature des sources orales dont il a disposé ?

Je n'en sais rien. Personne n'en sait rien. On ne peut concevoir, je crois, que les cinq hypothèses que voici :

1° Ou bien le nom d'Otkerus et les quelques souvenirs historiques qui l'accompagnent, le Moine de Saint-Gall les avait reçus du « vieux grognard » Adalbertus, ou de quelque contemporain d'Adalbert : ainsi, de nos jours, au fond de nos campagnes, quelque paysan illettré peut connaître vaguement le passage de la Bérésina et le nom du Maréchal Ney pour en avoir entendu parler, dans son enfance, par son aïeul ou son bisaïeul, soldat de la grande armée.

2° Ou bien le Moine de Saint-Gall avait retenu quelque chose des récits d'un clerc quelconque, lequel avait lu, dans le *Liber pontificalis* ou ailleurs, l'histoire de la guerre de Lombardie.

3° Ou bien le Moine de Saint-Gall « connaissait sur Otkerus quelques chansons en langue tudesque » (ce moine était Allemand et parlait thiois) [2].

4° Ou bien il connaissait sur Otkerus quelques chansons (ou quelques légendes) en langue romane, et ces chansons ou légendes, tudesques ou romanes, auront péri

1. L'expédition par lui racontée où Charlemagne aurait soumis les Lombards sans livrer bataille (*incruento bello*) est imaginaire ; ce n'est pas à Pavie que Desiderius attendit après son passage des Alpes l'armée de Charlemagne, etc.

2. G. Paris, *Histoire poétique*, p. 41 et p. 332.

dès le IXe siècle, sans qu'il y ait un rapport de filiation entre elles et les romans français du XIIe siècle.

5° Ou bien enfin, ces chansons ou ces légendes du IXe siècle, exploitées au IXe siècle par le Moine de Saint-Gall, tudesques ou romanes, n'ont pas cessé de se transmettre et de se développer à travers les âges, et finalement elles ont abouti au XIIIe siècle à la *Chevalerie Ogier*.

Entre ces quatre explications, condamnées par leur nature à rester toujours hypothétiques, comment choisir? Je ne choisirai pas pour l'instant. Le témoignage du Moine de Saint-Gall peut signifier, mais ne signifie pas nécessairement qu'Ogier est entré dans la légende de plain-pied, dès l'époque carolingienne, par l'œuvre de poètes populaires et qu'il y a continuité de ces formations légendaires de l'époque carolingienne aux romans du XIIIe siècle [1]. Nous inclinerons à donner ou à refuser cette signification à l'anecdote du Moine de Saint-Gall selon que, venu au terme de nos enquêtes, nous aurons ou non constaté que d'autres personnages historiques ont été célébrés par la poésie depuis le temps de Charlemagne jusqu'au XIIIe siècle. Réservons donc notre jugement sur le récit du Moine de Saint-Gall et reprenons notre route.

1. Voyez, au t. I de cet ouvrage, p. 160-171, notre discussion sur le cas d'Aïmer.

LA LÉGENDE

DE

RAOUL DE CAMBRAI

LA LÉGENDE DE RAOUL DE CAMBRAI

I. ANALYSE DE *Raoul de Cambrai.*
II. LA THÉORIE TRADITIONNELLE DE L'ORIGINE DE CETTE LÉGENDE — 1. PRÉTENDU ARCHAÏSME DES DONNÉES DU POÈME. — 2. BERTOLAI. — 3. L'ÉLÉMENT HISTORIQUE.
III. ESSAI D'UNE INTERPRÉTATION NOUVELLE. — *Raoul de Cambrai* ET L'ÉGLISE DE SAINT-GÉRI. — 2. L'ABBAYE D'ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE. — 3. LES ABBAYES DE WAULSORT, HOMBLIÈRES, SAINT-MICHEL-EN-THIÉRACHE, BUCILLY.

Le poème de *Raoul de Cambrai*[1] ne nous est parvenu, comme tant d'autres chansons de geste, que sous une forme rajeunie, de la fin du XIIe siècle[2]. La forme pri-

1. *Raoul de Cambrai*, éd. P. Meyer et A. Longnon, Paris, 1882, in-8° (Publications de la Société des anciens textes français). Voyez l'importante étude de G. Paris dans son mémoire intitulé : *Publications de la Société des anciens textes français* (*Journal des Savants*, 1886, p. 539-550 ; tir. à part, Impr. nationale, 1887, p. 35-49). Depuis 1886, il n'a paru aucun travail qui soit spécialement consacré à *Raoul de Cambrai*; les critiques qui ont eu à parler, en passant, de ce poème, se sont tous fondés sur les belles recherches de MM. Meyer, Longnon et Paris.

2. P. Meyer et Longnon, *Introduction*, p. LXX. — *Raoul de Cambrai* compte, dans le manuscrit unique qui nous l'a conservé, 8.726 vers de dix syllabes : les 5.555 premiers vers sont en tirades rimées, le reste en tirades assonancées. Ce n'est pas seulement le système de versification qui change si l'on passe de la première partie à la seconde, c'est le ton, l'esprit même de la chanson, qui commence en épopée et qui tourne ensuite au roman d'aventures. Sans choisir entre les deux hypothèses formées l'une par

mitive était-elle plus ancienne de quelques années, seulement de vingt-cinq ans, par exemple, ou de cinquante? — Non, ont répondu les critiques ; mais de près de deux siècles et demi. Le sujet de ce roman est tiré d'événements historiques de l'an 943 : c'est à cette date, ou peu après, que l'original fut composé ; il eut pour auteur et pour premier public les témoins et les acteurs mêmes de ces événements. — C'est la seule opinion qui ait été exprimée jusqu'ici. Est-on tenu de l'accepter?

Pour la clarté de la discussion qui va suivre, il est nécessaire de résumer d'abord la chanson de geste.

1. Analyse de *Raoul de Cambrai.*

Raoul Taillefer, comte de Cambrai, est mort laissant enceinte sa femme Aalais, sœur du roi Louis ; bientôt elle met au monde un fils, qu'elle nomme Raoul, comme son père. Quand l'enfant a déjà trois ans, le roi Louis, voulant récompenser de son service un de ses hommes, le Manceau Giboin, décide que sa sœur Aalais se remariera avec ce Giboin, qu'il investit par le gant du fief de Cambrésis. Il spécifie toutefois que Giboin n'en aura que temporairement la garde : il tiendra la terre jusqu'à ce que l'enfant Raoul ait grandi ; quand Raoul sera d'âge, il reprendra le fief paternel.

Mais la veuve se refuse au mariage qui lui est con-

M. P. Meyer, l'autre par M. G. Paris, pour expliquer ce fait anormal que la partie rimée est, pour le fond du récit, plus ancienne que la partie assonancée, je reconnais avec eux que la deuxième partie est postiche, et je la négligerai.

seillé : plutôt que de « laisser le mâtin prendre la place du lévrier », elle choisit de vieillir dans le veuvage, gardant sa colère. Le roi Louis passe outre : le Manceau Giboin entre en possession du fief ; Aalais reste pourtant à Cambrai et l'orphelin déshérité grandit entre sa mère et son oncle, Guerri le Sor, comte d'Arras : excité par eux, le jour où il pourra revêtir le haubert, il réclamera la terre paternelle[1].

Les années ont passé, et ce jour approche. Raoul est conduit à la cour du roi Louis par son oncle, le vieux Guerri. Le roi l'accueille avec honneur, l'arme chevalier. Puis une « grant piece » de temps s'écoule, que Raoul passe paisiblement à la cour, entouré d'une *mesnie* toujours accrue de jeunes hommes qui viennent à lui pour le servir : car il est en faveur, et le roi a fait de lui son sénéchal et son gonfalonnier. Un jour de Pentecôte[2], Guerri le Sor juge que le temps est venu : il se présente seul devant le roi Louis et le requiert de rendre à Raoul la terre de Cambrésis. Le roi le rebute : Guerri s'en va

1. « Rien n'est moins clair dans le poème que cet exposé. Aalais est sœur de Louis... et en même temps elle appartient au lignage de Lavardin, et c'est à ce titre qu'elle possède le Cambrésis. Giboin semble, à plusieurs reprises, être mis en possession du Cambrésis, et cependant Raoul est évidemment maître à Cambrai. Avait-il la ville et Giboin le pays? Guerri menace beaucoup Giboin et ne fait rien contre lui, etc. Il est visible que le remanieur ne comprenait pas grand'chose à tout cela » (G. Paris).

2. Le jour de Pâques qui précède, les jeunes bacheliers qui entourent Raoul ont tué dans une échauffourée, à Saint-Denis, les deux fils du marquis Ernaut de Douai. L'épisode est obscurément raconté : il est dit seulement que les « barons du pays » ont attribué ce double meurtre (on ne voit pas pourquoi) à Raoul, qui en sera plus tard cruellement châtié par Ernaut de Douai.

trouver Raoul qui, ne sachant rien de la tentative de son oncle, jouait tranquillement aux échecs. Guerri le saisit par le bras si rudement qu'il lui déchire sa pelisse : « Mauvais ribaud, lui dit-il, tu joues en paix et tu n'as pas assez de terre à toi pour y faire brouter un cheval ! »

> Raous l'oï, desor ses piés sailli ;
> Si haut parole que li palais fremi :
> « Qui la me tout? Trop le taing a hardi ! »
> Guerris respont : « Ja te sera gehi :
> Li rois meïsmes, bien te tient a honni. »

Raoul, suivi de deux de ses chevaliers, et Guerri s'en vont trouver le roi. A son tour Raoul réclame le fief qui avait été celui de son père. Louis refuse encore : ce qui est fait est fait. Pourtant il offre un accommodement : que son neveu prenne patience un peu ; un jour ou l'autre un comte mourra ; quel qu'il soit, le roi donnera son fief à Raoul. On apporte les reliques des saints ; Louis jure sur elles cette convention ; en présence de toute sa cour, il donne à Raoul quarante otages pour la garantir.

A un an et quinze jours de là, comme Raoul était retourné en Cambrésis, le comte Herbert de Vermandois mourut. Raoul et le vieux Guerri courent à Paris à franc étrier et réclament au roi la terre du mort. Mais Herbert de Vermandois a laissé quatre fils déjà hommes faits : comment les dépouiller du fief paternel ? Le roi supplie Raoul de renoncer à sa prétention : qu'il laisse en paix les fils d'Herbert ! Une autre fois, en une autre occasion plus favorable, il sera pourvu d'un fief. Mais Raoul s'en tient aux termes du pacte juré naguère : le



roi lui a promis le fief du premier comte qui mourrait « entre Loire et Rhin » ; Herbert de Vermandois est ce comte ; que le roi l'investisse donc de ce fief ! — « Soit, répond Louis, je te le donne, mais à une condition, c'est que tu le conquerras toi-même. Les fils d'Herbert sont puissants ; prends leur terre, si tu peux, mais sans mon aide. »

909 Et dist Raous : « Et je mieus ne demant. »

Il rentre à Cambrai, décidé à envahir le Vermandois. Il dit son dessein à sa mère Aalais. Aalais, fidèle à elle-même, et qui se souvient d'avoir souffert lorsque son fils fut dépouillé, supplie Raoul de ne pas dépouiller, à son tour, des orphelins : « Beau fils, lui dit-elle, ton père et le comte Herbert furent toujours amis ; n'attaque pas leurs fils » :

1001 « Biaus fius Raous », dist Aalais la bele,
« Je te norri del lait de ma mamele ;
Por quoi me fais dolor soz ma forcele ?
Qui te dona Perone et Peronele
Et Ham et Roie et le borc de Neele
Ravesti toi, biaus fius, de mort novele... »

Mais Raoul jure, par le Dieu qui naquit d'une Vierge, qu'il conquerra cette terre :

1015 Ainz qu'il le lait en iert traite boele
Et de maint chief espandue cervele.

En plusieurs laisses dont la monotonie est belle, la mère de Raoul reprend et prolonge sa prière obstinée : que son fils renonce à cette guerre impie ! D'ailleurs,

les fils d'Herbert sont plus forts que lui ; lui, il ne peut pas compter sur ses vassaux de l'Arrouaise, qui sont lâches... Mais Raoul la renvoie à ses chambres :

1100 « Je le taing por lanier,
Le gentil homme, quant il doit tornoier,
A gentil dame quant se va consellier !
Dedens vos chambres vos alez aasier ;
Beveiz puison por vo pance encraissier,
Et si pensez de boivre et de mengier,
Car d'autre chose ne devez mais plaidier ! »

Alors, ayant épuisé toutes les formes de la supplication, Aalais maudit son fils : « Puisque tu veux revendiquer une terre où jamais ton père ne prit un denier, et puisque tu ne veux pas y renoncer pour l'amour de moi, que le Dieu qui doit juger toute créature ne te ramène pas ici sain et sauf :

1132 « Cil Damerdieus qui tout a a jugier
Ne t'en ramaint sain ne sauf ne entier ! »

Elle a dit. L'exécrable parole une fois lancée ne peut plus être reprise : par une conception semblable à celle des mythes grecs[1], la malédiction prend forme et vie au sortir des lèvres maternelles :

1134 Par cel maldit ot il tel destorbier
Com vos orrez, de la teste trenchier.

De même que la malédiction proférée par Œdipe ou par Clytemnestre devient une divinité méchante et implacable et qui lance vers des destinées criminelles les

1. Voy. G. Paris, p. 39 du tirage à part.

lignées des Labdacides et des Atrides, ainsi l'imprécation d'Aalais trouble la raison du héros, lui inspire l'ὕβρις, la *desmesure*, et le pousse de violence en violence vers la mort.

A peine la mère a-t-elle prononcé la parole d'exécration, elle se repent ; elle court au moutier de Saint-Géri et se jette contre le sol, les bras en croix :

1141 « Glorieus Dieus qui en crois fustes mis,
Si com c'est voirs qu'al jor del venredi
Fustes penez quant Longis vos feri,
Por pecheors vostre sanc espandi,
Ren moi mon fil sain et sauf et gari !
Lasse, dolente ! a grant tort l'ai maldi.
Je l'ai je, lasse ! si doucement norri... »

Vainement elle prie. L'Ἄρα vengeresse et qu'on ne peut rappeler tient déjà son fils. Par une grande idée du poète, la mère, au sortir même du moutier, la voit aussitôt incarnée, sous la forme de Guerri le Sor :

1150 A ces paroles del mostier departi ;
Devant li garde, si vit le sor Guerri,
Passa avant, par le frain l'a saisi.

Elle le conjure de retenir son fils. Le vieux baron la repousse. Il emmène Raoul en guerre.

L'ost de Raoul s'avance sur la terre désormais ennemie de Vermandois. Il approche d'Origny, où les fils d'Herbert ont fondé un couvent de femmes. Pour irriter ses adversaires, Raoul ordonne à ses hommes de dresser ses tentes au milieu de l'abbaye. « Vous abriterez mes bêtes de somme sous les porches, vous préparerez mon manger dans la crypte ; mes éperviers percheront sur les

croix d'or; dressez devant l'autel un riche lit où je coucherai, appuyé au crucifix. Et mes écuyers prendront les nonnes. Je veux détruire cette maison, puisque les fils d'Herbert l'aiment. »

Cependant l'abbesse de ce couvent, Marsent, vient vers lui en suppliante, à la tête du cortège de ses nonnes. Il la raille d'abord et l'injurie; pourtant elle obtient de lui qu'il retirera ses ordres : il lui promet de respecter le couvent et le bourg qui l'environne.

Or, cette abbesse est la mère d'un personnage, Bernier, qui, désormais, s'avancera au premier plan de l'action. Bernier est l'écuyer de Raoul. Il a grandi auprès de lui, il est son « nourri ». Raoul l'a reçu dans sa *mesnie* et l'a armé chevalier. Il a reçu de Raoul de grands bienfaits; mais, par les liens du sang, il est du camp des ennemis de Raoul : il est le fils né hors mariage de cette Marsent, qui depuis s'est faite religieuse, et d'Ybert de Ribemont, qui est l'un de ces quatre fils d'Herbert que Raoul attaque. Que doit-il faire? Combattre son père et toute sa parenté? ou abandonner en son péril Raoul, qui l'a adopté et qu'il reconnaît pour son « seignor lige »? Dès le début de l'action (v. 914, 925, etc.), l'écuyer a marqué à Raoul qu'il tenait son entreprise pour injuste. Bien que bâtard, il a défendu devant le roi Louis le droit des fils d'Herbert, il a « chalengié » leur terre contre Raoul, qui depuis lors se méfie de lui (v. 1079 et suiv.) et lui garde rancune. Bernier le suit pourtant dans sa guerre, contre son cœur [1], souhaitant et craignant tout ensemble de subir un jour du jeune

1. 1227 Ou que cil voisent, Berniers remeist toz dis :
De lui armer ne fu mie hastiz.



seigneur qu'il aime des offenses telles qu'elles le délient de son devoir de vassal. L'état de ses sentiments, le poète l'a dépeint en quelques vers sublimes. Bernier vient au moutier d'Origny voir sa mère, l'abbesse Marsent. Elle le prend entre ses bras, trois fois le baise, et lui demande : « Beau fils, pourquoi guerroyer contre ton père? Ybert de Ribemont n'a pas d'autres fils que toi; ta prouesse et ton sens te vaudront son héritage. » Il répond : « Je n'en veux pas » :

1381 Raous mes sire est plus fel que Judas :
Il est mes sire; chevals me done et dras
Et garnemens et pailes de Baudas ;
Ne lui fauroie por l'onnor de Damas,
Tant que tuit dient : « Berneçons, droit en as.
— Fius », dist la mere, « par ma foi, bien feras.
Ser ton seignor, Dieu en gaaingneras. »

Presque aussitôt ce conflit prend une forme tragique. Malgré la promesse faite aux religieuses que leur monastère serait respecté, une rixe s'étant élevée entre les ribauds du camp et les bourgeois d'Origny, deux hommes de Raoul sont tués. Raoul, irrité, attaque le bourg et l'incendie. Le feu gagne le monastère; les cent nonnes réfugiées dans l'église sont brûlées et, avec elles, l'abbesse Marsent; Bernier a vu les flammes envahir l'église, saisir sa mère. Cependant il dompte encore sa colère et sa douleur; il reste auprès de Raoul, fidèle au précepte maternel :

Ser ton seignor, Dieu en gaaingneras.

Et comme, après le combat, Raoul, assis dans un pré fleuri, joue aux échecs et qu'il demande le vin, Bernier

s'agenouille aux pieds de son seigneur et lui tend le hanap. Raoul le regarde longuement sans rien dire : il en veut à Bernier de son hostilité sourde et la *desmesure* trouble son esprit, et, de son côté, Bernier se dit tout bas que, si Raoul n'accepte pas cette coupe de sa main, il répandra le vin par terre et sera relevé de son hommage. Mais Raoul prend enfin le hanap, s'excusant même auprès de Bernier de l'avoir laissé attendre un moment. Il lève la coupe et veut la vider à la ruine des fils d'Herbert :

1613 « Or m'entendez, franc chevalier hardi.
Par cest vin cler que vos veés ici,
Et par l'espee qui gist sor le tapi.
Et par les sains qui Jhesu ont servi,
Li fil Herbert sont ici mal bailli !
Ne lor lairai qui vaille un parisi... »

Bernier, toujours agenouillé, lui répond : « Sire, je suis votre homme ; vous m'avez rendu mauvais loyer de mon service ; vous avez brûlé ma mère dans ce moutier ; je l'ai vue morte, et son psautier flambait encore sur les mamelles qui m'ont nourri... » A ses reproches Raoul réplique par des outrages, et l'on sent que Bernier souffre de ces outrages et qu'il les désire à la fois, et qu'il les provoque, jusqu'à l'instant où Raoul, ramassan sur l'herbe un tronçon d'épieu abandonné par des veneurs, l'en frappe à la tête si fort que le sang de l'écuyer coule et rougit l'hermine de son manteau. Bernier se redresse ; il est libre désormais : il partira sans congé.

Mais à peine Raoul a-t-il vu couler le sang de son ami qu'il est plein de douleur : « Frère, je te ferai droit.

— Quel droit peux-tu me faire ? Tu as brûlé ma mère, tu m'as frappé. Je n'aurai nul accord avec toi tant que le sang que je vois rougir mon hermine ne sera pas, de lui-même, remonté à ma tête. » A son tour, Raoul s'agenouille devant son « nourri » et lui offre les plus éclatantes réparations. Il refuse, et le vieux Guerri le menace :

1794 « D'or en avant el grant fer de ma lance
Est vostre mort escrite sans faillance. »

Bernier quitte son cher seigneur :

1799 L'enfes Berniers a la chiere menbree
D'un siglaton a sa teste bendee ;
Il vest l'auberc dont la maille est feree,
Et lace l'elme, si a çainte l'espee,
El destrier monte a la crupe estelee,
A son col pent une targe roee
Et prent l'espié ou l'ensaigne est fermee.
Il sonne un cor a molt grant alenee...

et part.

Il va droit au château de Ribemont trouver son père, Ybert le vieux. Il lui apprend les événements : le Vermandois concédé à Raoul, Origny brûlé, sa mère tuée. Le père et le fils se mettent en route et vont à Roye éveiller dans la nuit un autre fils d'Herbert, Wedon ; puis Ybert de Ribemont mande son troisième frère, Herbert d'Hirson, puis le quatrième, Louis. Les quatre frères, leurs vassaux et leurs amis, Bernard de Rethel entre autres et Ernaut de Douai, rassemblent dix mille hommes sous Saint-Quentin. En leur modération, ils tentent par deux fois d'apaiser Raoul ; la seconde fois,

c'est Bernier lui-même qui porte à son ancien seigneur les paroles d'accord, et Raoul attendri est près de céder ; mais le vieux Guerri le lui reproche et le pousse vers sa destinée. La bataille s'engage auprès d'Origny : le poète l'a traitée avec fougue. Deux des fils de Guerri y sont tués, et Bernard de Rethel, et l'un des frères d'Ybert de Ribemont, Herbert. Raoul, emporté par l'ardeur de la lutte, a l'imprudence de s'éloigner de son oncle Guerri, qu'il avait promis de ne pas quitter dans la bataille ; il a rencontré un ennemi ancien, Ernaut de Douai : il le combat avec acharnement, lui tranche le poing gauche. Le manchot fuit, tandis que le sang coule à flots de son bras amputé. Il demande grâce, il a peur de mourir ; mais Raoul le poursuit, implacable :

2877 Fuit s'en Ernauz brochant a esperon,
Raous l'enchauce, qui cuer a de felon ...

Et « chacun des moments de cette poursuite acharnée, haletante, est décomposé avec une vigoureuse précision [1] : »

2935 Fuit s'en Ernauz, n'i ot que esmaier,
Raous l'enchauce, qu'il ne li vieut laissier...

« Il te faut mourir », lui crie Raoul, et il ajoute cette singulière formule d'imprécation, à demi païenne : « Ni terre ni herbe ne te peut garantir, ni Dieu, ni homme, ni saint. » Il a blasphémé. Ernaut relève la tête et reprend cœur : « La terre et l'herbe et le Dieu de gloire

1. G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 27. — Peut-être Victor Hugo, qui avait lu un résumé de cette scène publié par A. Jubinal, l'a-t-il imitée dans l'*Aigle du Casque*.

auront vite fait de me secourir. » En effet, voici venir à sa rencontre un chevalier aux belles armes. C'est Bernier :

3037 Ernauz le voit, s'a son poing oblié;
Por la grant joie a tot le cuer haitié.

Bernier se jette devant son ancien seigneur Raoul ; il le supplie de pardonner au manchot ; il lui offre toutes les réparations qu'il voudra ; il s'humilie devant lui. Mais Raoul outrage encore le bâtard, qui en finit ; il combat Raoul et le tue : l'âme du preux chevalier s'en va ; que Dieu le secoure, s'il est permis de prier pour lui ! Ernaut, pour venger son poing coupé, enfonce son épée dans le crâne du mort.

Je tiens à ne donner de ce poème qu'un bref sommaire ; mais il est pénible de résumer ainsi ces scènes si grandes et celles qui suivent : le vieux Guerri a obtenu des fils d'Herbert une trêve pour enterrer Raoul ; voici qu'il remarque auprès du cadavre de son neveu le corps d'un chevalier ennemi qui avait la taille d'un géant ; de son épée, il ouvre les deux corps, en retire les deux cœurs et les met l'un à côté de l'autre sur son bouclier ; il admire comment le cœur de Raoul est plus gros que celui d'un taureau, tandis que l'autre, le cœur du grand chevalier, ressemble à un cœur d'enfant : à cette vue, sa colère se rallume ; il dénonce la trêve que lui-même vient de demander et reprend aussitôt la bataille. — Et comment résumer en quelques lignes le retour de Guerri vaincu, ramenant à Cambrai le corps de son neveu? Aalais lui reproche de ne lui rapporter qu'un cadavre. « Voire, répond-il, pour le rapporter, j'ai laissé les corps de mes

deux fils sur le champ de bataille » ; — et comment résumer la scène de la veillée dans l'église, où la mère et la fiancée de Raoul, penchées sur son cadavre, disent tour à tour le « regret » funèbre ?

Mais devant son cercueil, auprès de sa mère et de sa fiancée, un enfant s'est présenté et a juré de le venger un jour : c'est Gautier, fils d'une fille d'Aalais. Aalais se réjouit à cet espoir et, cinq ans après, dès qu'il est d'âge, elle le lance contre le bâtard Bernier et contre les fils d'Herbert. Bataille sous Saint-Quentin, bataille sous Cambrai, duel atroce de Bernier et de Gautier dans une vallée solitaire, les fortes scènes succèdent aux fortes scènes, jusqu'au jour où les barons des deux clans, d'un côté Guerri le Sor et son petit-neveu Gautier, de l'autre Ybert de Ribemont, Bernier, Wedon de Roye se rencontrent à Paris à la cour du roi Louis : ils se battent à la table du roi ; on les sépare, on convient d'un jour où Bernier et Gautier videront leur querelle par combat judiciaire. Après une lutte acharnée et indécise, on les emporte tous deux, à demi morts, et on les couche sur deux lits dans la même salle ; ranimés, ils recommencent à s'injurier. Aalais entre dans cette salle où le meurtrier de son fils est couché. Elle saisit un levier pour l'assommer : on l'arrête, mais Bernier, sortant du lit, se jette aux pieds de la vieille femme qui l'éleva jadis, lui demandant pardon pour la mort de son cher seigneur, et avec lui ses oncles et ses parents la supplient. Elle pardonne enfin ; à peine réconciliés, les deux clans se retournent ensemble contre le roi qui, par sa faiblesse tyrannique, est le premier fauteur de ces haines... Comment se terminait le poème ? Nous ne savons pas : ce qui

suit n'est plus, comme on sait, qu'un banal roman d'aventures, assurément plus récent [1].

II. La théorie traditionnelle de l'origine de cette légende.

Ce poème ne serait qu'un renouvellement d'un poème du milieu du xe siècle. C'est la thèse que G. Paris, reprenant pour les enrichir les arguments de ses devanciers,

1. « Pourtant, écrit G. Paris avec toute vraisemblance (p. 47), la dernière page du roman a un caractère de si grande et si haute poésie que je ne puis me résoudre à l'attribuer au continuateur... Les barons de Vermandois et de Cambrésis se sont réconciliés. Bernier a même épousé la fille de Guerri le Sor. Un jour Bernier veut aller en pèlerinage à Saint-Jacques ; son beau-père l'accompagne, leur entente est parfaite. En revenant, ils passent par les prés d'Origny. Bernier soupire : « Qu'avez-vous ? lui dit « Guerri. — Ne me le demandez pas, j'ai le cœur mal disposé en « ce moment. — Je veux le savoir. — Eh bien ! puisque vous le « voulez, je vous le dirai, malgré moi. Je songe à Raoul; voici le « lieu même où je le tuai. — Vassal, dit Guerri, vous n'êtes pas « courtois de me rappeler la mort de mes amis. » Toutefois, il ne fait semblant de rien, mais il a le cœur oppressé. Les deux hommes arrivent près d'un cours d'eau : pendant que les chevaux boivent, le vieux Guerri détache doucement un de ses lourds étriers et en frappe Bernier si violemment que le crâne s'ouvre et la cervelle sort. Après quoi il prend la fuite... Mais Bernier a deux fils déjà en âge de porter les armes; ils vont à Arras assiéger leur terrible grand-père. Gautier, tout en blâmant Guerri, vient lui porter secours; il est tué. Guerri, enfermé dans Arras, se défend de son mieux; du haut des créneaux, il appelle son petit-fils et lui demande pardon. L'enfant répond en ordonnant aux siens de donner l'assaut. Alors Guerri, voyant qu'il ne peut plus tenir, attend la nuit. Il monte sur son cheval, sort de la ville, et l'indomptable vieillard disparaît dans les ténèbres. On ne sait ce qu'il devint; j'ai entendu dire qu'il se fit ermite. »

a développée en des pages d'une énergie et d'une beauté singulières : « *Raoul de Cambrai*, dit-il[1], nous a conservé un reflet de cette épopée féodale qui est, dans le domaine poétique, la production la plus originale de l'ancienne France... Elle s'est dégagée spontanément, aux IXe et Xe siècles, dans l'immense et tumultueux chaos où s'est constitué le vrai moyen âge. Elle n'a pas été faite pour charmer des auditeurs indifférents ; elle est l'écho immédiat des sentiments, des passions, des triomphes, des deuils de ceux qui la font et qui l'entendent. Elle ne demande ses sujets ni à la tradition, ni à l'invention ; elle n'en a pas d'autres que les faits contemporains qui s'y reflètent sous le jour où les voient les acteurs eux-mêmes ; elle est, avec cette restriction, absolument sincère, et aurait, si nous la possédions dans sa forme originale, la valeur d'un document historique de premier ordre. Malheureusement, elle fut de bonne heure exploitée par les jongleurs qui, pour conserver en bon état de service les chansons qu'ils colportaient et qui étaient leur gagne-pain, les altéraient de mille façons et les renouvelèrent plusieurs fois dans le cours des âges. »

Cette doctrine se fonde sur trois groupes d'arguments :

1° L'action de *Raoul de Cambrai* repose sur des données morales et sociales très archaïques ;

2° Le renouveleur du XIIe siècle nous apprend lui-même que le premier poète qui ait chanté les aventures

1. Art. cité, p. 40.

de Raoul de Cambrai était un contemporain de Raoul, nommé Bertolai ;

3° Ce renouveleur connaît des événements historiques qu'il eût été impuissant à recueillir lui-même et qu'il a nécessairement trouvés dans un poème du xe siècle.

Si l'un quelconque de ces arguments est juste, il suffit à lui seul : la thèse est fondée. Je les considérerai l'un après l'autre dans l'ordre où je viens de les ranger.

1. *Prétendu archaïsme des données du poème.*

Le premier argument se résume ainsi. Si même, dans *Raoul de Cambrai*, tout, action et personnages, avait été inventé à plaisir, les mœurs du poème sont si brutales, les institutions qui y sont décrites sont si archaïques qu'il apparaîtrait que cette fable n'a pu être inventée qu' « aux temps effroyables de la féodalité naissante ».

A mon sens, l'argument n'a guère de force tant qu'il se borne à marquer que, dans *Raoul de Cambrai*, les mœurs et les passions sont brutales à souhait, rudes et farouches. C'est la preuve que l'auteur premier du roman avait le goût de l'atroce, mais non pas qu'il vivait au xe siècle. Qu'on se rappelle tant d'autres chansons de geste, non moins violentes, non moins barbares : Bègue le Lorrain, ayant tué un ennemi en combat judiciaire, lui arrache les entrailles, les emporte et, s'avançant vers la salle des otages, les jette à la face de Guillaume de Montclin : « Tiens, vassal, prends le cœur de ton ami ; tu pourras le saler et le rôtir ! » Girbert déterre le corps

du vieux Fromont, vole son crâne, le fait incruster de pierres précieuses, y savoure le vin et le piment et force le fils même du mort à boire dans cette coupe bien ornée. Voilà certes des scènes qui rappellent les « temps effroyables de la féodalité naissante ». Il est pourtant bien acquis aujourd'hui, grâce aux études de M. Ferdinand Lot, que le roman de *Garin le Lorrain* n'a rien d'historique ni d'ancien, et que ces scènes sont les inventions d'un poète du XIIe siècle qui avait seulement l'imagination forte et violente et qui a voulu enchérir sur la brutalité de ses devanciers. Les imitateurs de Shakespeare inventent, comme on sait, des drames plus horribles que Shakespeare. Est-il rien de plus atroce que le sujet de *Rodogune*? Corneille était pourtant un paisible bourgeois de Rouen et qui vivait dans un temps policé.

Aussi G. Paris n'aurait-il pas, assurément, conclu de la violence de notre légende à son ancienneté, s'il n'avait lié les remarques de cet ordre à celle-ci : « Le jongleur qui a rimé la chanson en son état actuel ne comprend presque plus rien aux passions de ses héros, faute de pouvoir se représenter les conditions sociales du xe siècle... La question qui se débat, en effet, dans ce poème, est celle de l'hérédité des fiefs, résolue depuis longtemps au XIIe siècle, encore incertaine au xe. Le comte de Cambrai, ne laissant qu'un fils mineur, le roi prétend disposer de son fief, en essayant, il est vrai, de faire épouser la veuve à celui qu'il en a investi ; la veuve et les parents du mort résistent, et le poète avec eux. Mais ce même Raoul, qui ne reconnaît pas au roi le droit de donner le Cambrésis à Giboin, se fait investir par lui du Vermandois, bien que le comte Herbert, en mourant,

ait laissé quatre fils. Il se met par là dans son tort aux yeux du poète et de toute la société féodale ; sa mère le maudit, et il est châtié de son injuste entreprise. La chanson du xe siècle devait s'étendre sur ces questions encore brûlantes... »

On voit la portée de l'argument. Au xiie siècle, la terre passait normalement du père au fils ; comment un poète d'alors aurait-il pu imaginer de débattre en plusieurs milliers de vers la question de savoir si la terre doit passer du père au fils : question oiseuse et périmée de son temps ?

Mais cette question est-elle vraiment posée dans le roman[1] ? Si elle l'est, ce n'est certes pas dans l'épisode de la saisie du fief de Cambrai et de son attribution à Giboin trois ans après la naissance de Raoul ; cet épisode ne met en jeu que le droit reconnu au seigneur de remarier à son gré la veuve pourvue d'enfants mineurs : droit qui est attesté dès l'époque franque et, sans nulle interruption, jusqu'au xiiie siècle. Le principe de l'hérédité des fiefs n'est ici nullement en cause.

S'il est en cause quelque part, c'est seulement quand Raoul, à la mort d'Herbert, veut que le roi lui donne le Vermandois ; et c'est le seul épisode qu'il importe de considérer ici.

D'abord, si la question de l'hérédité des fiefs se pose

1. M. Jean Acher vient de publier dans la *Revue des langues romanes*, 1907, p. 237-266, un article très remarquable, intitulé : *les Archaïsmes apparents dans la Chanson de « Raoul de Cambrai »*. Il y développe la même thèse que je vais indiquer, mais il met à son service une érudition juridique qui me fait défaut. Je ne saurais trop inviter le lecteur à se reporter à son ingénieuse, forte et belle discussion.

dans cet épisode en l'état actuel du roman, il y a indice qu'elle ne se posait pas dans le poème que notre remanieur exploitait. En effet, un moine de l'abbaye de Waulsort, qui écrivait vers 1152 une histoire de son monastère[1], y a inséré un résumé de la chanson de *Raoul de Cambrai*, qu'il connaissait sous une forme sans doute un peu plus ancienne que la version conservée : dans cette version plus ancienne (si du moins le résumé du moine est fidèle), le roi de France ne prétendait pas au droit de disposer des fiefs à la mort de leurs titulaires ; seulement, à la mort d'Herbert de Vermandois, pour venger des injures anciennes, il lançait son neveu Raoul contre les parents de son vieil ennemi Herbert. C'était peut-être la version primitive, et il semble que notre poème en conserve quelques traces ; car cette supposition permettrait d'expliquer certaines incohérences qu'on y remarque. L'une des données principales du poème actuel est que Raoul n'a contre les fils d'Herbert nul motif d'hostilité personnelle ; leurs pères ont toujours été amis ; Raoul a « nourri » dès l'enfance Bernier, qui est de cette lignée ; il envahit le Vermandois parce que le roi lui a promis le premier fief qui vaquerait et qu'Herbert de Vermandois est le premier possesseur d'un fief qui soit mort après cette promesse ; si le hasard avait fait mourir d'abord le comte d'Anjou ou le comte du Soissonnais, c'est l'Anjou ou le Soissonnais que Raoul aurait envahi. Si telle est bien la donnée du roman, comment comprendre que, bien avant la mort d'Herbert, Bernier, au moment où il est armé chevalier,

1. Je reviendrai plus loin à cette chronique.



supplie son seigneur Raoul de ne jamais quereller les fils d'Herbert ? Il lui dit :

629 « Vostre hom sui liges, si m'aït saint Symon.
Ja a mes oirs n'en iert retracion
Que par moi soit menee traïson ;
Mais je vos proi, por Dieu et por son non,
Qu'as fius Herbert ne soit ja vo tençons. »
Raous l'oï, mornes fu et enbrons.

Dira-t-on que le poète prête à Bernier un pressentiment de la haine qui s'éveillera un jour dans le cœur de Raoul contre les fils d'Herbert ? Le pressentiment serait absurde : cette haine ne se serait jamais éveillée si un comte quelconque était mort avant Herbert de Vermandois, et Bernier n'a aucune raison de prévoir que Raoul revendiquera jamais un autre fief que le Cambrésis. Dira-t-on que Bernier, au moment où il entre, par la cérémonie de l'hommage, dans une famille fictive, prend cette précaution de réserver contre toute éventualité les droits de sa famille vraie ? Mais cette précaution inoffensive ne devrait pas irriter Raoul :

Raous l'oï, mornes fu et enbrons...

puisqu'il ne peut raisonnablement imaginer qu'il aura jamais le moindre démêlé avec l'ami de son père, Herbert, ou avec ses fils. Cette scène s'expliquerait fort bien si l'on supposait que, dans une version plus ancienne du poème, Raoul avait des griefs personnels et anciens contre le lignage de Vermandois. Cette supposition devient plus probable quand on considère cette autre scène. Bernier a été élevé par Raoul, qui l'a com-

blé de bienfaits ; puis, outragé par lui, il retourne vers son père, Ybert de Ribemont. A notre surprise, Ybert le reçoit très durement : « Si Raoul t'a maltraité, c'est fort bien fait ; pourquoi as-tu follement abandonné (*guerpi*) tes parents ? » Ce reproche est contradictoire à ce qui nous a été dit jusque-là de Bernier ; dame Aalais et Raoul l'ont « nourri » dès son jeune âge :

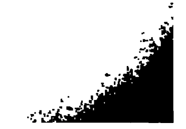
384 Dame Aalais par debonaireté
Avoit l'enfant norri de jone aé.

S'il a été apporté tout enfant à Cambrai, il n'est donc pas coupable d'avoir *guerpi* sa parenté. Mais Ybert de Ribemont lui en veut de l'avoir *guerpie* « déjà grand » :

1873 « Tant que tu fus petiz en ma baillie,
Te norresimes par molt grant signorie ;
Et quant fus grans, en ta bachelerie,
Nos guerpesis par ta large folie :
Raoul creïs et sa losengerie ;
Droit a Cambrai fu ta voie acoillie.
Tu l'as servi ; il t'a fait cortoisie :
Tant t'a batu comme vielle roncie.
Je te desfen toute ma manantie,
Ja n'i prendras vaillisant une alie ! »

Pourquoi cette colère ? Et pourquoi reproche-t-il si durement à son fils d'avoir, comme tant d'autres jeunes gens, servi en qualité de *bachelier* un seigneur voisin et ami ?

Toutes ces contradictions et ces bizarreries disparaissent si l'on admet que, dans la version primitive, Bernier avait servi Raoul contre le gré de son père ; Raoul et les barons du Vermandois étaient depuis



longtemps ennemis : c'est par l'effet de ces haines anciennes que Raoul, à la mort d'Herbert, envahissait le Vermandois, excité, comme dans la *Chronique de Waulsort*, par le roi de France qui, lui aussi, avait à venger des injures anciennes. Bref, le poème primitif était fondé peut-être sur de tout autres données que le poème actuel ; la question de l'hérédité des fiefs ne s'y posait pas ; et ce thème, si archaïque, nous dit-on, que seul un poète du xe siècle a pu l'inventer, apparaîtrait au contraire comme récent, postiche, introduit sur le tard par un remanieur [1].

J'ai présenté ces conjectures parce qu'elles me semblent plausibles ; mais je ne voudrais rien fonder sur elles. Je le sais : il y a toujours péril et presque toujours chimère à prétendre reconstruire ainsi, par delà les textes conservés, leurs originaux perdus. J'admets donc qu'il n'y a dans les observations qui précèdent nulle parcelle de vérité. Je prends tel qu'il est le récit que

1. Pourquoi le remanieur, dit-on, aurait-il inventé la nouvelle donnée (Raoul maltraité tout enfant par le roi et prenant sa revanche sur les fils d'Herbert au hasard, en essayant à son tour de les déposséder) ? C'est pour rendre Raoul plus sympathique. C'est que, ne voulant pas s'embarrasser du long récit des querelles anciennes, il aura voulu mettre du côté de son héros Raoul quelque apparence de droit, obtenir qu'il représentât quelque autre chose que le droit du poing. De là cette invention qui donne l'impression du primitif et qui pourtant est tardive. — Dans le poème actuel, il est dit à maintes reprises (v. 905 et suiv., 930 et suiv.) que Raoul attaque le Vermandois à ses risques et périls, sans aucune aide du roi Louis et des Français. Pourtant, dénombrant les armées en présence, le poète écrit :

> 2458 Assez i ot Canbrezis et Artois
> Et Braibençons ; s'i ot molt Champenois ;
> *Des Loeys i ot assez François.*



nous avons et je le tiens pour identique au récit primitif: est-il vrai qu'« il représente les conditions sociales du x[e] siècle », non pas celles du xii[e]?

Si l'on veut y voir, au lieu d'inventions romanesques, de la vie, si l'on cherche un temps où ces héros aient pu agir dans la réalité comme le poète les fait agir, ce temps n'est pas le xii[e] siècle, je le reconnais, mais ce n'est pas davantage le x[e]. Il faut remonter bien plus haut.

« L'hérédité du fief chercha de bonne heure à s'établir en fait, et dès la seconde moitié du xi[e] siècle, elle y avait assez bien réussi. On trouve alors parfois insérées dans les concessions de fiefs des clauses... portant que la concession est faite pour la vie du concessionnaire, pour celle de sa veuve, pour celle d'un de ses fils après lui. Hincmar [vers 860] reconnaît qu'il est juste qu'un vassal qui a fidèlement servi son seigneur obtienne son bénéfice, lorsqu'il peut lui succéder dans son service. On sait que le fameux capitulaire de Quierzy, en 877, considère cette transmission comme normale[1]. » Que le principe de l'hérédité des fiefs n'ait d'ailleurs triomphé partout qu'après des siècles écoulés, c'est ce qui est assuré, mais ce qui n'importe pas ici. Du jour en effet où il reçut sa première application, si précaire fût-elle encore, la scène qui forme le nœud de notre roman ne pouvait plus se produire dans la vie. En présence de toute sa cour, le roi Louis jure sur les reliques, et quarante otages confirment son serment, qu'il donnera à Raoul le premier fief, quel qu'il soit, dont le concessionnaire

1. P. Guilhiermoz, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge*, 1902, p. 197.

mourra. Même, si nous remontons plus haut que le capitulaire de Quierzy, et au delà du règne même de Charles le Chauve, quel roi carolingien, fût-il Louis le Pieux, aurait pu agir de la sorte ? Du jour où pour la première fois un roi a transmis à un seul de ses fidèles le fief paternel, tous ses autres fidèles le servent dans l'espoir que leurs enfants obtiendront la même faveur. Si le roi proclame devant eux, stupidement, comme le roi Louis du roman, qu'il reprendra la terre du premier d'entre eux qui mourra, ils se sentiront tous menacés en leurs enfants et le roi se les aliénera tous. Que sera-ce si nous plaçons la scène au milieu du xe siècle, à une date où la transmission héréditaire des fiefs était, sinon en droit, du moins en fait, la règle commune et déjà séculaire ? Les données de notre poème, trop archaïques pour le xiie siècle, le sont aussi pour le xe.

C'est qu'on a tort de les transposer du roman dans la vie. C'est que le roi Louis du poème n'est pas un personnage réel, mais un tyran de mélodrame. Comme tel, il peut avoir été conçu au xiie siècle, comme il aurait pu l'être au xive encore, aussi bien qu'à une époque plus ancienne. En pleine époque féodale, en effet, alors que le fief passait normalement du père au fils, la notion n'en survivait pas moins que la terre ainsi promise par un vassal à son fils restait la propriété du seigneur. « Ce qui devint héréditaire, dit excellemment M. Ch. Seignobos[1], ce ne furent pas les fiefs ; ce fut seulement le droit de contracter l'engagement de vassal envers

1. *Le Régime féodal*, dans l'*Histoire générale* publiée sous la direction de Lavisse et Rambaud, t. II, p. 36-37.

le seigneur du fief. Jamais le fief lui-même ne devint héréditaire, puisque le seigneur en restait le propriétaire légal ; jamais le contrat d'usufruit ne cessa d'être viager. » Quand un vassal mourait, son fils ou son héritier ne devait-il pas renouveler entre les mains du seigneur l'acte de foi et d'hommage ? acquitter le « relief » ? Quand un suzerain mourait, tous ses vassaux ne devaient-ils pas renouveler entre les mains de son successeur les engagements pris à l'égard du mort ? Pures formalités en apparence, fictions juridiques, et pourtant, comme on sait, lien social résistant. Aussi longtemps qu'elles se maintiennent dans l'usage, aussi longtemps que dure la distinction de l'alleu et du fief, du suzerain et de l'homme lige, c'est-à dire pendant tout le moyen âge, aussi longtemps vit l'idée qu'un seigneur, s'il va jusqu'au bout de son droit, peut reprendre le fief d'un de ses vassaux ; pendant tout le moyen âge, un poète qui veut se représenter un tyran, ou plus exactement un roi à la fois violent, faible et imbécile, comme le roi Louis de notre chanson et comme le roi Louis du *Charroi de Nîmes*, imaginera un seigneur qui dépouille les orphelins et qui distribue les fiefs selon son caprice.

Je voudrais considérer encore une difficulté du même ordre, qui a été quelquefois proposée[1]. Bernier, dit-on, n'est pas un homme du XIIe siècle ; il est du Xe. x Au époques anciennes, comme chacun sait[2], ce n'étaient

1. Voy., par exemple, Léon Gautier, *la Chevalerie*, 1895, p. 75.
2. Voy. Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* ; J. Flach, *les Origines de l'ancienne France* ; Ch. Seignobos, *le Régime féodal* (ouvr. cité), etc.

pas des terres qui étaient liées entre elles, mais des hommes; ce qui avait précédé le don du fief, l'acte unique qui avait soudé les mailles du tissu social, c'était la foi : la relation personnelle de l'homme à l'homme, l'engagement volontaire, la soumission d'un homme libre à l'autorité familiale d'un chef librement choisi. Au XIIe siècle, au contraire, on n'est vassal de quelqu'un que si on tient une terre de lui. Or, Bernier ne tient de Raoul aucune terre ; Raoul l'a seulement armé chevalier, ce qui, au XIIe siècle, ne constituait plus qu'un vain parrainage honorifique. Pourtant Bernier l'appelle son « seigneur lige » et se considère comme lié à lui par des liens de vasselage si étroits qu'ils l'obligent à combattre son propre père. Par là, il représente un temps où recevoir de quelqu'un les armes du chevalier, c'était vraiment être adopté par lui, le reconnaître pour son père d'élection. Par là Bernier représente un type social aboli au XIIe siècle; il est du plus pur-style Xe siècle.

Certes les historiens et les feudistes ont raison d'opposer l'un à l'autre ces deux types d'hommes, le type vassalique et le type féodal. Mais la question est de savoir si cette opposition schématique épuise la réalité, en d'autres termes s'il n'y avait pas à la fin du XIIe siècle des hommes de chair et de sang qui fussent tout semblables à Bernier.

C'est au beau livre de M. Guilhiermoz sur *l'Origine de la noblesse* que nous demanderons ce qu'il en était : « A part de rares exceptions [au XIIe siècle], on ne fut plus désormais vassal que si on avait été chasé, que si on possédait un fief[1]. » « A part de rares exceptions »;

1. P. 236.

ce sont ces exceptions qui nous intéressent. M. Guilhiermoz ajoute aussitôt : « Philippe-Auguste, dans son ordonnance sur la dîme Saladine, suppose encore expressément qu'un vassal ayant plusieurs seigneurs pouvait *ne pas tenir de fief* de celui auquel il était uni par le lien le plus étroit, par le lien de l'hommage lige, et qui était par conséquent son principal seigneur[1] ». Les juristes du moyen âge, Jean de Blanot, qui fut official de l'évêché de Lyon dans la seconde moitié du XIIIe siècle, Jacques de Révigny (mort en 1296), enseignent que l'on peut se constituer l'homme de quelqu'un sans avoir reçu aucune concession de terre, *sine re aliqua*[2].

Qui étaient ces vassaux non chasés ? M. Guilhiermoz nous dit encore : « Au XIIe siècle[3], tout seigneur continue à être entouré de chevaliers dont le nombre plus ou moins grand est l'instrument de sa puissance, le signe de sa richesse et souvent la cause de sa ruine... Ces chevaliers, comme les vassaux domestiques de la période précédente, sont des jeunes gens non mariés, habitant constamment avec leur seigneur et entretenus directement par lui ; on continue à les appeler, en langage pédant, ses *tirones*, en langue vulgaire, ses *bacheliers*; on les appelle aussi les *milites de sua familia*, *de*

1. « Miles crucem non habens domino suo crucem habenti, ei cujus erit homo ligius, dabit decimam de suo proprio mobili et de feudo quem ab ipso tenebit; *si autem ab eo nullum tenebit feudum*, de suo proprio mobili decimam *domino suo ligio* dabit, singulis vero a quibus tenebit decimam de suis feudis dabit » (*Chronique de Rigord*, c. 59).

2. Voy. Jean Acher, *Notes sur le droit savant au moyen âge*, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1896; tirage à part, p. 15 et p. 29.

3. P. 244-247.

suo domo, les *chevaliers de sa mesnie*, de sa *maison*, de son *ostel*, ses *commilitones*... Ces bacheliers au service des princes étaient extrêmement nombreux[1]. Ils l'étaient tellement qu'un prince pouvait former avec eux un important noyau d'armée, ce qui lui permettait d'entrer en campagne sans attendre ses contingents féodaux[2] ». Louis le Gros, par exemple, en plein XII[e] siècle.

Bernier est l'un de ces bacheliers qui foisonnent dans les romans d'aventure et dans les romans de la Table ronde au XII[e] et au XIII[e] siècle, comme ils foisonnaient dans les cours seigneuriales[3]. Ils se considéraient assurément comme les vassaux du seigneur dont ils formaient la *mesnie*[4]; mais, s'ils n'avaient reçu de lui aucune terre, étaient-ils tenus de le suivre en bataille, comme fait Bernier, fût-ce contre leur parenté? Ici, ce ne sont pas des textes juridiques qui peuvent répondre, car Bernier obéit aux « lois non écrites ». En tout temps, en tout pays, le fait d'avoir mangé le pain d'un autre homme, d'avoir grandi sous son toit et reçu ses bien-

1. P. 250.

2. Voy. les textes très nombreux cités par M. Guilhiermoz. Ceux-ci par exemple, relatifs à Louis le Gros : Suger, en parlant de l'expédition de ce roi contre le château de Sainte-Sévère en Berry, dit : « Non cum hoste, sed domesticorum militari manu fines illos ingressus... », et, en parlant de son expédition contre Corbeil : « Cum rex pauca curialium manu, ne publicaretur, accelerasset... »

3. Voy. Wilhelm Kalbfleisch, *Die Realien in dem altfranzösischen Epos « Raoul de Cambrai »* (thèse du doctorat de Giessen), 1897, p 10-12.

4. Cela va sans dire, en un temps où la relation de vasselage avait tout envahi, où une femme tenait son mari pour son seigneur, où un fils tenait son père pour son seigneur.

faits crée certains devoirs : jusqu'où vont-ils ? A quelles conditions peut-on s'en affranchir ? Il n'y a pas de réponse générale ; mais Bernier, l'Attale et le Cinna de Corneille agitent ce problème en leur cœur et le résolvent, chacun selon ce qu'il est et selon ce que son bienfaiteur fut pour lui[1] ; à notre tour, lecteurs ou spectateurs, saisis du cas de conscience qui les trouble, nous le résolvons selon ce que nous sommes ; et si Bernier nous émeut encore comme un personnage largement humain, c'est parce qu'il le débat. Pourquoi notre poète n'a-t-il pas représenté Bernier comme un vassal du type le plus ordinaire de la fin du XIIe siècle, comme un homme qui tient de son seigneur une terre en fief et qui lui doit, en conséquence, le service militaire ? Précisément parce que, si Bernier n'avait été lié à Raoul que par les devoirs que crée le don d'une terre, il lui eût été trop aisé, au jour où Raoul attaque sa parenté, de se libérer : il n'aurait eu qu'à rendre cette terre, sacrifice facile, du moins à un héros de roman. C'est pour l'avoir senti que le poète a pris la peine d'inventer l'histoire compliquée de la bâtardise de Bernier. Il n'en a pas nécessairement

1. On verra, aux notes du livre de M. Guilhiermoz (p. 246-253), que les *bacheliers* de nos chansons de geste le résolvent différemment selon les cas. « Dans *Renaut de Montauban* (p. 267), Charlemagne somme successivement tous ses barons, au nom de l'hommage qu'ils lui ont prêté pour leurs fiefs, de pendre Richard » ; mais, quand il s'adresse à Estout, celui-ci refuse en ces termes :

« Vés la Oedon, mon pere, qui tient les iretés.
Onques n'en oi encor ne chastel ne cité,
Ains sui compainz Rollant de mes armes porter,
Si me vif de mes armes com autres bachelers ;
Mais, quant avrai la terre et tendrai l'ireté,
Adonc ferai je, sire, toute vo volenté. »

trouvé les données dans les conditions sociales du xe siècle, s'il est vrai que le cas de Bernier est de la vie réelle de tous les temps. Bernier est un bâtard qu'un étranger a recueilli. Cet étranger l'a comblé de ses bienfaits : qu'il lui ait donné une terre ou non, qu'importe[1] ? il l'a traité pendant des années comme un fils ou comme un frère. Le jour vient où pour la première fois, il a besoin de lui à son tour : ce jour-là, son adopté peut-il lui faillir ?

« Le jongleur, dit G. Paris, qui a rimé la chanson en son état actuel, ne comprenait plus rien aux passions de ses héros, faute de pouvoir se représenter les conditions sociales du xe siècle. » Est-on tenu de se ranger à cette opinion? Après examen, il semble que non. *A priori* d'ailleurs, je l'avouerai, j'avais quelque peine à me représenter ce jongleur qui aurait rimé en cinq ou six mille vers l'histoire de héros dont il ne comprenait plus les passions, pour le plaisir d'auditeurs qui ne les comprendraient pas davantage.

2. *Bertolai.*

Mais ce ne sont pas les seuls critiques modernes qui affirment l'existence, au xe siècle, d'un premier

1. On voit aux vers 1537 et 1807 que Bernier possède des terres qu'il a inféodées à cinq chevaliers,

Hommes Bernier. s'en tienent lor contree.

Ces terres, de qui Bernier les tient-il ? Si c'est de Raoul, il n'est plus qu'un banal vassal *chasé*. Mais, partout où le poète dénombre les bienfaits de Raoul à son égard (vv. 387, 400, 1382, 3416, etc.), il n'est fait nulle allusion à une concession de terre.

auteur de *Raoul de Cambrai*; c'est le jongleur même à qui nous devons le remaniement conservé. Au moment où il commence le récit de la grande bataille d'Origny, il s'interrompt pour dire :

2412 Bertolai dist que chançon en fera,
Jamais jougleres tele ne chantera.

Mout par fu preus et sages Bertolais,
Et de Loon fu il nez et estrais,
Et de paraige del mieus et del belais.
De la bataille vit tot le greignor fais :
Chançon en fist, n'orreis milor jamais,
Puis a esté oïe en maint palais,
Del sor Guerri et de dame Aalais,
Et de Raoul, siens fu liges Cambrais.

Ainsi apparaît brusquement, dans ce remaniement, le premier poète, Bertolai de Laon. Il n'est pas donné comme un jongleur professionnel, mais comme un homme de naissance noble combattant dans l'*ost* de Vermandois et qui, en pleine bataille, est attentif aux beaux coups frappés, parce qu'il chantera le lendemain la prouesse des uns, la couardise des autres. « Toute la vie de ces guerriers », écrit G. Paris, « est ainsi enveloppée de poésie vivante. Ils se sentent eux-mêmes des personnages épiques et ils entendent d'avance, au milieu de leurs coups de lance et d'épée, la chanson glorieuse ou insultante que l'on fera sur eux [1]. »

Pas un romaniste, que je sache, n'a douté de l'existence de ce Bertolai. Il fut, disent MM. P. Meyer et Longnon, « un témoin oculaire de la guerre contée » [2],

1. *Art. cité*, p. 44.
2. P. XXXV.

un « soldat-trouvère » dit M. Philippe Lauer[1], et G. Paris ajoute : « A cette époque, ceux qui livraient les combats savaient aussi faire les chansons. » Un seul critique s'est permis un doute, et c'est M. Gustave Lanson. Il dit grand bien de Bertolai, mais il met entre parenthèses cette condition à l'estime qu'il lui accorde : « si jamais Bertolai a vécu[2]. »

Pourquoi cette réserve en présence d'un témoignage formel? Peut-être M. G. Lanson s'est-il rappelé certains Bertolais de l'épopée grecque et de l'épopée latine. Par exemple, au chant VIII de l'Odyssée, quand Ulysse s'assied au foyer d'Alcinoos comme un hôte inconnu, l'aède Démodocos prend sa lyre. Ce qu'il chante, c'est la querelle qui s'éleva dans un festin entre Achille et Ulysse : Ulysse l'entend redire cette aventure de sa propre vie[3]; il se couvre le visage de son large manteau de pourpre et pleure. Le témoignage d'Homère est formel : les hellénistes se croient-ils pourtant tenus de croire que, du vivant même d'Ulysse, un « témoin oculaire » a chanté sa querelle avec Achille? Est-on tenu de croire que Dictys de Crète et Darès de Phrygie ont assisté au siège de Troie? Que l'archevêque Turpin, préparant sa chronique, a pris des notes à Roncevaux? Et le clerc Philomena au siège de Narbonne? En 943 donc, Bertolai

1. *Le Règne de Louis IV d'Outre-Mer*, 1900, p. XIII et p. 275.
2. *Histoire de la littérature française*, p. 27.
3. De même, le vieux moine Guillaume d'Orange dans le *Moniage* écoute un valet chanter sa propre histoire :

« Volés oïr de dant Thibaut l'Escler
Et de Guillelme, le marchis au cort nés,
Si com il prist Orenge la cité ? »



aurait vraiment dit, au début de la bataille, « que chanson en feroit », et il a tenu parole. Mais tournez quelques pages du roman qui nous l'apprend. Cinq ans après, donc en 948, le neveu de Raoul de Cambrai, Gautier, vient à l'improviste attaquer les fils d'Herbert; ils sont tout émus de cette agression, et Bernier les réconforte en ces termes :

4141 « Soiés preudoume et bon combateour :
Chascun remembre de son bon ancessour !
Je nel volroie por une grant valour
Povre chançon en fust par jogleour. »

Puisque nous tenons pour véridique le passage relatif à Bertolai, il faut attacher le même crédit à celui-ci, qui est de la même main. Et comment l'interpréter, sinon en admettant que les fils d'Herbert ont été satisfaits en 943 du poème de Bertolai; mais, en 948, la guerre reprenant, ils craignent d'avoir une « mauvaise presse » et que le poème de Bertolai, en sa seconde édition, devienne une « povre chançon ». Les deux passages sont liés. Ne pourrait-on pas les interpréter tous deux comme un développement du thème de la *Chanson de Roland*, qui est un lieu commun de nos chansons de geste :

Male chançon de nos dite ne seit !

Ce qu'on m'accordera, du moins j'ose l'espérer, c'est que les vers qui nomment Bertolai n'ont aucune autorité *par eux-mêmes*. Ils méritent tout juste la même créance que les passages, souvent si précis, où les jongleurs attribuent la première rédaction de leurs contes bleus à un moine de telle abbaye. Le jongleur qui rima les

Enfances Guillaume affirme que le véritable auteur de ce poème fut un moine de Saint-Denis en France :

> Cil nos en a les vers renovelés,
> Qui ont el role plus de cent ans esté.

Ce moine-trouvère ressemble au soldat-trouvère Bertolai. Si nous devons croire à l'existence de ce moine et de ce soldat, ce n'est pas sur le dire et sur la foi des jongleurs; dans chaque cas, c'est l'examen de chaque poème qui doit confirmer ou infirmer leur témoignage. L'auteur du roman d'*Helyas* assure que son poème est fondé sur une histoire dictée par la princesse sarrasine Orable :

> En escript la fist metre la bone dame Orable
> Qui molt fu preus et sage et courtoise et amable
> Dedenz les murs d'Orenge, la grant cité mirable.

L'auteur du *Grand Saint-Graal* affirme que Jésus-Christ écrivit de sa main la première version de cet ouvrage dans un « livret » qu'il donna à un pieux ermite. Pourquoi douter que la belle Orable et Jésus-Christ aient composé ces livres, si nous croyons à la version de Bertolai? C'est, dira-t-on avec raison, qu'*Helyas* et le *Saint-Graal* sont de pures fables, tandis que *Raoul de Cambrai* est un roman historique. Cela revient à dire que la mention de Bertolai par un jongleur du XII[e] siècle n'a par elle-même aucune valeur; elle n'en prend que si l'on considère « l'élément historique » de *Raoul de Cambrai.* Est-il vrai que les données historiques de ce roman soient si précises que seul un contemporain et un témoin oculaire des événements ait pu les recueillir et les trans-

mettre? Si oui, nous appellerons volontiers ce contemporain Bertolai de Laon. Tout le problème est là ; nous en venons à l'étudier.

3. *L'élément historique.*

Il n'y a pas, dans notre vieille poésie, une seule chanson de geste qui contienne autant de traits historiques que *Raoul de Cambrai.*

Le chroniqueur Flodoard, qui rédigeait ses *Annales* au jour le jour et au fur et à mesure des événements, y écrivit ces quatre lignes :

« En l'an 943 mourut le comte Herbert, que ses fils enterrèrent à Saint-Quentin; puis, ayant appris que Raoul, fils de Raoul de Gouy (*Rodulfus de Gaugiaco*), venait pour envahir les domaines de leur père, ils l'attaquèrent et le tuèrent. Cette nouvelle affligea fort le roi Louis. »

Les plus anciens historiens, pour peu qu'ils connussent quelque chose de la légende de Raoul de Cambrai, l'ont rapprochée de ce texte : presque tous[1] ont reconnu dans le *Gaugiacum* du chroniqueur Gouy-en-Arrouaise et identifié le Raoul épique au Raoul tué par les fils d'Herbert en 943. Ces quatre lignes de Flodoard sont en effet comme un sommaire de la chanson de geste.

1. Voy., par exemple, le *Recueil des historiens de la France*, t. IX, p. 66 ; l'*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 703 ; Gomart, *Essai sur l'histoire de la ville de Ribemont* (1869), p. 31 ; Karl von Kalckstein, *Geschichte des französischen Königsthums unter den ersten Capetingern*, Leipzig (1877), p. 239-240, etc.



A ce rapprochement fondamental, la riche et impeccable érudition de M. Auguste Longnon en a ajouté bien d'autres. Voici, d'après son beau travail, la liste des faits et des personnages historiques connus par le poète du XIIe siècle :

1° Ce poète sait que le père de son héros Raoul s'appelait aussi Raoul : c'est le Raoul de Gouy de Flodoard, mort en 926.

2° Il sait qu'Herbert de Vermandois laissa à sa mort quatre fils adultes[1].

3° Il sait les noms de deux de ces fils : Eudes, qu'il appelle Wedon de Roye, Herbert, qu'il appelle Herbert d'Hirson.

4° Il fait combattre dans l'armée des fils d'Herbert deux personnages qui ont pu, en effet, prendre part à la guerre de 943, Ernaut de Douai et Bernard de Rethel, tous deux mentionnés à plusieurs reprises par Flodoard.

5° Ces divers traits et personnages historiques nous sont connus par les *Annales* de Flodoard. Le poète introduit en outre deux personnages dont Flodoard n'a point parlé : c'est d'abord Aalais, la mère de Raoul de Cambrai; nous savons, non par des sources narratives, mais par des sources diplomatiques, que cette Aalais a réellement existé. Le poète dit qu'elle était une sœur du roi Louis et que son fils Raoul est né après la mort de son mari : « Ces circonstances, » écrit M. Longnon, « sont loin d'être invraisemblables. »

1. « Cinq en réalité; mais le troisième d'entre eux, Hugues, ne dut point prendre part à la lutte, car il occupait le siège archiépiscopal de Reims » (Longnon, p. XXX).

6° Enfin le poète appelle l'un des quatre fils d'Herbert Ybert de Ribemont, et il fait de cet Ybert le père de Bernier. Aucun des fils d'Herbert n'a porté ce nom ; mais de nombreuses chartes nous font connaître un *Eilbertus* ou *Egilbertus* « qui était assurément l'un des plus riches vassaux d'Herbert de Vermandois..., et rien n'empêche de croire que le château de Ribemont, situé sur la rive gauche de l'Oise, à une lieue et demie de l'abbaye d'Origny, incendiée par Raoul de Cambrai, ne fût réellement le chef-lieu de son fief[1]. »

1. Longnon, p. xxv. M. Longnon tient aussi pour un personnage historique Guerri le Sor, d'Arras ou de Chimay. Comme preuve unique, il invoque (p. xxiv) ce début de l'histoire des seigneurs d'Avesnes insérée par Baudouin d'Avesnes († 1289) dans son recueil de généalogies : « Werrîs li sors fu sires de Leuze et sougist a lui aucunes terres entour... Li quarz hoirs après lui fut sires de Leuze et d'Avesnes et ot non Weris a la barbe... Quant il fut morz, Tieriz ses filz tint la terre... Adonc avoit chanonnes a Liessies, mais cis Thierris les en osta et y mist moines noirs. » Où Baudouin d'Avesnes a-t-il pris le nom de Guerri le Sor ? Sans doute, dit M. Longnon, dans une « tradition de famille ». Si en effet on se reporte, comme y invite l'éditeur de Baudouin (*Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XXV, p. 427), à la *Chronique de Liessies* (*Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XIV, p. 487), on y voit que Baudouin d'Avesnes n'a fait que traduire quelques lignes de cette chronique, laquelle fut composée en 1204-1205. Or, l'auteur de la *Chronique de Liessies* (près Avesnes), qui retrace l'histoire de la fondation de cette abbaye par Thierry en 1095, dit qu'il n'a point de documents sur l'origine de ce personnage et qu'il se borne à rapporter « quod a pluribus curialibus per Hainau refertur ». Il faut admirer ces *curiales* du commencement du XIII[e] siècle qui ignorent le nom du grand-père de Thierry, celui de son bisaïeul et celui de son trisaïeul, mais qui, à deux siècles et demi de distance, se rappellent le nom de son quadrisaïeul (Guerri) et son surnom (le Sor), nom et surnom qui se trouvent, comme par hasard, être le nom et le surnom portés par l'un des héros d'une

Ces diverses notions historiques, relatives à l'an 943, comment, vers 1180, le poète de *Raoul de Cambrai* les possédait-il ?

Supposé (ce qui n'est pas le cas) qu'elles se retrouvent toutes dans les *Annales* de Flodoard, peut-on imaginer qu'il les ait prises là, et que, cherchant un beau sujet de roman, il l'ait tiré de ces quatre lignes de Flodoard, comme Racine a tiré *Bérénice* de quatre lignes de Suétone? Qui le dirait prendrait par là même son brevet de béotisme. Cette phrase de Flodoard est perdue dans un fatras et un tohu-bohu de faits de guerre et de politique, et rien n'est mieux fait que ces *Annales* confuses pour rebuter un poète. Si l'on voulait supposer sans absurdité que la légende de Raoul de Cambrai procède de l'utilisation de Flodoard et d'autres sources latines, il faudrait nous montrer, au lieu et place des jongleurs presque illettrés du XIIe siècle, des clercs habiles à lire les chroniques et les chartes et qui aient eu des raisons particulières de s'intéresser à Raoul, à Herbert, à Ybert de Ribemont et aux autres. Et sans doute, dira-t-on, l'entreprise serait malaisée.

Le plus simple est donc, semble-t-il, de s'en tenir à l'autre hypothèse, la seule qui ait été proposée jusqu'ici : les traits historiques donnés par le poème que nous avons étaient groupés déjà dans un poème composé au lendemain des événements de 943 par un premier auteur qu'il ne coûte rien d'appeler Bertolai de Laon.

Cette explication semble nécessaire. Je voudrais pour-

chanson de geste célèbre alors dans la région. — M. Ph. Lauer (*Louis IV d'Outre-Mer*, p. 214, n. 3) propose comme prototype de Guerri le Sor un autre personnage.

tant montrer qu'elle ne va pas sans quelques difficultés.

Qu'était-ce au juste que ce poème du xe siècle? M. Auguste Longnon s'en tait : « La chanson de Bertolai a pu et dû éprouver bien des altérations; mais il n'y a place ici que pour des conjectures, puisque l'état primitif du poème nous est absolument inconnu[1]. » Pourtant, cette « conjecture » que *Raoul de Cambrai* a été composé d'abord en 943 porte en elle-même, qu'on le veuille ou non, certaines autres conjectures de moindre volée. « Il est fort difficile », dit G. Paris, « de se représenter ce que pouvait être la chanson primitive[2]. » Il est vrai : mais il n'est pas difficile de se représenter *ce qu'elle ne pouvait pas être*, je veux dire il est aisé de dresser une liste des traits du poème conservé qui ne peuvent pas avoir été introduits dans l'histoire de Raoul de Cambrai par un « témoin oculaire ».

« Conçue au lieu même de la bataille, destinée à être entendue par ceux mêmes qui y avaient pris part[3] », il est clair que la chanson primitive était généralement véridique. Or, le remaniement de ce poème si chargé de réalité n'est plus, comme on le constatera, qu'un tissu baroque de coq-à-l'âne historiques. — Ce sont les altérations fatales de l'histoire par la légende. — J'entends bien; il est utile pourtant d'apprécier ici, pour la première fois, la gravité de ces altérations.

D'abord, il se peut que, en l'année 943, les hommes du Cambrésis ne se soient point battus contre ceux du Vermandois et que notre roman ne soit rien qu'un roman.

1. Longnon, p. XXXVIII.
2. G. Paris, *art. cité*, p. 45.
3. G. Paris, *ibidem*.

Qui donc, en effet, a attaqué, en 943, les fils d'Herbert? Raoul, fils de Raoul de Gouy, dit Flodoard; Raoul de Cambrai, dit la chanson de geste. Raoul de Gouy ou Raoul de Cambrai, qu'importe? C'est un seul et même nom, nous assure-t-on, « puisque Gouy était situé dans le *pagus* ou *comitatus Cameracensis*, au milieu d'une région forestière, l'Arrouaise, dont les habitants sont présentés par le poète comme les vassaux du jeune Raoul de Cambrai[1].

La chose semble aller de soi, en effet. Mais il y a plusieurs Gouy dans le nord-est de la France, dont Gouy-sous-Bellonne[2], situé dans l'Ostrevant (*Pagus Ostrebanti*), c'est-à-dire dans le pays entre la Scarpe et l'Escaut, dont les villes principales étaient Douai et Mortagne-sur-l'Escaut.

Or, s'il faut en croire M. Léon Vanderkindere, en son ouvrage récent sur la *Formation territoriale des principautés belges*[3], c'est ce Gouy-en-Ostrevant et non pas Gouy-en-Arrouaise que Flodoard désigne lorsqu'il parle du Raoul tué en 943 par les fils d'Herbert, et de son père Raoul de Gouy, mort en 926.

« En effet », écrit M. Vanderkindere, « Flodoard rapporte[4] que, en 925, Hugues le Grand, en concluant un traité avec les Normands, en exclut la terre des fils de Baudouin (c'est-à-dire la Flandre, le Boulonnais, le

1. A. Longnon, p. XVI.
2. Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry-en-Artois.
3. Bruxelles, 1902, t. I, p. 55 et suiv., et t. II, p. 45 et suiv.
4. « Hugo filius Rotberti pactum securitatis accepit a Nordmannis, terra filiorum Balduini, Rodulfi quoque de Gaugeio atque Hilgaudi extra securitatem relicta » (*Annales de Flodoard*, éd. Ph. Lauer, p. 32).

Ponthieu), — et la terre de Raoul de Gouy : si par cette dernière expression il fallait entendre le Cambrésis, on devrait supposer que Hugues disposait de quelque autorité dans ce comté lotharingien ; mais de plus on se heurterait à cette difficulté que le comte de Cambrésis était alors incontestablement Isaac, et qu'il n'y avait donc aucun motif de parler de la terre de Raoul de Gouy. D'ailleurs, les Normands ne menaçaient pas alors le Cambrésis. Flodoard, qui fait de cette invasion un récit très circonstancié, ne parle pas du territoire de Cambrai [1]. »

Si la thèse de M. Vanderkindere est vraie, Raoul de Cambrai est un mythe. Mais est-elle vraie ? Je n'ai pas de compétence pour en décider. Si j'étais sûr qu'elle est fondée, la présente étude serait vite achevée. Au témoignage de Flodoard, les fils d'Herbert tuèrent en

1. Je laisse de côté les autres considérations de M. Vanderkindere, l'histoire qu'il tâche de reconstituer des comtes d'Ostrevant, etc. Je ne suis pas en état d'apprécier ces combinaisons qui, en quelques endroits, me sont suspectes (par exemple, M. Vanderkindere allègue un texte sans autorité d'Aubri de Trois-Fontaines, *SS.*, t. XXIII, p. 763; ailleurs, t. II, p. 48 et suiv., il dit que le poète Bertolai de Laon s'est inspiré de la *Chronique de Waulsort*, qu'il date, — en le vieillissant trop d'ailleurs, — de la fin du XIe siècle : mais Bertolai de Laon, s'il a existé, a vécu au Xe). Je m'en tiens à son raisonnement fondamental, ci-dessus rapporté. Des trois arguments proposés, celui-ci du moins me semble résistant : si Flodoard désigne le Cambrésis, comment l'appelle-t-il la terre de Raoul de Gouy et, non la terre d'Isaac ? Supposé qu'un Raoul de Gouy ait alors possédé un petit territoire, l'Arrouaise, limitrophe du Cambrésis ou enclavé dans le Cambrésis, n'est-il pas bizarre que, dans le texte de Flodoard et dans le traité conclu par Hugues, ce pays minuscule ait été mentionné auprès de ces vastes régions, la Flandre et le Ponthieu ?

943 un Raoul qui n'avait rien à faire avec Cambrai ; selon la légende, les fils d'Herbert tuèrent Raoul de Cambrai : la légende procèderait donc d'une fausse interprétation du texte de Flodoard. Il me suffirait de montrer, — comme je le ferai bientôt, — qu'au XII[e] siècle, les clercs d'une certaine église de Cambrai pouvaient s'intéresser à un certain Raoul connu dans leur église, et qu'ils se représentaient comme un ancien comte de Cambrai. L'un d'eux, lisant Flodoard, y rencontre un Raoul de Gouy ; quel Gouy, sinon celui qu'il connaît à quelques lieues de sa ville de Cambrai, Gouy-en-Arrouaise ? Il identifie par l'erreur la plus facile et la plus commune le Raoul de son église avec le Raoul dont Flodoard racontait la mort tragique : et la légende de Raoul de Cambrai sort d'un contre-sens [1].

Mais si la thèse de M. Vanderkindere est fragile et si quelque historien la réfute un jour, je ne voudrais pas que mon étude fût compromise du même coup. Je renonce donc à faire état de Gouy-en-Ostrevant. Je ne retiens rien de la thèse de M. Vanderkindere et je ne fonde rien sur elle. J'admettrai dans ce qui va suivre que le Raoul de Flodoard, comme celui de la chanson de geste, a bien vécu en Arrouaise, donc en Cambrésis.

En cette hypothèse, il reste que Raoul n'était pas, comme le prétend la chanson de geste, comte de Cambrai. En 943, le comte de Cambrai s'appelait Isaac : il n'y a nul doute à cet égard. Tous les historiens de

1. On comprendrait dès lors que l'auteur du roman de *Raoul de Cambrai* mentionne plusieurs fois l'Arrouaise : puisque ce serait le nom de Gouy-en-Arrouaise qui aurait provoqué le contresens et toute la légende.

Cambrai, M. Reinecke [1] et M. Vanderkindere [2] entre autres, savent retracer la longue histoire d'Isaac, d'après Flodoard et d'après des chartes et diplômes nombreux : documents de 916, 921, 924, 939, 941, 946, 947, 948. Ils le peignent sous les traits d'un vassal fidèle de Charles le Simple, puis de Louis d'Outre-Mer, qui posséda sans interruption le comté de Cambrai pendant une trentaine d'années et jusqu'à sa mort, survenue sans doute en 948.

Il existait donc en 943 un Isaac, comte de Cambrai ; il n'existait pas de Raoul, comte de Cambrai. Peut-on croire qu'à côté d'Isaac, comte de Cambrai, il y eût un ou plusieurs comtes de Cambrésis et que notre Raoul fût l'un d'eux ? C'est l'hypothèse que forme M. Longnon, tacitement : il ne parle nulle part d'Isaac : mais si, averti, l'on relit son étude, on constate qu'il a senti la difficulté ; parle-t-il du Raoul épique ? il l'appelle Raoul de Cambrai ; du Raoul historique ? il l'appelle Raoul de Cambrésis, ou Raoul, comte en Cambrésis. M. Ph. Lauer, de même, en son livre sur Louis IV d'Outre-Mer[3]. Malheureusement, ils ne possèdent, semble-t-il, sur ces comtés hypothétiques nul témoignage, rien que leurs interprétations [4] des passages de Flodoard où il

1. *Geschichte der Stadt Cambrai bis zur Erteilung der « Lex Godefridi »* (1227). Marbourg, 1896, Excurs I, *Die Laiengrafen von Cambrai*, p. 220 et suiv.

2. *Ouvr. cité*, t. II, p. 52 et suiv.

3. M. Lauer parle à plusieurs reprises d'Isaac, comte de Cambrai (p. 41, n. 6, p. 43, n. 4, p. 157, n. 3) ; mais (p. 95) de Raoul, comte en Cambrésis.

4. Celle même que M. Vanderkindere conteste, comme on a vu plus haut.

parle de *Rodulfus de Gaugiaco*. Par contre, l'histoiren de Cambrai, M. Reinecke, semble avoir prouvé qu'Isaac n'était pas seulement comte de Cambrai (*Stadtgraf*), mais comte de Cambrésis (*Gaugraf*)[1]. Où donc pouvait être le domaine du Raoul légendaire ?

Malgré ces doutes, puisque des historiens aussi considérables que MM. Longnon et Lauer croient possible que le Raoul tué en 943 ait été comte en Cambrésis, je le suppose aussi. Je me borne à remarquer qu'en tout état de cause l'action de notre roman apparaît désormais comme irréelle. Le trouvère Bertolai savait, en sa qualité de témoin oculaire, qu'Isaac gouvernait Cambrai depuis trente ans ; que Raoul de Gouy n'y était rien. Comment la chanson de *Raoul de Cambrai* peut-elle appeler le père de ce personnage celui « qui de Cambrai tint l'onnour » (v. 6), celui « cui fu liges Cambrai » (v. 15) ? Comment fait-elle de Cambrai le fief, la ville forte, la résidence unique de Raoul ? C'est là qu'il convoque et rassemble ses hommes, là qu'on l'ensevelit aux côtés de son père, là que son successeur Gautier (v. 4012, etc.) réside à son tour. C'est « Cambrai ! » qui est le cri d'armes de Guerri le Sor[2] et de Raoul[3]. Surtout la donnée initiale et dominante du roman n'est-elle pas que Cambrai a été repris injustement par le roi Louis à

1. Un comte de Cambrai du IXe siècle, Raoul (858-878), est appelé *comes pagi Cameracensis* (Reinecke, p. 23) ; dans une charte où est mentionné le comte Arnoul, probablement fils d'Isaac, il est dit que le Cateau-Cambrésis est situé *in pago Cameracensi ac comitatu Arnolfi comitis* (Reinecke, p. 223).

2. V. 3459, v. 3885.

3. V. 2699, 2733, 2757, 2771.

Raoul qui veut le reconquérir [1]? Si Bertolai avait conté une seule de ces scènes, tandis que le vieil Isaac gouvernait en paix sa ville, il eût soulevé la risée de tous.

Pour apprécier certaines autres incohérences du poème, il suffit de se rappeler ces quelques faits de l'histoire de France. Le roi Charles le Simple, emprisonné en 923 par Herbert de Vermandois, meurt en prison à Péronne en 929. Dans les treize ans qui suivent son emprisonnement, de 923 à 936, règne Raoul, duc de Bourgogne. Mais, à la mort de Raoul (14 janvier 936), les grands restaurent la dynastie carolingienne ; ils rappellent d'Angleterre, où il avait été emporté tout enfant par sa mère, le fils exilé de Charles le Simple : c'est Louis IV, surnommé d'Outre-Mer, qu'ils couronnent à Laon le 19 juin 936. Louis IV avait alors seize ans. Cela posé, voici le relevé de quelques-unes des incohérences de notre roman.

1. Louis IV n'avait en 943 que vingt-trois ans; la chanson le représente pourtant comme un homme d'âge, presque comme un vieillard. Bertolai devait le peindre sous d'autres traits.

1. Voy. v. 663-664. De certains autres passages, il semble résulter pourtant que le roi a donné au Manceau Giboin tout le Cambrésis, sauf la ville de Cambrai. Il lui dit, parlant de Raou :

127 « Cambrai tenra, nul ne l'en puet veer,
Mais l'autre terre te ferai delivrer. »

S'il en est ainsi, l'incohérence de Bertolai est plus visible encore. Son Raoul, au rebours de Raoul de Gouy, est comte de Cambrai, non en Cambrésis. Que fait-il d'Isaac, qui était probablement comte de la ville de Cambrai et du Cambrésis, mais incontestablement comte de la ville de Cambrai ?

2. La chanson fait du roi Louis (v. 2519) le parrain de Louis, l'un des quatre fils d'Herbert de Vermandois. Bertolai n'a pu se permettre une telle fantaisie, d'abord parce qu'Herbert n'a pas eu de fils nommé Louis, puis parce que Louis IV, exilé dès l'enfance, n'a pu baptiser aucun des fils de celui qui avait emprisonné son père.

3. Voici qui est plus grave. Louis a dépossédé du Cambrésis son neveu, Raoul, à sa naissance, c'est-à-dire en 926[1]. Venu à l'âge d'homme, en 943, Raoul, par représailles, exige que le même roi Louis l'investisse du Vermandois : « Il se met par là », écrit G. Paris, « dans son tort aux yeux du poète et de toute la société féodale. La chanson de Bertolai devait s'étendre sur ces questions encore brûlantes ; elle devait blâmer plus nettement que le poème actuel la conduite du roi[2]. » — Ce n'est pas

1. Puisque son père meurt à cette date, au témoignage de Flodoard. De toute façon, Bertolai le connaissait comme né au plus tard en 926, puisqu'il le voyait commander une armée en 943.

2. P. 45. G. Paris ajoute : « Il devait rattacher cette conduite, ce que le poème actuel ne fait plus, à la haine de Louis IV contre Herbert de Vermandois, ce terrible vassal dans la prison duquel Charles, père de Louis, était mort. » Et à la note : « Le souvenir de cette hostilité de Louis IV s'est maintenu dans la *Chronique de Waulsort*, où Louis donne à Raoul la terre des fils d'Herbert, *reciproca crudelitate a genitore puerorum et patruis se vinculatum reminiscens*. Seulement, c'est Louis lui-même qui aurait été mis en prison par Herbert. » G. Paris a fait ici une confusion. La *Chronique de Waulsort* ne connaît pas le roi Louis. Elle ne mêle à l'histoire de Raoul de Cambrai d'autre roi de France que le roi Charles : elle dit qu'il fut emprisonné en 923 à Péronne par Herbert et que, pour venger cet outrage, Charles, à la mort d'Herbert, lança contre le Vermandois Raoul de Cambrai ; selon la chronologie du chroniqueur, la mort de Raoul de Cambrai doit survenir en 930 ou 935 au plus tard. Ces données sont incon-

Raoul qui veut le reconquérir [1]? Si Bertolai avait conté une seule de ces scènes, tandis que le vieil Isaac gouvernait en paix sa ville, il eût soulevé la risée de tous.

Pour apprécier certaines autres incohérences du poème, il suffit de se rappeler ces quelques faits de l'histoire de France. Le roi Charles le Simple, emprisonné en 923 par Herbert de Vermandois, meurt en prison à Péronne en 929. Dans les treize ans qui suivent son emprisonnement, de 923 à 936, règne Raoul, duc de Bourgogne. Mais, à la mort de Raoul (14 janvier 936), les grands restaurent la dynastie carolingienne ; ils rappellent d'Angleterre, où il avait été emporté tout enfant par sa mère, le fils exilé de Charles le Simple : c'est Louis IV, surnommé d'Outre-Mer, qu'ils couronnent à Laon le 19 juin 936. Louis IV avait alors seize ans. Cela posé, voici le relevé de quelques-unes des incohérences de notre roman.

1. Louis IV n'avait en 943 que vingt-trois ans ; la chanson le représente pourtant comme un homme d'âge, presque comme un vieillard. Bertolai devait le peindre sous d'autres traits.

1. Voy. v. 663-664. De certains autres passages, il semble résulter pourtant que le roi a donné au Manceau Giboin tout le Cambrésis, sauf la ville de Cambrai. Il lui dit, parlant de Raou :

> 127 « Cambrai tenra, nul ne l'en puet veer,
> Mais l'autre terre te ferai delivrer. »

S'il en est ainsi, l'incohérence de Bertolai est plus visible encore. Son Raoul, au rebours de Raoul de Gouy, est comte de Cambrai, non en Cambrésis. Que fait-il d'Isaac, qui était probablement comte de la ville de Cambrai et du Cambrésis, mais incontestablement comte de la ville de Cambrai ?

2. La chanson fait du roi Louis (v. 2519) le parrain de Louis, l'un des quatre fils d'Herbert de Vermandois. Bertolai n'a pu se permettre une telle fantaisie, d'abord parce qu'Herbert n'a pas eu de fils nommé Louis, puis parce que Louis IV, exilé dès l'enfance, n'a pu baptiser aucun des fils de celui qui avait emprisonné son père.

3. Voici qui est plus grave. Louis a dépossédé du Cambrésis son neveu, Raoul, à sa naissance, c'est-à-dire en 926[1]. Venu à l'âge d'homme, en 943, Raoul, par représailles, exige que le même roi Louis l'investisse du Vermandois : « Il se met par là », écrit G. Paris, « dans son tort aux yeux du poète et de toute la société féodale. La chanson de Bertolai devait s'étendre sur ces questions encore brûlantes ; elle devait blâmer plus nettement que le poème actuel la conduite du roi[2]. » — Ce n'est pas

1. Puisque son père meurt à cette date, au témoignage de Flodoard. De toute façon, Bertolai le connaissait comme né au plus tard en 926, puisqu'il le voyait commander une armée en 943.

2. P. 45. G. Paris ajoute : « Il devait rattacher cette conduite, ce que le poème actuel ne fait plus, à la haine de Louis IV contre Herbert de Vermandois, ce terrible vassal dans la prison duquel Charles, père de Louis, était mort. » Et à la note : « Le souvenir de cette hostilité de Louis IV s'est maintenu dans la *Chronique de Waulsort*, où Louis donne à Raoul la terre des fils d'Herbert, *reciproca crudelitate a genitore puerorum et patruis se vinculatum reminiscens*. Seulement, c'est Louis lui-même qui aurait été mis en prison par Herbert. » G. Paris a fait ici une confusion. La *Chronique de Waulsort* ne connaît pas le roi Louis. Elle ne mêle à l'histoire de Raoul de Cambrai d'autre roi de France que le roi Charles : elle dit qu'il fut emprisonné en 923 à Péronne par Herbert et que, pour venger cet outrage, Charles, à la mort d'Herbert, lança contre le Vermandois Raoul de Cambrai ; selon la chronologie du chroniqueur, la mort de Raoul de Cambrai doit survenir en 930 ou 935 au plus tard. Ces données sont incon-

seulement invraisemblable, c'est impossible. Ces questions n'étaient pas brûlantes, au temps de Bertolai, mais inexistantes. D'abord, comme nous l'avons vu, si Raoul, à sa naissance, a été dépouillé d'un fief, ce n'était pas du fief de Cambrai ; puis, s'il a été dépouillé d'un fief quelconque en 926, Louis IV n'y était pour rien : comment l'aurait-il fait, s'il était alors un enfant de six ans, réfugié outre-mer? — Si ce n'est lui, c'est donc son père, ou bien quelqu'un des siens ? — Pas davantage, puisque son père, Charles le Simple, était alors en prison, et puisque le roi régnant, Raoul, était un ennemi de son père et des siens.

4. La mère de Raoul de Cambrai est donnée dans le poème actuel comme une des sœurs de Louis IV et comme une femme déjà vieille, « vieille et chenue » (v. 1204), « vieille et remasue » (v. 1212). Si Bertolai faisait d'elle une sœur de Louis IV, il ne pouvait la représenter comme une femme vieille et chenue, car la plus âgée des sœurs de Louis IV ne pouvait avoir en 943 que trente-cinq ans[1].

ciliables avec celles de la chanson de geste. Il faut choisir entre les unes et les autres. Si celles de la *Chronique de Waulsort* représentent la version primitive, c'est donc que Bertolai n'a jamais existé et que l'histoire de Raoul de Cambrai a été combinée à une longue distance des événements par un clerc. Si les données de la chanson de geste représentent la version primitive, Bertolai ne pouvait parler de la captivité de Charles le Simple à Péronne sans que le thème de la spoliation de Raoul enfant par Louis tombât du même coup. Il faut choisir.

1. Charles le Simple (voy. Ph. Lauer, *ouvr. cité*, p. 9, n. 4) n'eut de filles que de sa seconde femme, Frédérune, qu'il épousa en 907 avant le mois d'avril.



5. Mais Bertolai pouvait-il dire qu'Aalais était une sœur de Louis IV [1] ? L'une de ses sœurs s'appelait, en effet, *Adelheidis*, mais elle était née entre 910 et 913. Pour qu'elle eût, en 943, un fils de dix-sept ans au moins, Raoul de Cambrai, il faudrait qu'elle se fût mariée très jeune, entre douze et quinze ans. Ce n'est pas impossible, comme le dit justement M. Auguste Longnon ; par malheur, le même poète sur la foi duquel nous faisons d'Aalais, mère de Raoul, une sœur de Louis IV, la représente (v. 3605) comme ayant mis au monde, avant Raoul, une fille ; il faudrait donc qu'elle se fût mariée avant l'âge de quinze ou de douze ans. Bien mieux, elle est, en 943, grand'mère d'un enfant de dix ans au moins, Gautier : en admettant que la fille d'Aalais se fût mariée à quinze ans, il faudrait qu'Aalais elle-même se fût mariée âgée de huit ans, si elle est née en 910, de cinq ans, si elle est née en 913 [2].

1. « Ces circonstances, dit M. Longnon (p. XXI), sont loin d'être invraisemblables. Aalais est, en effet, le nom d'une des nombreuses sœurs de Louis d'Outre-Mer, issues du mariage de Charles le Simple avec la reine Frédérune, et il n'est pas impossible qu'en 926, date de la mort de Raoul de Gouy, elle fût mariée à l'un des comtes qui avaient été les sujets de son père ; d'autre part, en supposant que Raoul de Gouy, mort prématurément en 926, ait laissé sa femme enceinte d'un fils, ce fils posthume, lors de la mort d'Herbert de Vermandois, en 943, aurait eu dix-sept ans environ, ce qui n'est en désaccord ni avec le texte de *Raoul de Cambrai*, ni avec ce que nous savons de l'époque carolingienne, car en ce temps on entrait fort jeune dans la vie active et surtout dans la vie militaire. »

2. Les six filles de Charles le Simple, nées entre 908 et le 10 février 917 (voy. *Raoul de Cambrai, Introduction*, p. XXI, n. 2), sont énumérées dans cet ordre : 1 Hyrmintrudis ; 2 Frederuna ; 3 *Adelheidis* ; 4 Gisla ; 5 Rotrudis ; 6 Hildegardis. J'admets ci-

6. La chanson dit que cette même Aalais appartenait au « lignage de Jofroi de Lavardin ». Bertolai n'a rien pu dire de semblable. C'est à partir du milieu du XIe siècle seulement que les obscurs seigneurs de Lavardin[1], s'étant alliés aux comtes d'Anjou, ont pu être mis en relations avec de grands personnages[2].

7. Dans la chanson, Raoul de Cambrai envahit la terre de Vermandois pendant la semaine sainte, et c'est le vendredi saint qu'il brûle Origny. « Il revient à sa tente (j'emprunte ici l'analyse de G. Paris) et dit à son sénéchal : « Sers-nous à manger des paons rôtis, des cygnes « au poivre et de la venaison, et que tous en aient à « cœur-joie ! » Le sénéchal se signe : « Avez-vous renié « la chrétienté ? On doit jeûner en ce jour solennel, et « nous qui venons de faire tant de mal, de violer une « église, de brûler des nonnes, vous voulez nous faire « encore offenser Dieu ? — Bah ! dit Raoul, pourquoi « ces bourgeois m'ont-ils courroucé ? Ils m'ont tué deux « hommes ; c'est justice qu'ils l'aient payé cher. Mais « il est vrai que j'avais oublié le carême. » Et, renonçant à manger, il demande des échecs et se met à jouer,

dessus qu'Adelheidis était la troisième des six filles, et par suite qu'elle est née en 910 au plus tôt, en 913 au plus tard. Si l'on veut que l'ordre où les filles de Frédérune sont rangées ne corresponde pas à l'ordre de leur naissance, il restera qu'Aalais, quand elle mit au monde la mère de Gautier, avait dix ans si elle était l'aînée des six filles, un an si elle était la dernière née.

1. Lavardin, cant. de Montoire, arr. de Vendôme (Loir-et-Cher).

2. Voy. les *Chroniques d'Anjou*, recueillies et publiées par P. Marchegay et A. Salmon (Publications de la Société de l'histoire de France), t. I, 1856, p. 155-161 ; et Louis Halphen, *Étude sur les chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1906, p. 56.

le cœur encore tout gonflé de colère. « Il est impossible, « ajoute G. Paris, d'imaginer des scènes plus caracté- « ristiques et qui nous reportent mieux aux temps « effroyables de la féodalité naissante. On voit que le « seul frein qui puisse être apporté aux férocités et aux « convoitises est le frein de la religion et l'on voit aussi « combien ce frein est peu puissant. » — Par malheur, cette scène (qui d'ailleurs conviendrait aussi bien au XIVe ou au XVe siècle qu'au Xe) ne peut pas avoir été imaginée aux temps effroyables de la féodalité naissante par un témoin oculaire : Flodoard place la mort d'Herbert de Vermandois tout au commencement de l'année 943, et l'année commençait alors le 25 décembre. Dans l'histoire comme dans la chanson, l'agression de Raoul de Cambrai se produit aussitôt après la mort d'Herbert, quelques jours ou quelques semaines après, donc à plusieurs mois de distance du carême et du vendredi saint. Si Bertolai a pris part à la bataille et s'il en a vu « tot le greignor fais », c'est dans un paysage d'hiver qu'il l'a nécessairement placée. Il n'a eu garde d'asseoir Raoul, le jour du sac d'Origny, dans un pré fleuri :

1592 Por la chalor osta son mantel gris.

8. J'ajoute que, en 943, Bertolai a bien pu voir des serfs aux abords du monastère d'Origny, mais non des « bourgeois » (v. 1413).

9. Le poème donne le comté d'Arras à Guerri le Sor. Bertolai, en 943, ne pouvait le donner qu'à Arnoul de Flandre[1].

1. Voy. *Raoul de Cambrai, Introduction*, p. XXIII, et Léon Van-

10. Le poème actuel (v. 2036) donne au comte de Soissons le nom de Raoul. Le seul comte de Soissons qui ait porté ce nom régit le Soissonnais de 1180 à 1237[1]. C'est le chansonnier bien connu.

11. Le poème introduit un évêque de Beauvais du nom de Guion (v. 57). La chanson de Bertolai, si elle a nommé un évêque de Beauvais, devait l'appeler Herlouin[2].

12. L'évêque de Cambrai s'appelait Renier, s'il faut en croire le poème (v. 3808). En réalité, il s'appelait Foubert (933-956).

13. Le poème dit que l'abbaye d'Origny fut fondée par les fils d'Herbert de Vermandois. Bertolai savait nécessairement que c'était en 943 une maison déjà centenaire[3].

14. La mère de Bernier, abbesse d'Origny, s'appelait, selon le poème, Marsent. Bertolai devait, semble-t-il, l'appeler autrement, car nous avons une liste de vingt abbesses d'Origny : Marsent n'y figure pas[4].

15. Guerri le Sor, selon notre poème, tue (v. 3335 et suiv.) Herbert d'Hirson, l'un des fils d'Herbert de Vermandois. Bertolai, témoin oculaire de la bataille, n'a pu commettre cette erreur, puisque cet Herbert épousa huit ans après la veuve de Charles le Simple et survécut

derkindere, *La Formation territoriale des principautés belges*, t. I, p. 325.

1. Voy. Longnon, p. 374.
2. *Ibidem*, p. 365.
3. *Gallia christiana*, t. IX, col. 620.
4. *Ibidem*.



cinquante ans à la bataille de 943[1]. Et d'ailleurs aucun des fils d'Herbert n'est mort en 943.

16. Le même Guerri, selon le poème, a tué, en 943, Bernard de Rethel (v. 2978); mais Flodoard présente ce personnage comme bien vivant encore en 945[2].

17. Le poème introduit un personnage appelé Ernaut de Douai. Si certaines remarques de M. Vanderkindere sont exactes[3], Ernaut ne possédait plus le comté de Douai en 943.

18. L'un des fils d'Herbert, Wedon de Roye, est appelé (v. 1966) Wedon, « qui le poil a chenu ». Bertolai n'a pu voir en 943 le chef chenu à aucun des fils d'Herbert, car Herbert avait, à sa mort en 943, cinquante ans au moins, soixante au plus.

19. Le poème actuel fait d'Ybert de Ribemont un fils d'Herbert de Vermandois. Il n'était que l'un de ses vassaux. Bertolai n'a pu s'y tromper.

20. Que Bertolai appelât Ybert ou Albert le père de Bernier, il faisait de lui l'adversaire de Raoul et l'un des fils d'Herbert de Vermandois : sans quoi, si ce ne sont pas les fils d'Herbert qu'attaque Raoul, la ressemblance la plus certaine que l'on constate entre l'histoire et la légende disparaît. Mais Bertolai, puisqu'il était de Laon et qu'il était « de parage, del mieus et del belais », pouvait voir journellement, à la cour de son suzerain Albert de Vermandois, le fils légitime de celui-ci, Herbert, héritier présomptif du comté. Comment a-t-il

1. Longnon, p. XXXI ; Lauer, p. 220.
2. Longnon, p. 358.
3. *Ouvr. cité*, t. II, p. 50.

pu fonder un poème sur cette donnée fallacieuse que le comte dominant de son temps en Vermandois n'avait d'autre héritier présomptif qu'un bâtard, né de ses amours avec l'abbesse d'Origny? Cette histoire, absurde en 943, aurait frappé par son absurdité tous ses auditeurs, sujets comme lui du comte Albert, jusqu'à la mort de celui-ci en 988, — bien mieux, jusqu'à la mort de son fils Herbert, c'est-à-dire jusqu'à l'an mil ou environ[1]. En sorte que, de toutes façons, l'histoire de Bernier, de Marsent, de l'incendie d'Origny, etc..., n'a pu entrer dans le poème avant le XIe siècle.

En résumé, s'il est fort difficile de se représenter ce que pouvait être le « poème primitif », il est facile de se représenter ce qu'il ne pouvait pas être et de constater que le poème actuel est précisément tout ce que le poème primitif ne pouvait pas être. Les « remanieurs » ont transformé les personnages jeunes en vieillards[2]; ils en ont débaptisé plusieurs pour les affubler de noms imaginaires[3]; ils ont distribué arbitrairement les pays entre leurs héros[4]; ils ont tué quelques personnages auxquels le poète primitif laissait la vie[5]; ils ont établi entre certains des principaux acteurs des liens de parenté imaginaires[6] et par là troublé le système primitif de leurs rela-

1. Voy. Emm. Lemaire, *Histoire de la ville de Saint-Quentin* (*Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 1886-7), p. 305.

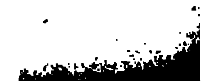
2. Louis IV, Aalais, Ybert, Wedon.

3. Ybert et Louis, tous deux fils d'Herbert ; l'évêque Guion, l'évêque Renier, l'abbesse Marsent.

4. Donnant Cambrai à Raoul de Gouy, Douai à Ernaut (?), Soissons à Raoul.

5. Herbert d'Hirson, Bernard de Rethel.

6. Aalais, prétendue sœur de Louis IV ; Ybert de Ribemont, prétendu fils d'Herbert.



tions et de ...
porté l'action ...
modifié le ...
détail, quel ...
thèse d'un ...
acharnés ...
ginal, et en ...
profondes et ...
formé le hér...
brai, préten...
mérique, et ...
ressorts mêmes ...
Ne serait-ce ...
poème du xe ...

Si nous réser...
tôt, ces deux ...
tout ce qu'il y ...
tient dans les ...
l'agression de R...
fils d'Herbert, la ...
Louis ; et il suffit de ...
de Flodoard qui ...
trouver en outre qu...
cier : les noms de ...
les noms de ces ...
Ernaut de Douai. C...
prendre cette discu...
savons en outre que ...
n'est qu'un *farrago* ...
passe comme s'il n'av...
témoin oculaire, mais ...



cents ans plus tard, quelqu'un, qui ne savait rien de l'histoire vraie du xe siècle, avait ramassé dans les *Annales* de Flodoard quelques noms propres et quelques faits.

Ce quelqu'un, — il va sans dire, mais je le redis, — ne saurait être un jongleur presque illettré, un romancier en quête d'un sujet de roman. Qui pouvait-il être ?

III. — Essai d'une interprétation nouvelle.

Remarquons d'abord que l'action du roman se déroule sur un territoire fort limité et qui semble familier au conteur et à son public. Elle est localisée principalement à Cambrai et entre Cambrai et Saint-Quentin. Si l'on se place sur les bords de l'Oise, à Origny-Sainte-Benoîte, où est le centre de l'action, et que l'on trace autour d'Origny une circonférence de cinquante kilomètres de rayon, tous les lieux mentionnés par le poète se trouvent compris sur le petit territoire ainsi circonscrit : Cambrai, l'Arrouaise, Clari, Péronne, Saint-Quentin, Roye, Nesle, Ham, Ribemont, Hirson, Laon. Agrandissez le cercle de quelques kilomètres ou de quelques lieues encore, vous y ferez entrer Arras, Douai, Chimay, Rethel, Soissons. Ainsi, l'imprécision historique fait contraste dans le roman avec la précision géographique. Ces « remanieurs » qui auraient altéré si gravement les données historiques de leur modèle en auraient en même temps respecté la topographie : à deux siècles et demi des événements, la légende de *Raoul de Cambrai* semble encore enracinée à Cambrai ;

ajoutons que le remaniement si tardif que nous avons, autant qu'on peut en juger par les caractères linguistiques, a été rimé dans la région même où ont vécu les personnages du roman.

C'en est assez pour nous inviter à chercher à Cambrai et autour de Cambrai les points de formation de la légende.

1. « *Raoul de Cambrai* » *et l'église Saint-Géri.*

Ni M. P. Meyer, dans l'analyse si substantielle qu'il a donnée de la chanson (p. IV-X), ni G. Paris, dans toute son étude, ne mentionnent même saint Géri. Il tient pourtant une grande place dans le poème.

C'est par les reliques de ce saint que jurent, dans les circonstances les plus graves de leur vie, ces trois personnages, Raoul de Cambrai, son oncle Guerri le Sor et Bernier, qui a été élevé près de Raoul à Cambrai. Quand Guerri le Sor réclame au roi Louis l'héritage dont son neveu a été dépouillé, c'est en invoquant saint Géri qu'il le revendique :

654 Ce chaleng je, *par le cors saint Geri!*

Raoul menace-t-il les barons que le roi lui a donnés comme otages de les jeter en prison dans sa tour, il leur dit :

869 « Dedens ma tor, *par le cors saint Geri*,
De grant dolor i serez raempli. »

Bernier, se plaignant à Guerri du meurtre de sa mère, s'écrie :

1524 « Mal m'a bailli Raous de Cambresi
Ki ma mere arst el mostier d'Origni,
Dame Marsent au gent cors signori.
Celes mameles dont ele me norri
Vi je ardoir, *par le cors saint Geri.* »

A l'instant décisif du drame, quand Raoul, élevant son hanap devant Bernier à genoux, jure de ne laisser nulle trêve aux fils d'Herbert, il prend saint Géri à témoin de son serment :

1615 « Or m'entendez, franc chevalier hardi :
Par cest vin cler que vos veés ici
Et par l'espee qui gist sor le tapi
Et par les sains qui Jhesu ont servi,
Li fil Herbert sont ici mal bailli.
Ne lor lairai qui vaille un parisi.
Par cele foi que je doi saint Geri,
Ja n'avront pais !,..»

Guerri le Sor, traité de couard par Raoul :

2187 Par maltalent a juré *saint Geri ;*

et Bernier, maudissant Raoul, dit :

2247 « Dieus me laist vivre que li aie meri !
Si ferai je, par Dieu qui ne menti,
Se j'en ai aise, *par le cors saint Geri*[1] *!* »

1. M. P. Meyer remarque (p. LVIII) que les formules de serment sont une grande ressource pour un poète qui cheville : « Il y a des saints pour chaque rime : saint Amant, saint Lienart, saint Thomas, saint Richier, saint Géri, saint Firmin... » Sans doute. Mais, d'une part, la fréquence des invocations à saint Géri est significative; le poète avait à sa disposition, pour les rimes en *i*, bien d'autres saints qu'il n'invoque pas: les saints Merri, Remi,

Quel est ce saint obscur, que pas une autre chanson de geste ne mentionne[1]?

Saint Géri est un évêque de Cambrai et d'Arras qui, dans les premières années du VIIe siècle, avait exorcisé sur une colline voisine de Cambrai un « bois consacré au culte des démons » et y avait fondé une abbaye sous le vocable de saint Médard et de saint Loup[2]. Il y mit comme abbé son frère, Landon; il voulut y être enterré, et bientôt ce monastère, le plus ancien peut-être de toute la région, ne fut plus connu que sous le nom de son fondateur. En 881, les Normands l'incendièrent. Il fut reconstruit et transformé en une église collégiale. Au XIe siècle, « le nombre des frères, autrefois plus grand, était réduit à cinquante, qui, grâce aux secours de l'évêque Gérard (1076-1092), prenaient leurs repas dans un réfectoire commun[3] ». Cette église subsista jusqu'en 1545. A cette date Charles-Quint la fit raser pour construire une citadelle sur son emplacement; « les chanoines de Saint-Géri passèrent alors à

Thierri, Valeri, etc. D'autre part, le versificateur, même pris de court par les besoins de la rime, invoque de préférence des saints de sa région: saint Amant (honoré à Saint-Amand, Nord), saint Richier (de Centule-en-Ponthieu), saint Firmin (premier évêque d'Amiens), les « saints de Ponti » (Ponthieu), la « dame que l'on quiert à Nivelle » (sainte Gertrude). Saint Géri disparaît de la seconde partie de la chanson, qui n'a plus un intérêt local.

1. Sauf les *Narbonnais*, au v. 4139. Voy. E. Langlois, *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste.*

2. On possède trois Vies de saint Géri. Voy. Potthast, 2e éd., p. 1328.

3. Voy., pour de plus amples renseignements sur cette maison, les *Gesta episcoporum Cameracensium*, publ. par Bethmann dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. VII, surtout aux pages 456-457 et 500-502.

Cambrai dans l'église de Saint-Vaast, qui porte maintenant le nom de Saint-Géri, et où, dans un chœur magnifique que les chanoines construisirent, repose le corps du saint[1]. »

Pourquoi rapporter ces faits? C'est que sur cette motte de terre où s'élevait le moutier de saint Géri sont localisées plusieurs des scènes de *Raoul de Cambrai*. Dès les premiers vers du poème, quand le père de Raoul, Raoul Taillefer, meurt :

30 La jantil dame Aalais au cler vis
Tel duel en fait si grans ne fu oïs;
Et li baron l'avoient cevelit,
Si l'enterrerent au mostier saint Geri.

Par la suite, presque aussi souvent qu'Aalais apparaîtra dans le roman, ce sera là, dans cette église où est enterré son mari, ou bien sur le parvis, à la porte de cette église. Le roi Louis lui envoie de Paris un messager :

157 De Paris ist, droit a Cambrai s'en va.
Par la grant porte en la cité entra;
Au grant mostier de saint Geri torna.
La gentil dame en la place trova;
Maint chevalier en sa compaignie a.

C'est sur cette place qu'elle reçoit du roi l'ordre détesté qui détermine sa destinée et celle de tous les personnages du drame ; c'est là qu'elle demande les avis de ses conseillers. Vient le jour où elle maudit son fils.

1. Voy. Le Glay, *Cameracum christianum*, Lille et Paris, 1849, p. 101.

Pour en demander pardon à Dieu, elle se réfugie au sanctuaire de Saint-Géri :

1136 Dame Aalais ot molt le cuer marri;
Son fil maldist, fors del palais issi ;
Entree en est el mostier saint Geri ;
En croiz se met devant le crucefi ;

quand elle en sort, c'est sur la place du moutier, là même où elle avait jadis reçu le messager du roi, qu'elle supplie le vieux Guerri et son fils de renoncer à la guerre. Raoul ne l'a pas écoutée. Il a suivi sa destinée, on le rapporte mort à Cambrai :

3541 Par mi la porte eis vos entrer Gautier,
Qui Raoul porte sur son escu plegnier,
Si le sostienent li vaillant chevalier,
Le chief enclin soz son elme a or mier.
A saint Geri le portent au mostier.
En une biere fisent le cors couchier.
Quatre crois d'or fisent au chief drecier...

3745 Li sage clerc i font le Dieu mestier.
Dame Aalais, ou n'ot que corecier,
Devant la biere sist el faudestuel chier.

Dans cette église où repose déjà le père de Raoul, auprès de la châsse de saint Géri, devant le vieux Guerri et devant les barons assemblés, dame Aalais, puis Heluys, la fiancée de Raoul, disent le *regret* du héros, et, là aussi, l'enfant Gautier vient faire serment de le venger.

Mais les jours passent, et les saisons et les années. Gautier semble avoir oublié le mort. Un jour de Noël, il

joue paisiblement avec d'autres enfants sur cette même place du moutier :

3744 A un haut jour de la Nativité,
Dame Aalais, qui le cuer ot iré,
Le Dieu servise a la dame escouté.
Del mostier ist, si com on ot chanté :
Gautelet a en la place trové;
As effans joe, qui forment l'ont amé.

Du gant qu'elle porte à la main, elle lui fait signe de venir :

« Beaus niés, » dist ele, « or sai de vérité
Raoul vostre oncle aveis tout oublié... »

Gautier a compris que l'heure est venue et qu'il lui faut quitter ses jeux d'enfant. Il demande à être armé chevalier. Aalais fait appeler le vieux Guerri :

3805 Dame Aalais corut aparaillier
Chemise et braies et esperons d'or mier
Et riche ermine de paile de quartier.
Les riches armes porterent au mostier.
La messe escoutent de l'evesque Renier,
Puis apparellent Gautelet le legier.
Guerris li sainst le branc forbi d'acier,
Qui fu Raoul, le nobile guerrier.

Ainsi, dans le même sanctuaire où gisent son mari et son fils et où elle les a pleurés, l'aïeule a ramené le bel enfant pour qu'il ceigne près de leur tombe l'épée qui les vengera.

Or, sur cette même place tragique, se dressaient[1] au

1. Cette église et cette place ont disparu aujourd'hui. Mais, deux ans avant leur destruction, quelqu'un les avait dessinées et

XIIe siècle les baraques d'une foire fréquentée : « Le Mont des Bœufs, écrit Le Glay [1], nommé ensuite Mont-Saint-Géri, était devenu une espèce de ville annexée à Cambrai, ayant ses coutumes, ses usages municipaux et même une foire longtemps célèbre. » C'est en grande partie à l'éclat de cette foire que la *Vita sancti Gaugerici* attribue le développement et la célébrité de Cambrai : « Mons Gaugerici... a fidelibus Christi plurimum coepit amari, incoli, multimodis rebus augeri... ; denique in perenni sancti Patris memoria solemnibus nundinis dedicatus, a frequentatione mercantium longe lateque vulgatus, adusque terras ultimas propagato nomine innotescit, urbemque Cameracum, cui confinialis adhaeret, ante ignobilem et obscuritate contractam... ubique gentium procul extendit [2]. » Un privilège du pape Alexandre III confirme en 1180 cette foire, ou plutôt ces foires : car il y avait foire deux fois l'an, le 11 août, jour de la déposition de saint Géri, le 18 novembre, jour de son élévation.

Des jongleurs les fréquentaient. Nous pourrions le supposer sans grand risque. Mais ce n'est pas une conjecture. Ils les fréquentaient si régulièrement et en si grand nombre qu'ils finirent par former une sorte de confrérie, peut-être affiliée, comme à Fécamp ou à Beauvais, par certains liens aux ecclésiastiques du lieu, car les chanoines de Saint-Géri célébraient (du moins au XVe siècle)

l'on peut voir ce dessin reproduit (*ex apographo anni 1543 Melchioris Fallonis*) dans les *Acta sanctorum Belgii*, t. II, p. 261.

1. *Cameracum christianum*, p. IX.

2. *AA.SS. Bolland.*, 11 août, p. 687. Cf. une interpolation relative à ces foires dans la *Vita II* (*SS. rer. merov.*, t. III, p. 657).



une fête spéciale qui s'appelait *la Fête des jongleurs* : « In solemnitate beatissimi Gaugerici pro *festo* nuncupato *Joculatorum*, quod fit feria V post octavum Paschae[1]. »

Or, le jongleur qui a rimé *Raoul de Cambrai* (ou celui dont il remaniait le poème) avait fréquenté cette foire et l'église elle-même. Non seulement il sait et s'adresse à un public qui sait que Raoul est « enterré au mostier » :

3721 Sa sepouture sevent bien li auquant ;

mais encore il se rend exactement compte des titres et qualités des ecclésiastiques de Saint-Géri :

3545 Li saige clerc i font le Dieu mestier.
3718 L'evesque chante la messe hautement.
3808 La messe escoutent de l'evesque Renier.

Il sait, comme on voit, que le « mostier Saint-Geri » n'est pas une abbaye proprement dite, mais plutôt un chapitre, une réunion de clercs séculiers (*li saige clerc*) vivant en commun, un collège de prêtres prébendés par l'évêque de Cambrai.

D'autre part, Aalais, avons-nous dit, est un personnage historique. Comment le savons-nous, Flodoard (on ne saurait en être surpris) ne l'ayant pas nommée ? Si nous savons qu'elle a vécu, c'est par deux documents provenant d'églises de Cambrai. Une liste des bienfai-

1. *AA.SS. Bolland.*, *ibidem.* On y lit une lettre d'un secrétaire de l'archevêque de Cambrai, datée du 8 août 1734. Il dit avoir trouvé la mention de cette fête, ignorée des plus anciens rituels, dans un ordinaire écrit de plusieurs mains au xv[e] siècle. Il ajoute : *De joculatoribus nihil habeo certi quod proferam.*

teurs du chapitre de l'église cathédrale de Cambrai, dressée vers 1190[1], dit :

Alaidis comitissa dedit nobis dimidiam partem de Bairi[2] et alteram dimidiam ad custodiam ecclesie nostre.

L'autre document nous intéresse plus directement encore. L'évêque de Cambrai, Liébert, mort avant 1070[3], y relate les donations faites antérieurement au chapitre de l'église collégiale de Saint-Géri[4] :

Notum sit omnibus fidelibus ecclesiae Liebertum, gratia Dei Cameracensem episcopum, ea quae ad usus fratrum in ecclesia beati Gaugerici quidem servientium, partim a reliquis fratribus, post liberalem elemosinae benignitatem a Lothario, item a Lothario et Carolo regibus factam, et a Johanne papa auctoritate apostolica confirmatam, tradita sunt, hujus cartae testimonio ne a memoria excidant commendasse et episcopalis privilegio dignitatis ne ab aliquo diripiantur legitime laborasse. Tradidit itaque ad usus fratrum praedictorum Adelaidis pro sua filiique sui comitis Radulphi anima villam quae dicitur Conteham[5] et quae ad eam pertinet arabilem terram ; comes Ybertus, Torci[6] ; Heribertus dimidiam culturam Mainsendis[7] ; Gislanus... Aloris... Walterus, etc...

1. Voy. Le Glay, *Cameracum christianum*, p. XI et XXIII.
2. Boiry-Notre-Dame, arr. d'Arras.
3. Voy. A. Longnon, p. XXII, et Ch. Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, Bruxelles, 1865, p. 424.
4. Voy. A. Longnon, p. 356 ; cf. F. Brassard, dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, 2e série, t. IV (1884), p. 164.
5. « Village qui s'élevait au finage de Chérisy, à six lieues ouest de Cambrai » (Longnon, *Romania*, 1908, p. 199).
6. Torcy, arr. de Montreuil, cant. de Fruges (Pas-de-Calais), ou Torcy, arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-Saint-Front, Aisne (Duvivier).
7. Metz-en-Couture, arr. d'Arras, cant. de Bertincourt, Pas-de-Calais (Duvivier).

Cette charte est donc un recensement, écrit vers le milieu du XIe siècle, des documents principaux de la collégiale de Saint-Géri. Ces documents, l'évêque les énumère dans l'ordre de leur ancienneté. N'est-il pas remarquable que la plus ancienne des chartes émanant de particuliers que l'on conservât à Saint-Géri, ait concerné précisément notre Aalais et une donation qu'elle faisait pour l'âme de son fils Raoul?

Ainsi, elle était la plus ancienne bienfaitrice dont le souvenir, grâce à une charte ou à une mention d'obituaire, survécût au XIe siècle. N'est-il pas remarquable que le document le plus ancien après celui-là aït concerné cet autre bienfaiteur, le comte *Eilbertus*, dont le nom est identique à celui du père de Bernier dans la chanson de geste[1]?

Ces remarques concourent à nous persuader que

1. Il y a même quelque chose d'inquiétant à trouver ainsi réunis dans ce document ces trois noms de la chanson de geste : Aalais, Ybert (faussement appelé *comte* comme dans le poème), Herbert. Les chartes présentées à l'évêque Liébert par les chanoines de Saint-Géri n'auraient-elles pas été des faux, fondés sur la légende de Raoul de Cambrai (que cette légende ait été connue au temps de l'évêque Liébert par un roman en langue vulgaire ou par un écrit monastique) ? En d'autres termes, Aalais ne serait-elle pas un personnage fictif ? Il y a apparence que non, car la mention de sa donation de la *villa quae dicitur Conteham* a bien l'air d'un renseignement tiré d'un obituaire; et surtout l'autre document, la liste, où elle figure, des bienfaiteurs de l'église cathédrale, n'a rien de légendaire, semble-t-il. En admettant que les chartes de Saint-Géri vues par l'évêque Liébert aient été des faux fondés sur une légende, il resterait donc que les chanoines de Saint-Géri auraient les premiers introduit dans cette légende ce personnage réel, Aalais; il resterait de plus que cette légende semble avoir été imaginée par eux.

l'église Saint-Géri de Cambrai fut l'un des points de formation de notre légende. Bertolai de Laon et son poème du xe siècle n'ont jamais existé. Mais, un siècle et demi ou deux siècles plus tard, quelques germes légendaires se formèrent dans cette église. Les chanoines y conservaient les tombes des deux Raouls (vv. 33 et 3721)[1] : l'une d'elles pouvait être la sépulture d'un très authentique comte de Cambrai, Raoul, mort en 896. Ils conservaient en outre dans leurs archives des chartes où une comtesse Aalais leur donnait des biens, à condition qu'ils prieraient pour l'âme de son fils Raoul. Qui était cette bienfaitrice et ce comte Raoul, pour lequel ils priaient ?

Peut-être n'en savaient-ils pas plus long que nous[2]. Un jour, un passage des *Annales* de Flodoard apprend à l'un d'eux qu'un Raoul, fils de Raoul de Gouy, a envahi en 943 le Vermandois et qu'il a péri tragiquement. A

1. Ce n'est pas sûr, et l'on trouvera d'abord que nous accordons ici large crédit au poète, tandis qu'ailleurs nous lui contestons âprement son Bertolai : mais on voit la différence : ce qu'il rapporte de Bertolai remonte à plus de deux siècles, et ni son public ni lui-même ne pouvaient en contrôler l'historicité ; au contraire, ses auditeurs savaient ou pouvaient savoir si les tombes dont il parle étaient ou n'étaient pas dans l'église Saint-Géri ; de plus, pour l'une des tombes, celle du fils, son dire est appuyé par l'acte de donation d'Aalais. Au reste, supposé que ces tombes n'aient existé que dans l'imagination du poète, il suffit à notre raisonnement qu'Aalais ait fait cet acte de donation ; il rappelait à travers les siècles aux chanoines de Saint-Géri leur devoir de prier pour l'âme de Raoul.

2. Il se peut qu'à une époque ancienne, au ixe siècle par exemple, plusieurs comtes de Cambrai se soient appelés Raoul ; de toute la série des comtes laïques de Cambrai qui ont précédé Isaac, nous n'en connaissons plus qu'un ou deux.

tort ou à raison, ces clercs reconnaissent dans le Gouy de Flodoard le Gouy qui est à quelques lieues de leur église ; ils identifient les deux Raouls de Flodoard aux deux Raouls dont ils ont les tombeaux : de là une première formation légendaire, un rudiment d'histoire romanesque, que plus tard des jongleurs recueilleront.

Cette explication n'est conjecturale qu'en un point : en ce que je suppose qu'un certain jour un clerc de Saint-Géri a pu lire un passage d'une chronique latine; cette conjecture est-elle en soi très téméraire? Je montrerai bientôt que d'autres clercs, pour raconter cette même histoire de Raoul de Cambrai, ont exploité certainement des chroniques latines et probablement Flodoard. Pour le reste, sans recourir à nulle conjecture, je me suis borné à recueillir des faits : des faits négatifs, qui relèguent Bertolai dans le vague pays des mythes ; des faits positifs aussi, bien rares sans doute, puisque les titres anciens de l'église de Saint-Géri ont disparu presque tous, significatifs pourtant.

Ce n'est pas une hypothèse, c'est un fait que saint Géri est un des acteurs célestes de notre roman, comme saint Riquier est l'un des acteurs du roman de *Gormond et Isembard*, comme saint Samson de Dol est l'un des acteurs du roman d'*Aiquin*, etc.

C'est un fait, et non une hypothèse, que le sanctuaire de Saint-Géri est souvent le théâtre de l'action, comme Saint-Faron de Meaux est le théâtre du *Moniage Ogier*, comme l'abbaye d'Aniane est le théâtre du *Moniage Guillaume*, etc.

C'est un fait que le poète de *Raoul de Cambrai* dit avoir vu à Saint-Géri la tombe de son héros, comme on

voyait à Saint-Romain de Blaye la tombe de Roland, à Belin celle d'Olivier, à Saint-Jean de Sorde celle de Turpin, à Fécamp celle de Richard de Normandie, à Pithiviers celle de Salomon de Bretagne, à Dortmund celle de Renaut de Montauban, à Louvain celle de son frère Aalart, à Mortara celle d'Ami et d'Amile, à Saint-Riquier celle d'Isembard, à Gellone celle de Guillaume d'Orange, à Saint-Honorat-des-Aliscamps celle de Vivien, etc.

C'est un fait que des foires attiraient deux fois l'an à Saint-Géri un grand concours de marchands et de pèlerins, comme en tant d'autres lieux où, comme par hasard, sont localisées des chansons de geste, comme à Saint-Denis en France, comme à Lagny, comme à Provins, comme à Saint-Riquier, etc.

C'est un fait que des jongleurs fréquentaient les foires de Saint-Géri, comme ils fréquentaient les foires de Champagne, celle du Lendit, etc.

C'est un fait que des chartes nous montrent en la comtesse Aalais une dévote de saint Géri et que le poète de *Raoul de Cambrai* la peint pareillement sous les traits d'une dévote de saint Géri. Comment le poète pouvait-il connaître cette particularité de la vie d'Aalais? Par Bertolai? Ceux-là le croiront qui admettent que Guibour, femme de Guillaume d'Orange, a pu entrer dans la légende sans le concours des moines de Gellone, lesquels conservaient son nom dans leur cartulaire; ceux-là le croiront qui estiment que Berthe, femme de Girard de Roussillon, a pu entrer dans la légende sans le concours des moines de Pothières, lesquels vénéraient Berthe comme leur sainte; ou qu'Heluys, sœur de Garin le Lorrain, a pu entrer dans la

légende sans le concours des clercs de Pithiviers qu'elle avait enrichis.

2. *L'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte.*

La légende de Raoul de Cambrai se rattache à d'autres maisons religieuses encore : soit qu'elle y ait été seulement recueillie sur le tard, soit que tel de ces monastères ait peut-être contribué, lui aussi, à la constituer. Il nous faut visiter ces maisons et regarder ce qui s'y passe.

Origny, que Raoul, selon la légende, incendia, est un gros bourg de la Thiérache, à seize kilomètres à l'est de Saint-Quentin, sur la rive gauche de l'Oise (aujourd'hui canton de Ribemont). Vers le milieu du IVe siècle, sainte Benoîte, dame romaine, avait, dit-on, reçu le martyre en ce lieu. Auprès de ses reliques, dès 850 au plus tard, une communauté bénédictine s'y était établie[1] : celle que, selon la chanson de geste, gouverne Marsent, mère de Bernier.

Nous n'avons conservé malheureusement presque aucun des titres anciens de cette maison[2]. Mais les éru-

1. Sur l'abbaye d'Origny, voy. la *Gallia christiana*, t. IX, col. 620; dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, 1783, p. 114 et suiv. ; J. Poissonnier, *Histoire de l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte*, Saint-Quentin, 1888.

2. Nous n'avons que l'analyse, donnée par Flodoard (*Histoire de l'église de Reims*, liv. II, c. 2), d'un diplôme de Charles le Chauve, délivré vers 850, et relatif à sa fondation. Nous possédons en outre une liste de noms d'anciennes abbesses (voy. ci-dessus). Le *Livre de la tresorye de l'abbaye d'Origny* (Bibl. de Saint-Quentin, ms. n° 86), écrit à la fin du XIIIe siècle, donne, aux pages 159 et 163, trois notes historiques relatives aux années 866, 1231, 1299, qui n'ont pas d'intérêt pour nous.

dits du XVII[e] siècle[1] connaissaient un petit traité de l'invention et translation de sainte Benoîte, conservé dans l'abbaye, et qui racontait la légende de Raoul de Cambrai. Par les extraits qu'ils en ont fait, on voit que ce récit avait été composé en français, en prose, au XV[e] siècle au plus tard : il était fondé, directement ou

1. On conserve en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Quentin une *Histoire de saincte Benoiste, vierge et martyre, patrone du royal et très célèbre monastère d'Origny*..., par Quentin Delafons (1647). M. P. Hazard a bien voulu en copier pour moi quelques pages, d'où j'extrais ce qui suit. Aux pages 100 et suiv., Quentin Delafons résume et commente un « traité de l'invention et translation de sainte Benoiste, qui se trouve au livre du trésor de la dite abbaye », où il est question d'incendies qui ruinèrent l'abbaye : « Le premier de ces deux feux est attribué à la guerre qui fut entre Raoul, comte de Cambrai, et le comte de Vermandois... » [P. 102]. « Cette guerre estoit entre Raoul, comte de Cambresis, et Bernier, qui estoit fils d'Ymbert de Ribemont, et cet Ymbert de Ribemont, fils d'Héribert (ou d'Herbert, comme il y a en ce traicté), comte de Vermandois... » [P. 103]. « Ce seigneur de Ribemont pouvoit avoir un fils, qui fut appelé Bernier, d'une femme nommée Marsene, laquelle dudepuis fut abbesse de lacdite abbaye d'Origny. Et de faict nous pouvons tirer de ce traicté quelque subject de l'estimer ainsy, d'autant qu'il adjouste que la mère de ce Bernier étoit abbesse de la dicte abbaye d'Origny et s'appeloit Marsene [ou Marsence], et qu'elle engendra et eut le dict Bernier, *ainsoin qu'elle fust religieuse et nonnain de la dicte eglise*: non pas que je veuille dire que la dicte Marsene ait eu le dict Bernier depuis qu'elle fut religieuse, ainsy qu'on le pourroit estimer, prenant ce mot *ains* ou *ainsoine* comme signifiant *encore* ou *combien*, en une façon assez commune de parler de ce temps, mais d'autant qu'il est certain qu'ils signifient aussi *devant* et *auparavant*, comme il se peut justifier de ce qui se lit en ce mesme traicté: *que li eglise est moult duement ancienne et avoit moult long temps qu'elle avoit esté fondée ains que li abbesse Ricouare fust abbesse*... Au reste, ce bruslement, qui arriva au jour du grand vendredi, apporta un très grand dommage à cette abbaye,

indirectement, sur la chanson de geste [1]; il la résumait exactement, sans rien y ajouter, semble-t-il. Ce traité donnait en outre ce renseignement curieux que l'on montrait dans la nef de l'église, à Origny, la tombe de la légendaire abbesse Marsent, tuée par Raoul de Cambrai.

Ainsi, dès une haute époque peut-être, la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* avait trouvé asile dans le monastère d'Origny. Mais ce n'est là sans doute qu'un fait d'adaptation banal. Si ce monastère a recueilli ces fictions poétiques déjà développées, on ne voit pas qu'il ait en rien contribué à les former. En est-il de même des abbayes que nous allons maintenant considérer?

3. *Les abbayes de Waulsort, Homblières, Saint-Michel-en-Thiérache, Bucilly.*

Arnold de Raisse [2] place au 28 mars une notice *De beato Eilberto* et dit qu'on vénérait encore au XVII[e] siècle la

d'autant que l'abbesse Marcence et toutes ses religieuses et nonnains furent bruslées, non pas toutes fois tellement consommées par le feu qu'elles aient esté seulement suffoquées par le feu ou la fumée, d'autant que le traicté susdict remarque que cette abbesse Marsenne fut puis après enterrée dans la nef de la dicte église, devant l'huys qui est en la manche de saint Jean. » [p. 104]. « L'abbaye d'Origny fut réparée et restablie par la dévotion d'Ymbert de Ribemont et Bernier, son fils. » — Ces données de Quentin Delafons ont été résumées par Pierre de Saint-Quentin, *le Miroir d'Origny*, Saint-Quentin, 1660, p. 404.

1. En effet, aucun autre texte connu de nous, ni la *Chronique de Waulsort*, ni Ph. Mousquet, etc. (voy. Longnon, p. XLV), ne pouvait fournir tous les renseignements contenus dans les citations de la note précédente.

2. *Ad natales SS. Belgii Johannis Molani auctarium*, Douai,

tombe de ce saint[1] dans l'église du monastère de Waulsort, par lui fondé.

Il n'est autre que ce héros de notre poème, Ybert de Ribemont, le père de Bernier, l'adversaire de Raoul de Cambrai :

3088 Le comte Ybert qui tenoit Vermandois ;

il a ceci de commun avec douze ou treize autres personnages de chansons de geste que nous connaissons le lieu de sa sépulture et que sa tombe était honorée comme celle d'un saint.

Waulsort, sur la Meuse, à peu de distance de Dinant, est une ancienne abbaye de Bénédictins, qui releva tour à tour des évêchés de Metz, de Liège et de Namur.

Dès les premières années du XIe siècle, elle eut à lutter contre un monastère voisin, celui d'Hastières, qui jusque-là était demeuré en sa dépendance[2]. La lutte s'envenima vers le milieu du XIIe siècle, au temps de l'abbé de Waulsort Thierry II : les moines d'Hastières, pour établir l'ancienneté et l'indépendance primitive de leur maison, avaient produit des documents falsifiés ; les moines de Waulsort, pour maintenir leur suprématie, y opposèrent des documents non moins suspects pour

1526, p. 48. C'est d'après cet ouvrage qu'est composé l'article « Eilbert, comte de Florennes », dans la *Biographie nationale belge*.

1. « Visitur etiamnum sepulchrum ab humo modice adsurgens ante ostium chori. »

2. Voy. Sackur, *Die Rechtsstreit der Klöster Waulsort und Hastières*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, t. II (1889), p. 341-355, et *Die Lebensbeschreibung des heiligen Forannanus* (*ibid.*, p. 369-379) ; — L. Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort, de l'ordre de saint Benoît* (944-1795), Liège, 1890.

la plupart[1]. Un moine de l'abbaye se chargea de les grouper en une relation suivie, l'*Historia Walciodorensis monasterii*[2], composée peu après l'année 1152[3]. C'est une chronique des premiers temps du monastère et par conséquent c'est d'abord une biographie de son fondateur, le comte Ybert.

Presque dans le même temps, pour le remarquer au passage, bien loin de la Meuse, dans les Basses-Cévennes, deux abbayes bénédictines, Aniane et Gellone, s'étaient pareillement querellées. Pour soutenir la lutte, Gellone avait, comme Waulsort, publié une biographie de son fondateur, et la Vie de saint Guillaume de Gellone est pleine de fictions empruntées aux chansons de geste.

1. Je n'ai pas, fort heureusement, à entrer dans l'histoire de cette querelle. Je me borne à dire que le bon droit était du côté de l'abbaye de Waulsort et que le conflit se termina par sa victoire (le 12 janvier 1152, Eugène III confirme la suprématie de Waulsort; le 8 mai 1152, Frédéric, roi des Romains, règle la sujétion d'Hastières; le 17 mai 1155, Adrien IV proclame à nouveau la prééminence de Waulsort, etc.).

2. Publiée d'abord par d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 100 de l'édition in-fol., et t. VII, p. 511 de l'édition in-4°. M. Longnon a réimprimé, d'après l'édition de d'Achery, quelques pages de la chronique (*Raoul de Cambrai*, p. XCIX). Waitz en a depuis procuré une édition meilleure dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XIV, p. 505.

3. D'Achery, Mabillon, etc., la dataient de la fin du XI[e] siècle; MM. P. Meyer et Longnon ont accepté cette date, et, comme on lit en cette chronique un résumé d'un poème sur *Raoul de Cambrai*, ils ont conclu naturellement (p. XL) que le poème connu par le chroniqueur de Waulsort remontait au XI[e] siècle. Ils ne le feraient plus aujourd'hui, car Waitz a établi la date vraie (acceptée depuis sans contestation par Sackur, p. 369, etc.). Je ne m'arrête pas à reproduire les observations de Waitz à l'appui de cette datation : elles sont décisives.



Pareillement, la Vie d'Ybert exploitera la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* et d'autres chansons de geste encore.

Elle s'ouvre en effet par une généalogie fantastique d'Ybert, prise en partie aux chansons du cycle de Guillaume d'Orange : le comte Ybert descend en droite ligne d'Aymeri de Narbonne[1] et d'Ermenjart, par leur fils Garin d'Anseüne[2], par leur petit-fils Bovon-sans-Barbe et par leur arrière-petit-fils Ébroïn[3]. Ébroïn[4] épouse Berthe, fille du comte *Widericus*[5], et engendre

1. Appelé *comes Nammericus*, notamment dans une copie de l'*Historia* qui se trouve à la Bibl. nat., coll. Duchesne, t. 72, fol. 1.

2. *Garinus, comes de Ansolonia*, dans la copie de la collection Duchesne.

3. M. Longnon (p. c, note) croit probable que « le paragraphe de la *Chronique de Waulsort* qui renferme la généalogie du comte Ybert est l'œuvre du religieux qui, vers l'an 1243, continua jusqu'à son époque l'histoire du monastère de Waulsort et obéit dans ces quelques lignes à la tendance si manifeste alors de rattacher à deux ou trois familles héroïques tous les héros des chansons qui constituaient alors le cycle carolingien ». Cette hypothèse était plausible en effet tant que l'on attribuait la *Chronique de Waulsort* au XI[e] siècle; depuis que l'on y reconnaît une œuvre postérieure à l'an 1152, on n'a plus de raison suffisante de croire interpolée la généalogie du comte Ybert.

4. Ebroïn est le premier personnage réel que l'on rencontre dans cette généalogie. Était-il réellement le père d'Ybert? M. L. Vanderkindere (*les Principautés belges*, t. II, p. 204) en doute. En effet, Ebroïn est déjà mentionné comme fidèle du roi Louis le Bègue en 879, et Ybert n'est mort qu'en 977.

5. *Widericus* est un nom pris à un diplôme authentique de Charles le Simple, délivré vers 915. Les moines d'Hastières s'étaient servis de ce personnage pour fabriquer un acte (reproduit dans la *Defensio libertatis ecclesiae Hasteriensis*, *Mon. Germ. hist.*, SS., t. XIV, p. 541), où il apparaît comme leur fondateur.

sept fils, le comte Ybert, Wedon de Roye, Herbert de Saint-Quentin, etc., et ces trois derniers noms sont ceux de personnages connus du poète de *Raoul de Cambrai.*

Mais, dans le poème, Wedon et Ybert étaient les fils d'Herbert de Vermandois : ils deviennent ici ses frères.

Après avoir rapporté cette généalogie bizarre, le chroniqueur entre dans le vif de son sujet, qui est de retracer la vie de son héros. Le comte Ybert, plus preux et plus hardi à la guerre que tous les hommes de son temps, avait dès sa jeunesse bâti sept châteaux forts pour se garer de toute fortune contraire. Un jour qu'il se promenait sur un champ de foire dans un bourg de la Thiérache, un beau cheval le tenta. Ce cheval appartenait à un clerc de haute naissance, chanoine de l'église Notre-Dame de Reims. Ybert l'acheta, mais, n'ayant pas à sa disposition l'argent nécessaire pour le payer aussitôt, il prit terme et, contre l'avis de sa femme, la très noble et très sage dame Hersent, il donna en gage au clerc un objet d'un prix inestimable : un béryl précieux, œuvre antique de saint Éloi, qui y avait entaillé l'histoire de la chaste Suzanne[1]. Le clerc emporta ce trésor à Reims ; puis, quand le comte Ybert, lui apportant en argent le prix du cheval, voulut reprendre le

C'est là que l'auteur de la *Chronique de Waulsort* est allé le chercher pour faire de lui le grand-père maternel d'Ybert et préparer ainsi l'union d'Hastières et de Waulsort.

1. Ce joyau existe encore. Après des aventures multiples (il fut jeté dans la Meuse et repêché), il est aujourd'hui conservé au Musée britannique. C'est une intaille sur cristal de roche, « la plus belle intaille que nous ayons de l'époque carolingienne ». M. Lahaye a donné dans son livre sur Waulsort une planche qui représente ce béryl et il en a raconté l'histoire (p. 292-294).

béryl, il fit l'ignorant et nia qu'il eût rien reçu en gage. Outré de colère, le comte réunit une armée puissante, assiégea Reims, prit la ville et poursuivit son larron jusque dans la basilique de Notre-Dame. Il y mit le feu et reconquit enfin son béryl.

Charles, roi de France, voulut venger l'outrage infligé à Reims et à son église. Il vint attaquer sur leur territoire le comte Ybert et ses frères. Mais il fut vaincu et pris : « C'est en l'année 922 qu'Ybert et son frère Herbert firent ainsi prisonnier le roi Charles de France » ; ils l'emmenèrent à Péronne et l'y retinrent de longs jours en captivité ; puis ils finirent par le relâcher.

Peu après, le roi Charles se vengea ; Herbert venait de mourir, après avoir confié ses quatre fils à son frère Ybert ; avant même qu'il fût enterré, un comte de Cambrai, nommé Raoul, envahit sa terre : le roi Charles de France la lui avait donnée, par ressentiment de sa captivité de Péronne.

Tout d'abord, Raoul attaque Saint-Quentin et l'incendie ; puis la guerre se déroule comme dans notre chanson de geste. Raoul met le feu à un monastère de femmes (qui n'est pas nommé) ; les nonnes et l'abbesse périssent. Comme dans le poème, l'abbesse est une femme jadis séduite par Ybert, et elle est la mère de l'écuyer de Raoul, Bernier : deuil du bâtard, *desmesure* de Raoul, qui le frappe à la tête et le chasse, son retour auprès de son père, Raoul tué en bataille par Bernier, ce sont les mêmes scènes que dans notre chanson. Ici, la mort de Raoul met fin à la guerre ; mais, peu après, comme dans le poème, l'enfant Gautier veut venger le mort. Pendant trois jours il combat contre Bernier à la cour du roi :

la bataille reste indécise; un jugement d'amis rétablit la paix.

Après quelque temps écoulé Bernier mourut, encore tout jeune homme. Ybert n'avait pas d'autre enfant : cette perte le fit rentrer en lui-même; il prit en horreur sa vie passée et résolut de se tourner vers Dieu. De concert avec sa femme, Hersent, il fonda une abbaye à Saint-Michel-en-Thiérache; puis, à quelque distance de là, un monastère de femmes à Bucilly; d'autres églises encore.

Il se remémora le sacrilège qu'il avait commis en brûlant la basilique de Notre-Dame à Reims, et, comme il avait en sa jeunesse bâti sept châteaux forts, monuments de malédiction, il voulut élever sept demeures de bénédiction. C'est ainsi qu'il fonda l'église de Florennes et que, en l'an 944, il jeta les fondements de l'abbaye de Waulsort, où il devait un jour (en 967) accueillir un homme de Dieu, venu de l'Écosse, saint Forannan...[1]

Ce récit, que j'ai réduit à ses seuls traits essentiels, appelle quelques remarques.

Non pas qu'il soit utile de le comparer en détail à la chanson de geste : les concordances de ces deux récits prouvent que le chroniqueur de Waulsort exploitait[2] un poème à peu près semblable à celui que nous avons et qu'il n'y a nulle raison de faire remonter jusqu'au XIe siècle; là où ces récits diffèrent, le chroniqueur a-t-il

1. Voy. la *Vita s. Forannani* († 982), *auctore Roberto*, dans les *AA. SS. Bolland.*, t. III d'avril, p. 808-814. Ce Robert, abbé de Waulsort, l'a écrite vers 1140.

2. Directement ou par l'intermédiaire d'une source latine, analogue à la *Vita Girardi comitis*, par exemple.

reproduit son modèle ou inventé à son plaisir? On ne sait.

Ce qui frappe d'abord, c'est que la vie du comte Ybert est un roman modelé sur le même patron que la vie de Girard de Roussillon. Ici et là un héros orgueilleux, qui, au cours de sa vie guerrière, commet de grandes fautes et des sacrilèges, jusqu'au jour où une épreuve suprême (ici, la mort de Bernier, là, la mort du petit Thierry) lui enseigne la voie du salut; aidé de sa femme (ici, Hersent, là, Berthe), il choisit Dieu pour son héritier, et, comme Girard de Roussillon avait fondé douze monastères en souvenir des douze victoires que Dieu lui avait accordées, le comte Ybert fonde sept églises en souvenir de ses sept châteaux forts. Depuis l'aventure du début, qui a mis en relief son orgueil et sa futilité (à cause d'un cheval et d'un béryl, l'église de Reims est profanée, des hommes périssent en bataille, le roi de France est jeté en prison, et, par représailles, le roi lance contre Ybert Raoul de Cambrai), jusqu'à la mort de Bernier, qui amène la catastrophe, c'est un scénario bien agencé, où l'agression de Raoul de Cambrai intervient à la place utile et logique. Est-ce le moine de Waulsort qui a le premier imaginé cette combinaison de dramaturge habile? Ou bien aurait-il existé une chanson de geste dont Ybert de Ribemont était le héros principal et où l'aventure de Raoul de Cambrai ne formait qu'un épisode? Je me borne à poser la question.

Quoi qu'il en soit, le moine de Waulsort a donc résumé une version de *Raoul de Cambrai*; mais ce récit de chanson de geste, il l'a enfermé entre deux dates : 922, date où le roi Charles est jeté dans la prison de Péronne,

944, date de la fondation de Waulsort. La date de 944 lui était fournie par les parchemins de son abbaye[1], la date de 922 par Flodoard ou par l'une des nombreuses sources annalistiques qui relatent la capture du roi Charles le Simple par Herbert de Vermandois. Dans cette même abbaye de Waulsort et dans le même temps, un autre moine plagiait l'*Histoire de l'église de Reims*, de Flodoard[2]. Notre chroniqueur, pour composer sa vie du comte Ybert, avait sur sa table une version de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai*, et aussi des chroniques latines et des chartes ; lors donc que nous supposions que là-bas, à Cambrai, un chanoine de Saint-Géri avait pu, un jour, lire les *Annales* de Flodoard et en rapprocher certain passage de certaines chartes et de certaines traditions de son église, cette supposition n'était pas si invraisemblable : c'est ce que nous voyons faire au moine de Waulsort.

Mais n'y a-t-il nul autre enseignement à tirer de sa *Chronique*? Sommes-nous ici, comme à Origny-Sainte-Benoîte, en présence de simples faits d'exploitation tardive d'une légende héroïque déjà toute constituée et qui

1. Par exemple par un diplôme de l'empereur Otton, délivré le 19 septembre 946 (*Mon. Germ.*, *Diplomata*, t. I, n° 81, p. 160), en faveur du monastère de Waulsort, fondé par Eilbert et sa femme Hersent (voy. Karl von Kalckstein, *Geschichte des französischen Königsthums unter den ersten Kapetingern*, p. 257, n. 2, et Ph. Lauer, *ouvr. cité*, p. 148).

2. Je fais allusion à la *Vie de saint Eloque*, composée à Waulsort et publiée dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 344 et suiv. L'auteur y démarque, à la page 350, dix lignes du livre IV, ch. IV, de l'*Histoire de l'église de Reims*. Ce plagiat a été remarqué d'abord par l'éditeur de la *Vita s. Forannani* (*AA. SS. Bolland.*, t. III d'avril, p. 819 E).

n'avait rien dû jusque-là à des influences monastiques? Pour le savoir, posons-nous cette question : le comte Ybert, au dire de la *Chronique de Waulsort*, fonde ou restaure, entre autres monastères, Homblières, Saint-Michel-en-Thiérache, Bucilly; qu'en fut-il dans la réalité[1]?

A Homblières (à six kilomètres à l'est de Saint-Quentin, diocèse de Soissons), depuis le milieu du VIIe siècle, des religieuses occupaient une abbaye[2]. Au

1. Cette recherche implique l'examen d'un grand nombre de chartes. Pour les critiquer avec sûreté, il y fallait un diplomatiste, et je ne suis qu'un littérateur : *incedo per suppositos cineres.* Du moins, j'ai lu avec application tous les documents anciens relatifs aux abbayes dont je parle, et, je crois, tout ce qu'on a publié sur elles. De plus, j'ai eu entre les mains un dossier précieux, déposé à l'École des Hautes Études : c'est une collection, faite par A. Giry, des pièces relatives à Waulsort et aux églises réellement ou prétendûment fondées par le comte Ybert. A. Giry préparait un mémoire sur ce personnage; il n'en a malheureusement rédigé que cinq ou six pages, auxquelles j'emprunterai, comme on verra, deux remarques importantes. Ce fragment d'étude débute ainsi : « Ybert, héros de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai*, est particulièrement intéressant à étudier, parce que, à côté de la légende épique, s'est développée sur son nom une curieuse légende monastique. Les derniers éditeurs du poème l'ont, avec toute raison, identifié avec un personnage du même nom, baron renommé, mentionné dans un certain nombre de chartes et dans la *Chronique* de l'abbaye de Waulsort, qu'il avait fondée. Je pense seulement qu'il serait plus exact de dire que la légende, peut-être à cause de la similitude de nom, a réuni en une seule individualité deux personnages différents, l'*Eilbertus* des chartes et son suzerain le comte Albert Ier de Vermandois. » La suite ne permet pas (du moins ne m'a pas permis) d'entrevoir le plan de l'auteur, ni s'il se proposait de tirer de son étude des conclusions d'ordre littéraire.

2. Voy. sur cette abbaye la *Gallia christiana*, t. IX, col. 1074

temps de l'abbesse Berthe († 946), ces filles étant tombées dans le désordre (*non satis honeste viventibus*), elles furent expulsées en 948, et des moines bénédictins, dont le premier abbé fut un certain Bernier, vinrent s'établir à leur place.

Des chartes authentiques nous apprennent quels furent les auteurs de cette réforme : c'est un seigneur nommé Ybert (*Eilbertus*), agissant de concert avec sa femme Hersent (*Hersendis*), qui possédait l'abbaye d'Homblières à titre de bénéfice et qui la tenait du comte Albert Ier de Vermandois. Les chartes et diplômes distinguent nettement Albert, seul qualifié du titre de *comte : Adalbertus inclitae indolis comes*, et Ybert, qui est appelé seulement *nobilis vir*[1], *idoneus satis vir*[2], *venerabilis vir Eilbertus*[3]. Le comte Albert est le seigneur (*dominus*)[4], Ybert

et suiv.; cf. E. Lemaire, *Essai sur l'histoire de la ville de Saint-Quentin*, 1886-1887, p. 300.

1. Diplôme de Louis IV d'Outre-Mer, du 1er octobre 948, intitulé dans le cartulaire d'Homblières (Bibl. nat., lat. 13911, fol. 9 ; *Recueil des Historiens de la France*, t. IX, p. 605) : *De expulsione sanctimonialium et quomodo monachi intraverint* ; « ... Nostram adeuntes praesentiam *Adalbertus, inclitae indolis comes*, una cum *nobili viro Eilberto* et conjuge sua Hersendi... Nostra annuente authoritate praedictus Eilbertus praedictam abbatiam *domino suo* videlicet *Adalberto* reddidit, isdem vero comes nostrae ditioni eamdem reddidit... »

2. Bulle du pape Agapet II (955), qui approuve la réforme opérée par le roi Louis IV, par Albert et Ybert : « *Comite Adalberto et idoneo satis viro Eilberto* qui eamdem abbatiolam jure beneficii possidebat » (Ms. 13911, fol. 13 ; cf. Colliette, t. I. p. 564). Les mêmes termes reparaissent dans une bulle de Jean XII en 956 (ms. 13911, fol. 8 ; cf. Colliette, t. I, p. 566).

3. Diplôme de Lothaire, éd. L. Halphen et F. Lot, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, 1907, n° IX.

4. Voy. ci-dessus la note 1.

est son vassal (*fidelis*)[1], et tous les actes marquent ce rapport.

La *Chronique de Waulsort* attribue la fondation de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache au comte Ybert, et il est sous-entendu qu'il est, ici comme en ses autres œuvres de piété, assisté par sa femme Hersent. La *Vie de saint Cadroe*[2], composée vers l'an mil[3], donnait déjà la même version, bien qu'elle ne nomme que la seule Hersent[4]. Or, cette tradition, si ancienne qu'elle

1. Voy. Longnon, p. xxvi, n. 1, et, entre autres documents, cette charte de 968 (ms. 13911, fol. 12; cf. Longnon, p. xxvi, n. 3) : « Hilbertus pro remedio animae meae, praesente Adalberto comite et filio ejus Heriberto coram altari s. Mariae in monasterio Humoliarensi, multis adstantibus, legaliter tradidi... S. Heilberti, qui hanc chartam fieri jussit et manu propria firmavit. S. Lantberti, filii sui (sur ce fils d'Ybert, voy. Longnon, p. xxvi, n. 3, et E. Lemaire, *Histoire de Saint-Quentin*, p. 303). S. Adalberti comitis. S. Heriberti, filii ejus, etc. » — D'après une charte publiée par Colliette (t. I, p. 165) et citée par M. A. Longnon (p. xxvii, n. 1), Ybert aurait encore été vivant en 988; mais, si l'on se reporte au manuscrit (13911, fol. 17), on voit que la date de cette charte est incertaine : il y a 986 à la marge et 908 dans le texte.

2. Cette vie a été publiée dans les *AA. SS. Bolland.*, t. I de mars, p. 469-480; puis (éd. partielle) par L. de Heinemann, dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XV, 2e partie, p. 689-692.

3. Elle est l'œuvre d'un abbé Immon, qui est soit Immon de Gorze († 1006), soit plutôt Immon de Waulsort (991-995).

4. Elle raconte que Cadroe, issu d'une illustre famille d'Écosse, était parti d'Irlande, averti par une vision, sur une barque que la tempête jeta près de Boulogne. De là, il chemina avec treize compagnons jusqu'au monastère de Saint-Fursi à Péronne. Non loin de là « erat matrona Hersendis nomine, nobilitate et opibus inclyta, sanctae devotionis ardore plena ; et, quia erat sterilis, si quos inveniret sanctae peregrinationis viros, suscipere cogitabat eisque satisfacere ». Ayant appris l'arrivée de Cadroe et de ses

soit, semble erronée; elle est contredite par un document authentique, d'où il résulte que Saint-Michel-en-Thiérache ne fut pas fondé par Hersent et par Ybert, son mari, mais bien par Albert Ier, comte de Vermandois[1].

compagnons, elle va à leur rencontre et leur offre une église de Saint-Michel, qui se trouvait dans la forêt de Thiérache. Ils s'y établissent et choisissent l'un d'eux, Maccalan, pour les diriger. « Puis, le vœu d'embrasser une règle constante persévérant en eux, Hersent, à leur demande, envoya Maccalan au monastère de Gorze, près de Metz, et Cadroe à celui de Saint-Benoît-sur-Loire pour s'y former dans la pratique des constitutions monacales. Après leur engagement, cette dame, leur bienfaitrice, les plaça dans l'abbaye de Waulsort, dont Cadroe devint abbé; Maccalan gouverna Saint-Michel. » (J'ai emprunté ces quelques lignes de résumé à Colliette, t. I, p. 480; cf. dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, p. 155 et p. 598; Malleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*, au mot *Saint-Michel*, etc.).

1. En effet, si l'on se reporte au *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache*, publ. par Amédée Piette, Vervins, 1883, p. 22, on y lit un acte, daté de 1153, où Gautier, évêque de Laon, certifie qu'il a vu un privilège accordé par le *comte Eilbertus*, fondateur de la ville et de l'église de Saint-Michel; de plus, on y trouve, à la p. 20, un acte daté de 958, où Weltrude, femme du *comte Eilbertus*, donne des biens à l'abbaye pour son salut et pour le salut de son mari et de ses enfants. Ce comte Eilbertus ne peut être autre que le comte Albert de Vermandois. — Ces données certaines sont, à vrai dire, contredites par une charte (la première du cartulaire), datée de 945, et attribuée à l'évêque de Laon, Raoul, où l'on voit un certain Herbert, archidiacre de Laon, céder la chapelle de Saint-Michel, pour qu'un monastère y soit établi, à une dame nommée Hersent : «... Notum fieri volumus qualiter oratorium in saltu qui dicitur Terascia in honore beati Michaelis archangeli ex antiquo fuerat vili scemate constructum, sed postea prope fundotenus destructum. Processu deinde temporis, quedam matrona nomine Hersendis per assensum Herberti, nostre ecclesiae archidiaconi, cui idem erat oratorium jure beneficiaro collatum,... prout melius potuit restaurare libenter studuit.

De même, la *Chronique de Waulsort* attribue à son comte Ybert, mari d'Hersent, la fondation du monastère de femmes de Bucilly[1]. Déjà la *Vie de saint Cadroe* l'attribuait à dame Hersent[2]. Mais il résulte d'un acte authentique que le véritable fondateur, ici encore, est Albert, comte de Vermandois[3].

Ubi, causa orationis ad eundem oratorium confluentibus... populis, laus et honor Dei omnipotentis et venerabilis memoria b. Michaelis archangeli adeo crevit ut etiam quidam homines Hibernicae regionis mare transnavigantes ad nos causa peregrinationis loca quibus commorari deberent uspiare precurrentes ad predictam matronam angelico ductu, ut credimus, pervenerunt. Sicque audita fama ejusdem oratorii libenti animo illuc pergere dispositum fuit. » Etc. — Mais cet acte est très probablement un faux. Giry donne de nombreuses raisons de le croire. Sans rapporter ses arguments d'ordre diplomatique, je transcris celui-ci, qui est une remarque de bon sens : « Le préambule, au lieu d'être comme de coutume le développement d'une idée générale, est le récit de la fondation du monastère, et, sauf quelques traits qui y ont été ajoutés, il ressemble étonnamment au récit de la *Vie de saint Cadroe.* La fondatrice en particulier y est appelée, comme dans le récit de l'hagiographe, *quedam matrona nomine Hersendis*, ce qui est étrange mis dans la bouche de l'évêque pour désigner la personne à la prière de laquelle il donne le privilège. »

1. Arr. de Vervins, cant. d'Hirson.

2. *Vie de saint Cadroe*, § 23 : « Praedicta matrona [Hersendis], sancto ardens desiderio, exceptis his quae commemoravimus locis, locum quemdam *Bucceleum* nomine a fundamentis in honore S. Petri erexerat atque ad Deo serviendum virginum chorum ibidem aggregaverat. » Récit d'une visite de Cadroe à ce couvent : il y délivre une religieuse possédée du démon.

3. Cartulaire de Bucilly (Bibl. nat., lat. 10121, fol. 2) ; la pièce qui nous intéresse se trouve au mot *Bucilly* dans le *Dictionnaire de l'Aisne* de Melleville. En voici les passages essentiels : « *Privilegium de domino Eilberto, Viromandensi comite.* Ego, Bartholomaeus, Dei gratia Laudunensium episcopus. Quia seculo senescente cuncta simul deficiunt... Eapropter notum fieri volumus

On est donc, à Waulsort, à Homblières, à Saint-Michel, à Bucilly, en présence de traditions de moines, qui, par erreur ou à bon escient, confondent Ybert et son suzerain.

Si nous revenons maintenant à la chanson de geste, nous y remarquerons d'abord deux traits singuliers, d'où il résulte, semble-t-il, que le poète connaissait ces traditions erronées de moines et qu'il s'y intéressait.

Pourquoi Ybert y est-il appelé « de Ribemont »? « Rien ne s'oppose, écrit M. A. Longnon, à ce que le château de Ribemont, situé sur la rive gauche de l'Oise, à six kilomètres de l'abbaye d'Origny et à neuf kilomètres de l'abbaye d'Homblières, ne fût réellement le

tam futuris quam praesentibus quod inter aliarum ecclesiarum privilegia que ob sui vetustatem pene deperierunt, in conspectu generalis synodi precepimus offerri et rescribi, rescripta sigillo nostro firmari, firmata coram personis adstantibus recitari. Inter autem privilegia *unum erat vetustissimum sub nomine Exlberti Viromandensis comitis, ejusdem Buccelliensis ecclesie fundatoris conscriptum*, quod propter auctoritatem ejusdem fundatoris diligentius audiri et ipsius continentiam presenti scripto fecimus inseri. Ipse quippe comes, ob remedium anime suae et predecessorum suorum, instinctu uxoris suae *Gertrudis*, fundavit, ecclesiam de veteri Buciliaco, in allodio suo... S. domini Bartholomei episcopi, qui hoc scriptum fieri jussit. Actum Laudini in generali synodo et confirmatum anno incarnati verbi M. C. XX. » Sur quoi A. Giry écrit: « Ce renouvellement fait en plein synode de Laon en 1120 prouve que l'abbaye de Bucilly fut fondée par le comte Eilbert (Albert) de Vermandois... A la vérité nous savons que la femme du comte Albert Ier s'appelait Gerberge et non Gertrude ; mais il est supposable que l'erreur provient du copiste du cartulaire de Bucilly ou plutôt du scribe de la charte de l'évêque de Laon, qui avait sous les yeux un document en mauvais état, ainsi que le dit la charte : « Antiqua privilegia que ob sui vetustatem pene deperierunt. »

chef-lieu de son fief[1]. » Que Ribemont ait été le chef-lieu de son fief, c'est une hypothèse[2]; que le Ribemont de la légende héroïque soit à neuf kilomètres seulement de l'Homblières de la légende monastique c'est un fait.

De même, pourquoi l'un des comparses du roman, Herbert, fils d'Herbert de Vermandois, est-il appelé Herbert « d'Hirson » ?

2029 Ja est siens Ireçons
Et de Tieraisse tient les plus forts maisons ;
Il tient bien trente que chastiaus que donjons.

Pourquoi, entre ces trente châteaux et donjons, le poète a-t-il choisi précisément Hirson? Si l'on songe que le comte Herbert II possédait, outre le Vermandois, des pays très vastes et que, s'il avait voulu concéder un domaine à son fils Herbert, le futur comte de Meaux, il avait le choix entre une cinquantaine d'autres châteaux plus considérables qu'Hirson[3], il apparaît comme hautement improbable qu'Hirson ait jamais été la résidence réelle de notre personnage. Or, cet Hirson de la légende des jongleurs est à trois kilomètres seulement du Saint-Michel-en-Thiérache de la légende des moines.

Ces deux coïncidences, si elles ne sont pas fortuites,

1. P. xxv.

2. Il résulte de tout ce que disent Colliette (*Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, t. I, p. 295) et Ch. Gomart (*Essai historique sur la ville de Ribémont*, 1869, p. 31 et suiv.) qu'on ne sait s'il a existé au xe siècle des seigneurs de Ribemont.

3. On n'a malheureusement aucune mention du château d'Hirson (*Iricio*) plus ancienne que 1136 (voy. dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, p. 516, et Matton, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, p. 141).

supposent nécessairement que la légende des jongleurs procède de la légende des moines.

Elles peuvent être fortuites? Soit. Je les néglige donc et je les rejette pour retenir entre l'une et l'autre légende les seuls rapports qui sont certains.

Ybert, contrairement à ce qu'il fut dans la vie réelle, est, selon la chanson de geste, un comte :

> 1825 Li quens Yberz o le coraige fier ;

il n'était dans la vie réelle qu'un vassal du comte Herbert de Vermandois ; il devient dans la chanson de geste son fils :

> 1964 J'ai non Yberz, fius sui Herbert feü ;

il y devient en outre, après la mort de Raoul, comte de Vermandois et promet à son fils de lui laisser un jour ce comté. Il a donc usurpé dans le poème les titres et qualités d'Albert, à qui le Vermandois échut lorsque les cinq fils d'Herbert se partagèrent l'héritage paternel.

Dans la *Chronique de Waulsort*, la combinaison légendaire est, comme on a vu, à peu près identique : Ybert devient comte, devient un frère d'Herbert de Vermandois, et il domine dans le Vermandois.

Dira-t-on que le chroniqueur de Waulsort n'a fait qu'enregistrer ce qu'il lisait dans *Raoul de Cambrai*? En cette hypothèse, un poète ayant, par une mésaventure sans cause profonde, par un accident purement littéraire, débaptisé le père de Bernier pour lui donner le nom d'un sien vassal, le chroniqueur de Waulsort aura répété son dire. Cette explication pourrait être proposée si le moine de Waulsort n'avait attribué à son héros

que ses fondations réelles de monastères. Mais non ; il lui en attribue d'autres encore, à faux ; et qui fut le vrai créateur de ces autres maisons ? Toujours, comme on l'a vu, le comte Albert de Vermandois. Le chroniqueur ne prête pas à son fabuleux « comte Ybert » la création ou la réforme d'abbayes prises au hasard, mais seulement d'abbayes fondées ou réformées soit par le noble homme Ybert (Waulsort, Florennes), soit par son suzerain Albert (Bucilly, Saint-Michel-en-Thiérache), soit par le noble homme Ybert, assisté de son suzerain Albert (Homblières). Où, comment, à quelles fins se sont formées ces combinaisons ? Je serais malhabile à le rechercher, et ce n'est pas mon objet. Mais, s'il est difficile de suivre cette légende monastique dans le détail de ses modes et de ses accidents, du moins le point de départ en est visible : ce sont des opérations de moines qui lisent dans les plus anciennes chartes de leurs couvents ici le nom d'Ybert, là le nom d'Albert, là les noms réunis d'Albert et d'Ybert, qui se communiquent d'une maison à l'autre les noms de leurs fondateurs, et qui, trompés par la ressemblance des deux noms ou l'exploitant, trompés aussi par la similitude des dates, brouillant toutes ces données et les simplifiant, en sont venus à vénérer tous un même fondateur, saint Ybert, comte de Vermandois. Supposer que le chroniqueur de Waulsort aurait pris l'idée de cette combinaison dans une chanson de geste, c'est une hypothèse que nul n'a formée ni ne voudrait former, je crois. Si je l'ai considérée ici, ce n'est que pour la symétrie et pour épuiser la série des possibilités logiques, qui désormais se réduisent à deux.

Ou bien la légende monastique et la légende des jon-

gleurs furent d'abord indépendantes l'une de l'autre ; ou bien les jongleurs n'ont fait que répéter la légende des moines.

C'est à la première de ces deux hypothèses que s'est arrrêté, semble-t-il, M. A. Longnon : « *A côté* de la tradition épique qui faisait jouer à Ybert un rôle dans le *Raoul*, il se forma sur son compte une véritable légende que nous appellerions volontiers monastique et qui le présente à la postérité comme un grand bâtisseur d'églises[1]. »

Si l'on analyse cette opinion, voici ce qu'elle implique :

1° D'une part, des moines exaltent le vassal Ybert en additionnant ses fondations pieuses et celles de son suzerain Albert de Vermandois.

2° D'autre part, *à côté* d'eux et indépendamment d'eux, par un accident analogue et de sens inverse, des jongleurs humilient le comte Albert de Vermandois en lui imposant le nom de son vassal Ybert, parce qu'ils ont été trompés, eux aussi, par leur homonymie à peu près complète.

Mais, si ressemblants que soient ces noms, ils ne peuvent se substituer l'un à l'autre (qu'on me pardonne d'exprimer cette vérité trop vraie) que dans l'esprit d'hommes qui les connaissent l'un et l'autre. Comment pouvaient-ils entrer en conflit dans la légende de *Raoul de Cambrai*, où il n'y a place que pour l'un des deux personnages ? Le poème primitif, celui de Bertolai (si l'on veut), donnait nécessairement *Albert* : l'adversaire de Raoul n'y pouvait être que l'un des fils d'Herbert de

1. P. XXVII.

Vermandois; c'est la donnée même du récit; si on l'écarte, il n'a plus rien d'historique. Dès lors, comment le comte Albert a-t-il pu se transformer sous la plume d'un remanieur en Ybert de Ribemont? Si on répond que ce remanieur a connu la légende monastique, où la confusion était déjà faite, c'est tout ce que je demande. Mais si l'on n'en veut pas convenir, on ne peut plus présenter qu'une explication : c'est que les versions anciennes du poème, celle de Bertolai, par exemple, présentaient l'un auprès de l'autre ces deux personnages, Ybert et Albert. Seulement, quel rôle pouvait y jouer Ybert? Était-il déjà l'ancien amant de l'abbesse Marsent et le père de Bernier? Si oui, Raoul, qui n'en veut qu'aux fils d'Herbert, n'a plus de motif d'attaquer Origny, ni de brûler Marsent, ni d'offenser Bernier, et ce qui pouvait subsister encore du poème de Bertolai s'effondre. Si non, si cet Ybert ne tenait dans le poème primitif qu'un rôle de comparse et de personnage muet, comment a-t-il pu usurper dans les remaniements le nom et le rôle de son suzerain Albert?

3° Mais l'hypothèse que ces deux personnages auraient été confondus, par l'effet de deux accidents indépendants l'un de l'autre, ici par les moines, là par les jongleurs, implique encore un troisième accident : la fantaisie inexplicable du chroniqueur de Waulsort, qui, « prenant pour de l'histoire authentique le récit de la chanson de geste », aurait résumé *Raoul de Cambrai* et soudé les deux légendes jusqu'alors étrangères l'une à l'autre.

Le seul recours, je crois, est de substituer à cette théorie, qui suppose une succession d'accidents bizarres,

la théorie d'un développement unique. La légende monastique d'Ybert ne se développe pas *à côté* de la légende épique d'Ybert : légende monastique et légende épique ne sont qu'une seule et même légende. Tout procède du travail des moines, qui, compulsant leurs chartes, ont identifié à tort Albert et Ybert. Le premier poète de *Raoul de Cambrai* n'a fait que répéter ce qu'ils disaient. Et le personnage épique d'Ybert de Ribemont n'existerait pas, si par hasard la fondation des abbayes de Bucilly et de Saint-Michel-en-Thiérache n'avait pas été faussement attribuée par un moine au noble homme Ybert.

*
* *

La présente étude n'explique pas complètement, je ne le sais que trop, la formation de la légende de *Raoul de Cambrai*. Les fêtes de l'église Saint-Géri, l'affluence des jongleurs autour de cette église, le hasard qui a voulu que l'un d'eux fût un poète d'imagination hardie et vigoureuse, la curiosité d'un public de foire ne suffisent pas à rendre compte de tout. En outre, on n'aperçoit pas comment furent introduits dans le poème ces deux personnages réels, Ernaut de Douai, Bernard de Rethel, et pourquoi un conteur a extrait leurs noms des *Annales* de Flodoard ou de quelque autre texte latin. Bien des choses nous restent mystérieuses. Il faut se rappeler que nos documents d'églises sont très rares, et que, si nous pos-

sédons du moins quelques documents d'églises, nous n'en avons pas un seul qui émane des châteaux. Or, ce souci de leurs origines qui préoccupe les moines dans leurs cloîtres était-il chose étrangère aux familles seigneuriales? Rappelons-nous ces *curiales* du Hainaut, à qui un moine de Liessies s'adresse vers 1204 pour apprendre quelque chose de la fondation de son abbaye et qui lui donnent ce nom d'un héros de chanson de geste : Guerri le Sor. Peut-être notre légende, outre qu'elle procède de combinaisons de clercs occupés à reconstituer par un jeu semi-conscient d'imagination le passé de leurs églises, représente-t-elle aussi, par quelques-uns de ses traits, les préoccupations généalogiques de certaines familles de barons.

De cette longue étude résulte du moins un double enseignement. Sans l'œuvre des moines d'Homblières, de Waulsort, de Saint-Michel-en-Thiérache, etc., Ybert de Ribemont ne serait pas devenu un héros de chanson de geste ; et, pareillement, ni Raoul de Cambrai, ni sa mère Aalais n'auraient été chantés par les jongleurs si les chanoines de Saint-Géri n'avaient pas conservé dans les documents de leur église la mémoire ou le nom de ces personnages. L'autre enseignement, c'est que ces fictions ne furent pas d'abord de la vie, mais dès l'origine des fictions, d'origine livresque. Ici comme ailleurs, le passé n'est devenu poétique que lorsqu'il fut véritablement le passé, et le poème de *Raoul de Cambrai* n'est pas l'œuvre des combattants de la bataille de 943. Si j'apprenais demain qu'un érudit prétend avoir retrouvé dans quelque manuscrit du xe siècle le poème de Bertolai lui-même, je me méfierais d'abord, comme se

méfièrent les bons réalistes d'antan qui se refusaient, malgré l'enthousiasme d'Ozanam, de Gérusez et de Renan, à considérer comme authentique certain chant basque sur la bataille de Roncevaux : le *Chant d'Altabiscar*, composé, disait-on, par l'un des vainqueurs de Charlemagne.

APPENDICE

LES NOUVELLES OBSERVATIONS

DE M. AUGUSTE LONGNON SUR *RAOUL DE CAMBRAI*

APPENDICE

LES NOUVELLES OBSERVATIONS DE M. AUGUSTE LONGNON SUR *RAOUL DE CAMBRAI*

L'étude qui précède sur la légende de Raoul de Cambrai, je l'avais publiée d'abord dans la *Revue historique* [1]. J'étais en train de la réimprimer ici, quand j'appris que M. Auguste Longnon préparait un mémoire pour la défense de sa thèse et la critique de la mienne.

Je fis aussitôt suspendre l'impression de mon volume : je tenais à attendre les critiques de M. Longnon pour corriger mon travail en conséquence. L'article annoncé a paru, dans le numéro d'avril 1908 de la *Romania* [2], sous ce titre : « Nouvelles observations sur *Raoul de Cambrai.* » M. Longnon m'a remontré plusieurs erreurs, dont je dresserai d'abord la liste.

Mes erreurs.

1° Il m'a remontré (p. 199, n. 4) que j'avais appelé *Coteham* (*Revue historique*, t. XCVII, p. 7) un village dont le nom vrai est *Conteham*.

2° Il m'a remontré (p. 200, n. 2) que j'avais antidaté de quelques jours ou de quelques semaines (*R. hist.*, t. XCV, p. 259) la mort d'Herbert de Vermandois.

3° Il m'a remontré (p. 203) que saint Ybert n'était pas

1. Au tome XCV (1907), pages 226 à 262 et au tome XCVII (1908), pages 1 à 26.
2. Pages 193 à 208.

vénéré le 28 mai, comme je l'avais imprimé (*R. hist.*, t. XCVII, p. 12), mais bien le 28 mars.

4° Il m'a remontré (p. 206) que j'avais écrit à tort cette phrase (*R. hist.*, t. XCV, p. 260) : « Nous avons une liste des vingt plus anciennes abbesses d'Origny ; » erreur qu'il a relevée en ces termes :

Le document visé est tout simplement une liste, dressée dans l'ordre des jours de l'année, de vingt abbesses mentionnées dans l'obituaire d'Origny. Or les érudits qui manient habituellement les obituaires savent parfaitement qu'aucun monument de ce genre ne mentionne la totalité des prélats ayant gouverné l'abbaye qu'il concerne ; ils savent aussi que, s'il s'agit d'un monastère remontant à la première moitié du moyen âge, les obituaires ne conservent que d'une façon absolument exceptionnelle le souvenir des abbés et des abbesses de l'époque carolingienne. Je l'ai maintes fois éprouvé depuis le jour déjà lointain où l'Académie des inscriptions et belles-lettres a bien voulu me confier la direction du recueil des obituaires français publié sous ses auspices.

5° Il m'a encore remontré (p. 207) qu'une pièce par moi citée (*R. hist.*, t. XCVII, p. 21, n. 3) d'un cartulaire ne se trouve pas dans le manuscrit au folio 2, mais au folio 1.

Telles sont mes erreurs. Prouvent-elles — ce qui est toute la théorie de M. A. Longnon — que le soldat-trouvère Bertolai ait existé ? Quoi qu'il en soit, je me suis empressé de les corriger : ci-dessus, j'ai rétabli, p. 383 et p. 384, l'*n* de *Conteham*[1] ; — j'ai supprimé, p. 369, les deux lignes où je datais à faux la mort d'Herbert ; — j'ai corrigé, p. 390, la faute d'impression *28 mai* pour *28 mars* ; — j'ai changé quatre mots, p. 370, à la phrase où je parlais des abbesses d'Origny ; — et j'ai rétabli, p. 403, *folio 1* au lieu de *folio 2*[2].

1. Et, par la même occasion, j'ai supprimé une citation que je faisais de Duvivier, lequel avait proposé (*Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 425, n. 3) des identifications erronées dudit village de Conteham. J'y ai substitué l'identification juste proposée par M. Longnon.

2. M. Longnon m'a reproché en outre, à bon droit, deux inexactitudes dans la note 3 de la p. 21 du t. XCVII de la *Revue historique*. Comme il en sera question plus loin, j'ai cru bien faire, pour la clarté de la discussion, de les maintenir ci-dessus (p. 403, n. 3).

A ces rectifications près, j'ai réimprimé mon étude telle qu'elle avait paru dans la *Revue historique*, sans y changer un mot[1].

I. Comment M. A. Longnon critique ma thèse.

Ce n'est pas que M. Longnon ne m'ait adressé bien d'autres critiques; mais j'espère montrer ici que toutes sont vaines. Et j'en suis le premier surpris.

Ses « observations », M. Longnon les a rangées au hasard, comme il était naturel, puisqu'il ne voulait pas soutenir une discussion d'idées, mais plutôt vérifier des faits particuliers. Par suite, et comme je tiens à suivre mon critique sur son terrain, je ne saurais davantage composer cette réplique selon un plan suivi. Je me résigne à procéder, comme lui, par une série de discussions de détail, indépendantes entre elles. Quelques-unes du moins porteront sur des questions d'un intérêt réel.

1. *D'une erreur de M. A. Longnon sur le texte de* Raoul de Cambrai.

M. Longnon (p. 204, n. 1) m'adresse cette critique :

En son analyse de *Raoul*, M. Bédier dit que l'abbaye d'Origny avait été fondée par les fils d'Herbert (*Revue hist.*, t. XCV, p. 229); mais c'est là une erreur manifeste, le poème ne contient rien de tel.

L' « erreur manifeste », c'est M. Longnon qui la commet, puisque, au vers 1477, le poète a écrit:

En Origni, le borc grant et plaignier,
Li fil Herbert orent le liu molt chier;
Marsent i misent, qui fu mere Bernier,
Et cent nonains pour Damerdieu proier.

1. Sauf quelques retouches de langue et de style ou quelques corrections de détail sur des points qui n'intéressent pas ce débat.

Pareillement, au vers 2015, portant la nouvelle de l'incendie d'Origny, Ybert, fils d'Herbert, dit à Wedon, autre fils d'Herbert :

« Toz Origni est ars et embrasés
Et les nonnains *que mises i avés*
A toutes arces, ce fu granz cruautez. »

Mettre des nonnains dans une abbaye, cela ne peut signifier, selon le bon sens, et cela ne signifie dans l'usage [1] qu'une chose : fonder une abbaye de femmes ou la réformer. Aussi G. Paris avait-il écrit avant moi : « Raoul arrive à Origny, où les fils d'Herbert avaient *fondé* une abbaye de femmes. [2] »

2. *D'un contre sens de M. A. Longnon sur un passage de mon étude.*

J'ai commenté dans mon étude une charte de l'évêque de Cambrai, Liébert, d'où il résulte que la comtesse Aalais avait fait don d'une certaine terre à l'église de Saint-Géri. M. Longnon écrit à ce propos (p. 199, n. 4) :

Je me demande ce qui porte M. Bédier à croire que la mention du don fait par Aalais a l'église de Saint-Géry « a bien l'air d'un renseignement tiré d'un obituaire » (*R. hist.*, t. XCVII, p. 8, n. 1). Les chartes de confirmation sont dressées, non à l'aide des nécrologes, mais d'après les actes de donation.

Cette dernière phrase a une grande force dérisoire. Mais, si le lecteur veut bien se reporter au passage visé (*R. hist.*, t. XCVII, p. 8, note 1, ou ci-dessus, p. 384, n. 1), il verra avec surprise que je n'ai pas dit ce que M. Longnon me fait

1. Entre tant d'exemples que je pourrais citer, je choisis cette phrase de Baudouin d'Avesnes, parce que je la trouve dans l'introduction de M. Longnon à l'édition de *Raoul* (p. XXIV, n. 1) : « Adont avoit chanonnes a Liessies, mais Thierris les en osta *et y mist moinnes noirs.* »
2. Article sur les *Publications de la Société des anciens textes*, dans le *Journal des savants* (1886-7), p. 39 du tirage à part.

dire. Je n'ai pas supposé absurdement en ce passage que les chanoines de Saint-Géri auraient apporté à l'évêque Liébert leurs obituaires pour qu'il les confirmât ; ce qu'ils lui apportèrent, ce furent des chartes de donation, assurément, et je l'ai dit avec toute la clarté désirable ; mais peut-être, ai-je ajouté, ces chartes de donation étaient-elles des faux ; peut-être étaient-elles fondées, *elles*, sur des renseignements tirés d'un obituaire. C'est la supposition la plus simple du monde et la plus correcte[1]. Depuis « le jour déjà lointain où l'Académie des inscriptions et belles-lettres a bien voulu lui confier la direction du recueil des obituaires français publié sous ses auspices, » M. Longnon n'a-t-il jamais rencontré des chartes fausses, fondées sur des mentions d'obituaires? Il en a rencontré, certes. Dès lors, que me reproche-t-il? et qu'ai-je dit en cette note que lui-même n'aurait pu dire à ma place?

3. *D'un doute mal fondé de M. A. Longnon sur le mot Gouy(=Gaugiacum).*

J'ai admis dans mon étude que des clercs de Cambrai, lisant dans Flodoard *Rodulfus de Gaugiaco*, ont pu traduire: Raoul de Gouy. Si l'on se rappelle que Gouy-en-Arrouaise est à quelques lieues de Cambrai et que les évêques de Cambrai furent longtemps en guerre avec les châtelains de cette place forte, il est tout simple en effet que des clercs de Cambrai aient reconnu d'emblée dans le *Gaugiacum* de Flodoard ce Gouy dont ils avaient eu tant à souffrir pendant plusieurs générations. Sans tenir compte de ces circonstances, M. Longnon me pose cette question (p. 194, n. 1) :

1. Et c'est à bon droit que j'ai pris mes précautions contre la charte attribuée à l'évêque Liébert. Duvivier l'a publiée « d'après un manuscrit appartenant à M. Le Glay », manuscrit que nous ne connaissons pas, qui peut être de basse époque, avoir été interpolé, etc. Admettons que cette notice soit bien du XI[e] siècle et qu'elle analyse des actes anciens: en tant qu'elle nomme un *comes Ybertus*, elle reproduit une charte fausse. Il est surprenant que M. Longnon ne l'ait pas vu.

M. Bédier croit-il vraiment qu'un clerc du XII[e] siècle ait pu traduire *Rodulfus de Gaugiaco* par Raoul de Gouy ? J'en doute un peu en constatant qu'au XI[e] siècle le nom de Gouy est latinisé *Gogicum* dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* (*Monum. Germ. hist.*, t. VIII scriptorum, p. 443), et *Goiacum* en 1195 (Matton, *Dictionnaire topographique du dép. de l'Aisne*, p. 127).

Puisque ce doute tourmentait M. A. Longnon, c'était à lui de faire la petite recherche propre à le confirmer ou à le dissiper, et qui consistait à s'enquérir si la correspondance entre *Gouy* et *Gaugiacum* n'était pas connue des clercs du XI[e] et du XII[e] siècle, aussi bien que des clercs du X[e]. J'ai fait pour lui cette recherche qui, d'ailleurs, ne m'a pas coûté grande dépense de temps :

On lit dans le *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, par Merlet, p. 99 : « Jouy,... *Caugiacum* (vers 1080). »

On lit dans le *Cartulaire du Chapitre d'Arras*, publié par A. de Loisne, 1897, n° 28, p. 22, une bulle d'Adrien IV (1154-9) pour l'église d'Arras, qui mentionne l' « *ecclesiam Galgiaci cum appendiciis suis* [1]. »

On lit dans les *Recherches sur le Hainaut ancien* de Duvivier, p. 530, une bulle de Calixte II pour l'abbaye de Marchiennes, datée de 1123, où se trouve un *Gaugiacum*, lequel ne serait autre, selon l'éditeur, que Gouy-sous-Bellonne.

On lit — ce qui est plus curieux — dans le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par Auguste Longnon, p. 138 : « Jouy, canton de Ville-en-Tardenois... *in villa Gaugiaco* (*anno 1122*). » Etc.

Quelle raison peut-il rester à M. Longnon de douter que les clercs de Cambrai fussent capables de reconnaître *Gouy* en *Gaugiacum* en un temps où c'était chose toute simple pour des clercs de la Beauce, de la Champagne et de l'Artois?

1. Il s'agit ici de Gouy-en-Artois, Pas-de-Calais, arr. d'Arras, c. de Beaumetz-les-Loges.

4. *D'une série d'erreurs de M. A. Longnon sur la fondation des abbayes de Bucilly et de Saint-Michel-en-Thiérache.*

Mais ce ne sont jusqu'ici, dans la pensée de M. Longnon, que les bagatelles de la porte. Voici où il m'attend. Qui a fondé les abbayes de Bucilly et de Saint-Michel-en-Thiérache? Le comte Albert de Vermandois, ai-je prétendu, et non pas son vassal Ybert de Ribemont. Je l'ai prétendu à tort, selon M. Longnon. C'est à fournir la preuve de cette méprise qu'il s'est le plus appliqué, et de toutes ses critiques, c'est la seule qui, si elle porte, puisse annuler plusieurs pages de mon étude et contrarier vraiment la thèse littéraire que je défends.

Il est donc utile que le lecteur ait sous les yeux les pièces de ce petit procès. Tout ce que j'ai écrit sur la question, il le trouvera ci-dessus, aux pages 402 à 404. Tout ce que M. Longnon en a écrit, je le reproduirai ici :

Il est vrai, dit-il (*Romania*, p. 201), et le fait a été mis en lumière par les derniers éditeurs de *Raoul*, qu'Ybert de Ribemont a pris dans le poème du XIIe siècle la place occupée dans l'histoire par le comte Albert ou Aubert Ier qui, en 943, succéda dans le comté de Vermandois à son père le comte Herbert II. La substitution est certaine, mais j'ai peine à croire qu'elle soit la conséquence d'une « similitude de nom[1] »; à mon sentiment, elle s'explique surtout par la liberté que le remanieur de *Raoul*, suivant en cela les habitudes des jongleurs, a pris avec le poème dont il donnait une rédaction nouvelle. Je ne saurais admettre non plus certaines allégations de M. Bédier, tendant à démontrer que la légende monastique a confondu le seigneur de Ribemont

1. *Revue historique*, t. XCV, p. 18, note 1, dans laquelle M. Bédier reproduit l'opinion de feu Giry. Tout au plus peut-on parler d'une certaine analogie entre le nom d'Ybert, *Eilbertus*, et celui d'Albert, *Adalbertus*. Aller plus loin, c'est donner à croire qu'au moyen âge on était exposé à confondre non seulement Ybert et Albert, mais encore Herbert, Robert et tant d'autres noms d'hommes terminés de même. [*Similitude*, comme a dit Giry, *ressemblance*, comme j'ai dit (ci-dessus, p. 407) ou *analogie*, comme dit M. Longnon (ici, et dans *Raoul de Cambrai*, p. XXXI), qu'importe, si Giry, M. Longnon et moi nous avons entendu sous ces trois mots une même chose? J. B.].

avec son suzerain, le comte de Vermandois. La question d'Ybert de Ribemont est déjà fort complexe, et M. Bédier l'embrouille comme à plaisir lorsqu'il prétend que la Chronique de Waulsort, en attribuant à Ybert la fondation des monastères de Saint-Michel-en-Thiérache et de Bucilly, est en désaccord avec des documents authentiques desquels il résulterait que ces deux abbayes eurent pour fondateur le comte Albert de Vermandois [1].

Je me reporte aux documents allégués par M. Bédier, deux actes respectivement datés de 958 et de 1153 pour Saint-Michel, une charte épiscopale de 1120 pour Bucilly, et j'y lis que l'un et l'autre monastère auraient été fondés non point par le comte de Vermandois, Albert Ier, mais bien par le « comte Ybert » ou le prétendu « comte de Vermandois Ybert » (*comes Eilbertus* en la charte de 958 et en celle de 1153 ; *Eilbertus*, *Viromandensis comes*, dans l'acte de 1120). Pour tout esprit non prévenu, il va de soi qu'en la charte épiscopale de 1120, l'évêque de Laon, Barthélemy, a voulu parler du personnage épique qu'était dès lors Ybert de Ribemont. Il semble bien que cette mention du « comte Ybert de Vermandois » témoigne de l'influence de *Raoul*, et qu'elle est un indice peu équivoque de la popularité dont ce poème jouissait dès les premières années du XIIe siècle.

Ce n'est pas tout. Aux termes de la charte par laquelle l'évêque Barthélemy renouvelle, en 1120, les privilèges de l'abbaye de Bucilly, ce monastère aurait été fondé par Ybert, à l'instigation de Guertru [2], sa femme, « instinctu uxoris suæ Gertrudis ». Si l'on accepte l'hypothèse d'après laquelle M. Bédier reconnaît en Ybert le comte de Vermandois Albert, dont la femme se nommait Gerberge, il y a là une erreur qu'expliquerait le mauvais état du document visé par l'acte de 1120. Mais tout ceci n'est qu'une conjecture, et une conjecture absolument déplacée, puisqu'en réalité l'acte en question indique Ybert comme fondateur de Bucilly.

D'autre part, la leçon « Gertrudis », pour désigner la femme d'Ybert de Ribemont, peut dans une certaine mesure s'appuyer sur la forme « Weltrudis » que présente un acte de 958, par lequel « Weltrudis », femme du comte Ybert, concède au monastère de Saint-Michel divers biens, pour son salut, comme pour le salut de son mari et de ses enfants (*Revue hist.*, t. XCVII, p. 20,

1. *Revue historique*, t. XCVII, p. 18-19 [ci-dessus, p. 402-4].
2. J'emploie cette forme de préférence à Gertru, parce qu'Ybert et sa femme vivaient en pays de dialecte picard.

nº 1). Il n'est pas besoin d'être grand clerc en matière d'onomastique pour reconnaître que « Weltrudis » et « Gertrudis » ne font qu'une seule et même personne, épouse d'Ybert[1]. Le nom roman *Gueltru* ou *Guertru* pour *Weltrudis* peut fort bien avoir été latinisé *Gertrudis* en d'autres actes du xᵉ siècle.

M. Bédier me répondra sans doute que la femme d'Ybert s'appelait Hersent[2] et non Guertru. Je ne l'ai point oublié et je sais fort bien qu'Hersent est mentionnée en 948 dans un diplôme royal accordé à l'abbaye d'Homblières, mais je me souviens également, pour l'avoir lu en la Chronique de Waulsort[3], que, devenu veuf, Ybert se serait remarié à la veuve du seigneur de Rumigny-en-Thiérache, laquelle, de son premier mariage, avait eu deux fils, Arnoul et Godefroy, qui, bien certainement, doivent être identifiés avee les enfants de Guertru, dont parle la charte de 958. La mort d'Hersent se placerait donc entre 948 et 958, et il y a peut-être lieu de supposer que les deux monastères de Saint-Michel et de Bucilly auraient été fondés sur les biens qu'Ybert de Ribemont possédait alors du chef de sa seconde femme, la dame de Rumigny[4].

Peut-être avais-je entrevu quelque chose des difficultés qui me sont ici opposées et qui sont graves. Si je ne les ai pas marquées de moi-même dans mon étude, c'est que, discutant ces questions en deux notes succinctes, je m'en tenais au fait qui prime tout et qui avait suffi à former ma conviction : les trois actes authentiques ici considérés s'accordent à désigner comme le fondateur de l'un et de l'autre monastère un personnage qu'ils qualifient « comte » ou « comte de Vermandois »..Or, Ybert de Ribemont n'était ni comte de Vermandois, ni comte de quoi que ce fût. Donc il n'a fondé ni l'un ni l'autre monastère.

1. M. Bédier omet de nous dire comment son hypothèse peut s'accommoder du nom *Weltrudis*, qui, ici, s'appliquerait d'après lui à la femme d'Albert Iᵉʳ.

2. *Hersindis* dans le diplôme royal de 948, *Herinsindis* dans la chronique de Waulsort (*Monumenta Germaniæ historica*, t. XIV scriptorum, p. 506, 509, 515 et 518.)

3. [Belle autorité! — J. B.].

4. Saint-Michel n'est éloigné de Rumigny que de quatre lieues vers le nord-ouest et Bucilly en est encore moins distant.

Je m'en tenais à ce raisonnement et je m'y tiens encore, car il ne va pas « de soi », malgré l'assertion de mon contradicteur, que l'évêque de Laôn Barthélemy, confirmant une charte où il lisait *Ybert* tout court, ait écrit (ou fait écrire) *Ybert, comte de Vermandois* « parce qu'il voulait parler du personnage épique qu'était dès lors Ybert de Ribemont ». De bôns esprits, même « non prévenus », peuvent répugner à une hypothèse aussi hardie, aussi arbitraire. M. Longnon me reprochait tout à l'heure de croire que les prélats du moyen âge s'occupaient à confirmer des nécrologes ; maintenant j'hésite à admettre, même sur le dire de M. Longnon, qu'ils s'occupaient à confirmer des chansons de geste. Je ne crois pas à cet évêque, amateur de chansons de geste, qui aurait introduit dans une charte le *comte Ybert de Vermandois*, exprès « pour témoigner de l'influence de *Raoul* » et pour fournir à M. Longnon « un indice peu équivoque de la popularité dont ce poème jouissait dès les premières années du XIIe siècle ».

C'est pourquoi j'ai conclu, avec Giry, qu'Ybert de Ribemont ne fut pas le fondateur des deux monastères. Mais il y a dans la thèse adverse, telle que M. Longnon vient de l'exposer, deux arguments dont je reconnais toute la force :

Oui, *Eilbertus* est la forme latine d'Ybert et non d'Albert (*Adalbertus*).

Oui, *Weltrudis* est à rapprocher de *Gertrudis*, et comment douter que la *Weltrudis* de Saint-Michel et la *Gertrudis* de Bucilly, femmes toutes deux du *comes Eilbertus*, soient une seule et même personne?

Et les raisonnements que mon contradicteur a fondés sur ces deux remarques ne sont pas seulement solides, ils sont indestructibles.

Ils le furent, pour mieux dire, jusqu'au jour où M. Longnon, désireux sans doute d'assurer ma défaite, prit le chemin de la Bibliothèque nationale et y consulta les cartulaires originaux des deux abbayes. Il y trouva des choses nouvelles. Sur quoi, il ajouta à son article ce *Post-scriptum*, qui, sans qu'il s'en soit aperçu, va fonder ma thèse et ruiner la sienne :

P. S. — Depuis la remise du présent article à l'imprimerie, j'ai pu consulter à la Bibliothèque nationale le cartulaire original de Saint-Michel-en-Thiérache (ms. latin 18375) et celui de Bucilly (ms. latin 10121), auxquels M. Bédier avait emprunté plusieurs mentions relatives au comte *Eilbertus*, confondu par lui, en l'espèce, avec le comte de Vermandois Albert I[er]. En ce qui touche le second de ces recueils, j'ai constaté qu'en l'acte en date de 1120 émanant de l'évêque Barthélemy, le nom d'Ybert est écrit non point *Eilbertus* ou *Exlbertus* (*sic*), comme l'a imprimé M. Bédier (*Revue hist.*, t. XCVII, p. 21, n. 3), mais *Elbertus*, et que le passage reproduit figure au premier feuillet du manuscrit, non au second. C'est encore *Elbertus*, et non *Eilbertus*, comme le dit encore M. Bédier (*ibidem*, p. 20, n. 1), qui se lit en plusieurs endroits du cartulaire de Saint-Michel, dont le collaborateur de la *Revue historique* connaît seulement le résumé analytique publié en 1883 par la Société archéologique de Vervins (sous le titre : Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache, in-4°, xII-199 pages) et qui est l'œuvre de feu Amédée Piette. Or, Amédée Piette, se bornant à une simple analyse des deux actes où figure Ybert, l'avait simplement appelé Elbert. Il y a lieu de noter également que la prétendue charte de l'évêque de Laon, Gautier, datée de 1153, est en réalité un acte rédigé en 1123 au nom de l'évêque Barthélemy.

Rien de cela n'est grave et je n'en aurais point parlé si, en consultant le cartulaire manuscrit de Saint-Michel, je n'avais eu l'occasion de remarquer combien était inexacte l'analyse donnée par Piette du plus intéressant des deux actes utilisés par M. Bédier, c'est-à-dire l'analyse de la charte de 958 où serait mentionnée « Weltrude, femme du comte Eilbert ». La transcription qui en a été faite au XIII[e] siècle dans le cartulaire ne contient rien de tel. Cette charte relate une donation faite par « Weltrude » pour le salut de Raoul son mari et de ses enfants, et le comte Ybert n'apparaît à la fin de l'acte que pour donner son consentement au don de « Weltrude » :

« Quod ego Weltrudis dederim ecclesiæ Sancti Michaelis « archangeli villam nomine Boegnis, sitam in comitatu Laudu- « nensi super fluvium nomine Aubenton, pro salute Radulfi « mariti mei et pro salute anime mee et nostrorum infantium..... « Hujus rei testis sum ego Weltrudis, qui hanc cartam fieri jussi, « comesque Elbertus, assensu cujus et permissu hanc venditio-

« nem et elemosinam feci, quique hanc cartam sigillo proprio fir-
« mavit... Actum in claustro Sancti Quintini, die VII kalend.
« augusti, anno Incarnationis Domini nongentesimo LVIII° »
(Bibliothèque nationale, ms. latin 18375, f° 26 v°).

Ainsi s'écroule en partie le raisonnement que, sur la foi de M. Bédier, je tenais à l'occasion du second mariage d'Ybert de Ribemont. Comment Amédée Piette a-t-il bien pu faire d'Ybert, l'époux de « Weltrude », alors que le cartulaire analysé par lui le présente seulement comme son suzerain ? Avait-il connaissance de quelque document, d'après lequel « Weltrude », devenue veuve, aurait épousé Ybert en secondes noces ? C'est fort possible, mais il n'est point en mon pouvoir de le démontrer, et je dois me borner à poser la question.

On le voit : on lit dans les deux cartulaires non pas *Eilbertus* ou *Exlbertus*, mais *Elbertus*. Par là tombe l'un des deux arguments que m'opposait M. Longnon. En effet, s'il avait raison de dire qu'*Eilbertus* ne peut représenter Albert, il en va autrement d'*Elbertus* ; *Albert=Adalbertus* a un doublet, rare il est vrai, dû à l'action de la liquide sur la voyelle initiale : *Elbert*, que les textes latins transcrivent *Elbertus*, *Eldebertus*, *Edelbertus*[1]. Il n'est pas besoin d'être « grand clerc en matière d'onomastique » pour le reconnaître : comment M. Longnon ne l'a-t-il pas reconnu ?

D'autre part, l'argument vraiment puissant et efficace de M. Longnon était que, suivant les actes de l'un et de l'autre monastère, le *comes Elbertus* avait pour femme une nommée

1. *S. Elberti* (en 1116) *S. Elberti presbyteri* (en 1126-7), *Elberto sacerdoti* (vers 1145) dans Duvivier, *Actes et documents intéressant la Belgique*, 1898, pages 234, 269, 301 ; *S. Elberti* (en 1056), *S. Elbrti* (*sic*) *archidiac.*, en 1115 (dans d'Herbomez, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, p. 236, p. 258). — Le nom d'Albert, évêque d'Avignon, nous est transmis sous les formes *Heldebertus* (d'Achery, *Spicilège*, éd. de 1723, t. II, p. 384 ss.) et *Aldebertus* (Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 449) ; celui d'Albert Ier, évêque de Mende, sous les formes *Edelbertus* (Guérard, *ouvr. cité*, t. I, p. 163) et *Aldebertus* (*ibid.*, t. II, p. 197) ; celui d'Albert, évêque d'Antibes, sous les formes *Heldebertus* (*ibid*, t. p. 16) et *Aldebertus* (de Flamare, *Cartulaire de Lérins*, pages 94, 96, etc.). Les cartulaires de Savigny nous transmettent la souscription d'un Albert dans une charte de 928 sous les formes *S. Aldeberti* et *S. Eldeberti* (Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 34). Il serait aisé de multiplier ces exemples.

Weltrudis ou *Gertrudis ;* il n'était donc pas Albert de Vermandois, puisque la femme de celui-ci s'appelait *Gerberga*.

Or, voici que depuis la fatale visite de M. Longnon à la Bibliothèque nationale, le *comes Elbertus* de l'acte pour Bucilly n'a plus de femme nommée *Weltrudis*. La femme de ce nom qui figure dans cet acte est la veuve d'un nommé Raoul, et le comte *Elbertus* n'intervient que pour ratifier sa donation en qualité de seigneur.

Dès lors, le rapprochement *Weltrudis-Gertrudis* tombe, et l'échafaudage de M. Longnon s'écroule[1]. Le prétendu couple *Elbertus-Weltrudis* a disparu de l'acte pour Saint-Michel. Le couple *Elbertus-Gertrudis* subsiste dans l'acte pour Bucilly ; mais désormais le raisonnement de Giry à son égard reprend toute sa vraisemblance : le scribe de cet acte avait sous les yeux, nous le savons, un document en mauvais état ; le nom de *Gerberga*, femme d'Albert de Vermandois, pouvait y être écrit en abrégé *Ger.*, ou bien il était devenu peu lisible ; le scribe l'a interprété par erreur *Gertrudis*.

Ce qui le prouve, ce qui domine toute la discussion, ce qui achève de démontrer qu'Ybert de Ribemont n'est pour rien en cette aventure, ce sont ces cinq mots de l'acte pour Bucilly, transcrit ci-dessus par M. Longnon en son *Post-scriptum* : Actum in claustro Sancti Quintini. Qui donc en 958 était abbé de la collégiale de Saint-Quentin ? Albert, comte de Vermandois. Par quelle distraction M. Longnon ne s'en est-il pas souvenu ? Cela se lit partout[2]. Comment

1. A l'instant où nous le constatons, il est bon de se rappeler que M. Longnon reproche aux autres de faire des « hypothèses », et qu'il donne à ce mot un sens dénigrant. Il est bon de relire ci-dessus le passage où il identifie hardiment la veuve du seigneur de Rumigny à « Guertru », la remarie à Ybert, et lui octroie deux fils qu'elle eut « bien certainement » de son premier mariage. Il est bon de se reporter ensuite de ce passage à son post-scriptum, où il rectifie partiellement son erreur, mais dit l'avoir commise « sur la foi de M. Bédier », qui n'en peut mais. Il est bon enfin de constater que, au lieu de sacrifier aussitôt une hypothèse devenue caduque, il forme incontinent pour la sauver une nouvelle hypothèse non moins gratuite : « Peut-être Piette avait-il connaissance de quelque document d'après lequel Weltrude, devenue veuve, aurait épousé Ybert en secondes noces, etc... »,

2. Je cite, comme référence prise au hasard, la *Gallia christiana*,

M. Longnon a-t-il pu oublier que lui-même avait écrit dans son introduction à l'édition de *Raoul de Cambrai* (p. XXXI) : « La substitution du nom d'Ybert à celui d'Albert est le seul titre que le père de Bernier ait jamais eu à la possession de Saint-Quentin, dont le poème le fait comte. » Ybert de Ribemont était étranger à cette église collégiale comme à cette ville: comment aurait-il délivré des actes *in claustro sancti Quintini*? Et de plus, puisque M. Longnon se donnait la peine de rechercher à la Bibliothèque nationale, dans le cartulaire original, la charte en question, par quelle malchance ne l'a-t-il pas lue tout entière? Il y aurait vu qu'*Elbertus*, comte de Vermandois, ayant fondé Bucilly, lui donna certaines terres, et notamment celle d'Hermonville (Marne), « lesquelles *avaient appartenu jusque-là à l'église de Saint-Quentin en Vermandois* ; et qu'en échange ce comte donna à la même église de Saint-Quentin une croix d'or, et cette croix est encore conservée en l'église Saint-Quentin et garde ce nom, *Crux Buciliensis* [1] ».

Ce personnage, qualifié *comes Viromandensis*, suzerain d'une dame ayant des biens en Laonnois et qui ratifie en 958 une donation de celle-ci, peut-il être un autre que le comte Albert de Vermandois? [2]

Ce personnage, qualifié *comes Viromandensis*, qui délivre des actes « dans le cloître de Saint-Quentin », qui dispose de terres appartenant à l'abbaye de Saint-Quentin, peut-il être cet obscur seigneur, étranger à l'abbaye de Saint-Quentin, Ybert de Ribemont? N'est-il pas évidemment le comte Albert Ier de Vermandois, abbé laïque de Saint-Quentin? [3]

t. IX, col. 1042-4, où on lit, à propos de la collégiale de Saint-Quentin : « Albertus, primus hujus nominis comes Veromandensis, filiusque Herberti, abbatis nomen retinuit usque ad mortem, quae contigit anno 988. »

1. « Que antea fuerant ecclesiae Sancti Quintini Viromandensis; sed ipse comes pro recompensatione dedit eidem ecclesie crucem auream... que crux ad memoriam hujus facti permanens in ecclesia sancti Quintini usque hodie dicitur *Crux Buciliensis.* »

2. Comment M. Longnon (dans son *Post-scriptum*) peut-il écrire : « le comte Ybert »? Si Ybert était qualifié comte dans un acte de 958, cet acte serait un faux.

3. La confusion d'Albert et d'Ybert, qui est commune à la chanson

On peut désormais conclure. M. Longnon a pu un instant « embrouiller la question à plaisir ». Mais la vérité reparaît, telle que Giry l'avait vue et dite avant moi. Ni Bucilly, ni Saint-Michel n'ont été fondés par Ybert de Ribemont [1].

Relisons, pour terminer, cette phrase de M. Longnon, désormais plus savoureuse : « *Pour tout esprit non prévenu, il va de soi* qu'en la charte épiscopale de 1120, l'évêque de Laon a voulu parler du personnage épique qu'était dès lors Ybert de Ribemont... et c'est un indice peu équivoque de la popularité dont le poème de *Raoul de Cambrai* jouissait dès les premières années du XIIe siècle. »

5. *D'une assertion gratuite de M. A. Longnon sur les* Annales *de Flodoard.*

M. Longnon oppose à ma thèse cette autre difficulté (p. 196-8) :

« Je protesterai énergiquement contre le rôle attribué par M. Bédier aux chanoines de Saint-Géry dans la légende de Raoul. Il nous montre l'un d'eux lisant les Annales de Flodoard.... » Mais, dit M. Longnon, on ne saurait l'admettre. « Si l'Histoire de l'église de Reims est une œuvre particulièrement intéressante pour la Gaule Belgique où les copies ont pu, dans une certaine mesure, se multiplier, il n'en va pas de même des Annales de Flodoard qui, fort précieuses au point de vue de l'histoire du Xe siècle, n'existaient alors qu'en de rares bibliothèques. M. Philippe Lauer, à qui l'érudition est redevable d'une excellente édition de cet ouvrage, l'a tout récemment constaté. « Les Annales de Flodoard, dit-il, n'ont pas été très répandues au moyen âge. Elles n'ont

de geste et à la chronique de Waulsort, provient donc, comme je l'avais soutenu, non des jongleurs, mais de clercs travaillant sur des documents d'église. On excuse en partie leur récit romanesque. Si M. Longnon a raison de dire (p. 201, n. 3) que la confusion d'*Ybert* et d'*Albert* n'a pu se produire oralement, cette remarque se retourne contre lui : cette confusion s'imposait presque à des clercs qui connaissaient par des écrits *Eilbertus*, fondateur d'Homblières et de Waulsort, et qui lisaient dans les actes de Bucilly et de Saint-Michel le nom d'Albert sous la forme *Elbertus*.

1. Sur l'histoire de ces deux fondations, le dernier mot sera dit par l'érudit qui aura fait la critique de la *Vita sancti Cadroe*. M. Longnon ne l'a point faite et je n'ai pas davantage à la faire ici.

guère été utilisées directement que par Richer à la fin du xe siècle, par Hugues de Flavigny à la fin du xie siècle et par Hugues de Fleury au début du xiie siècle. Il se pourrait aussi que Dudon de Saint-Quentin les eût connues. Sigebert de Gembloux, Jean Trittenheim et Ekkehard d'Aura n'y font pas d'allusion particulière (*Les Annales de Flodoard*, éd. Lauer, 1906, p. xxix). » Les clercs du xiie siècle leur préféraient évidemment des recueils historiques d'un caractère plus général, comme par exemple la Chronographie de Sigebert de Gembloux. Je n'en dirai pas davantage, me bornant pour le surplus à renvoyer aux pages que M. Lauer a consacrées aux manuscrits des Annales ainsi qu'à leur classement, et j'estime que l'hypothèse de M. Bédier sur la façon dont les chanoines de Saint-Géry ont pris part à la formation de la légende de Raoul de Cambrai est absolument caduque.

Il est curieux de comparer la première phrase de cette citation et la dernière. Dans la première, M. Longnon déclare avec superbe qu' « il protestera contre *le rôle* attribué par moi aux chanoines de Saint-Géry dans la légende de Raoul ». Dans la seconde, qu'est-ce qui devient caduc, selon lui ? Seulement mon hypothèse « sur *la façon* dont les chanoines de Saint-Géry ont pris part à la formation de cette légende ». En d'autres termes, M. Longnon reconnaît-il, oui ou non, que ces chanoines ont joué un rôle dans la formation de la légende? S'il le reconnaît, pourquoi n'avoue-t-il pas que j'ai mis ce rôle en évidence et que cela est chose nouvelle dans la critique de *Raoul de Cambrai* ? S'il le conteste, pourquoi ne discute-t-il pas les faits par moi groupés à l'appui de cette opinion ? Il s'en tait et il m'oppose cette seule difficulté : les clercs de Saint-Géri n'ont pas pu lire les *Annales* de Flodoard.

Si la chose m'était en effet prouvée, elle me serait presque indifférente. Certes, il me faudrait remanier plusieurs passages de mon étude; mais c'est à peine si j'ai besoin de l'hypothèse que les clercs de Saint-Géry auraient lu ce livre [1]. Je ne l'ai

1. A mon sens, les noms d'Herbert et de Wedon (voy. *Romania*, p. 200, n. 5) n'ont pas été nécessairement empruntés à Flodoard : ces noms étaient courants dans la famille des princes Vermandisiens au



guère formée que pour simplifier mon exposé. Nous ne connaissons aujourd'hui les événements de 943 que par une phrase de Flodoard; mais il en allait autrement au XIIe siècle pour les clercs de Saint-Géri : à défaut de Flodoard, ils connaissaient leur héros Raoul par sa tombe, qu'ils avaient dans leur église, et sans doute par des documents de leur maison : car la charte de l'évêque Liébert où Raoul et sa mère Aalais sont nommés n'est qu'un débris des actes de Saint-Géry, échappé par hasard à la destruction. Une charte, un obituaire, une inscription de trois lignes sur la pierre tombale de Raoul pouvaient leur en apprendre aussi long que la phrase des *Annales* de Flodoard.

Mais, si je n'ai pas besoin de maintenir l'hypothèse que les clercs de Saint-Géri ont lu ces Annales, je n'ai, par contre, nul motif d'y renoncer. M. Longnon décrète qu'ils n'ont pu les lire. Qu'en sait-il ? Ce livre, dit-il, était peu répandu ; mais il résulte de la citation même qu'il fait de M. Lauer que trois écrivains au moins l'ont exploité à l'époque qui nous intéresse ; si nous trouvons en un temps trois écrivains qui citent les *Annales* de Tacite, par exemple, combien de milliers d'hommes n'ont-ils pas dans le même temps lu les *Annales de*

XIe siècle, comme au Xe. — Il est vrai (*Romania*, p. 200) que le poète de *Raoul* n'a pu apprendre par Flodoard qu'Herbert de Vermandois avait quatre fils en état de porter les armes ; mais le poète de *Renaut de Montauban* a-t-il eu besoin d'annales pour inventer les « quatre fils Aymon » ? Il fallait, pour les besoins du scénario combiné par le poète de *Raoul*, qu'Herbert eût plusieurs fils : deux au moins, quatre ou cinq au plus, s'il ne voulait pas multiplier les comparses. Il s'est arrêté au nombre quatre, qui concorde (à peu près) avec le nombre réel des fils d'Herbert : belle merveille ! et voici que M. Longnon s'accroche à cette concordance entre l'histoire et la légende. — Bernard de Rethel (*Romania*, p. 195, n. 2) peut être un nom de fantaisie. De même la rencontre entre l'Ernaut de Douai du poème et l'*Arnoldus* de Flodoard qui posséda Douai un instant, pas en 943 d'ailleurs (voy. *R. hist.*, t. XCV, p. 260 ; ci-dessus, p. 371), peut être un simple accident. C'est invraisemblable, dira-t-on. Mais notre roman n'introduit-il pas un « Raoul, comte de Soissons ? » Or l'histoire connaît un comte réel de ce nom, Raoul de Soissons, le chansonnier ; s'il avait vécu au Xe siècle, on n'hésiterait pas à reconnaître en lui le prototype du Raoul de Soissons de la chanson de geste. Par malheur (ou par bonheur), il a vécu au XIIIe siècle, bien après la date de composition du roman de *Raoul de Cambrai*.

Tacite sans les citer? Les *Annales* de Flodoard, ajoute M. Longnon, étaient bien moins répandues que son *Histoire de l'église de Reims*, et il allègue le petit nombre des manuscrits conservés des *Annales*. Mais je constate avec surprise que nous ne possédons de l'*Histoire de l'église de Reims* que trois manuscrits antérieurs au xve siècle [1] ; quant aux *Annales*, nous en avons quatre manuscrits antérieurs au xiiie siècle, et ces manuscrits, au témoignage de M. Lauer, en supposent au moins cinq autres perdus. Combien de manuscrits avons-nous de Villehardouin? Six. Et de Joinville? Trois. Et comment négliger cette circonstance que les *Annales* de Flodoard ont été composées à Reims et que l'église de Cambrai était suffragante du siège de Reims; que, par suite, les clercs de Cambrai, fréquemment appelés à leur métropole par les synodes provinciaux et les diverses affaires ecclésiastiques, ont pu avoir accès facilement à l'œuvre de Flodoard?

6. *D'une hypothèse erronée de M. A. Longnon sur le nom de Marsent.*

M. Longnon a écrit sur Marsent, mère de Bernier et abbesse d'Origny, deux pages (p. 204-5), dont je ne dirai rien, parce qu'elles sont insignifiantes pour sa thèse, insignifiantes pour la mienne. Mais elles se terminent par un passage qu'il est curieux de considérer de près. Le nom de *Marsent*, dit-il, se trouve dans le roman de *Raoul de Cambrai*, et là seulement :

Les documents écrits en France au cours du moyen âge ne présentent point d'autre exemple de l'usage d'un nom propre de femme Marsent. Est-ce à dire que le nom Marsent aurait été imaginé par l'auteur de *Raoul*? Je ne suis pas disposé à le penser, car à l'époque franque où le nombre des noms propres de personne était quasiment infini, un tel vocable a pu être régulière-

1. Voyez le tableau des manuscrits de cet ouvrage, dressé par Waitz, dans les *Mon. Germ. hist.*, SS., t. XIII, p. 408 ss.

ment formé de la combinaison de deux éléments onomastiques, *mar* ou *mer* et *swind* ou *sind*, que l'on retrouve en quantité d'autres noms d'origine franque ou gallo-franque. Marsent était assurément une appellation hors d'usage au XIIe siècle, et cette raison, peut-être, aura porté l'auteur de *Girbert de Metz* à le changer en Helissent. Sa présence dans *Raoul de Cambrai* m'en semble d'autant plus intéressante, car elle est de nature à corroborer l'existence possible du poème attribué à Bertolai. Pour ma part, j'incline à penser que Marsent a réellement existé et qu'elle fut en son temps abbesse d'Origny.

Je me permets de condenser ce raisonnement subtil, pour le rendre plus saisissant :

Le nom de Marsent, dit M. Longnon, était hors d'usage au XIIe siècle. Pourtant le poète de *Raoul* ne l'a point tiré de sa fantaisie et fabriqué à plaisir, puisqu'il est régulièrement formé d'éléments germaniques. Donc le poète de *Raoul* l'a reçu d'une tradition plus ancienne, peut-être du poème de Bertolai, et c'est une raison de croire que Marsent a réellement existé[1].

Par malheur, M. Longnon va se charger lui-même de détruire la prémisse de ce raisonnement, par des notes ajoutées après coup au pied de cette page :

« Le nom de Marsent, disait-il, était. *assurément* une appellation hors d'usage au XIIe siècle. » Mais, ayant consulté la *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste* que nous devons à M. E. Langlois, il y a trouvé une seconde Marsent : voyez sa note 6. Cette Marsent est une sœur d'Élie de Saint-Gilles, dans le roman d'*Aïol*. Nous faudra-t-il croire que le roman d'*Aiol* aurait eu, lui aussi, son Bertolai, et que la sœur chimérique du chimérique Élie de Saint-Gilles aurait réellement existé au Xe siècle ?

1. Et sans doute aussi de croire à la réalité de son histoire mélodramatique ; abandonnée par un mari qui s'en fut chez Gaifier d'Espolice, elle vécut en concubinage avec le comte Ybert de Ribemont, puis, devenue abbesse d'Origny, elle fut brûlée, un jour de vendredi saint, etc. Mais, nous dira M. Longnon, il faut faire la part des « altérations fatales de l'histoire par la légende ».

De plus, un autre accident a forcé encore M. Longnon à ajouter à son texte primitif cette note 4 :

Depuis que ces lignes sont écrites, j'ai cependant trouvé un exemple [du nom de Marsent] dans les *Annales Cameracenses*, œuvre de Lambert de Wattrelos qui naquit en 1108 : *Mersendis*, c'est-à-dire Mersent, était le nom d'une tante par alliance de Lambert (*Monumenta Germaniæ historica*, t. XVI scriptores, p. 511).

Et c'est une troisième Marsent, bien vivante celle-ci, au XII[e] siècle.

En voici une quatrième, bien vivante au XIV[e] siècle, que je présente à M. Longnon : « Marsan, fille Rogier le cordouennier » (dans Varin, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. II, p. 503, col. 2, à la date du 29 mai 1328).

Ainsi le nom de Marsent, rare assurément (encore la fille du cordonnier ne devait-elle pas porter un nom extraordinaire), n'était point pourtant « une appellation hors d'usage ». Et, comme tout à l'heure un *post-scriptum* de M. Longnon détruisait ses hypothèses sur Ybert de Ribemont, ici, par une mésaventure semblable, des notes ajoutées sur le tard détruisent un raisonnement en l'air.

II. Comment M. A. Longnon défend sa propre théorie.

J'ai discuté, sans omettre aucune de ses critiques [1], tout ce que M. Longnon a dit contre ma thèse. J'examinerai maintenant ce qu'il a dit pour la défense de la sienne.

1. Sa discussion sur Gouy (p. 198-9) ne me concerne pas. Le *Gaugiacum* de Flodoard est-il Gouy-en-Arrouaise, ou, comme le veut M. Vanderkindere, Gouy-en-Ostrevant ? M. Longnon propose de nouvelles raisons de croire que c'est Gouy-en-Arrouaise. J'ignore si ces raisons sont fortes et je n'ai point la compétence nécessaire pour les apprécier. Le lecteur sait (voy. *R. hist.*, t. XCV, p. 254 ; ci-dessus, p. 361) que j'ai renoncé à faire état de Gouy-en-Ostrevant et que je me suis gardé de prendre parti entre M. Longnon et M. Vanderkindere. Je ne suis dans ce débat qu'un spectateur, mais qui tient à mettre ici en lumière ces

Sa thèse étant que *Raoul de Cambrai*, ce roman de la fin du XIIe siècle, est un remaniement d'une chanson composée au Xe siècle par un témoin des événements racontés, j'y ai opposé trois groupes d'arguments :

a) J'ai montré que *Raoul de Cambrai* ne représente nullement les conditions sociales du Xe siècle.

b) J'ai montré que ce roman, étant contraire par ses données essentielles à toute vérité historique, avait été nécessairement construit à une longue distance du temps dont il est censé retracer l'histoire.

c) J'ai montré que nous ne devons faire aucun fonds sur le passage du roman où nous est présenté Bertolai, auteur prétendu du poème primitif.

Considérons la défense de M. Longnon sur ces trois points.

a) Sur le premier, quelle a été sa réponse à mes critiques et surtout à la belle étude de M. Jean Acher, intitulée « Les Archaïsmes apparents dans *Raoul de Cambrai* » ? La voici (p. 193) :

« En ce qui touche les marques d'antiquité que semblent offrir en plus d'une strophe les mœurs féodales décrites en ce poème, M. Meyer et l'auteur de ces lignes ont montré une circonspection suffisante pour n'avoir point à se défendre. »

Dont acte [1].

b) Sur le second point, aux pages où j'ai montré que

quelques lignes de M. Longnon : « *A tort ou à raison*, écrit M. Bédier, *les clercs de Saint-Géry reconnurent dans le Gouy de Flodoard Gouy-en-Arrouaise*. Il ne plaît guère à cet esprit vraiment indépendant de se ranger sur ce point, non plus que sur tant d'autres, à l'opinion de ses devanciers en admettant que Raoul de Gouy était le seigneur de Gouy-en-Arrouaise. Aussi M. Bédier est-il tenté de supposer avec M. Vanderkindere qu'il s'agit bien plutôt de Gouy-sous-Bellonne, dans l'Ostrevant. » — M. Vanderkindere n'est-il pas mon « devancier », comme M. Longnon ? Et lorsque nos devanciers se gourment entre eux, que devons-nous donc faire, même si nous sommes « des esprits vraiment dépendants » ?

1. Pourtant M. Longnon a soutenu, à propos de la saisie du Cambrésis, que cette affaire supposait nécessairement des coutumes qui n'existaient plus à l'époque où fut composé le poème qui nous est parvenu (Voy. la p. XXXII de l'édition de *Raoul de Cambrai*).

Raoul de Cambrai n'est qu'un tissu baroque de coq-à-l'âne historiques, quelle réponse M. Longnon a-t-il faite? Celle-ci (p. 206) : « M. Bédier pense-t-il donc que ni M. Meyer ni moi n'ayons remarqué aucun des traits qui, dans le poème du XII[e] siècle finissant, dénotent une altération profonde du poème de Bertolai ? » — Certes non, je ne le pense pas ; et tout au contraire (pour laisser ici M. Meyer hors de cause, si du moins il n'est pas l'auteur du chapitre de l'édition de *Raoul* intitulé *L'élément historique*), tout au contraire je suis persuadé que M. Longnon avait remarqué bien avant moi l'écart prodigieux qui sépare notre roman de l'histoire. Avant moi, certes, sachant mieux que moi les mêmes faits que moi, il aurait pu dire ce que j'ai dit. Il savait, par exemple, que le Cambrésis en 943 appartenait à la Lorraine, non à la France[1], et par suite que le roi Louis de France, principal personnage du roman qui nous est parvenu, n'a pu jouer aucun rôle dans un *Raoul* du X[e] siècle. Il savait que le comte de Cambrai en 943 ne s'appelait pas Raoul, mais Isaac, et par suite que personne au X[e] siècle n'a pu chanter un Raoul de Cambrai. Il savait ces choses, avant moi, et bien d'autres du même ordre. Il aurait pu les dire. Il aurait pu dire que l'histoire de Raoul de Cambrai, contée au X[e] siècle, eût frappé chacun par son absurdité et qu'un tel sujet, étant contraire à la réalité du X[e] siècle, n'avait pu être traité au X[e] siècle.

Mais le dire, c'eût été renier l'idée qui domine ses divers travaux sur les chansons de geste : à savoir que, si l'on trouve dans un roman du XII[e] ou du XIII[e] siècle quelque souvenir d'événements historiques d'une époque reculée, ce souvenir provient nécessairement d'une « cantilène », d'un poème plus ancien, contemporain de ces événements. Cette idée, M. Longnon ne l'a pas inventée; il l'a reçue toute faite de ses devanciers; elle est fausse, d'ailleurs; mais c'est la seule qu'il ait jamais exprimée dans l'ordre de ces études,

1. M. Longnon l'avait prouvé d'avance contre M. Vanderkindere, qui, dans la première édition du tome I de son ouvrage sur *Les Principautés belges*, avait dit le contraire, mais qui s'est rétracté au t. II, p. 50, de la seconde édition.

et il y tient. C'est pourquoi, étudiant *Raoul de Cambrai*, il s'est refusé à tenir compte du fait que ce roman n'est fondé que sur des bévues historiques. C'est pourquoi il a cru devoir s'en tirer par le « Tarte à la crème, chevalier! » qui a servi tant de fois en pareille occurrence : « Ce sont les altérations fatales de l'histoire par la légende ! » J'avais prédit (*R. hist.*, t. XCV, p. 252; ci-dessus, p. 358) qu'il répéterait cette phrase fatidique à la lecture de mon étude. Il n'y a pas manqué; il l'a répétée en effet (*Romania*, p. 207), avec cette variante: « Cette altération de l'œuvre de Bertolai était dans l'ordre des choses. » Il la répétera, et quelques autres avec lui, je le sais, pendant des années encore. Mais nous sommes plusieurs qui ne la disons plus; et c'est précisément ce qu'il y a de changé dans la critique des chansons de geste.

c) Enfin, quels arguments M. Longnon a-t-il apportés au secours de Bertolai, ce soldat-trouvère qui aurait en 943 construit en pleine bataille le scénario de *Raoul de Cambrai*?

M. Longnon a produit deux arguments. Le premier est celui qu'il tire du nom de Marsent : nous l'avons réduit ci-avant à sa juste valeur. Voici l'autre (p. 196):

> Aux yeux de mon adversaire, le passage où Bertolai est nommé n'a pas plus de valeur que les vers où des jongleurs font honneur de la première mise en œuvre de leur matière à quelque moine du temps passé. Il y a lieu cependant de ne pas oublier que de telles déclarations sont faites d'ordinaire en bonne place, au début d'une chanson de geste, tandis que l'allusion au poème qu'aurait composé [1] Bertolai est négligemment jetée, en quelque sorte perdue, en plein milieu de *Raoul* : elle occupe les vers 2242 à 2450 d'un poème qui en compte 5550 environ.

Cet argument arithmétique fait impression, sans doute.

1. Pourquoi ce conditionnel? et pourquoi M. Longnon parle-t-il ailleurs de « corroborer l'existence *possible* du poème attribué à Bertolai » ? Croit-il que Bertolai et son poème ont existé? ou seulement qu'ils *ont pu* exister? S'il doute aujourd'hui de leur existence, c'est qu'il doute du bien fondé de tout ce qu'il a écrit jadis sur *Raoul de Cambrai*.

Mais il y avait mieux à dire encore pour la défense de Bertolai. Dût ma thèse en souffrir, je dois confesser, pour l'amour de la vérité, que j'ai découvert un second Bertolai, resté inconnu jusqu'ici, et qui « corrobore l'existence possible » du premier. Il a les mêmes titres que le premier, qu'on en juge ! à figurer à l'avenir dans nos Manuels pour le baccalauréat.

C'est dans le charmant et tout imaginaire roman d'*Hervi de Metz*[1]. Hervi, qui revient de Tyr où d'étranges aventures l'ont mené, part de Metz pour s'en aller combattre dans le Brabant le fantastique roi Anseïs de Cologne et ses fantastiques alliés, le comte de Galles, le roi de Frise, le roi d'Écosse, etc. Batailles horribles. Bientôt ces personnages chimériques se retrouveront devant Metz en compagnie du roi Floire de Hongrie, du roi sarrasin de Burgos et des païens Salatré et Cordabas. L'action se déroule à une époque mal déterminée, mais qui est à peu près celle de Charles Martel.

Or, au cours de ces guerres, Hervi de Metz livre une grande bataille entre Nivelle et Louvain. A l'instant du premier choc, tout comme au jour de la bataille d'Origny dans *Raoul de Cambrai*, un incident se produit :

6631 Quant les .II. os s'ajoustent d'une part,
Po en i ot qui des iex ne plourast,
Ne si hardi qui ne s'en esmaiast.
Et dient bien que cis qui'n estordra
Jour de sa vie mais pecier ne devra,
Et, s'il le fait, il s'en confessera.
Uns clers a dit que canchon en fera,
Et il si fist, moult bien le devisa.
Jamais jougleres millor ne cantera.

Pareillement, l'auteur de *Raoul de Cambrai* avait écrit :

Bertolais dist que chançon en fera ;
Jamais jougleres tele ne chantera.

1. *Hervis von Metz*, publié par Edm. Stengel, t. I des publications de la *Gesellschaft für romanische Literatur*, Dresde, 1903.

Ce clerc-trouvère rappelle fort le soldat-trouvère Bertolai. Il lui ressemble comme un frère. Il a existé, lui aussi, si Bertolai a existé. Pour les mêmes raisons, et surtout en vertu de l'argument arithmétique de M. Longnon. En effet, si l'on veut bien y prendre garde, l'allusion au poème qu'aurait composé notre clerc-trouvère est, elle aussi, « négligemment jetée, en quelque sorte perdue » en plein milieu d'*Hervi de Metz* : elle n'occupe que trois vers, les vers 6637 a 6639, d'un poème qui en compte 10572. L'argument est même ici cinq fois plus fort, puisque l'allusion à Bertolai occupe neuf vers d'un poème qui ne compte que 5550 vers environ.

Les champions de Bertolai, ceux qui reconstituent un *Raoul de Cambrai* du xe siècle, sont pareillement tenus de reconstituer un *Hervi de Metz* primitif, composé par ce clerc-trouvère au temps de Charles Martel.

Hélas ! Il ne faudrait pas trop les en défier. Ils ont rebâti de la sorte, sur des fondements aussi solides, tant d'autres épopées carolingiennes ! Ils auraient vite fait de découvrir dans *Hervi de Metz* quelques personnages pseudo-réels[1], de grouper quelques incidents romanesques qui rappelleraient vaguement tel ou tel événement du temps de Charles Martel, et de dégager de ce roman un prétendu « noyau historique » ; le reste, ce serait « l'altération fatale de l'histoire par la légende ». C'est par cette méthode que jadis[2] M. A. Longnon a reconstitué, avec leurs dates précises — les années 715, 719, 721, 731, 738, 746, — la biographie des Quatre fils Aymon, et, du même coup, celle du cheval Bayard.

1. Le roi Anseïs de Cologne, par exemple, que quelques auteurs identifient à l'ancêtre des Carolingiens, Ansegisus.

2. *Les Quatre fils Aymon*, par A. Longnon, dans la *Revue des Questions historiques*, t. I (1879), p. 195.

TABLE DES MATIÈRES

La légende de Girard de Roussillon.

La légende de la conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne.

Les chansons de geste et les routes d'Italie.

Ogier le Danois et l'abbaye de Saint-Faron de Meaux.

La légende de Raoul de Cambrai.



Appendice. Les nouvelles observations de M. Auguste Longnon sur Raoul de Cambrai.

MACON, PROTAT FRÈRES IMPRIMEURS.